(·07
3/2
2 vols

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoirespourser01mnuoft

HF.B
N 216
.Yme

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

PAR

LE BARON CLAUDE-FRANÇOIS DE MÉNEVAL

Secrétaire du Portefeuille de Napoléon, Premier Consul et Empereur;
Maître des requêtes au Conseil d'État sous l'Empire;
Officier de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, etc., etc.

(Né à Paris en 1778, mort dans cette ville en 1850.)

ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

OUVRAGE COMPLÉTÉ PAR DES DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE SON PETIT-FILS

LE BARON DE MÉNEVAL (NAPOLÉON-JOSEPH-ERNEST)

TOME PREMIER

7/1962
8/6/22

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

3, PLACE DE VALOIS, 3

1894

Tous droits réservés.

PRÉFACE

Les nuages auront passé dans votre gloire.
Rien ne troublera plus son rayonnement pur.
Elle se posera sur toute notre histoire
Comme un dôme d'azur!

(Victor Hugo)

Le maréchal Canrobert me faisait, naguère, l'honneur de me dire un jour, avec son obligeance proverbiale et si remplie de cordialité : « Ah! « comme il vous faudra travailler pour atteindre à « la réputation d'un homme universellement estimé « tel que votre grand-père, — pour acquérir à « votre tour les éminentes qualités qui le dési- « gnèrent à l'attention de Napoléon, et lui méri- « tèrent la confiance du génie extraordinaire dont « le coup d'œil était si sûr pour juger les hommes! »

C'est avec une reconnaissante fierté que j'ai recueilli ces flatteuses paroles du glorieux soldat

de Crimée, d'Italie, d'Afrique et de Saint-Privat, — et c'est avec son aveu que je les reproduis en tête de cet ouvrage. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'approcher connaissent le sentiment de bienveillance innée, qui forme un des traits les plus saillants du caractère du noble et respecté maréchal. Je conviens qu'il y a lieu de faire, ici, la part de cette bienveillance; mais combien, cependant, me paraît encore enviable un semblable éloge, tombant d'une bouche aussi illustre et aussi autorisée!

Ce que je crois pouvoir me permettre d'ajouter, c'est que ces louanges m'ont paru justifiées par les qualités d'honneur, de véracité et de modestie que tous ceux qui l'ont connu pendant sa vie, ou qui ont autrefois lu ses écrits, se sont trouvés d'accord pour reconnaître dans le secrétaire intime de l'Empereur Napoléon Ier.

Fidèle à son maître jusqu'au tombeau, il a toujours et partout cherché, avec une entière conviction et une absolue bonne foi, à défendre cette grande mémoire. Il était persuadé que le temps, — « *ce grand maître* » — comme le disait lui-même Napoléon, ferait la lumière sur cette prodigieuse histoire, et dissiperait bien des jugements erronés ou pré-

conçus qui jadis ont — comme des nuages — obscurci la gloire du premier Empereur...

L'ouvrage que je publie aujourd'hui, — *ces mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon I^er^* — a été écrit par mon grand-père à la fin de sa vie ; il n'a achevé d'y mettre la dernière main que bien peu de temps avant de mourir. On y retrouvera quelquefois des réminiscences et des répétitions de fragments de son premier ouvrage : *Napoléon et Marie-Louise*, mais — dans sa majeure partie — il offrira au lecteur des anecdotes et des détails que nous croyons inédits. La génération actuelle n'a d'ailleurs pas connu ce premier ouvrage dont les éditions ont été entièrement, et depuis longtemps déjà, épuisées.

Tout en opérant quelques retranchements, pour abréger des redites ou des longueurs, en même temps que certaines modifications de pure forme, j'ai religieusement respecté les opinions et la manière de voir de l'auteur de ces mémoires. Il ne m'a pas semblé permis de rien y changer ; même sur quelques points d'histoire où j'étais enclin à porter, sur les hommes ou sur les choses, un jugement différent du sien.

Puisse le public accueillir ce travail avec bien-

veillance, et trouver à la lecture de ces pages un intérêt dont nous croyons ce livre digne, car il émane d'un homme honorable et véridique, dont le mensonge n'a jamais effleuré les lèvres[1] ! Si cet ouvrage obtient le genre de succès que je lui souhaite, je me trouverai, pour ma part, suffisamment récompensé de ma tentative et de mes peines.

N. DE MÉNEVAL.

1893.

[1] Hommage public que M. Thiers lui a rendu dans les Chambres françaises.

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

L'Empereur me dit un jour : « Dans l'ordre de « la nature, je dois mourir avant vous; quand je « ne serai plus, que ferez-vous? Vous écrirez. » Je n'étais pas préparé à cette pensée de mort, jetée ainsi à l'improviste, et Napoléon me semblait immortel... Comme je ne lui répondis pas sur-le-champ, il ajouta : « Vous ne résisterez pas au désir « d'écrire des mémoires. » Je rejetai bien loin l'idée que je pusse lui survivre. Je ne pouvais prévoir que le chêne vigoureux serait, peu d'années après, abattu par une terrible tempête, et que l'humble plante qui s'élevait sous son abri végéterait encore après lui. Napoléon, à ses derniers moments à Sainte-Hélène, entre autres recommandations contenues dans les instructions qu'il adressa à ses exécuteurs testamentaires, exprima le désir

que des personnes, au nombre desquelles il voulut bien me nommer, s'occupassent du soin de *redresser les idées de son fils sur les faits et sur les choses*, et portassent à sa connaissance des communications *qui auraient un intérêt particulier pour lui*. La mort prématurée de l'héritier direct de ce grand nom ne m'a pas permis de remplir, en ce qui me concerne, cette honorable mission. Depuis que j'ai eu à déplorer la perte du fils de l'Empereur, en rapprochant les paroles que son père m'avait adressées, dans un autre temps, du vœu échappé de ses lèvres mourantes à Sainte-Hélène, j'ai souvent pensé que je n'avais plus de motifs pour garder le silence. J'ai longtemps hésité devant une tâche qu'une juste défiance de mes forces me faisait craindre de ne pouvoir assez bien remplir. Cependant l'âge me presse de mettre en œuvre les souvenirs que m'a laissés ma longue résidence auprès de Napoléon. Quelque inhabile que soit ma plume, j'essaierai de tracer une esquisse, pâle sans doute, mais fidèle de ce grand caractère, en même temps que cet ouvrage sera l'hommage de ma reconnaissance pour une mémoire qui me sera toujours chère et sacrée. « *C'est icy un livre de bonne foy*, » comme dit Montaigne, un écrit sans

prétention et dont tout le mérite est d'être vrai. J'ai cherché à faire connaître Napoléon tel qu'il a été, et tel qu'il sera inévitablement jugé, quand il sera mieux connu, sans me préoccuper du reproche de partialité aveugle que des esprits encore prévenus seraient tentés de m'adresser; j'ai voulu être juste, non exclusif.

En jugeant avec sévérité la conduite de quelques hommes qu'aucune considération ne peut absoudre, je n'ai pas cru devoir rappeler l'attention sur d'autres personnages qui ont été entraînés par des circonstances plus fortes que les hommes, comme Napoléon l'a reconnu lui-même : « Que ceux qui sont sans péché leur jettent la première pierre (saint Jean). »

Depuis le mois d'avril 1802, j'ai été attaché à la personne de Napoléon, alors Premier Consul. Des fatigues multipliées et l'état d'épuisement dans lequel je revins à Paris, après les désastres de la retraite de Moscou, me rendaient le repos nécessaire. L'Empereur, dont le cœur a toujours été plein de la religion des souvenirs, comprenant le besoin que j'avais de repos, mais ne voulant pas m'éloigner de lui, me nomma secrétaire des commandements de l'Impératrice, emploi auquel il avait

refusé jusqu'alors de pourvoir. Je fus donc placé, avec ce titre, auprès de cette princesse qui fut, à la même époque, déclarée régente. Lorsque je revis l'Empereur, il exigea de moi la promesse de revenir à lui quand le rétablissement de ma santé me le permettrait; chaque fois que j'avais l'honneur de le voir, il ne manquait pas de me rappeler cet engagement. Pendant le temps qu'il passa à Paris, dans le cours des années 1813 et 1814, il me recevait en audience particulière le soir et, pendant les absences auxquelles la guerre l'obligeait, je lui écrivais tous les jours.

Les récits que je publie sont destinés à rappeler quelques traits épars de son histoire privée plutôt qu'à peindre le conquérant et le législateur. Toutefois, dans une vie aussi largement remplie, la politique et les affaires du Gouvernement se mêlent à tout. L'homme historique est presque toujours le personnage principal. On ne peut donc négliger ces grandes pages de l'histoire de Napoléon.

J'ai rapporté aussi quelques-uns des faits les moins connus, antérieurs à l'époque de mon entrée au cabinet de Napoléon. Initié, quoique bien jeune alors, en qualité de secrétaire du principal négociateur, aux importantes transactions du congrès de

Lunéville, du Concordat et de la paix d'Amiens, appelé après ce dernier traité dans le cabinet du Premier Consul, cette situation m'a permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ces temps du Consulat comme sur les premières années de l'Empire. Je parlerai donc quelquefois de ce qui m'est personnel, non pour le vain plaisir de me mettre en scène, mais parce que, dans mon opinion, celui qui entreprend de fournir des matériaux à l'histoire doit faire connaître quels titres il a pour se charger d'une telle mission. Soit qu'il obéisse à une dernière volonté, soit qu'il s'impose l'obligation d'apporter son témoignage dans les débats de la cause solennelle que jugera la postérité, soit qu'il cède aux sollicitations de ses amis, il faut qu'on sache par quels moyens il a été instruit des choses qu'il raconte, comment il a connu les personnages qu'il met en scène, et quelle position occupée par lui justifie la confiance qu'il réclame. Il m'a donc paru nécessaire de raconter, avec simplicité, les circonstances qui m'ont amené près de Napoléon et la part que j'ai eue dans sa confiance. J'espère que ce récit pourra suppléer au désavantage que j'ai de n'avoir pas été assez en évidence pour offrir mon caractère en garantie de ma véracité. Je ne rap-

porterai rien dont je n'aie été le témoin oculaire ou le dépositaire immédiat. Mon but n'est pas de raconter les événements généraux qui sont de notoriété publique. Je n'en citerai que ce qui sera nécessaire à l'intelligence de mon récit ; les faits connus seront rappelés seulement pour servir de lien aux autres.

La nature de cet écrit ne m'a pas toujours permis d'observer un classement méthodique, mais j'ai suivi l'ordre chronologique autant que je l'ai pu.

J'ai à me justifier d'avoir parlé de l'Impératrice Marie-Louise sans son aveu. L'interruption totale des rares communications qui, jusqu'en 1830, avaient existé entre Parme et Paris, le silence persévérant qui y a succédé, la distance qui nous sépare du temps où la duchesse de Parme partageait avec Napoléon le plus glorieux trône du monde, m'absoudront de la publicité donnée à ce qui concerne cette princesse. Il y a près de trente ans, au moment où j'écris, que la tombe s'est refermée sur le fondateur de l'Empire. Les événements qui ont illustré cette époque sont aujourd'hui du domaine de l'histoire ; à peine reste-t-il quelques acteurs de ce grand drame. Les réactions ou la faux du temps ont moissonné ceux qui y ont joué le rôle le plus

important; ceux qui survivent, ou sont perdus pour la génération présente, ou ont subi une complète métamorphose et sont enlevés à ces imposants souvenirs par des intérêts nouveaux. La compagne de l'Empereur est devenue tout à fait étrangère à notre patrie. La brièveté de son séjour en France, l'oubli total des liens qu'elle y a autrefois contractés, la mort de l'unique rejeton de son union avec Napoléon, l'abandon de sa patrie adoptive ont à peine laissé des traces de son passage parmi nous. Son avènement à une souveraineté tout autrichienne, dont les formes de gouvernement ont eu pour objet d'éteindre toute réminiscence de l'Italie impériale, l'union nouvelle qu'elle a formée ont achevé de rompre tous les liens qui l'attachaient à la France. Ce que nous pouvons dire d'elle et du temps où une destinée commune l'unissait à l'Empereur est tombé d'ailleurs également dans le domaine de l'histoire. J'ai cherché à me défendre de toute prévention à son égard; je ne serai ni son apologiste, ni son détracteur.

Je rends compte avec sincérité de mes impressions, telles que je les ai reçues. En exposant les faits, je n'ai pas dû omettre les circonstances atténuantes, c'est au lecteur à juger. Je parlerai des

espérances que l'apparition en France de l'Impératrice Marie-Louise avaient fait naître; elles semblaient devoir être réalisées par l'alliance d'un Empire nouveau, mais que le génie et la gloire avaient élevé au plus haut degré de grandeur, avec un des plus anciens et des plus puissants empires de l'Europe. Je dirai aussi tout ce que renfermait d'éléments funestes ce gage d'une réconciliation apparente entre les deux Etats, et comment les bénédictions, qui avaient d'abord salué l'arrivée de la nouvelle Impératrice, se sont changées en cris de réprobation.

Je désire que mes récits, quelque imparfaits qu'ils puissent être, donnent du grand homme qui en est le sujet une idée exacte et conforme à la vérité, sans le rapetisser pour satisfaire aux préventions de ses détracteurs, mais sans lui donner non plus des proportions surnaturelles. C'est un juste milieu difficile à garder. Rien n'est plus propre à frapper l'imagination que le prestige exercé par un homme à qui l'histoire n'a peut-être rien d'équivalent à opposer, et dans la personne duquel la Providence s'est plu à réunir un génie incomparable, une fortune sans limite et l'excès de l'adversité; à cette imposante mémoire se rattachent des sou-

venirs impérissables de gloire, en même temps que de deuil. Toutes les opinions se réunissent dans un sentiment d'admiration que cette mémoire excite au plus haut degré, mais les sympathies populaires lui sont particulièrement acquises : elles s'adressent au chef animé d'un amour sincère de la patrie, qui a conçu ces hautes pensées d'administration sur lesquelles la France a fondé sa grandeur et sa prospérité et qui, survivant à leur auteur, ont été la règle et la sauvegarde des gouvernements qui ont succédé à l'Empire. C'est à lui que sont dus ces exemples de vertus civiques et militaires, d'héroïsme, d'abnégation, de constance, et surtout cette haine vigoureuse de la domination étrangère, qui entretient parmi nous le sentiment salutaire de la nationalité. C'est par lui que la France sait tout ce qu'elle vaut. Le nom de Napoléon est pour elle un palladium ; il exprime la dignité, la grandeur, l'honneur national, sentiments immortels dont le legs a été recueilli par la nation, fière de l'homme qui l'avait saluée du nom de *grande*.

Le nombre infini des écrits publiés sur Napoléon n'a pu contenter toute la curiosité des lecteurs. On s'attend à trouver dans chaque publication nouvelle quelque fait nouveau, quelque révélation im-

portante. C'est qu'en effet l'histoire de Napoléon est encore à faire. Des écrivains, animés d'ailleurs d'intentions droites, lui ont prêté des actions, un langage, des habitudes qui tendent à faire de cet homme extraordinaire un personnage de convention. Une juste appréciation de ce caractère d'élite, une peinture vraie de ses rapports publics ou privés, la fidélité à la couleur locale, manquent à la plupart de leurs récits que déparent souvent des circonstances romanesques. D'autres ont cru que Napoléon n'a marché qu'enveloppé d'ombres épaisses, qu'il cachait de sinistres desseins, enfin qu'il ne s'est élevé que par des manœuvres d'une hypocrisie raffinée. On a oublié que la conscience qu'il avait de sa force le dispensait de recourir à des voies obliques et mystérieuses; que, dans les actes de sa politique extérieure et du gouvernement de l'État, il a toujours procédé avec une franchise poussée quelquefois jusqu'à la rudesse; et que sa probité et le sentiment de sa propre dignité ne lui ont jamais permis de recourir au mensonge ou à la corruption. Si, en général, il n'a pris conseil que de lui-même, toutefois ses ministres ont été les exécuteurs de tous ses desseins; rien n'a été fait sans leur concours et, à cet égard, ils n'ont rien à

cacher. C'est dans le secret des cabinets de nos ennemis qu'il faut aller chercher les lumières qui nous manquent encore. Un coin du voile a été soulevé par les écrivains de la coalition, mais ils n'ont pas tout dit. Ce que les souverains étrangers n'auraient pu, ni peut-être voulu tenter contre leur grand adversaire, a été tramé et accompli sans scrupule par les ministres qui ont eu l'initiative et la conduite de leur politique, et qui n'ont pas toujours mis leurs maîtres dans leur secret. Ils se sont couverts, aux yeux des peuples, de la responsabilité qui, dans les gouvernements absolus, pèse sur les souverains. Tous les moyens leur ont été bons. Le succès les a justifiés.

Je n'ai pas la prétention de ne révéler que des secrets; le gouvernement de Napoléon en a eu moins qu'on ne le suppose. Toutefois une partie des choses que je raconte est peu connue, ou ne l'est même point. Il y a des questions sur lesquelles la controverse s'est égarée; j'ai cherché à les éclaircir. Au nombre des faits que j'ai rappelés, ou des résolutions qui en ont été la suite, quelques-uns sont d'un intérêt majeur; d'autres n'ont de prix que parce qu'ils se rapportent à la personne de Napoléon. J'ai voulu, par-dessus tout, faire

connaître le cœur et le caractère d'un homme doué par la Providence de qualités si extraordinaires. Les anecdotes qui n'ont d'autre mérite que celui de fournir un aliment, sans profit, à la malignité, ont été écartées.

L'objet principal que je me suis proposé, en recueillant mes souvenirs, a donc été, je le répète, de fournir quelques matériaux utiles à l'historien futur de Napoléon. En ce qui concerne l'appréciation des importantes résolutions qui ont signalé son règne et l'examen des causes dont elles paraissent avoir procédé, c'est à une plume plus expérimentée que la mienne, et à laquelle les documents les plus riches et les plus abondants n'ont pas manqué, qu'il appartiendra de les retracer[1]. L'époque que les travaux et le génie de Napoléon ont immortalisée ne peut manquer d'être à la fin bien connue. La marche de la vérité est lente, mais, à mesure qu'elle répand ses rayons, les nuages se dissipent. Les révélations que le temps amènera montreront Napoléon élevé au sommet des grandeurs par des moyens que la morale avoue; elles le représenteront pur de toute bas-

[1] M. Thiers.

sesse, droit, magnanime, exempt de mesquines passions, doué de tous les genres de courage, constamment occupé du soin d'améliorer la condition humaine, enfin mû par la seule ambition d'avoir voulu faire de la France la nation la plus glorieuse et la plus prospère, trop grande peut-être pour une société vieillie, pour le rajeunissement de laquelle le temps lui a manqué comme la constance de la fortune.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

CHAPITRE PREMIER

Ma sortie du collège. — Palissot, détails qui le concernent. — Anecdotes. — Hommes de lettres et artistes qui le fréquentaient. — Mlle Bourgoin et M. Antoine. — Urbain Domergue. — Je fais chez lui la connaissance de Louis Bonaparte. — Retour du général Bonaparte de l'Egypte. — Sur sa relâche en Corse. — Lettres du Directoire qui le rappelaient. — Témoignages de MM. Bourienne, Amédée Jaubert et Eugène Martin à ce sujet. — Lettres reçues à Saint-Jean-d'Acre. — Le général Bonaparte reçoit les lettres du Directoire qui révoquent son rappel sur sa route de Fréjus à Lyon. — Le général Lecourbe. — Texte des lettres du Directoire, de M. de Talleyrand et de l'amiral Bruix. — Louis Bonaparte. — Sur le discours du lieutenant d'artillerie Bonaparte, destiné au concours ouvert par l'académie de Lyon. — Prophétie de Napoléon sur sa destinée. — Son goût pour la musique du *Devin de Village*. — Opinion de Napoléon sur J.-J. Rousseau. — Visite du Premier Consul à Ermenonville. — Anecdote. — Napoléon français, non italien. — Conjectures probables sur la destinée du manuscrit du discours académique de Napoléon. — La conscription m'atteint. — Séjour de six mois au 5e régiment de dragons. — Prise et exécution de Frotté à Verneuil. — Retour à Paris. — Ma présentation à Joseph Bonaparte. — Sédition contre son ambassade à Rome. — Sa nouvelle de *Moïna*. — Mon emploi auprès de ce ministre. — Négociations avec les Etats-Unis d'Amérique. — Conclusion du traité. — M. Pichon, secrétaire de la commission diplomatique, est nommé consul général aux Etats-Unis. — Causes de sa destitution. — Fête donnée à Mortfontaine à l'occasion de la paix. — Description de cette fête. — J'y

vois Napoléon pour la première fois. — Médailles antiques trouvées dans le département de l'Oise données par le Premier Consul aux ministres américains. — M. de Lafayette. — Réflexions à son sujet. — Joseph Bonaparte nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. — M. de Cobenzl plénipotentiaire autrichien. — Arrivée de ce dernier à Paris. — Son refus de traiter sans l'admission au congrès d'un ministre anglais. — Examen de cette prétention. — Négociations avec le cabinet de Londres. — Deux notes dictées par Napoléon à ce sujet. — Renouvellement des hostilités et suspension momentanée des négociations. — Passage du général Moreau à Lunéville. — Réception cordiale qu'il avait reçue du Premier Consul à Paris. — Ses instructions pour la campagne. — Conduite légère du chef d'état-major du général Moreau à Lunéville. — Froideur du général Moreau. — La victoire d'Hohenlinden change la face des négociations. — Armistice de Steyer. — Conclusion de la paix. — Principales conditions. — Quelques détails sur les négociations. — Sur la convention de Lunéville opposée à la suspension d'armes conclue à Trévise. — Nouvelle reçue de l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse. — Horreur de cet attentat témoignée par le plénipotentiaire autrichien. — Personnel de la légation française. — Le général Clarke gouverneur de Lunéville. — Anecdote. — Le général Hugo et ses fils Abel et Victor. — Anatole de Lawœstyne. — Scène du café Tortoni. — Retour des plénipotentiaires français et autrichiens à Paris. — Première conférence sur la répartition des indemnités dues aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin. — Règlement définitif consommé à Ratisbonne. — Part de M. de Talleyrand dans cette négociation. — Exactions commises, et poursuites exercées contre leurs auteurs. — Été de 1801 passé à Mortfontaine. — Notes diverses sur le château. — Le comte de Cobenzl et M. Hoppé. — Le poète Casti. — Ses continuelles hostilités avec M^mes^ Leclerc et Murat, sœurs du Premier Consul. — Hospitalité de Mortfontaine. — Le Plessis-Chamant. — Lucien Bonaparte. — Représentations dramatiques. — Excursions de Mortfontaine à la Malmaison. — Vie de famille à la Malmaison. — Ligue des puissances maritimes du Nord contre l'Angleterre. — Accord de Paul I^er^ et du Premier Consul. — Mort de Paul I^er^. — Changement dans la politique du successeur de ce prince. — Dissolution de la ligue du Nord. — Mauvaise direction donnée aux opérations de l'armée d'Égypte. — Le général Menou. — Défaites. — Évacuation de l'Égypte. — Le roi d'Étrurie à Paris. — Concordat. — Causes qui le motivent de la part de la France. — Attachement des Français au culte catholique. — Opinions divisées sur la nécessité d'une transaction religieuse. — Ses avantages. — Concile national. — Envoyé du pape à Paris. — Le cardinal Consalvi. — Plénipotentiaires français. — L'abbé Bernier. — Signature du Concordat. — Sa publication est ajournée. — Épuration du Tribunat. — *Te Deum* à l'occasion du Concordat et de la paix de Lunéville. — Livrée prise à cette occa-

sion. — Le régent. — Opposition de quelques généraux. — Conduite hostile de Bernadotte. — Réflexions sur le Concordat. — Création d'une direction, puis d'un ministère des cultes. — M. Portalis. — Le cardinal Caprara envoyé avec le titre de légat à latere. — Le cardinal Fesch. — M. de Chateaubriand. — Retraite du ministère Pitt. — Addington et Hawkesbury ministres. — Révocation de l'ordre donné par le précédent ministère de traiter en ennemis les pêcheurs français. — Tendance des nouveaux ministres vers un rapprochement. — Ouvertures faites à M. Otto. — Paroles et notes échangées à ce sujet. — Négociation et signature des préliminaires de Londres. — Note dictée par Napoléon sur le refus du gouvernement anglais d'écouter les propositions de paix faites en 1800. — Amiens désigné comme lieu de réunion d'un congrès pour conclure le traité définitif. — Coup d'œil jeté sur les résultats de l'administration du Premier Consul. — Arrivée de lord Cornwallis à Paris. — Conférences préliminaires. — Ouverture du congrès d'Amiens. — Négociations. — Longs débats sur la question de Malte. — Clôture du protocole. — Conditions de la paix. — Signature du traité à l'hôtel de ville d'Amiens. — Loyauté de lord Cornwallis. — M. Merry. — M. Dupuy. — M. Portalis. — Insinuation de reconnaître roi le Premier Consul. — Sentiments exprimés par Napoléon à cette occasion. — Aveu du général Sébastiani à la Chambre des députés. — Etat de maison des ministres plénipotentiaires. — Courtoisie de lord Cornwallis à l'égard des fabricants d'Amiens. — Accueil des principales autorités. — Un chant inédit du poème de *Vert-Vert*. — Réflexions à ce sujet. — M^lles^ Emilie et Hortense de Beauharnais. — Mariage de Louis Bonaparte. — Peu de sympathie des époux. — Sanction religieuse donnée au mariage des époux Murat. — Cette consécration de l'Église n'est pas donnée à l'union du général Bonaparte avec M^me^ de Beauharnais. — Raisons qu'on en a données.

Je n'avais pas entièrement achevé mes études au collège Mazarin, dans lequel j'étais pensionnaire, lorsque les événements de la Révolution, devenant chaque jour plus orageux et menaçant de détruire tous les anciens établissements, atteignirent enfin les collèges. Je sortis de Mazarin comme les religieux auxquels les portes des couvents étaient violemment ouvertes. Je n'avais aucun but déterminé. J'étais tourmenté par un vague désir de profiter de mes rémi-

niscences de collège pour m'exercer dans plusieurs genres de littérature à la fois, sans vocation, et *invitâ Minervâ*. J'éprouvais, comme on le dit trivialement mais justement des jeunes gens échappés du collège, le besoin de jeter ma gourme. Quelques essais d'écolier me rapprochèrent d'un homme qui était alors à peu près le doyen des littérateurs. Je fus accueilli par le respectable Palissot avec la bienveillance qu'il montrait aux jeunes gens que la pureté de son goût engageait à recourir à ses conseils. Palissot, naturellement bon et obligeant, dont une femme d'esprit a pu dire avec justesse qu'il avait l'esprit malin et le cœur bête, avait été entraîné à embrasser le genre de littérature le plus hérissé d'épines : celui de la satire. Sa comédie des *Philosophes* lui avait fait de mortels ennemis. Il avait écrit cette comédie à l'instigation du duc de Choiseul. Ce ministre, alarmé du progrès de la secte philosophique qui comptait à sa tête Voltaire, ennemi secret, Diderot et d'Alembert, adversaires déclarés, voulut ajouter à ses moyens de répression l'arme si puissante du ridicule. Les mordantes hyperboles de Palissot devaient lui attirer l'inimitié des philosophes, qui se déchaînèrent contre lui d'une manière furieuse. Le désir de se venger inspira à l'auteur de la comédie des *Philosophes* une imitation de la *Dunciade* de Pope. Les traits acérés dont il perça ses ennemis allumèrent dans leur cœur une haine inextinguible. Leur rancune, qu'ils léguèrent à leurs héritiers, le poursuivit jusque dans son extrême vieil-

lesse. Palissot m'a souvent raconté que, pour toute récompense des heures chagrines que cette lutte avait semées sur sa vie, il n'avait obtenu de la marquise de Pompadour qu'un sourire dont elle crût l'avoir suffisamment payé. Rencontrant un jour la favorite, accompagnée du duc de Choiseul, qui conduisait sa calèche, l'auteur de la comédie des *Philosophes* lui fut présenté par le ministre. M^me^ de Pompadour daigna s'arrêter un moment et, sans lui adresser la parole, elle le remercia par un signe de tête et un sourire des plus gracieux, devant lesquels le bon Palissot se confondait en révérences.

Palissot s'était mis trois fois sur les rangs comme aspirant au fauteuil académique. Trois fois une ligue ourdie par Naigeon, exécuteur testamentaire de Diderot, et par Lalande, le Diogène de la philosophie, réussit à l'écarter. A sa dernière présentation, le général Bonaparte, à la prière de Chénier, vint à l'Institut pour lui donner sa voix. L'intrigue fit tourner au désavantage de Palissot une démarche qui devait être décisive pour lui. Le bruit se répandit que le général Bonaparte apportait un suffrage favorable aux prétentions de l'abbé Leblanc, concurrent de Palissot, auteur oublié d'une traduction en vers de *Lucrèce*, et d'une tragédie de *Manco-Capac*, dont la chute fut décidée par ce vers devenu proverbe :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable?

L'abbé Leblanc, poète inoffensif qui n'avait blessé

aucun amour-propre, fut élu. Chénier dit, à ce sujet, au général Bonaparte surpris de ce choix : « Général, il fallait que vous vinssiez ici pour être battu. »

Découragé par l'inutilité de ses tentatives, Palissot renonça aux honneurs de l'Institut. Il se consola de ses mésaventures académiques dans le sein de sa famille et en ajoutant quelques vers à sa *Dunciade*. La place d'administrateur perpétuel de la bibliothèque Mazarine, qu'il dut à l'amitié de François de Neufchâteau, et les pensions qu'il obtint sous le Consulat et l'Empire, lui permirent d'achever honorablement une carrière illustrée par des écrits qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut, si les vieilles rancunes des philosophes avaient pu être désarmées.

Je rencontrais chez Palissot plusieurs littérateurs d'un mérite plus ou moins distingué. C'était Chénier (Marie-Joseph) dont il avait encouragé les débuts et dont le talent s'élevait à la plus grande hauteur, quand la mort vint le prendre, encore dans la vigueur de l'âge; c'était Lebrun, le poète lyrique, et Saint-Ange, auteur d'une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, qui avaient changé leurs noms d'Ecouchard et de Fariau contre des noms qu'ils trouvaient plus poétiques; c'était Félix Nogaret, l'Aristénète français, qui affectait du cynisme, mais qui professait pour Palissot une véritable amitié. Legouvé, Talma, M^lle^ Contat venaient visiter quelquefois le doyen des auteurs du Théâtre-Français.

Les visites de ses amis et une modeste partie de whist occupaient ses soirées. Il allait rarement au théâtre dont il déplorait la décadence, comme les vieillards chez lesquels les imperfections du présent augmentent encore les illusions et les regrets du passé. Talma et Mlle Contat avaient seuls le privilège de l'y ramener. A ces talents hors ligne, s'adjoignit un talent naissant que Palissot, qui aimait à exercer une sorte de patronage, protégeait avec la chaleur qu'il mettait à servir ses nouvelles connaissances. Mlle Bourgoin se destinait à l'emploi des jeunes premières au Théâtre-Français. Elle lui avait été présentée par M. Antoine, architecte de la Monnaie, dont elle recevait des leçons. Elle avait alors seize ans, était très jolie, étourdie et piquante, avec des manières ingénues. Elle n'eut pas de peine à mettre dans ses intérêts un vieillard tout disposé à se laisser séduire par ses manières affectueuses et caressantes. M. Antoine, son maître, avait pris autrefois pour vocation décidée une passion irrésistible qu'il avait pour le théâtre. Lekain, son ami, avait combattu de toutes ses forces cette théâtromanie, et l'avait empêché d'abandonner un état utile et honorable pour une carrière incertaine et précaire, dans laquelle il n'avait à espérer que la médiocrité. M. Antoine en savait gré à son ami, mais il ne pouvait s'empêcher de regretter de n'avoir pas débuté par le rôle de don Sanche d'Aragon, de Corneille. Les débuts de Mlle Bourgoin étaient l'unique objet de sa sollicitude, et il était venu chercher, chez son

voisin Palissot, un protecteur auprès des comédiens pour son élève favorite. Mlle Bourgoin venait presque tous les soirs avec son maître répéter devant Palissot différents passages des rôles qu'elle avait choisis pour ses débuts; elle recevait du poète des encouragements et des conseils.

Entre autres gens de lettres que j'eus occasion de rencontrer chez Palissot, Urbain Domergue, membre de l'Institut et grammairien distingué, se faisait remarquer par une simplicité et une bonhomie charmantes. Il n'avait qu'une passion, celle de la grammaire; c'était une espèce de culte. Son zèle pour la propagation de cet art et de profondes études l'avaient conduit à introduire dans le système grammatical de nouveaux termes et des innovations qui ne furent pas accueillies avec faveur. Des démêlés qu'il eût avec Lebrun, le plus irascible des poètes, et sa manie d'écrire en vers lui attirèrent de mordantes épigrammes. Son heureuse insouciance n'en fut pas troublée. Ennemi de tout ce qui pouvait déranger sa paresse, il avait abandonné le soin exclusif de ses affaires à une jeune servante qui n'y mettait pas beaucoup d'ordre ni d'économie; mais il ne s'en inquiéta jamais. C'était un philosophe épicurien, à l'élégance près. Je fis, chez Urbain Domergue, la connaissance d'un des frères du général Bonaparte, récemment arrivé d'Egypte, d'où il avait été envoyé en mission auprès du Directoire. Louis Bonaparte employait les loisirs de son séjour à Paris à suivre

des cours. Il fréquentait des amis de la littérature, des artistes et des professeurs. Il préludait à la culture des lettres pour lesquelles il avait un goût inné, goût qui a fait sa consolation dans le rang suprême et dans la retraite à laquelle il s'est condamné. Il était bon et d'une droiture de cœur qui lui avait fait adopter la devise : *fais ce que dois, advienne que pourra*, devise à laquelle il a été constamment fidèle. Il me traitait avec bienveillance. Quoiqu'on ne pût pas présager alors la haute fortune à laquelle il est parvenu, son mérite personnel et sa qualité de frère de l'illustre général Bonaparte lui donnaient déjà une supériorité derrière laquelle s'abritèrent ma jeunesse et les premiers pas que je fis dans le monde politique de cette singulière époque.

Il y avait peu de mois que Louis Bonaparte était revenu d'Egypte, lorsque le général Bonaparte débarqua inopinément à Fréjus.

Pendant la traversée d'Egypte en France, la Corse avait revu son illustre enfant. Forcé par les événements de mer de relâcher dans le port d'Ajaccio, il lui importait d'éviter les lenteurs de la quarantaine. Dès que la présence du général Bonaparte devant Ajaccio fût connue, le payeur du Trésor qui était un M. Barberi, ami de sa famille, s'empressa de monter sur une barque et de s'approcher de la frégate qui portait le général, pour le féliciter de son retour. Bonaparte demanda les journaux dont il était privé depuis longtemps et des fruits; il témoigna aussi le plaisir

qu'il aurait à venir à terre au milieu de ses compatriotes.

Pendant que M. Barberi s'occupait de faire porter à bord les objets demandés, son père, président de la commission sanitaire, exposait à ses collègues les motifs plausibles qui pouvaient faire admettre le général en libre pratique, pour satisfaire aux vœux de la population au sein de laquelle la nouvelle de sa présence excitait le plus vif enthousiasme. Les commissaires alléguaient la rigueur des règlements et la responsabilité qui pesait sur leurs têtes. Ce refus pouvait compromettre les desseins de Napoléon. Le président, convaincu qu'il n'y avait pas de malades à bord, entraîné d'ailleurs par son zèle et par son dévouement, proposa à la commission de santé de se rendre en corps devant la frégate, pour offrir au général au moins des félicitations. Cet avis fut facilement adopté. Les membres de la commission montèrent sur le canot de la santé sous le patronage d'un homme affidé qui reçut l'ordre d'aborder la frégate, en feignant un accident de manœuvre, de telle manière que la commission fut contrainte d'entrer en contact avec l'équipage. Toute interdiction serait alors levée, M. Barberi ayant la certitude que ses collègues ne voudraient pas subir eux-mêmes la quarantaine. Ce plan, exécuté avec décision, eut un plein succès. Napoléon, entouré des généraux Berthier, Murat, Andreossy et autres, s'empressa de rassurer les commissaires. On se rendit immédiatement à

terre où le général et sa suite furent reçus avec empressement par toute la population.

Retenu par des vents contraires, le général Bonaparte voulut utiliser son séjour forcé en Corse. Son premier soin fut de remédier au pitoyable état où il vit les troupes rangées sur son passage. Apprenant que, depuis dix-neuf mois, elles étaient sans solde et sans prestation aucune et que le payeur, pour les soutenir, avait épuisé toutes les ressources, même ses ressources personnelles, il se hâta de mettre à sa disposition, pour parer aux besoins les plus pressants, tout l'argent qu'il avait (environ quarante mille francs), ne se réservant que la somme nécessaire pour payer ses frais de poste jusqu'à Paris. En félicitant le payeur sur le désintéressement dont sa famille avait fait preuve, il exprima son indignation de l'incurie de l'administration si peu soucieuse du bien-être du soldat. Ces détails m'ont été communiqués par M. Barberi lui-même, qui était à cette époque payeur du Trésor à Ajaccio.

Je puis y ajouter ceux qui suivent, donnés par un témoin oculaire, M. Amédée Joubert, secrétaire du général en chef Bonaparte. Napoléon, impatient de continuer sa route, attendit que les vents favorables lui permissent de sortir du golfe d'Ajaccio. A trois reprises différentes on se flatta que le vent avait changé. Enfin un officier, envoyé par le contre-amiral Ganteaume, vint avertir le général, au milieu d'un bal que lui donnait la Ville, que les vents

avaient tourné au sud, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour en profiter. Chacun se rendit sans délai à bord, dans le costume qu'il portait au bal. On mit à la voile et on se dirigea sur la côte de Toulon, près de laquelle stationnait une escadre anglaise qui, heureusement, n'aperçut pas la frégate. Vers le soir du 16 vendémiaire (correspondant au 7 octobre 1799), on laissa dériver vers les montagnes qui s'élèvent au-dessus de Nice : ce ne fut que le lendemain de très bonne heure qu'on découvrit qu'on était dans les environs de Fréjus. Le général en chef, malgré les observations qui lui avaient été faites durant la nuit par le contre-amiral, était décidé à descendre dans une chaloupe et à gagner la côte, lorsque le commandant de Saint-Rapheau, petit poste militaire situé à une lieue environ de Fréjus, vint avec un canot aborder la frégate; il reçut dans son embarcation Napoléon et sa suite qui allèrent débarquer à Saint-Rapheau et franchirent à pied la distance qui les séparait de Fréjus. La frégate resta en panne et au large. L'escadron à pied des guides, qui avait accompagné le général en chef, alla finir sa quarantaine à Toulon. Napoléon se mit sans retard en route pour Paris.

Je n'entreprendrai pas de décrire l'enthousiasme qu'excita dans toute la France la nouvelle du débarquement du général Bonaparte; elle fut accueillie partout avec le pressentiment que le libérateur attendu par la nation était arrivé. Je m'arrêterai sur

un fait qui n'a pas été suffisamment éclairci : une correspondance ignorée qui était restée inédite, jusqu'au moment où je l'ai consignée dans le numéro du *Spectateur militaire* du 15 mai 1850, fixera les idées du lecteur sur la valeur de l'assertion généralement accréditée que le général Bonaparte serait revenu d'Egypte contre le gré du Directoire. Lorsque j'ai publié cette correspondance j'ai exprimé le désir que la publicité pût amener des révélations, qui ne laissassent pas de doute sur la question de savoir si les lettres dont il s'agit avaient été reçues en Egypte par le général Bonaparte, et si elles avaient conséquemment autorisé son retour en France. J'ai à dire comment ce problème historique, qui ne peut plus avoir aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité, se trouve résolu. Les lettres dont se compose cette correspondance sont au nombre de sept. La première était déjà connue : elle a été citée dans de nombreuses publications. Elle est datée du 7 prairial an VII (26 mai 1799) et signée par trois directeurs, condition exigée par la constitution de l'an III pour valider les actes émanés du Directoire. Cette décision a été transmise le même jour par le président Merlin de Douai à l'amiral Bruix. Publiée isolément et n'étant appuyée par aucun témoignage qui lui donnât de l'autorité, elle a été regardée jusqu'à nos jours comme supposée. Dans des mémoires inédits, Laréveillère-Lepeaux, ancien membre du Directoire, l'un des trois signataires de l'ordre dont je parle, dit, assure-

t-on, qu'il ne se souvient pas d'avoir signé de lettre qui eût pour objet le rappel du général Bonaparte; c'est une erreur de mémoire de M. Laréveillère-Lepeaux. L'existence de cette lettre et la signature qu'il y a apposée ne peuvent pas plus être révoquées en doute que l'authenticité des lettres qui l'accompagnent et dont les originaux existent.

L'assertion contenue dans les mémoires publiés sous le nom de M. de Bourienne, qui tranche cette question en la déclarant absurde, n'a pas paru une autorité suffisante. On ne peut accorder beaucoup de confiance aux allégations contenues dans des mémoires publiés sous le nom d'un homme qui ne les a pas composés. Je dirai, en son lieu, sur quelles raisons se fonde cette dernière assertion.

Les témoignages de M. Amédée Joubert et du général Eugène Merlin, qui ont été, le premier, secrétaire interprète, et le second aide de camp du général en chef de l'armée d'Egypte, méritent un examen plus sérieux. Ces deux témoins, chacun dans sa qualité respective, n'ont point quitté la personne du général en chef pendant la durée de l'expédition et se sont embarqués avec lui pour la France. Ils ont été, toute proportion gardée, dans une position aussi favorable que Bourienne pour être instruits des ordres donnés par le général en chef et de ce qui se passait autour de lui, soit avant son départ, soit au moment où il s'est effectué. Ils n'ont rien entendu dans la traversée qui pût leur faire soupçonner que des

ordres du Directoire rappelassent le général Bonaparte en France. Ils s'accordent à dire que son départ paraissait avoir été décidé par la réception des gazettes anglaises contenant des nouvelles détaillées des revers essuyés par nos armées en Italie et en Allemagne, gazettes envoyées par les amiraux anglais au quartier général de l'armée française.

Ces témoignages, sans être décisifs, étaient un grand argument en faveur de l'opinion que les lettres qui rappelaient le général Bonaparte n'avaient pas été reçues en Egypte. Depuis que ces lettres ont été livrées à la publicité, les paroles de Napoléon lui-même sont venu répandre un nouveau jour sur cette question.

Dans des notes dictées par lui à Sainte-Hélène, il est dit qu'il a reçu, durant le siège de Saint-Jean-d'Acre, le 27 floréal an VII (13 mai 1799), des lettres de France qui l'informaient du fâcheux état de nos affaires, et que ces nouvelles avaient été le principal motif qui l'avait porté à lever le siège et à se rapprocher d'Alexandrie. Ces lettres ne pouvaient être celles qui renfermaient les ordres du Directoire puisque celles-ci sont datées du 7 prairial (26 mai) de la même année et qu'elles n'ont été expédiées que le 23 du même mois (11 juin). Il est plus que probable que les lettres reçues devant Saint-Jean-d'Acre étaient celles qui furent envoyées par Joseph Bonaparte et remises par le grec Bourbaki.

Mais ce qui achève de dissiper tous les doutes, c'est

le fait suivant qui m'a été communiqué par le général Bertrand, auquel l'Empereur l'a raconté à Sainte-Hélène. Nommer le général Bertrand, c'est citer un homme digne de toute confiance par la noblesse de son caractère et par la juste considération que lui a méritée une constante fidélité au malheur.

Le général Bonaparte, que le Directoire croyait encore en Egypte, était débarqué à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). Il se rendait à Paris lorsqu'il rencontra, entre Fréjus et Lyon, un courrier porteur de dépêches adressées au général en chef de l'armée d'Egypte. Ces lettres portaient la révocation de l'ordre qui lui avait été donné de revenir en France, et lui enjoignaient de rester en Afrique. Ce fut par la lecture de ces dépêches que le général Bonaparte apprit en même temps l'ordre par lequel il était rappelé et le contre-ordre qui devait le retenir en Egypte. Le Directoire l'informait aussi de l'intention où était le gouvernement de mettre le général Lecourbe à la tête de la principale armée. Quand nous avions à peu près perdu l'Italie et que la guerre était reportée sur le Var, le Directoire avait éprouvé le besoin pressant d'avoir recours aux talents du général Bonaparte et désirait ardemment sa présence. Mais quand la victoire de Zurich et les résultats obtenus en Hollande l'eurent rassuré, semblable au matelot, qui oublie son vœu après la tempête, il s'empressa de révoquer l'ordre de rappel dont il avait pressé l'expédition, trois mois auparavant, ordre qui lui avait

été arraché par l'évidence du péril qui menaçait la République à cette époque. Le général Bonaparte reçut donc, à Paris seulement, les lettres du Directoire, que l'amiral Bruix était chargé de lui remettre s'il parvenait à aborder en Egypte, la copie de celle que cet amiral lui avait expédiée de Carthagène, et les lettres de Barras et de Talleyrand.

Quant au choix du général Lecourbe sur lequel le Directoire s'était arrêté, Napoléon ne l'improuvait pas tout à fait. Il faisait cas de ce général et lui reconnaissait les qualités de l'homme de guerre. Il avait pris de lui une idée favorable en trouvant dans les papiers saisis chez le général Moreau, après son arrestation, en 1804, plusieurs lettres que Lecourbe écrivait à ce général pendant la campagne de Hohenlinden, pour l'aiguillonner, vaincre ses scrupules ou ses irrésolutions et lui souffler son audace. L'Empereur s'était privé à regret des services du général Lecourbe, parce qu'il avait surpris en lui tant de malveillance à l'occasion du procès de Moreau qu'il n'avait pas jugé pouvoir l'employer. Un jour que Lecourbe traversait le jardin des Tuileries, il aperçut l'Empereur à une fenêtre du palais et dirigea sur lui un regard plein d'un sentiment si haineux, que Napoléon ne put jamais l'oublier. Quand, durant les Cent-Jours, Lecourbe revint à lui, l'Empereur s'empressa de l'accueillir et lui confia un commandement important.

Lettres relatives au rappel du général Bonaparte en France.

I

AU GÉNÉRAL BONAPARTE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Les efforts extraordinaires, citoyen général, que « l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tour- « nure sérieuse et presque alarmante que la guerre « a prise, exigent que la République concentre ses « forces. Le Directoire vient en conséquence d'or- « donner à l'amiral Bruix d'employer tous les moyens « qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la « Méditerranée et pour se porter en Egypte, à l'effet « d'en ramener l'armée que vous commandez. Il est « chargé de se concerter avec vous sur les moyens à « prendre pour l'embarquement et le transport. Vous « jugerez, citoyen général, si vous pouvez avec sécu- « rité laisser en Égypte une partie de vos forces; et « le Directoire vous autorise, dans ce cas, à en con- « fier le commandement à qui vous jugerez conve- « nable.

« Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête « des armées républicaines, que vous avez jusqu'à « présent si glorieusement commandées.

« *Signé :* Treilhard, Laréveillère-Lépeaux, Barras. »

II

LETTRE DU DIRECTOIRE A L'AMIRAL BRUIX (ÉCRITE DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL LAGARDE, ET SIGNÉE PAR MERLIN DE DOUAI).

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Le Directoire exécutif, citoyen général, après « avoir réfléchi sur la situation actuelle des choses, « a senti la nécessité de réunir et de concentrer le « plus possible les forces de la République. En consé- « quence, il vous ordonne de prendre les moyens les « plus prompts pour effectuer votre jonction avec la « flotte espagnole. Dès qu'elle sera opérée, vous « chercherez la flotte anglaise; et si, comme il est « vraisemblable, vous êtes alors supérieur en force à « l'ennemi, vous le combattrez. Aussitôt que vous « aurez mis les Anglais hors d'état de s'opposer « avec succès à vos opérations, vous ferez voile pour « l'Égypte, à l'effet d'y embarquer l'armée. Vous vous

« concerterez sur les moyens avec le général Bona-
« parte, et vous pourrez laisser en Égypte une partie
« de ses forces, s'il le juge nécessaire.

« Vous remettrez au général Bonaparte la lettre
« ci-jointe, qui lui communique le projet du Direc-
« toire.

« Le président du Directoire exécutif,

« *Signé :* MERLIN.

« Par le Directoire exécutif :

« Le Secrétaire général,

« *Signé :* LAGARDE. »

(Par un arrêté du Directoire du 14 germinal an VII (3 avril 1799), Bruix, ministre de la Marine, avait été nommé amiral de l'armée navale de Brest (grade équivalant à celui de capitaine-général en Espagne), pour que l'amiral Massaredo n'eût pas de répugnance à servir sous lui.)

III

LETTRE AUTOGRAPHE DU CITOYEN TALLEYRAND, MINISTRE DE LA MARINE PAR INTÉRIM, A L'AMIRAL BRUIX

« Paris, le 7 prairial an VII.

« Voilà votre mission revenue à votre première idée, mon cher Bruix. J'en suis enchanté. Vous voilà

« hors du vague ; vous avez un but, un but pres-
« crit, un but de la plus grande importance. Le Direc-
« toire n'écrit qu'un mot à Bonaparte. Je lui envoie
« une lettre de Barras à laquelle j'ai joint quelques
« lignes. Le Directoire s'en rapporte à vous pour
« l'instruire de notre situation intérieure et exté-
« rieure. Ramenez-le. On vous recommande le secret
« le plus absolu sur votre mission. Adieu, je vous
« embrasse et vous aime bien. Comptez sur moi pour
« la vie.

« *Signé :* Ch.-Maur. Talleyrand.

« *P.-S.* Mon opinion est que Belleville, notre con-
« sul à Gênes, sera votre successeur ; cela n'est pas
« encore décidé, mais le Directoire ne déterminera
« son choix que dans les premiers jours de la décade
« prochaine. Sieyès arrivera du 20 au 24. »

IV

L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT

« Carthagène, le 29 prairial an VII.

« Citoyen général,

« Le Directoire exécutif m'a ordonné d'opérer ma

« jonction avec l'escadre espagnole, d'attaquer ensuite « l'ennemi, et, après l'avoir battu, d'aller en Égypte « pour y prendre et porter en France l'armée que « vous commandez.

« Déjà ma jonction est faite, et l'armée combinée « est forte de quarante-deux vaisseaux de ligne; mais « cette force ne nous donne pas encore la supériorité « sur les Anglais : ils ont soixante vaisseaux dans la « Méditerranée. Néanmoins, par des manœuvres bien « concertées, on peut les battre avant qu'ils soient « réunis en un seul corps d'armée. C'est ce que « j'espère de faire, si mes démarches instantes auprès « de l'amiral espagnol et de la cour de Madrid réus- « sissent.

« Ce succès obtenu, je vous préviens, citoyen géné- « ral, que je ne perdrai pas un instant pour me porter « sur Alexandrie, immédiatement après le combat. « Faites donc vos dispositions pour retenir le moins « de temps possible la flotte sur la côte d'Égypte. « Vous devez compter, général, sur tous les efforts « dont je suis capable pour renverser tous les « obstacles et me rendre aussi promptement que je « pourrai auprès de vous. Néanmoins, il m'est impos- « sible de vous préciser l'époque de mon arrivée; et « comme il n'y a rien de moins certain que le résultat « d'un combat naval, ni même que je réussisse à « attaquer l'ennemi avant sa réunion complète, je « dois vous engager, citoyen général, à ne prendre « les dernières mesures pour l'embarquement de

« votre armée, que lorsque vous serez prévenu, par « des frégates que je vous détacherai sitôt après « l'événement, de l'arrivée prochaine de l'armée « navale.

« Croyez, citoyen général, que ce sera pour moi le « plus beau jour, et pour la brave armée que je com- « mande, un jour de gloire et de bonheur, que celui « où elle pourra rendre à la patrie les héros qui l'ont « tant illustrée.

« Agréez mes salutations fraternelles et respec- « tueuses.

« *Signé :* E. Bruix.

« *P.-S.* J'ai promis au Grec qui vous remettra cette « lettre, que vous lui feriez un présent de cinq cents « louis. Je pense, citoyen général, que, malgré l'énor- « mité de cette somme, vous n'hésiterez pas à la lui « donner.

« *Signé :* E. Bruix. »

Les lettres V et VI sont adressées par le ministre de la Marine par intérim Talleyrand à l'amiral Bruix, en date des 13 et 27 prairial. Elles rappellent, entre autres instructions, les ordres du Directoire du 7 prairial, et insistent sur leur exécution.

VII

MINUTE DE LA LETTRE ÉCRITE PAR L'AMIRAL BRUIX AU CITOYEN JOSEPH BONAPARTE, EN DATE DE PARIS, LE 22 VENDÉMIAIRE AN VIII.

« Recevez, citoyen, le compliment que mon cœur « vous adresse sur l'heureux retour de votre frère. « Le bonheur de votre famille est un bonheur public. « J'apprends que vous partez cette nuit ou demain « pour Fréjus. Je vous envoie des pièces qui peuvent « intéresser votre frère et vous.

« 1° Copie de la lettre que j'ai reçue du Direc- « toire en rade de Vado. C'est d'après cette lettre « que j'ai envoyé à votre frère celle que je vous ai « montrée à Paris. Vous savez pourquoi, ma jonc- « tion opérée avec les Espagnols, les forces supé- « rieures de l'ennemi se sont opposées à tout projet « ultérieur.

« 2° Deux lettres du Directoire à votre frère; je « devais les remettre moi-même.

« 3° Une lettre du citoyen Talleyrand, qui devait « avoir la même destination, et qui en contenait une « du directeur Barras.

« 4° Copie de la lettre par laquelle Talleyrand « m'adressait ces dépêches.

« Je partage votre joie, et vous salue cordialement.

« *Signé :* E. Bruix. »

Peu de temps après le 18 brumaire, les consuls occupant encore le palais de Luxembourg, je me trouvais chez le colonel Louis Bonaparte qui venait d'être nommé au commandement du 5e régiment de dragons; il logeait hôtel de La Trémoille, rue de Vaugirard. Il me montra un manuscrit d'une quinzaine de pages in-folio, tout entier de la main de Napoléon. C'était la minute d'un discours composé par lui, n'étant encore que lieutenant d'artillerie, sur le sujet d'un prix proposé au concours par l'académie de Lyon. « Quels sont les vérités et les sentiments qu'il « importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur « bonheur? » Louis Bonaparte avait entrepris de déchiffrer ce manuscrit; mais, rebuté par les difficultés, il y avait renoncé. C'était la première fois que je voyais l'écriture de Napoléon; je crus avoir sous les yeux des caractères hiéroglyphiques. Cependant un vif sentiment de curiosité et d'intérêt me porta à demander à Louis Bonaparte de me confier ce manuscrit. Je voulais essayer si je serais plus habile ou plus heureux que lui. Je passai huit jours à étudier ses caractères que je parvins à déchiffrer avec une peine infinie, sauf cinq ou six mots que je laissai en blanc. Je rapportai le manuscrit avec ma traduction au colonel Louis Bonaparte, qui, se conten-

tant de la copie que j'avais faite, saisit brusquement l'original et, avant qu'il m'eût été impossible de prévenir son mouvement, le lança dans la cheminée. Le feu, qui était très ardent, consuma en un instant cette précieuse relique, et je n'en pus rien sauver.

Ce discours n'était pas achevé, si j'en juge par la minute que l'ai lue. La dernière main y manquait; ce qui me ferait douter qu'il ait pu remporter le prix, comme on l'avait d'abord annoncé, et même qu'il ait pu participer au concours. Il m'est resté de la lecture de cet écrit, autant que je puis m'en souvenir, qu'il y avait beaucoup d'imagination, peu d'art et de liaison dans la composition, mais des pensées douces, une philanthropie un peu fastueuse et une sensibilité rêveuse, exprimée avec l'exaltation et la candeur de la jeunesse [1]. Une définition pittoresque du sentiment et de la mélancolie, de l'enthousiasme pour la musique du *Devin de Village*, à l'auteur de laquelle Napoléon aurait voulu qu'on eût élevé une statue pour cette seule composition, et une phrase qui termine son discours, sont les passages qui m'ont le plus frappé. Pour donner une définition du sentiment, l'auteur du discours promenait le lecteur dans les sites les plus favorables à la méditation qu'il peignait tantôt à grands traits, tantôt avec des détails descriptifs. Il le transportait de la cabane du berger

[1] J'ai entendu dire à l'Empereur que, dans son adolescence, il ne pouvait pas lire sans pleurer les *Epreuves du Sentiment* par Arnauld Baculard.

dans l'église de Saint-Pierre de Rome, et décrivait les impressions que le voyageur éprouve à sa première entrée dans cette immense basilique, éclairée par la clarté mystérieuse d'une lampe. Telle est l'impression que j'ai conservée de la lecture de ce précieux manuscrit, impression qui serait peut-être modifiée, si je le relisais aujourd'hui.

Le goût que Napoléon avait alors pour la musique du *Devin de Village* paraîtra singulier à ceux qui savent qu'il mettait la musique italienne au-dessus de la musique française, et qu'il n'aimait pas les écrits de Jean-Jacques[1]. Il avait retenu tous les airs de cette charmante pastorale, et aimait à les chanter, non pas tout à fait comme le disait Rousseau de Louis XV, avec la voix la plus fausse de son royaume, mais avec une voix dont la justesse n'était pas le mérite constant. A ces impressions d'adolescence qui avaient survécu à l'âge mur se joignait ou

[1] Il portait sur la *Nouvelle Héloïse* à peu près le même jugement que Voltaire. Quant à ses écrits politiques le propos suivant montre ce qu'il en pensait: ce sont les mémoires de Stanislas Girardin qui le relatent et le caractère connu de l'auteur ne permet pas de révoquer cette anecdote en doute. Voici l'article ayant pour titre : *Visite du premier consul à Ermenonville*. « Arrivé devant l'île des peupliers, il « (le premier consul) s'est arrêté devant le tombeau de Jean-Jacques « et a dit : Il eût mieux valu pour le repos de la France que cet « homme n'eût jamais existé. — Et pourquoi citoyen consul? dit « Girardin. — C'est lui qui a préparé la Révolution française. — Je « croyais citoyen consul que ce n'était pas à vous à vous plaindre de « la révolution. — Eh bien! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il « n'eût pas mieux valu, pour le repos de la terre, que ni moi ni Rous- « seau n'eussions jamais existé », et il reprit sa promenade d'un air « rêveur. » Girardin, de son vivant, a fait le même récit devant moi et devant d'autres personnes.

plutôt avait succédé un sentiment passionné pour la musique italienne qu'il écoutait avec délices et qui était la plus puissante distraction apportée à ses grands et pénibles travaux [1].

[1] Ce goût de Napoléon pour la musique italienne ne devrait pas être un argument en faveur de l'opinion qui a voulu le déshériter du nom de français, en lui attribuant les mœurs et les habitudes italiennes et la connaissance exclusive de la langue italienne. Je ne veux pas renouveler gratuitement une polémique contre une prétention qui ne pourrait pas être soutenue aujourd'hui; mais je profiterai de cette occasion pour donner l'extrait d'une lettre adressée à ce sujet au rédacteur du journal américain *le Courrier des Etats-Unis*, par l'homme qui a le mieux connu l'Empereur, et qui lui était uni par la plus tendre amitié autant que par les liens du sang.

« Napoléon n'était pas né en Italie; il est né à Ajaccio le 15 août « 1769, dans l'île de Corse, qui était occupée par les troupes fran- « çaises dès l'année 1764. L'intérieur de l'île fut entièrement soumis « à la France en 1768. Napoléon n'avait jamais été en Italie avant « que les armées françaises ne lui en ouvrissent le chemin. Il n'avait « donc pu y contracter les habitudes du caractère italien. Charles « Bonaparte, son père, nommé député des Etats de la province de « Corse à la cour, en 1777, le conduisit et le laissa au collège d'Autun, « en Bourgogne. Il obtint depuis, pour lui, une place à l'École mili- « taire de Brienne, en Champagne, d'où il fût envoyé à celle de « Paris, avant d'être nommé officier d'artillerie en 1787. Il ne savait « pas alors un mot de la langue italienne; ses habitudes et son lan- « gage durent être entièrement ceux d'un Français de la vieille « France, puisqu'on voit à quel âge il vint en Bourgogne, en Cham- « pagne, à Paris. Dans ses garnisons de Valence et de Grenoble, à « Marseille, il fut connu de Mounier, l'ex-constituant, de l'abbé Raynal « et d'autres amis de la liberté naissante, dont il embrassa avec « ardeur les principes. Il passa peu de mois de son premier semestre « dans sa ville natale, et ce fut pour y faire des recherches histori- « ques et rédiger un essai sur les révolutions de la Corse, écrit en bon « français, qu'il envoya à l'abbé Raynal. Cet auteur célèbre lui répon- « dit entre autres choses: « Cet écrit est rempli de traits qui décèlent « un génie du premier ordre. » Napoléon ne savait pas alors un mot « d'italien. Il en apprit quelques-uns dans ses courts passages en Corse, « quelques-uns dans ses campagnes d'Italie, comme beaucoup d'officiers « de l'armée française; mais, n'en déplaise à M. le professeur V., Na- « poléon n'a jamais su parfaitement d'autre langue que la langue fran- « çaise. » Nous pouvons ajouter qu'il a été tout ce qu'il a voulu être, et a joint à la variété de ses connaissances le talent d'un grand écrivain.

Mais le passage du discours qui m'a laissé la plus profonde impression et qui, depuis, me revient sans cesse à la mémoire, c'est la phrase qui le terminait. — C'était une espèce de prophétie dont une croyance populaire et un préjugé touchant attribuent le don aux génies supérieurs et aux mourants :

« Le ciel prête aux mourants des accents prophétiques. »

C'était comme un pressentiment de sa destinée future qu'eût, ce jour-là, le grand et auguste infortuné. Voici cette phrase que je cite littéralement :

Les grands hommes sont des météores destinés à brûler pour éclairer leur siècle.

M. de Las-Cases rapporte, dans le *Mémorial* de Sainte-Hélène, que le prince de Talleyrand, pour faire sa cour à l'Empereur ou même par son ordre, avait fait rechercher à Lyon ce discours qu'il lui présenta. Napoléon en lut quelques pages et le jeta au feu. J'ai appris, depuis, que le mémoire avait en effet été présenté au concours. Ce que j'en ai vu serait donc la minute, la composition du premier jet, dont un certain nombre de corrections auraient affaibli la couleur et détruit l'originalité ; cette minute du discours inachevé, restée dans les papiers de Napoléon, aurait ainsi passé plus tard entre les mains de son frère. Dans le discours qui a été imprimé en 1826 et qui fait partie d'un recueil publié sous le nom du général Gourgaud, je n'ai pas reconnu celui que

j'avais lu en 1800[1]. Il me restait l'espérance que M. le comte de Saint-Leu aurait conservé la copie que je lui avais remise; mais une lettre de ce prince écrite de Florence le 31 mars 1840 m'a fait connaître l'inanité de cet espoir. Ce n'est point sous le rapport du mérite littéraire que la perte de la composition originale est regrettable; l'intérêt en serait bien minime aujourd'hui, si elle ne servait à prouver par quelles sérieuses études se développaient les facultés dont la nature avait doué l'homme appelé à opérer de si grandes choses. L'auteur lui-même y attachait, au reste, bien peu d'importance, puisque, retrouvant ce brouillon sous sa main, plus de dix ans après, il voulait le jeter au feu. Il ne l'abandonna à son frère que sur les instances de celui-ci, et avec la condition de le brûler, condition que Louis Bonaparte exécuta trop religieusement, à mon grand regret.

La conscription de l'an VII vint m'atteindre. Je ne me sentais pas de vocation pour l'état militaire. Une constitution peu robuste et une santé qui, sans être faible, me rendait inhabile aux fatigues de la guerre, m'éloignaient de la carrière des armes. Cependant chaque citoyen devait payer son tribut à la patrie; aucun n'en était exempt. Les diverses démarches auxquelles je me livrai, pour obtenir une exemption

[1] Celui qui a été publié était extrait des *Archives de l'Académie de Lyon;* il n'obtint aucune mention. Le premier prix fut donné au discours composé par M. Daunou.

de service, eurent pour effet de retarder, pendant plus d'une année, toute décision à mon égard. Ces démarches, qui me mirent en relation avec des personnes de divers états, m'amenèrent enfin jusqu'au Premier Consul. La Providence guide ainsi l'homme vers le but qu'elle lui a marqué par des voies qu'il ne peut soupçonner. Mes efforts pour me soustraire à l'application de la loi sur la conscription furent la route obscure et ignorée qui me conduisit à la protection de l'homme qui passe pour avoir été inflexible dans l'exécution de cette loi, et en avoir poussé la rigueur jusqu'à ses dernières limites.

Louis Bonaparte avait été fait colonel du 5e régiment de dragons. Son régiment fut envoyé dans la Vendée. Il m'engagea à le rejoindre à Verneuil, dans le Perche, où il était cantonné; je m'y rendis dans les derniers jours de juin. La pacification de la Vendée était sur le point de s'accomplir. A peine arrivé au Gouvernement, le Premier Consul avait tourné ses regards vers ce malheureux pays, et s'était occupé de mettre un terme aux discordes qui le déchiraient. Tous les efforts faits par les Gouvernements qui l'avaient précédé, pour arriver à ce but, avaient été à peu près infructueux. Il était réservé au Premier Consul de terminer cette guerre cruelle, où le vainqueur avait toujours à pleurer sa victoire. Il y parvint par un mélange habile de rigueur et d'indulgence et par une volonté ferme. Les chefs de chouans, divisés entre eux, découragés par leurs revers, et

incapables de résister au déploiement de forces dirigées contre eux, finirent par se soumettre. Un seul, Frotté, résistait encore. Surpris, il voulut parlementer, mais en encourageant en même temps ses lieutenants à attendre des temps meilleurs. Les lettres qu'il leur adressait furent interceptées et servirent à prouver son manque de foi. Il fut traduit devant une commission militaire et fusillé avec quelques-uns de ses compagnons. La mort de Frotté fut le dernier acte de cette guerre sanglante. L'excitation des esprits était encore telle à cette époque que, le jour où Frotté et ses complices furent exécutés, les habitants de Verneuil se renfermèrent dans leurs maisons et les rues de la ville furent désertes. Frotté fut saisi dans la maison du général commandant à Alençon, chez lequel il s'était réfugié et qui le livra. C'était le même Guidal qui fut, depuis, impliqué dans une trame révolutionnaire dans le Midi, et qui finit malheureusement dans l'affaire Mallet.

Après six mois passés au 3e dragons, où je comptais pour la forme sur les rôles, je pus quitter, sans être recherché, ce semblant de service militaire. Le colonel Louis Bonaparte, qui connaissait mon peu de goût pour le noviciat de maréchal de France, me présenta à son frère Joseph Bonaparte, récemment arrivé de son ambassade de Rome, après l'attentat qui le força de quitter cette ville au mois de décembre 1797. Son caractère d'ambassadeur ne l'avait pas mis à l'abri de la violation du droit des gens,

commise en sa personne. Des partisans de la Révolution s'étaient réfugiés sous la juridiction du Palais de France. Ils y avaient été poursuivis par les troupes papales, qui massacrèrent plusieurs de ces réfugiés révolutionnaires. Dans cette sédition, la vie du représentant français avait été menacée et il avait vu tuer à ses côtés le général Duphot, qui était destiné à épouser la sœur de sa femme, devenue depuis Mme Bernadotte et aujourd'hui reine de Suède. Victime de son généreux dévouement, ce général fût atteint d'un coup mortel, pendant qu'il secondait les efforts de Joseph Bonaparte pour engager les mécontents à se retirer et les troupes du pape à cesser le feu. L'ambassadeur ne dut la vie qu'à l'intrépidité et au sang-froid dont il fit preuve dans cet affreux événement. Plus heureux que l'officier français Basseville, cruellement égorgé par la populace romaine quatre ans auparavant, il put échapper aux dangers qu'il courait et trouva un refuge dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azzara.

Joseph Bonaparte écrivait alors sa nouvelle de *Moïna*, production légère, mais qui se recommande par la simplicité du sujet, par la douceur des sentiments et par les grâces du style. Cet ensemble de circonstances me mit en relations avec ce digne Mécène, qui m'accueillit avec la plus grande bienveillance, et me voua, depuis ce temps, un intérêt qui ne s'est jamais démenti et dont je lui conserverai, toute ma vie, la plus vive reconnaissance.

Lorsqu'il fut chargé de négocier la paix avec les envoyés américains, il voulut bien m'attacher à sa personne en qualité de secrétaire. Les négociations de la paix avec les Etats-Unis furent heureusement terminées par un traité qui fut signé le 30 septembre 1800 par les conseillers d'Etat Joseph Bonaparte, Rœderer et Fleurieu pour la France, et par MM. Ellsworth, Davie et Murray pour les Etats-Unis. Par cette convention, dont la durée fut fixée à huit ans, les droits des neutres furent solennellement établis. C'était une victoire remportée sur l'Angleterre. Le grand principe que le pavillon couvre la marchandise, principe soutenu et défendu depuis avec tant de vigueur, fut expressément reconnu. Les objets de contrebande furent réduits aux seules munitions de guerre; le droit de visite des navires neutres fut régularisé, et le droit de blocus restreint aux places réellement bloquées.

Le secrétaire de la commission chargée de traiter avec les Américains fut M. Pichon, jeune homme plein de feu, dont les connaissances spéciales furent très utiles dans cette négociation. M. Pichon, en récompense des services qu'il avait rendus, fut nommé consul général et chargé d'affaires aux Etats-Unis. Lors de l'expédition de Saint-Domingue, il fut chargé de pourvoir au ravitaillement de l'armée et de l'escadre. Il eut le malheur de contracter des marchés onéreux pour l'Etat. Une commission du Conseil d'Etat fut nommée pour examiner la gestion et la

comptabilité du consulat général. Elle conclut à ce qu'il fut absous comme comptable, mais condamna sa négligence. En conséquence de ce rapport M. Pichon fut destitué et les sommes indûment ordonnancées par lui furent mises à sa charge, sauf son recours contre qui il appartiendrait. M. Pichon, malheureux, avait droit à être plaint; il conserva de cet arrêt, juste mais sévère, un ressentiment qui le porta à publier, en 1814, un pamphlet très acerbe, rempli d'attaques injustes contre le gouvernement déchu. Le gouvernement royal lui sut gré d'avoir associé ses passions aux rancunes de la dynastie restaurée. Il l'en récompensa par une place de conseiller d'Etat.

Le traité avec les Etats-Unis fut célébré par une fête donnée à Mortfontaine deux jours après. Le Premier Consul s'y rendit avec sa famille. Les deuxième et troisième consuls avec les ministres, les présidents et plusieurs membres du conseil d'Etat, du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat y assistèrent. Le Corps diplomatique y fut aussi invité. Plusieurs personnes qui avaient autrefois servi en Amérique, sous différents titres, s'y trouvaient réunies. M. de Lafayette et M. de La Rochefoucauld-Liancourt assistèrent à la fête, et voulurent bien se charger d'inviter les Américains qui se trouvaient à Paris, et servir d'interprètes entre Joseph Bonaparte et ceux qui ne parlaient pas français. Ce furent eux qui indiquèrent les sujets des emblèmes et des inscri-

ptions qui rappelaient les faits les plus marquants de la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Il y avait un grand nombre de jolies femmes, à la tête desquelles figuraient les deux plus jeunes sœurs du Premier Consul, Mmes Leclerc et Murat.

La fête de Mortfontaine fut très brillante. La beauté du lieu seconda le goût et la magnificence qui y furent déployés. Mortfontaine était déjà dans ce temps une des plus belles terres de France. Elle est devenue presque sans rivale, grâce aux améliorations et aux embellissements qu'y a ajoutés le goût de son illustre propriétaire. Le château et le parc n'ont rien de particulièrement remarquable ; mais les étangs parsemés d'îles plantées, animés par le mouvement de barques et de navires à voile d'une coupe élégante, entourés de bosquets et d'allées impénétrables au soleil, offrent un aspect ravissant. Ces étangs forment d'immenses nappes d'eau, séparées par des chaussées, et communiquant par des écluses sur une longueur de près de deux lieues. Les coteaux sont couverts d'une grande quantité d'arbres verts et couronnés par de beaux bois. Sur leurs pentes s'élèvent des roches de grès dont quelques-unes sont colossales. L'une d'elle justifie l'inscription qu'elle porte :

Sa masse indestructible a fatigué le temps.

(DELILLE)

Tous les sites se trouvent réunis dans cette petite vallée des étangs ; la nature vivante y contraste avec

la nature morte. Des hameaux et des moulins groupés d'une manière pittoresque y répandent la vie et le mouvement, tandis qu'à l'extrémité règne une étendue de sables arides, dignes du désert, et où l'illusion est entretenue par des ruines dans le style mauresque.

Le premier jour de la fête un concert fut donné, dans lequel on entendit Garat et les artistes les plus distingués de Paris. Il y eut, le lendemain, une grande chasse à courre. Le soir un feu d'artifice fut tiré sur le premier des étangs, en face du château. Un obélisque flamboyant sur le piédestal duquel on voyait des allégories consacrant l'union des républiques française et américaine en éclairait les abords. Au moment où éclata l'explosion du bouquet d'artifice apparut une petite flottille, illuminée en verres de couleur, portant entrelacés les pavillons des États-Unis et de la France.

Au feu d'artifice succéda le spectacle. Deux petites comédies furent jouées par Fleury, Dazincourt, M^lles^ Contat, Devienne et Mézerai sur un théâtre dont le fond s'ouvrait sur le parc. Cette échappée découvrait un petit bois qu'éclairaient des feux qui, par le mélange habilement ménagé d'ombre et de lumière, produisaient un effet féerique. Les acteurs du Théâtre-Français jouèrent avec leur talent accoutumé. Fleury et M^lle^ Contat, invités à la fête, se firent remarquer par leur bonne tenue et leur amabilité. Les propriétaires de Mortfontaine goûtèrent beaucoup ces deux

artistes, vraiment dignes de ce nom. Ils les invitèrent quelquefois à dîner, pendant l'hiver suivant, dans leur jolie maison de la rue du Rocher.

Entre les deux pièces, des couplets faisant allusion au rétablissement de la bonne intelligence entre les deux États, furent chantés par Garat et par les demoiselles Contat et Devienne.

La fête se termina par un bal magnifique, où plus de douze cents personnes étaient invitées. Le Premier Consul et Mme Bonaparte se retirèrent à une heure, devant retourner à Paris.

Ce fut là que je vis Napoléon pour la première fois. Je n'eus pas occasion d'en être remarqué. En le voyant entouré de ce prestige de grandeur qui imprimait le respect à tous ceux qui l'approchaient, je ne soupçonnais pas que je serais appelé un jour à vivre dans sa familiarité. Il fut très affable avec tout le monde. Il renonça aux affaires pour se livrer aux plaisirs de la fête. La bibliothèque du château, dans laquelle son cabinet avait été établi, fut presque toujours déserte. Il s'entretint avec chacun de sa spécialité; il parla même de musique à Garat.

Pendant le court séjour que le Premier Consul fit à Mortfontaine, il lui fut présenté par M. Cambry, préfet du département de l'Oise, des médailles d'or du temps des empereurs romains. Ces médailles avaient été trouvées sur les confins du département, dans une petite plaine entourée de collines, où l'on a cru reconnaître des restes de retranchements. Le

Premier Consul les donna aux envoyés américains, en les invitant à les porter en Amérique.

Le Premier Consul causa beaucoup avec M. de Lafayette. Il avait de l'estime pour ce général. Si sa conduite pendant les terribles crises de la Révolution, où tant d'hommes ont laissé leur vie ou leur honneur, ne semblait pas au Premier Consul avoir toujours été à la hauteur des circonstances, il la trouvait cependant honorable et lui tenait compte de ses bonnes intentions. Toute la renommée de M. de Lafayette reposait sur une persévérance opiniâtre dans les mêmes idées. Il en était resté à la prise de la Bastille. Il n'avait pas fait un pas depuis 1789, ni descendu du cheval blanc sur lequel il se voyait toujours à la tête de la garde nationale. Il avait rêvé pour la France la forme du gouvernement américain; et, plein de cette utopie, il n'avait jamais voulu admettre ni la différence des deux pays, ni les nécessités des temps, ni la disposition des esprits. Les résultats du 18 brumaire bouleversaient tout son passé. Immobile, quand tout changeait autour de lui, soit par conviction, soit par calcul, il resta fidèle à ses maximes quand chacun faisait bon marché de ses croyances, et que les serments étaient une monnaie dont le type changeait sans cesse. La situation de M. de Lafayette était une nouveauté qui avait quelque chose d'original et de piquant pour les uns, et de respectable pour les autres. Quelle que fût la manière de penser de Napoléon sur son compte, un tel homme avait pour lui

une valeur réelle. Il dut songer à en tirer parti, car c'était un instrument dont il ne devait pas négliger l'emploi. Il désira donc le placer au Sénat. M. de Lafayette remercia le Premier Consul de ses bonnes dispositions et le pria de les reporter sur son fils, alléguant son goût pour la retraite, et l'éloignement qu'il éprouvait à rentrer dans la vie publique. Napoléon le comprit. Il avait besoin du père et non du fils; il ne le pressa pas. Cependant il continua à le recevoir et resta avec lui dans des rapports d'estime. Jusque-là M. de Lafayette était conséquent avec lui-même, et ses scrupules, quelle qu'en fût la cause, étaient respectables. Depuis, soit qu'il ne trouvât pas son compte dans l'indifférence avec laquelle sa résistance était accueillie et qu'il se lassât de l'obscurité où il était rentré, soit que la force de ses convictions l'emportât, l'ouverture des votes sur la question du Consulat à vie lui parut une circonstance favorable pour rappeler sur lui l'attention. Il pouvait s'abstenir de voter: non seulement il vota, mais encore il adressa son vote au Premier Consul, avec une lettre qui est trop connue pour que je la rapporte ici. Cette action ne produisit pas l'effet que son auteur en attendait. Elle eut pour résultat naturel d'éloigner M. de Lafayette du Premier Consul, qui cessa de s'occuper de lui.

Moins d'un mois après les événements que j'ai relatés plus haut, le frère du Premier Consul fut

nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. Le plénipotentiaire autrichien fut le comte Louis de Cobenzl, ancien ambassadeur à Pétersbourg, le même qui avait signé le traité de Campo-Formio avec le général Bonaparte. Le télégraphe ayant annoncé l'arrivée de ce ministre à Strasbourg, Joseph Bonaparte partit à l'instant de Paris, sans emmener M^me^ Joseph, qui dut le rejoindre plus tard. Mais le comte Cobenzl ne s'était arrêté qu'un moment à Strasbourg; apprenant à Lunéville que le ministre de France n'y était pas encore arrivé, il avait continué sa route sur Paris. Les plénipotentiaires français et autrichien se rencontrèrent à moitié chemin. Celui-ci désira venir jusqu'à Paris. Je lui cédai ma place dans la voiture de Joseph Bonaparte et pris la sienne dans sa voiture avec M. Hoppé, son secrétaire d'ambassade, pour revenir à Paris.

M. de Talleyrand céda sa maison de la rue d'Anjou au ministre autrichien qu'il connaissait déjà. Le lendemain, M. Cobenzl fut présenté au Premier Consul. Il eut avec lui plusieurs entretiens. Après huit jours passés à Paris, les deux négociateurs en repartirent pour Lunéville, où ils arrivèrent dans les premiers jours de novembre. Le ministre autrichien déclara, dès l'ouverture des conférences, qu'il ne pouvait traiter sans le concours d'un ministre anglais, sa cour étant liée par un traité avec l'Angleterre. Le Premier Consul avait été au-devant de tout ce qui pouvait favoriser une réconcilation avec cette puis-

sance. Des négociations s'étaient ouvertes à Londres par l'intermédiaire de M. Otto, agent français, pour l'échange des prisonniers, et dans le but d'arriver à la signature d'un armistice naval, sur les mêmes bases que celui qui avait été conclu avec l'Autriche [1].

L'Angleterre avait demandé à être admise au congrès comme partie contractante; cette prétention paraissait suspecte. Si cette puissance désirait sincèrement la paix, elle pouvait la négocier séparément et sans se joindre à l'Autriche. La position relative de la France et de l'Angleterre était bien différente de celle de la France à l'égard de l'Autriche. Tout était sujet de discussion avec l'Angleterre; il y avait vingt ans qu'aucun traité n'était intervenu entre les deux États. Depuis ce temps la révolution de 1789, les guerres de la République avaient changé la face de l'Europe. L'Angleterre avait considérablement accru ses possessions d'outre-mer aux dépens de la France et de ses alliés, et démesurément étendu sa puissance dans l'Inde. Tous les points de négociation devaient être abordés pour la première fois. Avec l'Autriche on partait de bases déjà posées; c'était un renouvellement de traités. Les négociations pouvaient diffi-

[1] Le récit des transactions diplomatiques, dirigées par Joseph Bonaparte, au congrès de Lunéville, dans les conférences du Concordat et au congrès d'Amiens, contient des développements puisés aux sources officielles. On y a joint quelques détails sur les négociations relatives à l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès de Lunéville, à la répartition des indemnités stipulées par le traité en faveur des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, et aux préliminaires de Londres qui ont précédé la paix d'Amiens.

cilement être simultanées, et des difficultés devaient les entraver à chaque pas ; le gouvernement français était donc porté à soupçonner le cabinet anglais de manquer de sincérité. Pour s'en assurer et l'obliger à dévoiler ses desseins secrets, il proposa :

1° D'admettre un négociateur anglais à Lunéville, en convenant que les hostilités seraient suspendues sur mer comme elles l'étaient sur terre, afin que les puissances contractantes fussent, autant que possible, dans les mêmes conditions. Cette demande était juste. La France ne pouvait être en guerre avec une des puissances et en suspension d'hostilités avec l'autre. Si l'armistice naval avait pour la France l'avantage de rétablir les relations de commerce de ses ports avec ses colonies, et de lui permettre de ravitailler et de recruter son armée d'Égypte, l'armistice continental donnait à l'Autriche le moyen de réorganiser ses armées, de fortifier ses places avec l'argent de l'Angleterre et de se préparer à recommencer la lutte avec avantage. En réponse, le ministère anglais refusait de laisser entrer dans les ports et dans les places bloquées aucune munition de guerre, mais seulement des vivres pour quatorze jours, quand la plupart de ces établissements, Malte exceptée, étaient loin d'en manquer. C'était rendre l'armistice illusoire.

2° Le Premier Consul offrit alors de négocier en continuant les hostilités sur terre et sur mer, comme cela s'était pratiqué dans maintes négociations. C'était un moyen d'accélérer la conclusion de la paix,

parce que les deux puissances alliées, pressées par les succès probables des armes françaises, seraient intéressées à abréger les négociations, pour ne pas risquer de rendre la paix tous les jours plus onéreuse pour elles. — Cette proposition ne parut pas acceptable au cabinet anglais.

3° On fit une autre proposition : on offrit d'accepter l'armistice proposé par le ministère britannique, quelque désavantageux qu'il fût, si l'Angleterre voulait entrer en négociation séparée. Dans cette attente, on retarda de huit jours la reprise des hostilités contre l'Autriche. — Le ministère anglais refusa.

4° Enfin, pour la dernière proposition, le gouvernement français demanda à laisser entrer en parlementaire, dans Alexandrie, six frégates armées en flûte. C'était rentrer dans le but de l'armistice qu'il avait proposé au cabinet de Londres. Le secours d'environ quatre mille hommes, que cette expédition aurait pu porter à l'armée d'Orient, ne pouvait équivaloir aux avantages que retirerait l'Autriche de la prolongation de l'armistice continental au moyen des subsides anglais, qui accroîtraient ses ressources et ses moyens militaires. C'était encore une façon d'obliger les Anglais à en finir promptement pour empêcher l'arrivée des frégates en Egypte; car il se serait écoulé plus d'un mois avant qu'elles fussent en état d'appareiller. Ces différentes propositions furent rejetées. Elles ne pouvaient convenir qu'à un ministère désireux de conclure la paix; car, lorsque l'on a

réellement la volonté de s'entendre, on est bientôt d'accord. Ces refus successifs décelaient assez l'éloignement qu'avait le cabinet britannique pour la paix. En se présentant au congrès comme liée d'intérêt avec l'Autriche, l'Angleterre n'avait sans doute pas l'intention de se sacrifier pour son alliée et d'obtenir pour elle des restitutions au prix de ses propres conquêtes. Elle ne voulait donc que gagner du temps, et intervenir dans les négociations de Lunéville pour en entraver la marche et faire naître quelque cause de rupture. « Admettre un négociateur anglais à Luné-« ville, » disait Napoléon, « c'était lui mettre entre « les mains la navette et les fils pour tramer une nou-« velle coalition. »

Au reste, ces subtilités n'aboutirent qu'à retarder d'un an la paix dont l'Angleterre avait rejeté l'offre avec tant de dédain en janvier 1800, après le 18 brumaire, et qu'elle sollicita en 1801 (21 mars).

A la suite de la troisième note, dictée à Sainte-Hélène sur l'ouvrage du général Mathieu Dumas, qui a pour titre *Précis des événements militaires*, l'Empereur fait les réflexions suivantes :

« C'était un spectacle assez satisfaisant pour un « vrai Français, que celui des changements qui s'é-« taient opérés en si peu de mois. En janvier 1800 « la France sollicitait la paix; lord Grenville répon-« dait par un torrent d'injures, se permettant les plus « étranges insinuations. Il désirait qu'un prince de « cette race de rois qui, durant tant de siècles, sût

« maintenir au dedans la prospérité de la nation, et « lui assurer de la considération et du respect au « dehors, remontât sur le trône de France. Il exhor- « tait le Premier Consul à constater par des preuves « la légitimité de son gouvernement; et aujourd'hui « c'était le même lord Grenville qui demandait « comme grâce d'être admis à traiter avec la Répu- « blique; il proposait même d'acheter cette grâce par « des concessions nouvelles.

« Les négociations pour un armistice naval furent « rompues. Les places d'Ingolstadt, d'Ulm et de Phi- « lipsbourg furent remises par l'empereur à la France « pour prix d'une prolongation de trêve de six « semaines. Peu de mois après, la paix de Luné- « ville sauva la maison d'Autriche et rendit le calme « au continent. Et enfin, bientôt après, le cabinet « de Saint-James signa les préliminaires de Londres, « par lesquels l'oligarchie anglaise confondue recon- « nut la République française, agrandie non seulement « des provinces belges, mais encore du Piémont, de « Gènes et de toute l'Italie. Et de combien de mil- « lions ne s'était pas accrue la dette l'Angleterre! « Tel fût le résultat de la politique passionnée de « Pitt. »

Ce qui suit a été également dicté par l'Empereur, mais n'a pas été imprimé dans les mémoires qui portent son nom.

« Pitt, ne voulant la paix qu'autant que la Bel- « gique serait cédée à l'Autriche, n'était pas sincère

« en demandant à entrer au congrès de Lunéville.
« Pendant les six semaines qu'ont duré les pourpar-
« lers entre M. Otto et lord Grenville sur la question
« de l'armistice naval, si celui-ci eût été disposé à la
« paix il l'eût insinué et l'eût prouvé dans ses con-
« versations confidentielles. Il ne dit rien qui pût
« détruire l'impression contraire. Lorsqu'on négocia
« les préliminaires de Londres, dès les premières
« paroles de lord Hawkesbury, on vit que le cabinet
« anglais était sincère. M. Mathieu Dumas montre
« peu d'habitude des affaires, en s'imaginant que la
« rupture de la négociation entre les deux pays a
« tenu à l'admission ou au refus d'admettre six fré-
« gates dans le port d'Alexandrie. C'eût été aussi fou
« de la part de l'Angleterre que de la part de la
« France. Il arrive à la guerre qu'une armée de cent
« mille hommes bat en retraite après avoir perdu
« trente ou quarante hussards dans une reconnais-
« sance que fait le général en chef; est-ce qu'une si
« légère perte est la cause de la retraite? Non, mais
« la retraite est le résultat de la reconnaissance. »

L'Angleterre se refusant à toute proposition et le comte Cobenzl persistant, de son côté, dans sa déclaration de ne pas traiter sans le concours d'un envoyé anglais, les hostilités recommencèrent, malgré la présence à Lunéville des plénipotentiaires français et autrichien. Le général Moreau qui était à Paris, où il s'était rendu après la prolongation de l'armistice, en partit le 19 novembre pour se remettre à la tête

de l'armée du Rhin. Il avait été reçu par le Premier Consul avec cordialité et avec une distinction inusitée. Le Premier Consul lui avait fait présent d'une paire de pistolets d'un très beau travail et garnis de diamants. En les lui remettant il avait ajouté qu'il n'y avait point fait graver ses victoires, parce qu'il n'y avait pas eu de place pour les inscrire toutes. Moreau reçut ces avances et ce présent avec une indifférence qui fût remarquée.

La reprise des hostilités ayant été dénoncée, le Premier Consul dressa son plan d'opération pour une campagne d'hiver. Il dut renoncer à commander en personne, l'état de l'intérieur ne lui permettant pas de s'éloigner du siège du gouvernement. L'armée du Rhin fut destinée à jouer le premier rôle dans cette campagne. Le Premier Consul se souvenant sans doute de la froideur qu'avait montrée le général Moreau pour la hardiesse du plan qu'il lui avait proposé, à l'ouverture de la dernière campagne, se borna à lui prescrire de prendre l'offensive, lui laissant le soin de diriger ses opérations selon les circonstances. L'armée du Rhin était la plus belle de nos armées; elle était forte de plus de cent trente mille hommes, tous soldats aguerris, commandés par des officiers expérimentés. Confier une armée semblable au général Moreau, avec la liberté de ses manœuvres, c'était réfuter d'avance le reproche irréfléchi qu'on a fait à Bonaparte d'être jaloux de la gloire de Moreau.

Le général Lahorie, chef d'état-major du général

Moreau, qui avait précédé celui-ci, était passé à Lunéville deux jours avant lui. Au lieu de descendre chez le ministre de France, il alla directement chez le ministre d'Autriche. Quand Moreau arriva à Lunéville, le ministre de France, sans attendre sa visite, se rendit pour le voir à l'auberge où il était descendu. J'accompagnai Joseph Bonaparte chez Moreau, qui nous reçut dans une salle basse éclairée par une lampe. Il était vêtu d'une redingote bleue, sans marques distinctives de son grade, et fumait sa pipe. La visite fut courte et assez insignifiante. Le peu d'empressement de Moreau et l'incartade de Lahorie laissaient soupçonner des dispositions peu amicales de la part du premier et de son entourage. Avant de continuer sa route, le général Moreau rendit sa visite à Joseph Bonaparte, chez lequel il trouva le comte Cobenzl. Après une conversation générale, qui ne dura pas plus d'une demi-heure, il remonta dans sa voiture de voyage qui l'attendait à la porte.

Les préliminaires d'une paix avantageuse à l'Autriche avaient été signés à Paris le 28 juillet 1800, mais ils n'avaient pas été ratifiés par l'empereur d'Allemagne. Six semaines après, le cabinet autrichien avait demandé à reprendre les négociations, au prix de la remise des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philisbourg. Si l'Autriche, renonçant à son système dilatoire, fût entrée franchement dans la négociation et n'eût pas tenté de nouveau le sort des armes, elle aurait pu sauver Mantoue et la Toscane, et rétablir

le roi de Sardaigne en Piémont. L'offre en fut faite au plénipotentiaire autrichien. La modération de la France enhardit l'Autriche à élever ses prétentions et à insister sur l'admission d'un plénipotentiaire anglais. Pendant ces débats l'armistice expirait. L'Autriche préféra courir la chance des combats; mais le retour du général Bonaparte avait ramené la victoire sous nos drapeaux. Les espérances du cabinet de Vienne furent trompées; le gain de la bataille de Hohenlinden et une suite de victoires qui conduisirent nos armées jusqu'aux portes de Vienne mirent fin aux irrésolutions de l'Autriche. Un nouvel armistice avait été conclu pour trente jours à Steyer entre Moreau et l'archiduc Charles, un mois après le renouvellement des hostilités. Le comte de Cobenzl se résigna alors à traiter sans la coopération de l'Angleterre; mais l'occasion favorable était perdue. Après la victoire de Hohenlinden les conditions ne pouvaient plus être les mêmes. Ainsi les ennemis de la France conspiraient pour sa grandeur, et conduisaient Napoléon par la main au faîte de la puissance. Déjà ils avaient refusé trois fois la paix à des conditions inespérées. A mesure que le gouvernement français se montrait plus modéré, leurs prétentions grandissaient; l'expérience ne put les éclairer

Le point de la négociation que le ministre autrichien défendit avec le plus d'opiniâtreté fut la conservation des Etats ecclésiastiques allemands. Il aurait voulu que les électeurs et les princes ecclé-

siastiques obtinssent, sur la rive droite, l'équivalent de ce qu'ils abandonnaient sur la rive gauche. L'Autriche sentait que leur suppression était un coup mortel porté à son influence et, plus tard, à sa domination en Allemagne. Mais la compensation qu'elle demandait en leur faveur eût absorbé la plus grande partie des biens disponibles sur la rive droite, et des princes, dont l'héritage appartenait à leurs familles, auraient été privés du dédommagement auquel les pertes qu'ils avaient subies leur donnaient le droit de prétendre. D'ailleurs l'abus de conserver à l'autorité ecclésiastique des intérêts temporels à défendre, et l'inconvénient de laisser l'Allemagne morcelée entre des milliers de petites principautés ou seigneuries, exerçant le droit de souveraineté, appelaient une réforme attendue depuis longtemps. Un seul des quatre électeurs ecclésiastiques fut conservé ; son siège fut transféré de Mayence à Ratisbonne.

La conservation du grand-duc de Toscane en Italie tenait aussi fort à cœur à l'Autriche. A l'ouverture du Congès ce prince eût pu conserver ses États. L'Autriche se bornait, plus tard, à demander pour lui les trois légations qu'elle avait d'abord convoitées pour elle-même; mais l'Italie devait lui échapper comme l'Allemagne. L'indemnité du grand-duc fut le duché de Salzbourg. L'intérêt maritime de la France, la sûreté des nouveaux États d'Italie, la nécessité d'écarter de ce pays l'influence ennemie de l'Autriche, décidèrent le Premier Consul à profiter

des avantages que la guerre lui avait procurés. Des ouvertures personnelles que fit M. de Cobenzl à Joseph Bonaparte furent, pour le plénipotentiaire français, un motif de plus pour insister sur la cession de la Toscane qui fut consentie. Un ultimatum fut notifié au ministre autrichien. Malgré tous ses efforts et la menace de chercher des ressources dans son désespoir, le cabinet de Vienne dut fléchir en regrettant amèrement de n'avoir pas écouté les premières propositions de la France. La paix fut signée le 9 février 1801. Le traité de Lunéville assurait à la France la Belgique et lui donnait la limite du Rhin, Mantoue et la ligne de l'Adige en Italie. Il renversait l'édifice gothique de l'empire d'Allemagne en supprimant les souverainetés ecclésiastiques, en réduisant à un petit nombre de souverainetés réelles cette foule de petites principautés féodales sans consistance et incapables de se faire respecter; il jetait enfin les fondements de la confédération du Rhin.

Un fait notable marqua le cours des négociations de Lunéville. Une suspension d'armes avait été conclue à Trévise, le 16 janvier, entre les généraux Brune et Bellegarde, commandant les armées belligérantes en Italie. Par cette convention l'importante place de Mantoue restait aux Autrichiens, bloquée seulement à 800 toises par les troupes françaises. Par une convention signé à Lunéville, huit jours après, Mantoue nous était cédée avec les places de Peschiera, Sermione, Ferrare, Ancône, et avec les châteaux de

Vérone et de Legnago. Notre diplomatie pouvait être fière de l'avoir emporté sur nos armes.

La conduite habile, ferme et désintéressée de Joseph Bonaparte, seconda le génie et la puissance du Premier Consul; aussi le Tribunat émit-il le vœu qu'un témoignage de la satisfaction nationale fut offert au plénipotentiaire français.

Pendant l'interruption momentanée des négociations arriva à Lunéville le courrier Moustache apportant la nouvelle de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. On se figure aisément la stupeur dans laquelle cet exécrable attentat jeta toute la ville. Le comte de Cobenzl s'empressa de venir en témoigner son horreur au ministre de France, et de le féliciter sur le bonheur qu'avait eu son frère d'échapper à un si grand péril. Les autorités civiles et militaires vinrent exprimer les mêmes sentiments.

Les fils des conseillers d'Etat Portalis et Siméon ainsi que Rœderer furent attachés à la légation française. Les deux premiers, après la chute du gouvernement impérial, ont passé au service du gouvernement qui lui a succédé. Le troisième, fidèle à la cause qu'il avait embrassée, après avoir honorablement servi l'Etat dans les préfectures, se retira volontairement. Il reporta dans l'exploitation des verreries, qui ont fondé la fortune de sa famille, une partie de son activité et de ses talents, en charmant ses loisirs par la culture des lettres.

M. de Laforêt, secrétaire de la légation, amena à Lunéville M. de Moustier, fils d'un ancien ministre de Louis XVI, sous lequel il avait été consul aux Etats-Unis. Il servait de père à ce jeune homme auquel il maria depuis sa fille. Moustier fut nommé, à l'issue du congrès, secrétaire de légation en Saxe. Il servit alors et depuis dans les légations avec un grand zèle. Son père, l'un des agents les plus dévoués du comte de Lille, chercha vainement à l'attirer dans le camp ennemi. La restauration arriva; mais alors Moustier, dont une menace d'exhérédation n'avait pu ébranler la fidélité, ne résista pas à la voix d'un père qui revenait fort de son crédit auprès du nouveau souverain. Il ne se servît au reste de sa faveur que pour obliger ses anciens amis. Il a terminé sa carrière diplomatique par la mission qu'il a remplie, en 1826, près la cour d'Espagne.

Le général Clarke fut envoyé à Lunéville comme gouverneur de la ville et commandant du département. Il fêta l'anniversaire du 18 brumaire, jour de l'ouverture des conférences, par un dîner splendide auquel succéda un grand bal. Pendant la durée du Congrès, on dansait chez lui à peu près toutes les semaines. Les plénipotentiaires dînaient alternativement l'un chez l'autre. Les autorités et les principaux de la ville y étaient ordinairement invités. On jouait un jeu très modéré, ou l'on allait passer une heure au théâtre, dont la troupe était passable. Pendant les intervalles des négociations, nous fîmes plusieurs

excursions dans les environs de Lunéville ; nous visitâmes les verreries, les papeteries et les différentes usines des Vosges, le haras de Rosières et les salines de Dieuze et de Moyenvic. L'ancien château du roi Stanislas avait été désigné pour recevoir les plénipotentiaires, mais comme on reconnut qu'il faudrait beaucoup d'argent et de temps pour l'approprier à une destination temporaire, on loua pour eux des maisons particulières. Le ministre de France logea chez un M. de Fresnel, dont le fils était général au service d'Autriche, comme la plupart des officiers lorrains, dont les armées autrichiennes se sont recrutées à l'époque de l'émigration.

Il y avait à Lunéville plusieurs anciens généraux retirés du service, qui étaient invités fréquemment chez les plénipotentiaires. Pendant notre séjour, il y vint un général que le désir d'étaler le luxe de ses broderies y avait sans doute attiré. Il paraissait avoir été porté aux premiers grades par l'erreur de quelque représentant du peuple. La naïveté de ses fanfaronnades fit, pendant un moment, l'amusement de la petite ville. On lui faisait raconter que, dans une bataille, sa bravoure et sa bonne mine l'avaient fait remarquer de Suwaroff qui s'était écrié : « Quel est « ce jeune Français qui porte la terreur et la mort « dans nos rangs ? » — « Maréchal, c'est le général « Liébaut ! — Je m'en *avais* douté. »

M. Hugo, chef de bataillon de la 20e demi-brigade, jeune officier plein de feu et d'activité, qui avait servi

pendant la dernière campagne à l'état-major du général Moreau, était chargé du commandement de la place de Lunéville sous les ordres du général Clarke. Lorsque Joseph Bonaparte devint roi de Naples, il appela dans son armée cet officier, qu'il avait eu occasion de connaître et d'apprécier pendant le Congrès. Le général Hugo suivit le roi en Espagne, où il lui rendit d'importants services, et rentra en France avec lui en 1813. Il a publié sur ses campagnes, et principalement sur les événements militaires d'Espagne, des mémoires que précède une notice très intéressante, écrite par l'aîné de ses fils, Abel Hugo, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Le plus jeune des fils du général s'est acquis une réputation européenne. Victor Hugo est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, où l'on remarque les beautés et les défauts d'une imagination brillante, à laquelle l'étude des bons modèles n'a pas manqué, mais qui s'est affranchie des voies communes pour s'ouvrir une route nouvelle. Elevés par une mère ennemie des principes de la Révolution, Victor et ses deux frères puisèrent, dans l'éducation qu'elle leur donna, des préjugés qui ne tardèrent pas à céder à la maturité de leur jugement. Depuis la mort de sa mère, Victor Hugo est revenu à une plus juste appréciation du génie de Napoléon. Il est aujourd'hui l'un des plus grands admirateurs des bienfaits de son administration et de la gloire militaire de la France, à laquelle le général Hugo a participé.

Je ne dois pas passer sous silence l'arrivée à Lunéville du jeune Anatole de Lawœstyne, que son père y avait amené pour le présenter au comte Cobenzl, son oncle. A l'époque où il vint à Lunéville, Anatole avait douze ou treize ans. C'était un enfant charmant.

Les événements de la révolution de 1789, qui amenèrent la suppression des droits féodaux et qui causèrent des pertes de tout genre à la famille Lawœstyne, furent les principales causes qui détruisirent la fortune à laquelle Anatole avait droit de prétendre. Il avait eu la perspective d'être encore riche. La terre de Sillery lui avait été destinée par le premier mari de sa grand'mère M^me^ de Genlis, M. Brulart de Sillery, qui périt victime de la tourmente révolutionnaire. Le comte Louis de Cobenzl avait paru prendre en affection son jeune neveu. Il avait proposé à son père de l'emmener en Autriche, pour qu'il y achevât son éducation et qu'il y prît du service. Mais les instincts français de cet enfant et le goût qu'il montrait pour un uniforme, sur lequel la victoire répandait tant d'éclat, découragèrent les bonnes dispositions du diplomate autrichien, dont la responsabilité à l'égard de son neveu fut très facilement dégagée. En partant de Paris pour retourner à Vienne, le comte Cobenzl fit au père d'Anatole les plus belles promesses; mais cet intérêt fut stérile. Sachant l'amitié que je portais au père et au fils, il me recommanda particulièrement son petit neveu, pensant que ma situation

auprès du frère du chef du gouvernement me donnerait les moyens de lui être utile.

Lawœstyne ne suivit pas M. de Cobenzl et nous resta. Cet enfant, auquel je m'attachai, me devint de plus en plus cher; il fut un frère pour moi. Il entra de bonne heure à l'école militaire de Fontainebleau. A sa sortie, il fut placé dans un régiment de cavalerie; sa bravoure et ses brillantes qualités lui procurèrent un avancement rapide. A vingt-six ans il était colonel, et il commandait, à la désastreuse affaire de Waterloo, le 3e régiment de chasseurs. La chute de l'Empire vint interrompre une carrière qu'il parcourait avec tant de succès. Toutes les idées grandes et héroïques marquaient cette époque à jamais mémorable. Quelle impression dut produire, dans l'âme ardente et généreuse de Lawœstyne, le renversement de tant d'espérances! A une ère de grandeur et de gloire, succédaient le retour des idées gothiques et le règne d'un prince affermi, par les malheurs de sa famille, dans la haine de nos institutions. L'indignation et le mépris de Lawœstyne éclatèrent par une scène concertée avec ses amis Jacqueminot et Duchand, à laquelle la tournure gaie et originale de leur esprit donna une physionomie piquante. Ils se présentèrent successivement et se réunirent au café Tortoni, affublés du costume grotesque de ces vieilles caricatures de l'ancien régime, qu'ils nommèrent plaisamment voltigeurs de Louis XIV, esprits obtus que les grands événements qui s'étaient passés n'avaient pu éclairer,

et qui, comme Epiménide, semblaient s'être endormis en 1788 pour ne se réveiller qu'en 1814. Anatole et ses amis jouèrent dans ce café une scène si vraie qu'elle eut un succès prodigieux. La sensation qu'elle fit dans Paris fut telle que l'autorité crut devoir sévir contre le principal auteur. Anatole se réfugia en Belgique, d'où sa famille est originaire. Il alla s'établir à la campagne, auprès de Bruxelles, et y vécut fidèle à ses souvenirs jusqu'à l'époque de la révolution de juillet. Il revint alors en France et rentra au service. Il a, pendant quelques années, commandé le département de Seine-et-Oise en qualité de maréchal de camp; il est devenu lieutenant général.

Après la signature de la paix, les plénipotentiaires quittèrent Lunéville pour revenir à Paris. Je me souviens que Siméon et moi voulûmes célébrer ce grand événement par quelques scènes destinées à être jouées par la troupe des comédiens de Lunéville. Nous nous enfermâmes à cet effet pendant une partie de la nuit qui suivit la signature de la paix; mais Thalie fut rebelle à nos efforts. Nous n'accouchâmes que de quelques couplets, à l'enfantement desquels mon confrère en Apollon eut la principale part.

Le comte Cobenzl et Joseph Bonaparte revinrent ensemble à Paris. Des conférences eurent lieu pour l'exécution de l'article du traité relatif au partage des indemnités entre les princes privés de leurs possessions, sur la rive gauche du Rhin, par la cession de ces territoires à la France. L'article 7 du traité de

Lunéville avait stipulé que l'empire germanique serait tenu de donner aux princes héréditaires, dépossédés sur la rive gauche du Rhin, un dédommagement pris dans le sein dudit empire, suivant des arrangements qui seraient ultérieurement déterminés. Le Premier Consul, satisfait d'avoir assuré aux princes laïques qui se trouvaient dans ce cas une compensation et l'espoir d'un agrandissement qui devait lui attacher les intéressés, ne pressa pas beaucoup le règlement de ces indemnités. La lenteur germanique et les prétentions de l'Autriche l'entravèrent pendant plus d'un an. Le gouvernement français, décidé à ne pas céder et à profiter de tous les avantages qu'il s'était assurés par le traité de Lunéville, voulut déjouer les intrigues et les sourdes menées suscitées pour l'écarter de toute participation dans le partage des indemnités. Il proposa au cabinet russe de se joindre à lui pour presser la conclusion de ces affaires. En conséquence M. de Buhler, ministre de Russie à Munich, et M. de La Forêt qui avait été nommé ministre de France dans la même résidence, après la signature du traité de Lunéville, furent envoyés à Ratisbonne pour présenter à la Diète un plan général d'indemnisation.

Après sept mois de discussions, le règlement et la répartition définitive des indemnités furent consommés. La suprématie qu'exerça la France dans les nouveaux arrangements, commença à établir son influence en Allemagne. Cette affaire fut conduite par le Premier Consul avec une habileté dont l'école

de M. de Talleyrand attribue une grande part à ce ministre; il a été sans contredit un instrument précieux pour l'exécution d'une grande idée politique. Le concours de la Russie, dans les opérations de Ratisbonne, ne donna à cette puissance que le rôle de témoin; la France y eut toute la prépondérance. Sa haute influence et l'exagération des demandes des parties intéressées la servirent à merveille. Le partage des indemnités réclamées par les petits princes donna lieu à une foule d'abus. La justice distributive fut rarement observée, et il n'y a pas d'exagération à dire que les possessions à répartir furent mises à l'encan. Mais les plaintes timides qui s'élevèrent furent étouffées. Les princes qui profitèrent des abus ne s'en vantèrent pas; ceux qui en souffrirent n'osèrent pas élever une voix qui arrivât jusqu'au Premier Consul. Il eut cependant des soupçons qui ne s'éclaircirent que plusieurs années après. Le ministre de France, dans une des cours secondaires de l'Allemagne, parvint enfin à se procurer la liste des exactions avec le nom de leurs auteurs. Napoléon l'envoya à M. le comte Mollien, ministre du Trésor public, avec ordre de faire verser à la caisse d'amortissement les sommes indûment perçues. Les soins de la guerre et diverses considérations l'empêchèrent de poursuivre rigoureusement l'exécution de cet ordre. La Restauration sauva la bourse des coupables, qui eurent le double avantage de rester impunis et d'obtenir la faveur du nouveau gouvernement, en se

montrant ennemis et victimes du gouvernement déchu.

Joseph Bonaparte passa dans sa belle terre de Mortfontaine presque tout l'été de 1801. Là se trouvait réuni ce que Paris renfermait alors de plus distingué dans plus d'un genre. M^mes^ Bacciochi, Leclerc et Murat, sœurs du Premier Consul; Lucien Bonaparte; le comte Cobenzl, qui s'y établit pendant la plus grande partie de l'été; le poète Casti, auteur du poème des *Animaux parlants* et de tant de productions spirituelles, naïf et fin, et le plus indépendant des hommes; M^me^ de Staël, qui se faisait alors la protectrice de M. de Chateaubriand, et charmait les soirées par la lecture d'*Atala* et de *René;* Stanislas Girardin, propriétaire de la terre d'Ermenonville, enlevé en 1827 à l'estime des gens de bien et des amis d'une sage liberté; M. Miot, distingué par la variété de ses connaissances et par ses talents administratifs; Rœderer, publiciste, écrivain et parleur spirituel. — ces trois derniers, amis constants et dévoués de Joseph Bonaparte; — Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, qu'une prodigieuse facilité et une tête heureusement organisée rendaient propre à tout; M. de Jaucourt, modèle d'urbanité, qui avait porté les affections du cœur jusqu'à l'héroïsme, dont l'attachement à l'ancienne famille des Bourbons s'est réveillé en 1814, et qui paraissait lié à ses hôtes par un dévouement sincère; les poètes Arnault, Andrieux, Boufflers, Fon-

tanes; Mme de Boufflers, ci-devant Mme de Sabran, aimable et spirituelle; Marmont, Chauvelin, Mathieu de Montmorency, qu'une ancienne liaison avec Mme de Staël ramenait assez fréquemment à Mortfontaine; enfin plusieurs autres hommes d'Etat et littérateurs français et étrangers faisaient de cette belle terre un séjour de délices. Les journées se partageaient entre la chasse, la pêche, la promenade et le jeu; le soir on faisait des lectures ou de la musique, on jouait des proverbes. M. de Cobenzl savait par cœur nos poètes et principalement nos auteurs dramatiques; il répétait des scènes comiques avec une verve qui approchait de la bouffonnerie; il organisait de petits jeux, des charades, ou des tableaux en action, où il avait toujours un rôle et dont les sœurs du Premier Consul étaient les premiers personnages. Le comte Cobenzl parlait le français sans accent; il n'avait d'allemand que le nom. Quoique louche, gros, gras et court, ses manières étaient aisées et gracieuses. Sa conversation était en général superficielle et abondait en saillies, son esprit était plus ingénieux que profond. Il affectait une vivacité et une égalité d'humeur qu'altérait par moments une préoccupation soudaine. Il n'avait pas achevé le récit d'une anecdote très gaie, genre qu'il affectionnait, que ses traits devenaient immobiles, le sérieux remplaçait le rire; son regard indécis s'arrêtait comme une machine dont les mouvements cessent tout à coup, sans cause apparente d'interruption. Son affectation de paraître enchanté

de tout, et de trouver que ce qu'on lui proposait était justement ce qu'il avait désiré, faisait le tourment de l'excellente Mme Bonaparte, qui ne put jamais surprendre en lui le soupçon d'une préférence.

M. Hoppé, son unique secrétaire d'ambassade, était le type d'un employé de chancellerie allemande. C'était un petit homme déjà sur le retour, avec de gros yeux plissés, fatigués par l'application donnée au déchiffrement des vieilles chartes et à la rédaction des notes diplomatiques. Il avait la vue si basse que son nez prenait autant de part à son travail que ses yeux. Minutieux observateur des formes, il aimait à étaler sa science en fait de petites particularités du métier, dont il ne cessait de signaler la haute importance, et à citer à cette occasion sa vieille expérience. Il avait longtemps résidé à Paris, comme attaché à l'ambassade du comte de Mercy d'Argenteau. C'était d'ailleurs un fort bon homme, dévoué au comte Cobenzl qui, en retour, lui témoignait beaucoup d'amitié.

Mme de Staël, roulant dans ses doigts une fleur ou un brin de bruyère, soutenait avec nos beaux esprits une conversation tantôt enjouée, tantôt sérieuse, mais toujours étincelante de traits d'esprit.

Joseph Bonaparte avait bien voulu inviter mon vieil ami Palissot à Mortfontaine. Je l'y amenai pour quelques jours. Ce vétéran des beaux esprits du siècle de Louis XV, dont la vie s'était passée dans des salons témoins de ses succès, ne se trouvait plus dans

sa sphère. Chaque époque a ses idées, ses goûts, son caractère qui lui sont propres. Palissot était accueilli avec distinction; on avait pour lui la déférence due à son âge; il était sensible aux égards qu'on lui témoignait, et cherchait à se monter au diapason d'une société qui était nouvelle pour lui; mais il se sentait dépaysé. Il regagna avec plaisir la solitude qu'il avait quittée pour un monde qui n'était pas dans ses habitudes et qui ne répondait pas à ses souvenirs.

Le poète Casti répétait le soir ce qu'il avait composé dans la journée. Il a fait, à Mortfontaine, une partie de son poème des *Animaux parlants*. On le rencontrait assis au pied d'un des arbres séculaires, qui ombrageaient les roches éparses sur les coteaux des étangs, cherchant l'inspiration qui n'était jamais rebelle à son génie facile. Casti était « poète lauréat » de Vienne. Il avait succédé à Métastase dans cette charge de poète impérial qui s'est éteinte avec lui. C'est M. de Cobenzl qui l'avait présenté à Mortfontaine. Il avait alors près de quatre-vingts ans, mais il avait conservé la verdeur et la vivacité de la jeunesse. Doué d'une constitution de fer, il avait passé victorieusement par les plus violents remèdes. Il ne lui en était resté qu'un nasonnement qui gênait un peu sa prononciation. Il était en continuelle hostilité avec M^mes^ Leclerc et Murat, qui l'avaient choisi pour victime. Tantôt elles lui enlevaient sa perruque pendant qu'il méditait gravement dans son fauteuil, tantôt elles venaient brouiller l'échiquier au moment où il

était absorbé par un coup difficile. Aussi leur gardait-il rancune et refusait-il de leur adresser des vers qui lui coûtaient si peu. Il était plus complaisant pour M^me^ Bacciochi, sur le nom de laquelle il fit un madrigal qu'on trouva un matin collé sur la glace de la cheminée du salon. Ce madrigal roulait sur les mots *baccio* et *occhi*, en l'honneur des yeux de M^me^ Elisa qui les avait très beaux. Le bon et spirituel Andrieux, auteur de charmantes comédies et de poésies que n'eût pas désavouées Voltaire, était un des habitués de Mortfontaine. La carrière législative l'avait enlevé aux lettres, auxquelles le rendit la suppression du Tribunat. Il avait eu envie de traduire en vers les *Animaux parlants* de Casti; il n'a pas exécuté ce projet. Il s'est borné à traduire la nouvelle de ce poète, qui a pour titre : *La Bulle d'Alexandre VI.*

Il y avait assez souvent à Mortfontaine de grandes chasses à courre et à tir, dirigées par le général Berthier et par M. d'Haneucourt qui s'essayaient, le premier à la charge de grand veneur, et l'autre à celle de capitaine des chasses.

L'hospitalité des propriétaires de Mortfontaine était noble et honorable. Ils charmaient leurs hôtes par une politesse naturelle et par leurs manières simples et affectueuses.

Le voisinage de la terre de Plessis-Chamant, dont Lucien Bonaparte était propriétaire, rendait fréquentes les communications avec Mortfontaine et contribuait à l'agrément des deux résidences. Elles n'avaient rien

de fastueux, mais elles étaient le rendez-vous d'hommes de mérites divers. Sous ce rapport, le Plessis était l'émule de Mortfontaine. Le goût dominant au Plessis était celui des représentations tragiques ; l'acteur Lafond les dirigeait. Lucien était veuf de sa première femme Christine Boyer, qui lui avait laissé deux filles. L'une a épousé le prince romain Gabrielli ; l'autre s'est remariée en secondes noces à lord Dudley Stuart. M^me^ Bacciochi, tendrement attachée à son frère, passait l'été au Plessis : elle protégeait hautement le poète Fontanes. La marquise de Santa-Cruz, espagnole que Lucien avait connue dans son ambassade de Madrid, aidait M^me^ Bacciochi à faire les honneurs de sa maison : elle passait pour exercer sur son esprit une grande influence.

De Mortfontaine Joseph Bonaparte faisait d'assez fréquentes excursions à la Malmaison où j'avais l'honneur de l'accompagner. Nous y passions une partie de la journée, et nous revenions à Mortfontaine après le dîner. Il n'y avait alors qu'une seule table qui offrait une réunion de famille. Le Premier Consul occupait un des côtés, ayant auprès de lui M^me^ Louis Bonaparte, et M^me^ Bonaparte occupait le côté opposé. Les aides de camp du Premier Consul et sa maison étaient admis à sa table ; habituellement un des consuls, un ministre, une ou deux dames étaient au nombre des convives, rarement des étrangers.

Je mentionnerai sommairement les événements qui

se déroulèrent dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la signature du traité de Lunéville et la conclusion du Concordat, événements que fit éclore l'apparition au pouvoir du puissant génie qui exerçait déjà une si grande influence sur les destinées de l'Europe.

L'abus que faisait l'Angleterre de sa suprématie sur les mers, la tyrannie qu'elle exerçait sur la navigation des puissances maritimes, nos victoires, les traités qui les avaient suivies, la sagesse et l'habileté de l'administration du Premier Consul, avaient produit en Europe une révolution dans les esprits. L'influence que l'Angleterre avait exercée déclinait rapidement. Son despotisme avait révolté les puissances du Nord, qui s'étaient unies par une convention dont le but était de faire respecter le droit des neutres. L'empereur Paul Ier s'était mis à la tête de cette ligue avec l'ardeur qui lui était naturelle. L'embargo général que l'Angleterre avait mis sur les bâtiments des puissances signataires de la convention, l'attaque qu'elle avait traîtreusement dirigée contre Copenhague, ne pouvaient que resserrer les nœuds de la coalition des puissances entre elles. Le Premier Consul n'avait rien épargné pour amener l'Empereur Paul à s'entendre avec lui. Il y avait en France sept mille prisonniers russes que le Premier Consul fit habiller et armer et qu'il renvoya, sans rançon, dans leur patrie. Ce procédé avait achevé de gagner le cœur de Paul Ier. Il avait contracté une étroite alliance avec la France

et poursuivait vigoureusement l'exécution des plans concertés avec elle quand il fut impitoyablement assassiné. Les détails du meurtre de ce prince sont aujourd'hui bien connus, et je n'ai pas besoin de les rappeler. Le *Moniteur* annonça cet événement dans les termes suivants :

Paul Ier est mort dans la nuit du 24 au 25 mars;

L'escadre anglaise a passé le Sund le 31 ;

L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements.

Cette catastrophe eut pour effet de dissoudre la ligue dont Paul Ier avait été le plus ardent promoteur. Un changement total dans la politique de la Russie ne tarda pas à se produire. Le général Duroc avait été envoyé à Pétersbourg pour complimenter le nouvel empereur sur son avènement, et pour tenter de continuer les relations qui avaient existé entre son père et le Premier Consul. Duroc avait été accueilli avec bienveillance et avec des protestations du désir d'entretenir avec la France des relations amicales. Mais, environ six semaines après, l'empereur Alexandre signait avec l'Angleterre l'abandon de tous les projets de son père, et se soumettait aux exigences de cette puissance.

La mort du général Kléber avait fait tomber le commandement de l'armée française aux mains du général Menou, qui en fut investi par le droit d'ancienneté. C'était un officier brave, bon administrateur, mais dépourvu de qualités militaires. Il était

dévoué aux intérêts politiques français en Egypte : il s'était fait musulman dans cet intérêt et s'était marié à une fille turque. Les généraux de l'armée d'Orient, soit par manque de confiance, soit par rivalité, n'obéirent qu'avec contrainte au nouveau général en chef, et les divisions qui s'en suivirent contribuèrent à la ruine de l'expédition. Les Anglais en profitèrent pour envoyer en Egypte une armée d'élite qui combina ses opérations avec une armée ottomane. Le Premier Consul avait fait des efforts infructueux pour faire arriver en Egypte un renfort de troupes et de munitions. Menou fit la faute de ne point marcher avec son armée pour s'opposer au débarquement de l'armée anglaise ou pour la rejeter dans la mer. Il divisa ses troupes et fut inférieur partout. C'est ainsi qu'il perdit l'importante bataille de Nicopolis, où il succomba sous des forces très supérieures en nombre. Le général en chef Abercromby y perdit la vie. Le général Belliard au Caire, le général Menou à Alexandrie furent réduits à capituler et à recevoir la loi du vainqueur, qui accorda le transport en France de l'armée française avec armes et bagages.

Ce fut vers ce temps que l'infant de Parme, en faveur duquel le traité de Lunéville avait érigé le royaume d'Etrurie, vint à Paris avec la reine, sous le nom de comte et comtesse de Livourne. Ils y passèrent un mois au milieu des fêtes. Il avait paru au Premier Consul qu'il était d'une adroite politique de montrer à Paris un Bourbon, créé roi par sa toute-

puissance, *lui qui faisait des rois et n'avait pas voulu l'être,* et d'admettre aux Tuileries un prince issu du sang qui avait régné sur la France, sans que sa présence causât la moindre émotion, mais dont la profonde nullité s'étalait au contraire aux yeux de tous.

Aux négociations du traité de Lunéville succédèrent des conférences pour le Concordat. Le rétablissement de la religion en France était une idée arrêtée dans l'esprit du Premier Consul. Il était pénétré de l'importance d'une religion. Le catholicisme semblait détruit. La plupart des hommes influents dans les affaires de l'Etat étaient portés vers le protestantisme, mais la très grande majorité des Français tenait au culte catholique. Dans presque tous les départements cet attachement est indestructible. Malgré la confiance inouïe qu'inspirait le Premier Consul, son pouvoir n'allait pas jusqu'à choisir entre les deux cultes.

En adoptant le protestantisme, on pouvait s'attendre à des dissensions d'autant plus vives que le souvenir des guerres de religion n'était point encore effacé. Fallait-il donc créer un schisme quand les progrès de la civilisation et les tendances personnelles du chef de l'Etat lui prescrivaient d'unir et de concilier tous les partis ? Mais, indépendamment du motif que, né dans la religion catholique, il lui répugnait de l'abandonner pour une autre, d'autres motifs le portaient encore à donner la préférence au catholicisme. La France étant entourée d'Etats catholiques avait besoin de tous ses

avantages. En répudiant son antique croyance, elle eût affaibli son ancien prestige, et en même temps réveillé en Europe des inquiétudes qu'avaient justifiées les errements de la Révolution.

En maintenant la religion catholique, le Premier Consul mettait dans ses intérêts le pape et profitait de son influence qui ne pouvait alors que servir le gouvernement. L'Italie restait attachée à la France. L'arrière-pensée de Napoléon était de ramener le culte catholique à la pureté de l'Evangile et d'arriver à la séparation du spirituel et du temporel, propre à assurer, selon lui, la paix religieuse.

Cet immense résultat, qui fut plus tard sur le point d'être obtenu, aurait peut-être exercé une grande influence sur la tranquillité de l'Europe et apaisé bien des discordes religieuses dont on eût cessé de craindre le retour. En cela, comme sur bien d'autres points, le Premier Consul avait devancé un ordre de choses dont l'avenir amènera, sans doute un jour, la réalisation. Mais en matière religieuse il faut procéder lentement et par gradation. Les réformes de cette nature ne se calculent pas dans le cabinet. Elles sont l'ouvrage des circonstances et du temps; le tout est de venir à propos et il n'appartient à aucun pouvoir humain de les avancer. Ce qu'il importait d'abord, c'était de réunir les esprits divisés sur les croyances religieuses, et de satisfaire au vœu presque général des habitants de la France. Une partie de ces considérations a été développée par les conseillers d'Etat

qui ont exposé les motifs des négociations du Concordat devant le Tribunat et le Corps législatif.

Préoccupé de ces grandes idées, le Premier Consul résolut de tenter un rapprochement avec le Saint-Siège. Il eut beaucoup de résistance à vaincre dans ses conseils. Mgr Spina, archevêque de Corinthe, fut envoyé à Paris pour nouer une négociation. Les articles préliminaires proposés par le gouvernement français ayant été agréés par le conseil des cardinaux, avec quelques modifications, le Saint-Père, pour donner plus de solennité à cet acte et en assurer le prompt accomplissement, envoya son secrétaire d'Etat, le cardinal Consalvi, qui arriva à Paris dans les premiers jours de juin. Il eut avec le Premier Consul plusieurs conférences, à la suite desquelles des négociations s'ouvrirent entre les envoyés du pape qui furent le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté, et le plénipotentiaire français Joseph Bonaparte, auquel le Premier Consul adjoignit le conseiller d'Etat Cretet et l'abbé Bernier, ancien curé de Saint-Laud d'Angers. Cet abbé, après avoir été l'âme du gouvernement insurrectionnel de la Vendée, avait secondé, à l'entière satisfaction du Premier Consul, la mission conciliatrice du général Hédouville dans ce pays.

Huit jours après l'arrivée à Paris du cardinal Consalvi, un concile national fut convoqué. Quarante-cinq archevêques et évêques et quatre-vingts députés

ecclésiastiques du second ordre s'assemblèrent à Notre-Dame. Par une nouvelle déclaration des principes de l'Eglise gallicane, cette assemblée proclama que l'Eglise de France avoue le pape pour son chef, mais ne lui reconnaît aucun droit sur le temporel de l'Etat. Cette déclaration parut destinée à fixer les bases de la convention projetée et à en appuyer les négociations. Elles traînèrent en longueur; mais la crainte que le Premier Consul ne prêtât l'oreille aux suggestions des conseillers d'Etat, dont la majorité inclinait au protestantisme, et la menace d'établir une Eglise gallicane, décidèrent le cardinal Consalvi à en finir.

Les articles préliminaires réglés avec Mgr Spina, archevêque de Corinthe, furent convertis en traité définitif qui fut signé le 15 juillet, et ratifié par une bulle du pape datée du 15 août suivant. L'abbé Bernier reçut comme récompense de sa participation au Concordat l'évêché d'Orléans.

Quand le Concordat fut connu, le parti républicain et les idéologues, comme Napoléon les appelait, blâmèrent hautement cet accommodement avec la cour de Rome, prétendant que c'était revenir aux idées gothiques, introduire un pouvoir étranger dans l'Etat et accorder un privilège au clergé catholique dans un pays où l'égalité des cultes était proclamée. D'autres moins passionnés, en convenant que cet accord avait quelques avantages, auraient voulu voir admis le mariage des prêtres. Mais l'omission la plus regrettable

fut celle d'une clause fixant le délai dans lequel le pape aurait été tenu d'instituer canoniquement les évêques. Il en fut question dans les conférences qui eurent lieu lors de la négociation du Concordat. Mais on jugea qu'on avait obtenu du pape d'assez grandes concessions déjà pour ne pas devoir insister sur celle-là. Cette omission est devenue une arme funeste dans les mains du chef de l'Eglise. Ceux qui ont reproché au gouvernement français de n'avoir pas exigé le mariage des prêtres ou de n'avoir pas établi une Eglise gallicane, n'ont point réfléchi que de telles réformes ne s'improvisent pas; que déjà l'on avait obtenu beaucoup pour le moment; qu'il fallait attendre de la marche des événements bien des améliorations que le temps seul peut mûrir.

Quoi qu'il en soit, le Concordat opéra un grand bien. Il fut un gage de réconciliation pour la très grande majorité des Français. En faisant disparaître les distinctions de prêtre insermenté et assermenté, il dissipa en même temps les scrupules qu'inspiraient les acquisitions des biens nationaux. La morale retrouva la sanction puissante de la religion, car c'est le respect pour les opinions religieuses qui assure l'empire des lois. D'un autre côté le Concordat fut un acheminement vers des réformes, exigées par le progrès des connaissances humaines, que méditait Napoléon. Le clergé cessa d'être un corps dans l'Etat et d'être propriétaire; il fut salarié et soumis à une discipline, qu'il observa pendant plusieurs années d'une manière

conforme aux lois, en se renfermant dans la limite de ses attributions. Contenu par la main ferme du chef de l'Etat il n'aurait pas tenté de s'émanciper, si les difficultés suscitées plus tard au gouvernement n'avaient encouragé des prétentions et fait naître des tracasseries, qui croissaient à mesure que les temps devenaient plus difficiles. On ne peut nier que l'esprit d'empiétement de la cour de Rome n'ait mis à de rudes épreuves la patience de l'Empereur, et n'ait souvent rendu vaines les précautions que lui avait suggérées sa prévoyance pour défendre les droits de l'Etat contre les entreprises sacerdotales. Les troubles occasionnés par la partie influente du clergé, enhardi dans ses hostilités par les revers qu'ont essuyés nos armes, ont donné gain de cause aux détracteurs du Concordat, et ont justifié en apparence les censures dont ce grand acte a été l'objet. Sans doute le gouvernement de la France a retiré des fruits amers d'un traité, inspiré par le désir de ramener la paix dans l'Eglise et accordé aux vœux du représentant sur la terre d'un Dieu de paix et de charité; mais Napoléon aurait triomphé des embarras qu'il lui a causés, si la pacification de l'Europe le lui eût permis.

Un bref du pape, paru en même temps que la ratification du Concordat, exhorta les évêques français à donner la démission de leurs sièges, en leur assignant un terme de trois mois pour se prononcer. Presque tous les anciens titulaires s'empressèrent de répondre à l'invitation pressante du Saint-Père et de

lui renvoyer leurs titres. Un très petit nombre d'anciens prélats, qui s'étaient retirés en Angleterre, se montrèrent récalcitrants et formèrent un centre d'opposition qu'on appela la petite Eglise; leur résistance passa inaperçue. La bulle qui supprimait les archevêchés et les évêchés, existant à l'époque de la Révolution, n'en reçut pas moins son exécution. Aux vingt-trois archevêchés et aux cent trente-quatre évêchés supprimés succédèrent dix archevêchés seulement et cinquante évêchés.

Aucune publicité ne fut donnée aux articles du Concordat. La communication de cet acte ne fut point faite au Tribunat ni au Corps législatif après sa conclusion. Le motif apparent de cet ajournement fut d'attendre la démission des prélats titulaires des anciens sièges; parmi ceux qui étaient émigrés, il s'en trouvait dont on était fondé à prévoir le refus. Mais la raison principale fut la crainte de livrer brusquement aux discussions des esprits ombrageux et spéculatifs, qui dominaient la tribune nationale, des matières qui touchaient au repos des consciences. La publication du Concordat fût remise à l'époque de l'ouverture de la seconde session du Corps législatif. Cet intervalle de temps fut employé à préparer, au sein du Conseil d'Etat, les divers règlements nécessaires pour coordonner le système religieux de l'Etat avec les besoins de la nation et avec le progrès des lumières.

Je dois parler, à propos du Concordat, d'une

mesure que décida en grande partie la prochaine présentation de cette convention au Corps législatif et au Tribunat. Une assez vive opposition avait marqué les sessions de ces deux assemblées et en particulier celles du Tribunat. La plupart des lois présentées avaient été défavorablement accueillies; deux même avaient été rejetées. Des paroles hostiles avaient été prononcées à la tribune. Elles firent penser au Premier Consul qu'il ne pouvait pas compter de ce côté sur une coopération sincère et que la présence des tribuns, qu'il jugeait malveillants ou égarés par un zèle intempestif pour les libertés publiques, nuirait à l'introduction des améliorations qu'il avait conçues. Le renouvellement des cinquièmes du Tribunat et du Corps législatif, qui, aux termes de la Constitution, devait s'opérer annuellement, lui parut une occasion favorable pour éloigner les membres qui s'étaient le plus opposés à l'acceptation des lois proposées par le gouvernement. Le mode de renouvellement annuel des cinquièmes des membres du Corps législatif et du Tribunat n'ayant pas été déterminé par l'acte constitutionnel, le Sénat se trouvait libre d'y procéder ou par l'élection ou par la voie du sort. Il adopta le premier parti. En réélisant les quatre cinquièmes des deux autorités, les vingt tribuns les plus récalcitrants ne furent pas réélus. L'influence du gouvernement fut reconnue dans cet acte du Sénat; on se réfugia dans l'objection que la loi n'était pas matériellement violée.

Cette épuration, car il faut l'appeler par son nom, excita alors et excite encore la réprobation d'hommes honorables, indépendants, plus familiarisés avec les théories qu'éclairés par la pratique, et dont beaucoup ont pour devise : Périsse l'Etat plutôt que les principes! Mais cette mesure était impérieusement commandée par la nécessité. Il fallait ou persister dans la volonté ferme d'obtenir de bonnes lois, ou y renoncer, en subissant le joug d'hommes qui pour la plupart, jugeant faible un gouvernement naissant, voulaient se rendre nécessaires en faisant une opposition systématique. Le choix du Premier Consul entre ces deux alternatives ne pouvait être douteux.

Dans la session extraordinaire qui fut convoquée le 5 avril la première loi présentée fut le Concordat. Il fut adopté à une très forte majorité.

Le 18 avril, jour de Pâques, un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Notre-Dame pour célébrer le rétablissement du culte et la paix d'Amiens. Le Premier Consul prit, à cette occasion, la livrée verte avec galons d'or. Il portait à la garde de son épée le *Régent*, diamant de toute beauté, ainsi appelé de la régence du duc d'Orléans, qui l'avait acheté pendant la minorité de Louis XV pour orner la couronne royale. Dérobé du garde-meuble pendant la Révolution, puis retrouvé, ce diamant avait été mis en gage par le Gouvernement. Quand le Premier Consul racheta le *Régent*, ce diamant allait être vendu à vil prix.

La messe fut dite par le cardinal Caprara; le corps

diplomatique y assista. Les évêques nommés prêtèrent serment. Le soir il y eut illumination générale. L'opposition qu'avait montrée le philosophisme se traduisit, de la part de quelques généraux, par des quolibets qui n'excitèrent que le sourire. La première impression leur avait inspiré les plus mauvais desseins contre la personne du Premier Consul qui ne les ignora pas; mais la réflexion les leur fit abandonner. Plusieurs généraux marquants tinrent des conciliabules. Des esprits follement exaltés poussèrent la démence au point d'ouvrir l'avis de préparer au Premier Consul l'apothéose de Romulus; Bernadotte était de ce nombre. Napoléon, toujours indifférent sur sa propre sûreté, ne voulut pas qu'il fût donné suite aux rapports qui lui furent faits à ce sujet. Son stoïcisme resta inébranlable. Il se contenta de tancer vertement ou d'éloigner les principaux meneurs. Bernadotte fut renvoyé à l'armée de l'Ouest qu'il avait quittée momentanément pour venir à Paris. Son attitude vis-à-vis du chef de l'État parut, dès cette époque, si équivoque et si singulière que son chef d'état-major, le général de brigade Simon, fut éloigné de l'armée. J'ai vu Napoléon, dans ce temps-là, si animé contre Bernadotte qu'il parlait de le faire juger par un conseil de guerre. Ce fut à l'intervention de Joseph Bonaparte, beau-frère de Bernadotte, que ce dernier dut la chance d'échapper à cette juridiction.

Des trois prélats envoyés de Rome pour négocier

le Concordat, le cardinal Consalvi et Mgr Spina, étaient des hommes très éclairés. Le père Caselli qui leur avait été adjoint pour leur servir de conseil dans tout ce qui concernait les formes, les cas de conscience et le protocole pontifical, était un homme simple et de bonne foi, renfermé dans le cercle des questions théologiques dont il avait fait l'étude de sa vie. Le cardinal Consalvi, sans blâmer ouvertement le décret du concile de Trente qui prescrit le célibat des prêtres, ne repoussait pas dans la conversation l'idée de leur permettre le mariage. Il ne proscrivait pas les jeux de la scène, et ne se serait pas fait scrupule, disait-il, d'assister à la représentation d'une pièce morale sur nos théâtres. Ces discours, qui ne l'engageaient à rien, étaient une concession sans conséquence faite à l'esprit philosophique qui l'assiégeait à Paris. Tout en parlant comme un homme affranchi de préjugés, il ne pouvait agir que selon l'esprit de l'Église. Il ne parlait aussi librement du mariage des prêtres que parce que la question avait été écartée, soit qu'elle n'entrât pas dans les vues du Premier Consul, soit qu'il ne voulut pas compliquer des négociations déjà assez épineuses.

Le Concordat est l'acte le plus important peut-être du gouvernement de Napoléon. Après l'avoir considéré sous ses rapports politiques et dans ses effets généraux, il manquerait quelque chose à l'appréciation de cette grande œuvre, si l'on passait sous silence la part qu'y ont eue les sentiments personnels

du chef de l'État. Quelques-uns ont pensé que les croyances religieuses n'étaient aux yeux de Napoléon que des superstitions consacrées par le temps, et qu'en rétablissant le culte catholique il ne s'en servait que comme d'un instrument de son ambition, sans tenir autrement compte de l'influence sociale de la religion. Ceux qui ont parlé ainsi ignoraient que Bonaparte était sincèrement religieux, et j'ajouterai catholique. Il détestait au même degré le cynisme philosophique qui inspire le dédain de la religion, considérée par lui au contraire comme l'appui de la morale et des bonnes mœurs, et la bigoterie qui restreint l'intelligence humaine. Si, dans des conversations familières ou dans des discussions où l'entraînait l'abondance de ses idées, envisageant l'histoire du catholicisme dans ses vicissitudes diverses, il a porté certains jugements flétrissant les excès commis au nom de la religion par ses ministres, quelle erreur on commettrait d'en conclure qu'il méconnût l'influence civilisatrice du christianisme ou qu'il fût un philosophe incrédule et sceptique! Son respect pour la doctrine de l'Evangile était le résultat de sa conviction et des impressions de son enfance, toujours vivantes dans son âme : témoin les pensées religieuses qu'éveillait en lui la cloche de l'église de Rueil qu'il entendait du jardin de la Malmaison et son recours aux consolations et aux secours de la religion dans son heure suprême à Sainte-Hélène. En rétablissant le culte catholique en France, Napo-

léon comblait le vide que son absence laissait dans l'Etat, mais il obéissait en même temps à ses instincts religieux.

La première mesure fut la création d'un ministère des cultes. La direction en fut confiée à Portalis qui prit le titre de conseiller d'État chargé des affaires concernant les cultes et peu de temps après celui de ministre. C'était un savant jurisconsulte et un orateur fleuri, d'un caractère doux et conciliant. On lui a reproché trop de flexibilité, peut-être avec raison. Mais dans les fonctions qu'il avait à remplir, cette facilité était un avantage plutôt qu'un inconvénient; c'était l'homme de bien que Cicéron définit : *Vir bonus et dicendi peritus*. Sa philanthropie égalait son savoir et son éloquence.

Mgr Spina, créé cardinal après la signature du Concordat, resta à Paris comme chargé d'affaires. Il y fut remplacé par le cardinal Caprara, qui avait été nommé légat *a latere*. Ce cardinal, arrivé dans le courant de septembre à Paris, ne fut cependant présenté au Premier Consul que le 9 avril suivant.

L'archevêque de Lyon fut envoyé à Rome avec la qualité d'ambassadeur. Ce prélat était oncle du Premier Consul, la grand'mère maternelle de Napoléon ayant épousé en secondes noces M. Fesch, capitaine d'un des régiments suisses que la République de Gênes entretenait en Corse au temps de sa domination. C'est de ce second mariage qu'était issu ce prélat. L'abbé Fesch avait quitté les ordres au com-

mencement de la Révolution et rempli des fonctions laïques en Italie. Après le 18 brumaire il reprit l'habit ecclésiastique. A l'abri du pouvoir de son neveu, il parvint rapidement aux premières dignités de l'Église. Il fut nommé archevêque de Lyon en 1801 et promu au cardinalat deux ans après. Il alla remplacer à Rome M. Cacault, chargé d'affaires de France, quand le Concordat fut signé. M. de Chateaubriand, auteur du *Génie du christianisme*, revenu de l'émigration avant l'amnistie, avait été présenté par M. de Fontanes, son ami intime, à M^me^ Bacciochi, sœur du Premier Consul et à son frère Lucien Bonaparte. Le frère et la sœur se déclarèrent les protecteurs de M. de Chateaubriand. L'apparition du *Génie du christianisme*, au moment où le catholicisme était rétabli en France, avait produit une vive sensation. Les idées religieuses reprenaient d'autant plus d'empire qu'elles avaient été comprimées pendant plus longtemps. Cet ouvrage ne pouvait paraître dans des circonstances plus opportunes, et le Premier Consul l'accueillit avec faveur. La protection de M^me^ Bacciochi, mais surtout la satisfaction qu'éprouvait le Premier Consul de la publication d'un livre qui secondait ses vues et qui venait en aide au Concordat, le déterminèrent à donner à l'auteur une marque de distinction, en le nommant secrétaire de la légation française auprès du Saint-Siège.

L'évacuation de l'Égypte fut un coup très sensible

pour le Premier Consul. La mort tragique de Kléber fut un malheur; peut-être, s'il eût vécu, la France aurait-elle conservé cette importante conquête... La signature des préliminaires de Londres constitua une puissante diversion à ce fâcheux dénouement de l'expédition d'Egypte. Le but que poursuivait le Premier Consul depuis son avènement au pouvoir se trouvait atteint. Sa première démarche avait été un appel au roi d'Angleterre pour arriver à une pacification qui satisfît les intérêts des deux pays; cet appel ne fut point entendu. Une autre négociation avait été tentée, mais le cabinet britannique ne jugeant pas le nouveau gouvernement assez bien établi, les négociations n'avaient amené aucun résultat.

En même temps que la paix continentale se signait à Lunéville, MM. Pitt, Dundas et Granville, fougueux partisans de la guerre, jugeant la paix avec la France inévitable, se retiraient pour faire place à de nouveaux ministres. Ils ne voulaient pas encourir, aux yeux de l'aristocratie et du commerce anglais, la responsabilité d'une épreuve qui ferait voir si l'état de paix était plus avantageux à ces deux classes influentes de la nation que l'état de guerre.

Les ministres, que remplaçaient MM. Addington et Hawkesbury, avaient ordonné que les bateaux pêcheurs français fussent poursuivis et capturés comme les bâtiments de guerre. En réponse à la communication qui fut donnée à M. Otto, remplissant à Londres les fonctions de commissaire français pour l'échange

des prisonniers, d'un acte qui violait tous les usages et toutes les lois de la guerre, M. Otto avait déclaré qu'il avait reçu l'ordre de quitter l'Angleterre, où son séjour devenait inutile; mais que son gouvernement n'userait pas de représailles et que les bâtiments français armés en course continueraient à laisser la pêche libre et sans trouble. En réponse à la note du commissaire français, le nouveau ministère révoqua l'ordre de traiter en ennemis les bâtiments pêcheurs. Cet abandon d'une mesure qui avait donné à la guerre un caractère de barbarie, indigne d'une nation civilisée, annonçait des dispositions moins hostiles. Dans les explications qui eurent lieu à ce sujet, les ministres anglais laissèrent entrevoir une tendance à un rapprochement. En effet, un mois après, M. Otto reçut une note qui contenait l'offre d'envoyer à Paris un plénipotentiaire autorisé à traiter de la paix. Cette ouverture fut accueillie avec empressement par le Premier Consul, qui accrédita M. Otto pour recevoir les propositions du ministère anglais et pour traiter préalablement, et de préférence à une négociation d'apparat, des articles préliminaires de la pacification. En conséquence, lord Hawkesbury remit à M. Otto un aperçu, écrit de sa main, des bases de la paix. C'était l'abandon par la France et par ses alliés de leurs plus importantes colonies, de l'Égypte et de Malte. Ces propositions, qui reproduisaient des prétentions jugées inadmissibles à une autre époque, n'ayant pas été agréés par le Premier Consul, lord Hawkesbury

demanda au gouvernement français sur quelles bases il entendait traiter. M. Otto fit les propositions suivantes :

L'Egypte restituée à la Porte;

Malte restituée à l'ordre en rasant les fortifications;

L'île de Ceylan cédée à l'Angleterre;

Le cap de Bonne-Espérance et tous les autres établissements restitués à la France et à ses alliés;

Le Portugal conservé dans son intégrité.

Le gouvernement anglais chicana sur ces points, se déclarant toutefois disposé à entrer en composition sur Malte. Il renonçait à la Martinique, mais il voulait ou retenir la Trinité, possession espagnole, et Tabago, île française, et, dans ce cas, déclarer ports francs Demerari, Essequibo et Berbice, possessions hollandaises; ou abandonner la Trinité, mais garder les îles françaises de Sainte-Lucie et de Tabago avec Demerari, Essequibo et Berbice. Cette alternative était embarrassante pour le gouvernement français : il fallait sacrifier l'Espagne ou la Hollande. Pour sauver à ces puissances les importantes colonies dont l'Angleterre demandait la cession, le Premier Consul consentit à abandonner la colonie française de Tabago, mais le gouvernement anglais ne voulut pas se contenter de cette île, quoique M. Otto offrît d'y joindre Curaçao.

Enfin, après six mois de négociations, les préliminaires de la paix furent signés. Les principales conditions furent que toutes les possessions qui avaient

appartenu à la France et à ses alliés leur seraient restituées, à l'exception de Ceylan et de la Trinité; — que le cap de Bonne-Espérance serait ouvert au commerce des deux nations; — que l'Egypte serait remise à la Porte; — que la République des Sept-Iles serait reconnue; — que le Portugal serait maintenu dans son intégrité; — enfin que Malte serait évacuée par les troupes anglaises et rendue à l'Ordre, et que la puissance garante de l'indépendance de cette île serait ultérieurement désignée. Un congrès fut indiqué à Amiens pour procéder à la rédaction du traité définitif, dans lequel seraient résolus quelques points laissés indéterminés.

Les réflexions suivantes de Napoléon sur le refus de l'Angleterre d'accepter la paix qu'il lui avait offerte en 1800 seront jugées d'un haut intérêt :

« 1° Le cabinet anglais a-t-il pu se refuser aux « ouvertures tentées par le Premier Consul en 1800 « sans se rendre responsable des malheurs de l'état « de guerre? — 2° Le refus était-il politique et con- « forme à l'intérêt de l'Angleterre? — 3° La guerre « était-elle alors à désirer pour la France? — 4° Quels « étaient dans cette circonstance les intérêts de Napo- « léon? — Pitt se refusa à entrer en négociation dans « l'espoir qu'en continuant la guerre il obligerait la « France à rappeler la maison de Bourbon et à rétro- « céder la Belgique à la maison d'Autriche. Si ces « deux prétentions étaient légitimes et justes, il a « pu, en justice, se refuser à la paix; mais si l'une

« et l'autre étaient illégitimes et injustes, il a rendu « son pays responsable des malheurs de la guerre. « Or, la République avait été reconnue par toute « l'Europe; l'Angleterre elle-même l'avait reconnue « en chargeant, en 1796, lord Malmesbury de ses « pleins pouvoirs pour traiter avec le Directoire. Ce « plénipotentiaire s'était rendu successivement à Paris « et à Lille; il avait négocié avec Charles Lacroix, « Letourneur et Maret, ministres du Directoire. « D'ailleurs, la guerre n'avait pas pour but le retour « des Bourbons. Les provinces de la Belgique avaient « été cédées par l'empereur d'Autriche au traité de « Campio-Formio, en 1797; l'Angleterre avait re- « connu leur réunion à la France par les négocia- « tions de lord Malmesbury à Lille. Elles faisaient « légitimement partie de la République. Vouloir les « en séparer, c'était vouloir usurper, déchirer, dé- « membrer un Etat reconnu. Ces deux prétentions « étaient injustes et illégitimes.

« 2° Cette politique du ministère Pitt était-elle « bien conforme à l'intérêt de l'Angleterre? Pouvait- « il raisonnablement se flatter d'obtenir la Belgique « par la continuation de la guerre? N'eût-il pas été « plus sage de donner la paix au monde en s'assu- « rant des avantages réels et durables? Les rois de « Sardaigne et de Naples, le grand-duc de Toscane « et le Pape eussent été rétablis et consolidés sur « leurs trônes. Le Milanais eût été assuré à l'Au- « triche, la Hollande évacuée par les Français, ainsi

« que la Suisse et Gênes. L'influence anglaise eut pu « s'établir en ces pays. L'Egypte eût été restituée à « la Porte et Malte à l'Ordre. Ceylan, le cap de « Bonne-Espérance et la Trinité eussent assuré la « puissance anglaise dans les deux Indes. Quel résul- « tat magnifique de la campagne de 1799! Ces avan- « tages étaient certains, les espérances auxquelles on « les sacrifiait étaient moins probables. En 1799 la « coalition avait été victorieuse en Italie, mais battue « en Suisse, en Hollande et en Orient. La France « venait de changer son gouvernement. A cinq per- « sonnes divisées et peu habiles succédait un homme « dont les talents militaires et les connaissances « étaient éprouvés. Il avait été élevé par le vœu de « la nation. A son nom seul, la Vendée s'était sou- « mise; les Russes étaient en marche pour repasser « la Vistule. Lord Granville avouait lui-même que si « le Premier Consul voulait céder la Belgique, le « peuple français s'y opposerait. L'objet de la guerre « était donc reconnu populaire en France. Berlin, « Vienne, Londres purent se tromper en 1799, les « circonstances étaient si nouvelles! En 1800 les « hommes d'Etat anglais étaient-ils excusables de « tomber dans la même erreur? Il était probable que « la campagne de 1800 serait favorable à la France; « qu'elle reprendrait l'Italie; que si enfin le succès « était douteux, l'Angleterre n'en serait pas moins « obligée de payer d'immenses subsides pendant plu- « sieurs années; car, pour arracher la Belgique à la

« France, il faudrait la réunion de l'Autriche, de la « Russie et de la Prusse, ou au moins d'une de ces « puissances à la coalition. Or ce résultat ne pouvait « être obtenu par la campagne de 1800. Il ne fallait « donc pas courir les chances de cette campagne.

« 3° L'intérêt de la République française était l'op- « posé de celui de l'Angleterre. Si elle eut fait la paix « alors, elle l'eût faite après avoir perdu l'Italie. Elle « eût rétrogradé par l'effet d'une seule campagne « douteuse. Cela eut été déshonorant et eut engagé « tous les rois à se liguer contre elle. Toutes les « chances de la campagne de 1800 lui étaient favo- « rables. Les Russes étaient partis, la Vendée paci- « fiée, les factions de l'intérieur comprimées et la « confiance entière dans le chef de l'Etat. La Répu- « blique ne pouvait et ne devait faire la paix qu'après « avoir rétabli l'équilibre de l'Italie. Elle ne pouvait « que manquer à son caractère et compromettre son « avenir en signant une paix moins avantageuse que « celle de Campo-Formio. La guerre lui était néces- « saire à cette époque pour maintenir l'énergie et « l'unité de l'Etat qui était mal organisé. Le peuple « eut exigé une grande réduction dans l'impôt et le « licenciement d'une partie de l'armée, de sorte « qu'après deux ans de paix, la France se fût présentée « avec un grand désavantage sur le champ de bataille.

« 4° Napoléon avait besoin de la guerre. Les cam- « pagnes d'Italie, la paix de Campo-Formio, l'expé- « pédition d'Egypte, le 18 brumaire, l'opinion una-

« nime du peuple pour l'élever à la suprême magis-
« trature, l'avaient sans doute placé bien haut. Un
« traité de paix qui eut dérogé à celui de Campo-
« Formio, qui eut annulé toutes ses créations d'Ita-
« lie, eût flétri les imaginations françaises et lui eût
« ôté la force de terminer la Révolution, avec la
« possibilité d'établir un système définitif et perma-
« nent. Il le sentait; il attendait avec impatience la
« réponse de Londres. Cette réponse le remplit d'une
« secrète satisfaction. Plus l'oligarchie anglaise se
« plaisait à outrager la Révolution, plus elle servait
« les intérêts secrets de Napoléon, qui dit à son
« ministre : « Cette réponse ne pouvait nous être
« plus favorable. » Il pressentait dès lors qu'avec des
« politiques si passionnés, il éprouverait peu d'obs-
« tacles à remplir ses destinées. Pitt, si distingué par
« ses talents parlementaires et ses connaissances
« dans l'administration intérieure, était dans la plus
« complète ignorance de ce qu'on appelle politique.
« En général, les Anglais n'entendent rien aux
« affaires du continent, surtout à celles de la France.
« La gloire de la France a été portée au plus haut
« point, toute l'Europe lui a été soumise; et lord
« Granville a été obligé, en peu de mois, après ses
« déclamations injurieuses contre la nation, de signer
« une paix plus avantageuse pour nous que celle de
« Campo-Formio, puisque nous y avons gagné le
« Piémont et la Toscane.

« Il a fallu le poignard d'un assassin pour faire

« tomber le commandement de l'armée d'Orient dans « les mains d'un homme distingué sous plusieurs rap- « ports, mais dépourvu de génie militaire, pour que « l'Egypte ne fut pas à jamais réunie à la France, car « Français et Anglais conviennent qu'Abercromby « eut été battu si Kléber avait vécu. Déjà la Porte « avait montré des dispositions favorables à la France « en abandonnant l'Egypte. De quel poids un fana- « tique de vingt ans n'a-t-il pas pesé dans la balance « du monde? »

Il est impossible de ne pas s'arrêter un moment sur cette époque si brillante. Il y avait à peine deux ans que Napoléon était à la tête du gouvernement et déjà la République avait vu fermer toutes ses plaies. Les finances étaient restaurées, l'instruction publique réorganisée, le code civil préparé, la Vendée pacifiée, l'union ramenée dans l'Eglise, de vastes projets conçus pour l'amélioration et l'embellissement de Paris et des provinces et pour l'ouverture de routes et de canaux, déjà en voie d'exécution; la paix rétablie avec les Etats-Unis, avec l'Autriche, la Prusse, la Russie, la Bavière, la Porte et les régences barbaresques, avec Naples, avec l'Espagne et le Portugal; et tous ces traités étaient couronnés par les préliminaires signés avec l'Angleterre. Aussi une fête solennelle fût-elle ordonnée dans toute l'étendue de la République pour être célébrée le 18 brumaire suivant, anniversaire de l'époque favorable d'où dataient tant de bienfaits.

Dans les huit premiers jours qui suivirent la signature des articles préliminaires de paix avec l'Angleterre, les plénipotentiaires respectifs furent nommés : Joseph Bonaparte, négociateur du traité de Lunéville et du Concordat pour la France et lord Cornwallis pour l'Angleterre.

Le plénipotentiaire anglais arriva un mois après à Paris. Des conférences préalables eurent lieu. On put juger, d'après ces premiers pourparlers, que la question la plus épineuse, celle qui devait un an après servir de prétexte à une rupture, était celle de Malte. Le seul point qui paraissait devoir être agité était la désignation de la puissance tierce qui serait garante de l'indépendance de l'île; cette question changea souvent de face pendant les conférences d'Amiens.

Les premières conférences s'ouvrirent au commencement de décembre 1801. L'Espagne et la République batave intervinrent dans les négociations. L'Espagne fût représentée par le chevalier d'Azzara, ambassadeur de cette puissance, et la république batave par M. Schimmelpenninck, ministre plénipotentiaire de cette république, accrédités à Paris. Ces deux ministres furent plutôt témoins que parties actives; le chevalier d'Azzara n'arriva même à Amiens et ne prit part aux négociations que dans les derniers jours de janvier 1802. Le cabinet anglais, qui avait voulu faire admettre un plénipotentiaire au Congrès de Lunéville, réclama contre l'intervention des représentants hollandais et espagnol dans les négociations d'Amiens, à

cause de l'influence qu'il attribuait au cabinet français sur la Hollande et sur l'Espagne. Cette prétention, qui paraissait n'avoir été mise en avant que pour ce qu'elle valait, ne fut pas soutenue par lord Cornwallis. Le protocole des conférences se tenait alternativement chez les ministres de France et d'Angleterre, en langue française. Les premiers pourparlers eurent lieu sur la question de Malte ; on eut dit que le ministère anglais se repentait de l'avoir simplifiée. Le plénipotentiaire britannique parut vivement préoccupé du sort futur de cette île. Il voulait que la protection en fut assurée par une nombreuse garnison étrangère. Il demanda que, si l'on conservait à Malte une langue française, il y eut aussi une langue anglaise. Le plénipotentiaire français demanda que l'on convertît l'ordre de Malte en ordre hospitalier, au lieu de le rétablir comme ordre religieux et militaire ; qu'on démolît les fortifications de l'île et qu'elle devint un grand lazaret ouvert aux nations commerçant dans le Levant et dans la Méditerranée. Le plénipotentiaire anglais refusa de consentir à la démolition des fortifications, parce qu'un article des préliminaires statuait que l'île serait remise dans l'état où elle était. Puisqu'on ne se bornait plus au seul point des articles préliminaires qui avait été laissé à régler, savoir la désignation de la puissance à laquelle la garantie de Malte serait confiée, les scrupules de conscience qu'affectait le ministère britannique et son respect pour la lettre des préliminaires, en ce qui

concernait cette île, étaient en contradiction avec les combinaisons de tous genres qu'il imagina pour en dénaturer l'esprit. Mais le cabinet anglais avait des motifs secrets, que la rupture de la paix d'Amiens a dévoilés, pour se refuser à laisser démolir les fortifications de Malte. Cette question fut retournée en tout sens, et discutée avec un soin et un détail qui auraient dû mener à un accord immédiat. Mais, au lieu de cela, les difficultés se succédèrent, tant sur cet article que sur quelques autres points du traité à conclure.

Enfin, après une longue et laborieuse négociation, dans laquelle la sagacité et la modération du plénipotentiaire français furent plus d'une fois mises à l'épreuve, le traité fut signé. La même main, qui avait si judicieusement dirigé les conférences de la paix de Lunéville, signa dans Amiens la pacification maritime.

Le traité définitif confirma les stipulations dont les préliminaires avaient posé les bases. Il y eut une dérogation en faveur de la république batave, qui obtint la restitution du cap de Bonne-Espérance.

La question de Malte, si opiniâtrement discutée, fut moins résolue qu'éludée. Malte devait être rendue à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il n'y aurait ni langue française, ni langue anglaise, il y aurait une langue maltaise. Les troupes britanniques évacueraient l'île dans l'espace de trois mois. La garnison serait composée pour moitié de Maltais. Le roi de

Naples serait invité à fournir deux mille hommes pour la compléter. Malte serait mise sous la protection et sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse. Sa neutralité serait proclamée.

M. Dupuy, ancien intendant de l'île de France, qui avait administré cette colonie pendant neuf années d'un temps difficile et avait réussi à la conserver à la France, était secrétaire de la légation française. Sa coopération au traité fut récompensée par une place de conseiller d'Etat, et ensuite par son admission au Sénat. Sa femme fut une des dames de la reine de Naples; sa fille aînée fut mariée depuis par l'Empereur à M. d'Audenarde, l'un des écuyers de l'Impératrice.

Le fils du ministre Portalis fut attaché à la légation d'Amiens, comme il l'avait été à celle de Lunéville. Dans l'intervalle du temps qui s'était écoulé entre les deux traités, il s'était marié avec une demoiselle du Holstein, dans la famille de laquelle son père avait trouvé un asile pendant la proscription qui le frappa au 18 fructidor.

Lord Cornwallis, ministre d'Angleterre au Congrès, était un beau vieillard d'environ soixante-huit ans, grand, d'une figure noble, ayant des manières ouvertes et de la bonhomie. Il a pleinement justifié à Amiens la réputation de loyauté dont il jouissait. Il avait pour principal secrétaire de sa légation un M. Merry, qui paraissait avoir été placé par le bureau de Downing-

Street auprès de lui pour atténuer les effets de sa franchise toute militaire. Ce secrétaire était un homme difficile, anglais exclusif, dont les allures tracassières contrastaient avec la marche franche et conciliante du plénipotentiaire anglais. Malgré les chicanes de mots, les vieilles routines de la diplomatie anglaise, la longueur et l'obscurité des notes, la multiplicité des incidents, les deux ministres s'entendaient fort bien. Ce n'était pas toujours la faute de M. Merry, auquel lord Cornwallis fut quelquefois obligé de déclarer sa volonté. Le trait de loyauté suivant termina dignement la mission de ce respectable ministre. Le protocole de la dernière séance avait été arrêté, le traité définitif convenu, et les paroles données pour la signature, cérémonie qui devait s'accomplir le lendemain avec solennité à l'hôtel de ville. Dans la nuit qui précéda le jour de la signature, un courrier de Londres apporta à lord Cornwallis l'ordre de modifier quelques dispositions du traité relatives à la balance, en faveur de l'Angleterre, de sommes dues pour la subsistance et l'entretien des prisonniers. Lord Cornwallis avait déclaré à Joseph Bonaparte que, quelque incident qui survînt à ce sujet, il n'empêcherait pas la signature de la paix. Bien qu'au moment de signer il reçût de son gouvernement l'ordre d'insister sur un solde en faveur de l'Angleterre, le ministre, jugeant sa parole engagée, déclara qu'il ne saurait plus revenir sur ce qu'il avait consenti.

Le 15 mars, à onze heures du matin, des détache-

ments de cavalerie et d'infanterie se rendirent au domicile des plénipotentiaires et escortèrent leurs voitures jusqu'à la maison commune, au son d'une musique militaire et aux acclamations d'une nombreuse population. Les plénipotentiaires furent reçus par le maire et les adjoints, et félicités par le préfe accompagné des autorités. On avait décoré de tableaux la salle où la paix fut signée. L'issue de la séance, consacrée à la lecture du traité, était attendue avec impatience par la foule assemblée au dehors et au dedans de la maison commune. Enfin, à l'annonce que fit donner le ministre de France que la paix allait être signée, les portes furent ouvertes et la foule se répandit dans la salle sans que l'ordre fut troublé. Les plénipotentiaires signèrent alors avec solennité, et s'embrassèrent avec une telle effusion de cordialité que les salles de la mairie retentirent d'applaudissements et que l'attendrissement gagna plus d'un spectateur. Le soir, la ville fut illuminée et un spectacle fut donné au profit des pauvres.

C'est à M. Dupuy qu'échut la mission de porter le traité à Paris. Une demi-heure après son arrivée, le canon des Invalides annonça cette nouvelle. La paix fut proclamée dans les places et carrefours avec les solennités d'usage.

C'est pendant les négociations d'Amiens que, dans une des conférences, une proposition de reconnaître le Premier Consul roi de France fut jetée en avant par le ministre anglais. Ce n'était plus le langage que

tenait lord Grenville en 1800. Le nouveau ministre anglais avait compris que rappeler les princes de l'ancienne dynastie était facile; quant à les restaurer, la chose eût présenté autant de difficulté pour leurs auxiliaires que pour celui qui les aurait rappelés, et la nature même d'un pareil service ne leur aurait-elle pas rendu ce dernier inévitablement suspect? Les préjugés comme les prétentions de leur entourage, les intérêts nouveaux qui avaient surgi, la révolution opérée dans les esprits, les nouvelles formes de gouvernement, le système militaire, tout ne conspirait-il pas contre un rétablissement durable de la maison de Bourbon en France? Napoléon ne prêta pas cependant l'oreille à cette insinuation : il ne voulait pas régner par la grâce de l'étranger et n'avait nullement besoin de son aveu. Lorsque deux ans après le trône fut relevé en France, il fut fait empereur et non pas roi; il ne pouvait pas continuer les Bourbons. Une ère nouvelle venait de s'ouvrir, la face de l'Europe était changée. Ce n'était point la monarchie royale que Napoléon entendait restaurer; c'était une monarchie constitutionnelle qu'il voulait fonder. La paix générale, cette paix dont la coalition lui a toujours refusé le bienfait, devait amener le complément d'institutions qui ne pouvaient être que provisoires. Les temps présents imposaient une dictature et ne permettaient que des mesures temporaires qui devaient faire place à un système de gouvernement adapté aux besoins de l'époque, et que personne mieux que Napo-

léon n'était en état de juger et d'établir. J'éprouve un vrai plaisir à mentionner à cette occasion que, dans une séance de la Chambre des députés du 3 mai 1827, le général Sébastiani, parlant sur une pétition relative au rétablissement du jury en Corse, a rendu cet hommage au gouvernement impérial qu'il avait *suspendu* et non *détruit* l'institution du jury dans ce département; *et qu'en général il n'avait guère pris que des mesures temporaires qu'il devait faire disparaître un jour.*

Les ministres de France et d'Angleterre tenaient un état de maison splendide. On était alternativement invité chez l'un et chez l'autre. M. Schimmelpenninck donnait des thés dont sa femme et sa fille aînée faisaient les honneurs. M^me^ Schimmelpenninck avait laissé à Paris une certaine réputation de beauté. Elle savait allier, avec ses succès dans le monde, les vertus domestiques et la pratique des devoirs d'une bonne mère de famille. Sa fille avait alors seize ans; elle était d'une figure charmante et attirait les hommages des jeunes gens de la légation par sa candeur et sa modestie. Tout respirait dans cette famille la simplicité des mœurs patriarcales.

Le besoin de recourir à un supplément d'instructions, sur des points importants de la négociation, nécessitait quelquefois l'expédition de courriers à Paris et à Londres. Pendant les courts intervalles qui s'écoulaient entre leur départ et leur retour, nous fîmes plusieurs excursions dans le département de la

Somme. Nous allâmes voir la mer à Saint-Valery; nous visitâmes les manufactures de draps et de moquettes d'Abbeville.

Tous les jours, lord Cornwallis se promenait à cheval sur la route de Paris; sa société habituelle était son fils naturel, le capitaine Nightingale, qu'il avait présenté sous ce nom. Son fils lord Brome et son gendre, le colonel Singleton, vinrent passer quelque temps avec lui. Après le dîner, lord Cornwallis et le capitaine Nightingale se retiraient régulièrement dans la chambre du lord, et passaient à boire le reste de la soirée, selon l'ancien usage anglais.

Deux jours après la signature du traité, lord Cornwallis retourna à Londres. Avant de quitter Amiens, il voulut faire une galanterie au commerce de cette ville; il fit des emplettes de velours de coton, dans les différentes fabriques, pour les porter en Angleterre en témoignage de notre supériorité. Il laissa en France la réputation d'un homme digne de toute considération par sa loyauté et l'élévation de son caractère. Il regardait sa participation au traité comme le dernier acte de sa longue et honorable carrière, qu'il se félicitait d'avoir terminée par une mission pacifique. Il accepta cependant plus tard le gouvernement de l'Inde, où il mourut peu de temps après son arrivée.

Le ministre de France avait pris son logement dans la maison de M. de Folleville, ancien membre de l'Assemblée constituante, où il s'était fait remarquer au côté droit par l'exaltation de ses opinions. M^me^ de

Folleville, qui était alors entre deux âges, avait été remarquablement belle. Elle avait porté le regret de la perte d'un fils qu'elle idolâtrait au point d'avoir fait placer, sous son lit, le corps de ce fils qu'elle avait fait embaumer. Sa fille a épousé le général Musnier qui commandait le département de la Somme. L'éducation de Mlle de Folleville avait été celle d'un homme. Elle montait à cheval, faisait des armes et nageait hardiment. Cette éducation masculine ne lui avait pas fait perdre les qualités distinctives de son sexe, la douceur et la modestie.

M. Quinette, préfet du département, donnait des soirées où se réunissait une nombreuse et brillante compagnie. Le maire, M. Debray, négociant distingué, faisait aussi avec beaucoup de bonne grâce les honneurs de sa maison. Nous fûmes un jour invités à entendre la lecture d'un chant inédit du poème de *Vert-Vert* intitulé l'*Ouvroir*. Ce chant, trouvé dans les papiers de l'auteur, fut lu par un de ses parents dont le débit nasillard ne fit point valoir l'ouvrage. Il parut inférieur aux autres chants du poème de Gresset, quoiqu'on y reconnût son abondance et sa facilité. Sans doute ce chant avait été sacrifié par l'auteur, qui était le meilleur juge et le moins suspect ; je crois qu'il a été, depuis, imprimé. Cet épisode nous rappelait que nous étions dans la patrie d'un homme auquel la ville d'Amiens se glorifie, à juste titre, d'avoir donné naissance.

Nous apprîmes, pendant la tenue du congrès, au

mois de janvier 1802, le mariage de M^lle^ Hortense de Beauharnais, fille de M^me^ Bonaparte, avec Louis Bonaparte, depuis roi de Hollande. Le mariage se fit contre le gré des deux parties dont les cœurs étaient engagés ailleurs. Peu de temps avant l'expédition d'Égypte, Louis Bonaparte, alors aide de camp de son frère, allant voir sa sœur Caroline dans la pension de M^me^ Campan, à Saint-Germain, y avait rencontré souvent une amie de sa sœur, M^lle^ E. de Beauharnais, dont il était devenu très amoureux. Quand il reçut l'ordre de partir pour Toulon, où il devait attendre le départ de l'expédition, il éprouva un vif regret d'être arraché à la personne qu'il aimait. L'incartade de Bernadotte, qui souleva toute la population de Vienne en arborant imprudemment le drapeau tricolore au-dessus de la porte de l'hôtel qu'il occupait comme ambassadeur de France, retarda le départ de Paris du général Bonaparte, parce que le Directoire craignit que cet incident ne rallumât la guerre sur le continent. Ce fut pendant ce temps que M^lle^ E. de Beauharnais se laissa marier à Lavalette, aide de camp du général en chef, la veille du départ de ce dernier pour l'Égypte.

Au retour de la campagne de Marengo, M^lle^ Hortense de Beauharnais fut proposée à Louis Bonaparte qui, le cœur rempli d'un premier amour, refusa d'abord cette union. Pour s'y soustraire, il demanda à aller en Prusse, dans l'intention d'assister aux manœuvres de Potsdam. Il suivit ensuite, avec le 5^e^ régiment de dragons dont il avait été nommé colonel, le corps

d'armée que le général Leclerc, son beau-frère, fut chargé de conduire en Portugal. Une affection, qui dégénéra plus tard en maladie incurable, l'obligea à prendre les eaux à Barèges. A son retour, il donna son consentement à son mariage avec Hortense de Beauharnais qui, de son côté, s'y résolut à contre-cœur. La malveillance trouva dans cette union le prétexte d'une noire calomnie. M^me^ Louis Bonaparte accoucha d'un fils *dix mois* après son mariage. La prédilection du Premier Consul pour cet enfant fortifia des bruits calomnieux qui, malgré leur absurdité démontrée, ont pu contribuer, autant peut-être que le peu de rapports de goûts et d'inclination entre les deux époux, à troubler leur union.

M^me^ Bonaparte avait vivement désiré ce mariage. En multipliant les liens qui l'attachaient à Napoléon, elle espérait rendre plus difficile un divorce que sa stérilité lui faisait sans cesse redouter. Les églises n'étant pas encore rouvertes, la cérémonie nuptiale fut célébrée dans un salon de l'hôtel de la rue de la Victoire, par le cardinal Caprara qui donna aux époux la bénédiction religieuse. Le mariage des époux Murat, qui n'avait pas reçu la consécration de l'église, fut béni en même temps. On dit que le Premier Consul ne voulut pas profiter de cette occasion pour sanctifier son union avec Joséphine, qui n'avait été contractée que devant l'autorité civile. L'événement du divorce devait ramener, plus tard, l'attention sur ce fait qui passa alors inaperçu.

CHAPITRE II

Communication qui m'est faite par Joseph Bonaparte de mon admission dans le cabinet du Premier Consul. — Anxiété que me cause cette ouverture. — Admiration exprimée à cette occasion par le général Bernadotte pour Napoléon. — Je suis mandé aux Tuileries. — Accueil bienveillant que je reçois de M^me^ Bonaparte. — Dîner de famille. — Audience reçue le soir dans le cabinet du Premier Consul. — Première journée. — Seconde journée. — Portrait physique et moral de Napoléon. — Sa maladie, suite de la gale prise au siège de Toulon. — Sur sa première éducation. — Sur les essais de poésie qu'on lui attribue. — Sur une découverte qui aurait été faite récemment à Lyon de ses manuscrits autographes. — Son respect pour ses parents. — Mort de son père. — Vote pour l'élévation d'un monument à sa mémoire par le conseil municipal de Montpellier. — Refus de Napoléon. — Affection de Napoléon pour son grand-oncle. — Description du cabinet du Premier Consul. — Bureau des cartes. — Ses bibliothécaires. — Ses secrétaires interprètes. — Le père Dupuis. — Souvenirs vivaces de sa jeunesse dont s'entoura Napoléon. — Etat de la maison du Premier Consul. — Changements qui y surviennent. — Conspiration contre sa personne. — Souvenirs rétrospectifs de l'attentat du 3 nivôse. — Arrêté du 18 brumaire an VIII. — Félix Lepelletier. — Indifférence de Napoléon pour sa sûreté personnelle. — Vie bourgeoise qu'il mena au commencement du Consulat. — Comédies jouées en famille à la Malmaison. — Avances faites aux gens de lettres repoussées. — Ducis et Lemercier. — Son opinion sur les poètes. — Simplicité et bienveillance de Napoléon. — Souvenirs de l'expédition d'Egypte. — Ordres du jour de l'armée d'Orient. — M. le comte d'Orsay. — M. de Bourienne. — Sa position auprès du Premier Consul. — Causes de sa disgrâce. — Ses suites. — Bulletin des séances de la cour d'assises pendant le procès de Georges. — Ses mémoires, remplis d'assertions fausses ou inexactes, n'ont pas été composés par lui. — Sa mission à Hambourg. — Ma position presque ignorée auprès du Premier Consul. — Les deuxième et troisième consuls. — Les ministres. — Le secrétaire d'Etat. — Le conseil d'Etat. — Premiers travaux du cabinet.

— Amnistie des émigrés. — Origine et motifs des sénatus-consultes. — MM. de Breteuil et de Calonne. — Mmes de Damas et de Champcenetz. — Laharpe. — Loi sur l'instruction publique. — Etablissement des lycées. — Bourse accordée au jeune Thiers. — Maisons d'éducation fondées pour les filles. — Institution de la Légion d'honneur. — Opposition qu'elle rencontre. — Consulat à vie. — Sur les suffrages populaires. — Edouard en Ecosse. — L'antichambre. — Mlle Chevigny. — Duel des généraux Destaing et Reynier. — Bichat et Desault. — Affluence des Anglais en France. — Lord Henri Petty et M. Dumont. — M. Fox. — Moreau. — Entrevue de Memel. — Le Premier Consul y envoie un officier de sa garde. — Répression des pirateries des Algériens. — Hullin à Alger. — Sur les différents anniversaires du 14 juillet.

Le lecteur me pardonnera de m'être longtemps arrêté sur ma première initiation à la connaissance d'une histoire dont mon attention n'était distraite alors par aucun autre objet, et dont le magnifique début, marqué par les transactions les plus importantes de cette ère nouvelle, la paix continentale, le Concordat et la paix maritime, intéressait plus particulièrement mes souvenirs, puisque j'y avais été directement mêlé. La paix générale a marqué le temps où j'ai été admis dans la confiance de Napoléon et où mon sort a commencé à être lié à sa destinée. Comme tant d'autres alors j'ai subi l'influence magnétique que ce puissant génie a exercée sur ceux qui l'ont approché. Satellite fidèle à l'impulsion que j'en ai reçue, je n'ai cessé de rouler dans la sphère d'attraction de ce soleil pour lequel la devise : *Nec pluribus impar* cesse d'être adulatrice et n'est plus que littéralement vraie.

Je revins à Paris dans les derniers jours de mars

(1802) avec Joseph Bonaparte. Ce ministre me prit un jour à part ; il me dit que le Premier Consul désirait me voir et qu'il me recevrait aux Tuileries le lendemain. Il me confia que le chef de l'État avait résolu de m'attacher à son cabinet; qu'il avait à se plaindre de Bourienne ; que lorsque je serais au courant de ses affaires il le congédierait, et que j'occuperais sa place. Je reconnus dans cette ouverture une nouvelle preuve de la bienveillance attentive de Joseph Bonaparte qui l'avait porté à s'occuper de mon avenir, mais j'en fus consterné. Je le priai de détourner le Premier Consul de ce projet, alléguant que je ne me sentais nullement propre à remplir les fonctions qu'il me destinait et en lui avouant que je redoutais la perte de mon indépendance. Joseph Bonaparte me dit tout ce que l'affection dont il m'honorait lui suggéra, pour me persuader de ne pas repousser une occasion d'avancement et de fortune que son amitié m'avait ménagée. Je me souviens que le général Bernadotte, qui était présent, se joignit à lui pour me déterminer, me vantant le bonheur de vivre auprès d'un si grand homme, d'être le témoin continuel des inspirations de son génie. Enfin les expressions lui manquaient pour rendre l'admiration et le dévoûment qu'il paraissait éprouver pour le Premier Consul.

Dans la matinée du 2 avril, Joseph Bonaparte me remit une lettre du général Duroc, qui m'annonçait que le Premier Consul me recevrait dans la journée

à cinq heures après midi. Je dus me rendre à cette invitation qui était un ordre. Le général Duroc me conduisit chez Mme Bonaparte qui me reçut avec une grâce et une politesse exquises. Elle eut la bonté de causer avec moi du sujet qui m'amenait aux Tuileries. Ses manières affectueuses m'encouragèrent à lui parler de mon éloignement pour une chaîne dorée, et elle en vint à me faire convenir que je resterais seulement trois ans auprès du Premier Consul; qu'à l'expiration de ce temps je serais libre de me retirer, m'assurant que le Premier Consul me récompenserait par un emploi honorable et qu'elle se chargeait de lui faire agréer cet arrangement. Je cite cette circonstance pour faire voir combien elle était ingénieuse à entrer dans les sentiments des autres et à paraître adopter leurs illusions. En y réfléchissant, je ne pouvais guère me flatter que le Premier Consul voulût consentir à cette espèce de transaction et qu'il pût trouver bon que je lui fisse des conditions. Mme Bonaparte me fit l'honneur de me dire qu'elle me retenait à dîner; Mme Louis Bonaparte entra un moment après dans le salon et la conversation devint générale. Cependant les heures s'écoulaient: enfin, vers sept heures, le bruit de pas pressés, qui se faisaient entendre dans un escalier aboutissant à la pièce où nous nous trouvions, annonça l'arrivée du Premier Consul. Mme Bonaparte me présenta à lui. Il daigna m'accueillir avec une aménité qui dissipa la crainte respectueuse dont j'étais saisi. Il passa rapidement

dans la salle à manger où je suivis Mme Bonaparte et sa fille; Mme Bonaparte me fit asseoir auprès d'elle. Pendant le dîner qui ne dura pas plus de vingt minutes, le Premier Consul m'adressa souvent la parole. Il me parla de mes études et de Palissot avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent fort à l'aise, et me firent juger combien cet homme, qui portait sur le front et dans les yeux un cachet de supériorité si imposant, était doux et facile dans la vie privée.

En rentrant dans le salon nous trouvâmes le général Davout, avec lequel le Premier Consul causa en se promenant; un quart d'heure après il disparut dans le petit escalier d'où je l'avais vu descendre, sans me parler du sujet pour lequel il m'avait mandé. Je restai jusqu'à onze heures chez Mme Bonaparte; je l'avais priée de vouloir bien me dire si je devais me retirer, pensant que j'étais oublié, mais elle m'en dissuada en m'assurant que le Premier Consul me ferait appeler. En effet un valet de chambre vint me chercher et je le suivis dans un long corridor jusqu'à un escalier qui nous conduisit à une petite porte où il frappa. Cette porte avait un guichet que je regardai avec curiosité. Dans la disposition d'esprit où j'étais, il me sembla que j'arrivais en vue d'un lieu d'éternelle clôture, et je levai involontairement les yeux pour voir si je ne lirais pas au-dessus de la porte l'inscription de Dante :

« Lasciate ogni speranza voi che entrate... »

Sur l'interpellation qui lui fut faite, un huissier, qui avait approché la tête du guichet, ouvrit la porte et me fit entrer dans un petit salon faiblement éclairé. Pendant qu'il allait m'annoncer, je jetai un coup d'œil rapide sur cette pièce; je voulais faire connaissance avec ma prison. L'ameublement consistait en quelques chaises recouvertes en maroquin vert et en un très riche secrétaire à cylindre, chargé d'ornements en bronze doré et plaqué en bois de rose représentant des instruments de musique. J'appris que ce meuble avait appartenu à Louis XVI; il fut relégué quelque temps après dans le garde-meuble comme inutile. Un petit corps de bibliothèque à hauteur d'appui régnait le long d'un des côtés du salon; quelques papiers y étaient épars.

Je fus annoncé et aussitôt introduit dans une pièce où je vis le Premier Consul assis devant un bureau; un flambeau à trois branches recouvert d'un réflecteur répandait sur ce bureau une vive clarté; il régnait dans le reste de la pièce une pénombre qui luttait avec l'éclat projeté par le feu allumé dans la cheminée. Le Premier Consul me tournait le dos et était occupé de la lecture d'un papier qu'il acheva de parcourir sans faire attention à mon entrée. Il se tourna ensuite de mon côté sans quitter son fauteuil. J'étais resté debout près de la porte de son cabinet; je m'approchai de lui. Après m'avoir regardé un moment d'un œil perçant, qui m'aurait beaucoup intimidé si je l'avais vu pour la première fois, il me dit

qu'il voulait m'attacher à son cabinet et me demanda si je me sentais de force à entreprendre la tâche qu'il voulait me confier. Je lui répondis, avec un peu d'embarras, la phrase banale que je me défiais de mes forces, mais que je ferais tous mes efforts pour justifier la confiance qu'il me témoignait. Je gardai à part moi mes objections, parce que je savais qu'il ne les aimait pas ; d'ailleurs la manière dont il m'avait reçu à dîner les avait beaucoup affaiblies. Il ne parut pas mécontent de ma réponse, car il se leva, s'approcha de moi d'un air souriant, quoique un peu sardonique, et vint me tirer l'oreille, ce que je savais être une faveur. Ensuite il me dit : « C'est bien ; revenez demain à sept heures du matin et venez directement ici. » Là se borna l'interrogatoire que je subis à mon admission dans ce sanctuaire d'où il me semblait qu'il ne devait sortir que des oracles invisibles, accompagnés de la foudre et des éclairs.

Telle fut ma très simple investiture d'un emploi dont la responsabilité me paraissait si terrible que, quand il me fut proposé, je ne l'envisageai qu'avec une sorte de terreur.

Après cette courte audience et ce dialogue laconique, le Premier Consul me fit de la main une sorte de salut que je dus prendre pour un signal de me retirer, et il me quitta pour passer dans un salon voisin où il était sans doute attendu par quelque affaire. Un peu rassuré par la simplicité de ce début, je m'en

retournai par le même chemin, précédé par mon seul conducteur qui m'avait attendu à la porte, et ne rencontrant dans les sombres corridors, éclairés de jour comme de nuit par des réverbères, que la solitude et le silence. Je ne trouvai personne sur mon passage, si ce n'est le factionnaire placé à la porte de la cour intérieure du carrousel.

Je rentrai à l'hôtel Marbeuf qu'habitait alors Joseph Bonaparte; il était couché, mais je me fis annoncer chez lui et je lui dis ce qui s'était passé. Il me donna de nouveaux encouragements et je gagnai l'appartement que j'occupais chez lui, l'âme remplie d'anxiété et peu disposé à dormir. J'avais besoin du calme de la nuit pour réfléchir sur ce qui m'était arrivé dans cette journée, féconde pour moi en événements inattendus. Je me retraçais ma présentation à M^me^ Bonaparte et au Premier Consul, la simplicité de leur vie intérieure, ce dîner familier et bourgeois, mon audience du soir. Mes idées se confondaient dans ma tête. Je ne pouvais m'accoutumer à la pensée que j'étais irrésistiblement conduit vers un but que je n'avais pas cherché et que je me trouvais voué à un avenir dont la perspective était si différente de celle que j'avais rêvée. J'avais alors vingt-quatre ans; que me voulait la fortune à moi qui ne lui demandais rien? Ce changement de condition était avantageux sans doute; mais conviendrais-je à mon nouvel état? N'était-ce point tendre la tête à un joug de fer que je ne pourrais pas supporter? enfin j'étais livré aux

perplexités qu'engendre le passage du connu à l'inconnu. Ces réflexions me tinrent éveillé; je quittai mon lit avant le jour et je m'acheminai vers les Tuileries, devançant l'heure qui m'avait été assignée.

J'étais préoccupé des nombreuses consignes du palais, de la difficulté de me retrouver dans ce dédale et de la manière dont je me ferais reconnaître. Je fus étonné de la facilité avec laquelle je parvins jusqu'à la porte par où j'étais entré la veille, et que je reconnus à son guichet. A ma première vue l'huissier m'introduisit dans le cabinet où je ne trouvai personne. Le Premier Consul était dans son salon avec le ministre des finances M. Gaudin, depuis duc de Gaëte. Je m'assis auprès d'une table placée dans l'embrasure de la croisée; là j'attendis près de deux heures que le Premier Consul rentrât; il arriva enfin, tenant à la main un papier. Sans paraître faire attention à mon installation dans son cabinet, comme si j'en eusse été l'hôte habituel et y eusse constamment occupé la même place, il me dicta une note pour le ministre des finances, avec une volubilité telle que je pus à peine le comprendre et écrire la moitié de ce qu'il me dictait. Sans me demander si je l'avais entendu et si j'avais achevé d'écrire, il me prit le papier des mains et ne me permit pas d'essayer de le relire; comme je lui fis remarquer que c'était un griffonnage illisible, il rentra dans son salon avec ma note, en disant que c'était une matière familière au ministre et qu'il saurait bien s'y reconnaître. Je n'ai

jamais su si M. Gaudin avait pu déchiffrer mon écriture. Je craignais que mon papier ne me revînt avec une demande d'explications que j'aurais été dans l'impossibilité de fournir; mais je n'en entendis plus parler.

Le Premier Consul revint presque aussitôt dans son cabinet. Il fit appeler le général Duroc, lui donna l'ordre de me faire préparer un logement au palais, et de m'inviter à la table des dames et des aides de camp de service, qui était tenue par lui. Bourienne entra dans ce moment et parut surpris de me trouver là. Je ne l'avais pas encore vu dans le cabinet. Le Premier Consul lui dit de se faire disposer un bureau dans la pièce qui précédait et de me céder sa place dans l'embrasure de la croisée, où j'avais écrit la note qui m'avait été dictée. Bourienne ignorait mon introduction dans le cabinet du Premier Consul; il m'observa d'abord avec curiosité en me faisant un salut assez froid, mais il me traita bientôt plus amicalement. Le général Duroc m'emmena pour déjeuner, et nous nous séparâmes de Bourienne. Je sus, depuis, que l'habitude de ce dernier était de manger chez lui.

Après déjeuner je revins au cabinet. Le Premier Consul n'y rentra que tard, et passa presque toute sa journée à donner des audiences dans son salon, de sorte que j'eus le temps de réfléchir à ma nouvelle position, et le loisir de m'occuper des arrangements de Bourienne et des miens.

Avant de poursuivre mon récit, je tracerai ici le portrait de Napoléon, tel que je l'ai vu à cette époque. Il jouissait alors d'une santé vigoureuse. Il était récemment guéri d'un mal interne dont il avait commencé à souffrir beaucoup pendant la seconde année du Consulat. Ces souffrances avaient pour cause une affection cutanée, invétérée, que des palliatifs avaient répercutée intérieurement, et dont son habile médecin, Corvisart, venait de le délivrer. J'ai entendu raconter que, pendant le siège de Toulon, Napoléon étant dans une batterie, un des chargeurs fut tué. Il était important que le feu ne fut pas ralenti; le commandant de l'artillerie prit le refouloir et chargea lui-même plusieurs coups. A quelques jours de là, il se trouva couvert d'une gale très maligne. Il chercha dans sa mémoire à quelle occasion il pouvait l'avoir prise. On découvrit que le canonnier, des mains brûlantes duquel Napoléon avait ramassé le refouloir, en était infecté. L'insouciance de la jeunesse et l'activité du service l'empêchèrent de se soumettre à un traitement suivi. Il se contenta de remèdes passagers qui firent disparaître les traces apparentes du mal. Mais le poison était rentré et avait causé dans l'organisme de grands ravages. C'est à cette cause, ajoutait-on, qu'il fallait imputer l'extrême maigreur, l'aspect chétif et débile que Napoléon conserva pendant ses campagnes d'Italie et d'Égyte. Dans la seconde année du Consulat, sa santé s'altérant chaque jour davantage, il sentit le besoin d'entreprendre un traitement

sérieux. Le général Lannes le pressa de consulter le docteur Corvisart. Le beau-père du général, dont Corvisart était le médecin et l'ami, se chargea de le conduire un jour à la Malmaison. Napoléon se confia aux soins de ce nouveau médecin qui lui couvrit la poitrine de vésicatoires; le traitement et le régime qu'il lui prescrivit produisirent les meilleurs effets. Napoléon, à mesure qu'il connut Corvisart, le goûta de plus en plus et, quand il parvint à l'Empire, il l'attacha à sa personne et en fit son premier et unique médecin.

Napoléon avait alors un embonpoint médiocre, que développa plus tard le fréquent usage des bains qui le délassaient de ses fatigues. Il avait contracté, en effet, l'habitude de se baigner tous les jours et à des heures irrégulières. Sur l'observation de son médecin que la haute température de ces bains, leur fréquence et leur longue durée tendaient à l'affaiblir et le disposaient à l'obésité, il en usa, depuis, plus sobrement.

Napoléon était d'une taille médiocre (cinq pieds deux pouces environ), bien fait de sa personne, quoiqu'il eut le buste un peu long. Il avait la tête grosse et le crâne très développé. Son col était court et ses épaules larges. Le volume de la poitrine annonçait une constitution robuste, moins forte cependant que son moral. Il avait la jambe bien faite, le pied petit et bien conformé. Sa main, dont il tirait un peu de vanité, était délicate, potelée, avec des doigts effilés.

Il avait le front haut et large, les yeux gris, pénétrants et d'une singulière mobilité, le nez droit et bien fait, d'assez belles dents, la bouche parfaitement modelée, la lèvre supérieure un peu abaissée vers les coins de la bouche, le menton légèrement proéminent. Sa peau était lisse et son teint pâle, mais d'une pâleur sous laquelle on sentait le sang circuler. Ses cheveux châtains très fins qu'il avait portés longs, taillés carrément et recouvrant ses oreilles jusqu'à l'époque de son expédition d'Egypte, étaient coupés courts. Ils étaient clairsemés sur la partie supérieure de la tête, et laissaient à découvert son front, siège de hautes pensées. Le galbe de son visage et l'ensemble de ses traits étaient d'une régularité remarquable. Enfin sa tête et son buste ne le cédaient en noblesse et en dignité à aucun des plus beaux bustes que nous ait laissés l'antiquité.

A ce portrait dont les parties principales on subi peu d'altération dans les dernières années de son règne, j'ajouterai quelques traits que m'a fournis ma longue habitude de vivre dans son intimité. Quand il était excité par quelque passion violente, sa figure prenait une expression sévère et même terrible. Il s'exerçait comme un mouvement de rotation sensible sur son front et entre les sourcils : ses yeux lançaient des éclairs. Les ailes du nez se dilataient, gonflées par l'orage intérieur; mais ces mouvements passagers, quelle que fût leur cause, ne portaient point le désordre dans son esprit. Il paraissait en régler à son

gré les explosions qui, du reste, avec le temps, devinrent de plus en plus rares. Sa tête restait froide, le sang ne s'y portait jamais, il refluait toujours vers le cœur. Dans l'habitude de la vie, l'expression de son visage était calme, méditative et doucement sérieuse. Il s'illuminait du plus gracieux sourire, toute sa physionomie était douce et caressante quand il était déridé par la bonne humeur ou par le désir de plaire. Dans la familiarité il avait le rire bruyant et railleur.

L'embonpoint qu'il acquit dans les dernières années de son règne avait donné au torse plus de développement qu'à la partie inférieure du corps; ce qui a fait dire, après sa chute, que son buste donnait l'idée d'un monument imposant et majestueux dont la base n'était pas proportionnée à sa grandeur.

Le portrait de Napoléon serait incomplet si je passais sous silence son chapeau sans bordure ni galons, qu'ornait une petite cocarde tricolore retenue par une ganse de soie noire, et sa redingote grise qui recouvrait le simple uniforme de colonel de sa garde. Ce chapeau et cette redingote, devenus historiques avec lui, brillaient au milieu des habits chargés de broderies d'or et d'argent de ses généraux et des officiers militaires et civils de sa maison.

Les jugements contradictoires portés par les maîtres d'étude de Napoléon ou par les inspecteurs des écoles tendent à prouver que, dans son enfance, il n'annonçait pas ce qu'il serait un jour. Ce ne fut en effet

qu'après sa sortie de l'École militaire qu'il se livra avec une ardeur soutenue à l'étude. Il m'a répété souvent que, depuis cette époque, il avait constamment travaillé pendant seize heures par jour. Cependant il renfermait déjà en lui le germe des qualités que l'éducation fit éclore et qui se développèrent au plus haut degré, sous l'influence des événements. Ces qualités dominantes étaient la fierté et le sentiment de sa dignité; l'instinct guerrier, le génie réformateur, l'amour de l'ordre et de la discipline. Enfant, une punition injuste et humiliante l'affole au point que sa santé en est altérée. Une injure gratuite faite au nom de son père le porte à en poursuivre la réparation par la voie des armes, même au prix de la perte de son avenir; il avait environ quatorze ans. Au même âge, pendant l'hiver de 1783 à 1784, il ramasse à la tête de ses camarades la neige tombée en abondance dans les cours de l'école de Brienne, et l'emploie à construire des forts et des redoutes dont il dirige le siège en règle, en se servant de balles de neige et de boulets de glace en guise de projectiles; il est à la fois ingénieur et général. — Arrivé à l'École militaire de Paris, à l'âge de seize ans, il trouve cette école montée sur un pied de prodigalité et de mollesse qui choque sa raison précoce. Il adressa, à cette occasion, au sous-principal un mémoire dans lequel il traçait un plan de réforme, dont il appliqua plus tard les principales dispositions aux écoles de Fontainebleau, de Saint-Cyr et de Saint-Germain. Un jour de fête, à

Brienne, chargé de la police d'une représentation de la tragédie de la mort de César, il s'efforce de maintenir le bon ordre à l'entrée de la salle de spectacle. La femme du concierge du collège, qui n'avait pas de carte d'entrée, se croyant autorisée par son rang de domesticité dans la maison, faisait une opposition bruyante à la porte et cherchait à s'affranchir de la consigne. Elle s'attire de l'officier Bonaparte cette verte réprimande qui fait, à l'instant, tout rentrer dans l'ordre : « Qu'on éloigne cette femme qui apporte ici la licence des camps ! »

Ceux qui ont connu Napoléon dans ses premières années se sont accordés à dire que son naturel était doux, réservé et pensif; qu'il avait peu de goût pour les plaisirs bruyants et plus de dispositions pour les sciences que pour les arts d'agrément. Il a cependant, dit-on, sacrifié aux Muses. Il reste de lui, à ce qu'on assure, quelques pièces de vers, mais courtes et qui ne sont que des essais. Je n'ai pas entendu dire qu'il les ait avouées.

Puisque je suis sur ce chapitre, j'ajouterai que j'ai eu plus d'une occasion de l'entendre s'exprimer sur l'art des vers en général. A l'exception de la vraie poésie, dans laquelle il reconnaissait l'élévation des idées unie à l'éclat du style, il regardait la versification comme une occupation frivole qui faisait perdre beaucoup de temps sans utilité. Le mécanisme des vers, la gêne de l'hémistiche et de la rime n'allaient pas à l'abandon et à la vivacité de ses idées. Napo-

léon était né poète. Ses vastes pensées, l'originalité de sa parole et de son style, ses proclamations attestent une imagination forte et féconde. Comme Platon il mettait dans sa prose plus de poésie que beaucoup de poètes n'en mettent dans leurs vers. Comme Platon aussi il aurait été enclin à reconduire, hors des frontières de la République, les poètes en les couronnant de fleurs.

J'ai eu dans les mains un petit portefeuille dont il m'avait confié la garde. Ce portefeuille renfermait ses principaux papiers de famille : son acte de baptême, son contrat de mariage, quelques lettres et un petit nombre de feuilles où se trouvaient des pensées, de courtes compositions qui toutes étaient écrites en prose. Il n'y existait aucune trace d'essais de poésie; ce n'est pas cependant une preuve qu'il n'ait point fait de vers. Cela me conduit à parler d'un article paru, il y a plusieurs années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, annonçant la découverte de papiers contenant des productions de la jeunesse de Napoléon, en partie écrits de sa main. L'historique de cette trouvaille, le dépôt de ces papiers dans les mains du cardinal Fesch qui n'était pas, pour qui connaît l'opinion que Napoléon avait de son oncle, le confident qu'il eût choisi, la garde que le cardinal en remît à un prêtre de son diocèse quand il quitta Lyon, l'abandon de la malle qui les renfermait, l'achat qu'en fit un épicier, tout cela ressemble un peu à l'artifice de ces romanciers qui jettent un appât à la curiosité pu-

blique, en présentant leurs compositions comme trouvées dans des cachettes mystérieuses, dans les ruines de vieux édifices ou dans des retraites inexplorées depuis des siècles.

Ces réflexions et cette digression sur l'enfance et la première jeunesse de Napoléon me donnent l'occasion de signaler un des principaux traits de son caractère moral. Je veux parler du respect qu'il a toujours montré pour ses parents et pour son grand-oncle l'archidiacre Lucien, devenu, après la mort de son neveu Charles Bonaparte, le chef de la famille. Napoléon était dans sa quinzième année, quand son père, qui l'avait amené en France à l'âge de dix ans, mourut à Montpellier. Les lettres qu'il adressa à sa mère et à son grand-oncle à cette occasion montrent le chagrin qu'il ressentit de cette perte [1]. Napoléon avait peu connu son père dont il avait été presque toujours séparé. Charles Bonaparte n'avait pu surveiller l'éducation de ses enfants. Il s'était reposé de ce soin sur M^me^ Bonaparte, femme d'un grand caractère, qui avait rempli ses devoirs de mère avec une tendre et sévère sollicitude. Elle n'avait inspiré à ses enfants que des sentiments élevés et généreux; en cultivant leur heureux naturel, elle avait éloigné d'eux avec vigilance les exemples qui auraient pu altérer leur

[1] Ces lettres ont été publiées, ainsi que la lettre adressée au docteur Tissot, dont il est question plus bas, dans un ouvrage intitulé : *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, par le baron Coston.

innocence. C'est en 1787, pendant que Napoléon était à l'École militaire de Paris, qu'il perdit son père. Ce dernier mourut dans les bras de son fils Joseph. L'abbé Fesch, depuis cardinal, et M^me^ de Permon, mère de la duchesse d'Abrantès, étaient présents. Charles Bonaparte exprima à son fils le désir de le voir renoncer à l'état militaire qui l'éloignait de sa famille et de le voir retourner en Corse pour le remplacer, en lui recommandant nominativement ses six autres enfants. Il lui fit promettre qu'il leur servirait de père, autant que son âge le lui permettait; Joseph avait alors dix-sept ans.

En 1802, le conseil municipal de Montpellier vota l'érection d'un monument à la mémoire de Charles Bonaparte. Napoléon remercia les conseillers de leurs bonnes intentions; mais considérant que l'événement de la mort de son père avait déjà dix-huit ans de date : « Si c'était hier que j'eusse perdu mon père, « dit-il, il serait convenable et naturel que j'accom- « pagnasse mes regrets de quelque haute marque de « respect, mais il y a près de vingt ans; cet événe- « ment est étranger au public. » Jugeant en même temps que ce monument serait consacré à sa gloire personnelle plus qu'à la mémoire de son père, il crut devoir refuser cet hommage. Depuis, Louis Bonaparte a fait exhumer le corps de son père, qu'il a transporté à sa terre de Saint-Leu où il lui éleva un monument.

Napoléon, étant lieutenant d'artillerie en second à

Valence, alla voir sa famille en Corse. Son grand-oncle, l'archidiacre Lucien, perclus de goutte, était depuis longtemps alité. Touché de ses souffances, le jeune Bonaparte, à peine âgé de dix-huit ans, écrivit en secret au docteur Tissot une lettre dans laquelle il décrivait minutieusement l'état du malade, et réclamait, avec une touchante sollicitude, de la science et de l'humanité du célèbre médecin des conseils pour la guérison ou au moins pour le soulagement de son oncle. Cette lettre resta sans réponse, confondue dans la foule des consultations demandées au docteur et signées de noms inconnus.

Cinq ans après, Napoléon obtint un nouveau congé; il se hâta d'en profiter pour se rendre en Corse, où il trouva, dès son arrivée, ce même grand-oncle à son lit de mort. Ce triste spectacle lui rappela vivement la tendresse dont ce digne parent avait entouré ses neveux, et en particulier lui Napoléon. La version généralement accréditée des paroles que l'archidiacre Lucien leur adressa est inexacte. Il fut amèrement regretté par ses neveux dont il avait été le second père; sa famille perdait en lui un guide et un protecteur. Napoléon confondait dans la même reconnaissance la mémoire de ce bon parent et celle de son père.

Je ne pouvais me lasser de considérer la pièce où je me trouvais, depuis mon admission aux Tuileries, et je regardais les papiers qui recouvraient le bureau

du Premier Consul auxquels je me faisais une sorte de scrupule de toucher, ne pouvant me figurer qu'il m'eût accordé, dès le premier jour, une confiance dont il ne passait pas pour être prodigue, ni qu'il pût deviner si j'en étais digne. La pièce dont il avait fait son cabinet était de médiocre grandeur; elle était éclairée par une seule fenêtre, pratiquée dans un angle et qui donnait sur le jardin. Le meuble principal était un magnifique bureau, placé au milieu de la pièce, chargé de bronzes dorés et soutenu par des griffons. La table formait une espèce de boîte carrée dont le couvercle glissait sur une coulisse, de sorte qu'il pouvait se fermer sans déranger les papiers. Le fauteuil était de forme antique, le dossier couvert d'une draperie de casimir vert dont les plis étaient retenus par des cordons de soie; les bras étaient terminés par des têtes de griffons. Le Premier Consul ne s'asseyait ordinairement à son bureau que pour signer. Il se tenait plus habituellement sur une causeuse recouverte en taffetas vert, près de laquelle était un petit guéridon qui recevait sa correspondance du jour; elle n'en était retirée que pour faire place à celle du lendemain et être déposée sur son bureau. Un écran à plusieurs feuilles le défendait de l'ardeur du feu. Mon bureau était placé à portée du sien. Cet arrangement intérieur du cabinet était constamment observé dans tous les palais ou résidences qu'habitait Napoléon; il n'y avait point d'arrière-cabinet. Seulement, quand la disposition des

lieux le permettait, les cartes géographiques, dont l'usage lui était le plus habituel, étaient placées dans le bureau contigu, mais le chef du bureau topographique n'y venait que lorsqu'il y était appelé. Quand le sujet qui occupait Napoléon devait être suivi sur la carte, je me rendais dans cette pièce pour y écrire sous sa dictée. Dans le fond du cabinet étaient deux grands corps de bibliothèque placés dans les encoignures, en forme d'équerre, et, entre les deux, une grande pendule de l'espèce de celles qu'on appelle régulateurs; une longue armoire vitrée, à hauteur d'appui et à dessus de marbre, contenait quelques cartons; il y avait une statuette équestre en bronze du roi de Prusse Frédéric le Grand; quelques chaises garnissaient la pièce. Tel était, si l'on en excepte le bureau, qui avait été acquis à l'exposition des produits de l'industrie, comme le chef-d'œuvre de l'habile fabricant Biennais, l'ameublement sans faste du cabinet consulaire. La simplicité des goûts de Napoléon s'y faisait remarquer comme dans tout ce qui tenait à sa personne.

La seule dépendance du cabinet était un bureau topographique ou dépôt de cartes, à la tête duquel était un officier anciennement attaché au général Clarke, dont le fils, M. Cuvillier-Fleury, littérateur distingué, après avoir fait de brillantes études et remporté le prix d'honneur au collège Louis-le-Grand, a dirigé l'éducation de S. A. R. le duc d'Aumale et est devenu secrétaire de ses commandements.

Le bibliothécaire était M. Ripault, qui avait suivi le général Bonaparte dans l'expédition d'Egypte; c'était un littérateur érudit et un bibliophile instruit; il avait été membre de la commission des sciences et des arts du Caire et secrétaire du général Kléber. En 1807, il éprouva subitement pour son emploi un dégoût dont il ne fit pas connaître les motifs. On soupçonna qu'il avait été blessé de se voir subordonné à l'abbé Denina. Ce savant, auteur des *Révolutions de l'Italie* et de plusieurs autres ouvrages estimés et ancien bibliothécaire du grand Frédéric, fut présenté à Mayence à l'Empereur, qui voulut lui donner une preuve de sa bienveillance et du cas qu'il faisait de ses talents en le nommant son premier bibliothécaire; mais ce titre fut purement honorifique. L'Empereur me chargea d'engager M. Ripault à venir reprendre ses fonctions, qu'il avait abandonnées pour se retirer à la campagne auprès d'Orléans. Je lui écrivis plusieurs lettres pressantes qui restèrent sans réponse. L'Empereur dut penser alors à le remplacer. J'attirai son attention sur M. Barbier, qui tenait dans le monde littéraire le sceptre de la bibliographie. J'avais pu juger de l'étendue de ses connaissances dans cette science, ayant été temporairement sous ses ordres à ma sortie du collège, lorsqu'il fût chargé de former les bibliothèques du Directoire et des conseils législatifs. Tous les suffrages se réunirent en faveur du savant bibliographe; il fut nommé bibliothécaire de l'Empereur. M. Barbier est auteur

du *Dictionnaire des Anonymes* et de plusieurs ouvrages de bibliographie et de philologie remarquables par des recherches savantes et par un judicieux esprit de critique.

M. Amédée Jaubert, depuis pair de France et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, était secrétaire-interprète du Gouvernement pour les langues orientales. Il était chargé, en cette qualité, de faire un grand nombre de traductions pour le cabinet. Il avait toute la confiance du Premier Consul pour ces traductions, au nombre desquelles il y en avait de très importantes.

M. Lelorgne d'Ideville, depuis maître des requêtes au Conseil d'Etat et membre de la Chambre des députés, fut, quelques années après, attaché au cabinet comme secrétaire-interprète pour les langues du Nord. M. d'Ideville avait séjourné pendant plusieurs années en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemark, comme attaché aux différentes légations françaises dans ces pays. Il était chargé, au cabinet, d'un travail important, qui consistait à extraire des dépêches de nos agents diplomatiques et des publications étrangères des renseignements sur la composition ainsi que sur les mouvements des armées ennemies et d'en présenter le résumé avec un rapport détaillé. Les états de situation que M. d'Ideville était parvenu à former étaient dressés avec tant de sagacité et d'exactitude que l'Empereur connaissait aussi bien la composition des armées étrangères que celle

des armées françaises. Dans les campagnes de Russie et d'Allemagne, l'Empereur se faisait suivre constamment à cheval par son secrétaire-interprète, qu'il chargeait d'interroger les prisonniers ou les gens du pays et de lui rendre compte du contenu des lettres ou rapports que le sort de la guerre faisait tomber dans ses mains. Il obtenait ainsi, par le zèle et la pénétration de M. d'Ideville, des informations qui étaient souvent pour lui d'un haut intérêt.

Napoléon était entouré de souvenirs vivants de sa jeunesse. Il avait auprès de lui, indépendamment de Bourienne, le colonel Lauriston, qui avait été aussi son condisciple à Brienne. Le père Dupuis, ancien principal du collège de cette ville, jouissait à la Malmaison d'une retraite paisible et honorable. Quoiqu'il n'y eût là que bien peu de livres et qu'ils fussent dans le cabinet de travail, où M. Dupuis n'avait pas accès, il avait le titre de bibliothécaire. C'était un excellent homme, qui rendait à son ancien élève une espèce de culte. Il avait gardé de l'administration de l'Ecole de Brienne des réminiscences de l'économie domestique, plus que le goût des livres et de l'étude. Il s'y était principalement occupé de la récolte des vins. Il n'avait plus à inspecter les précieux vignobles de la Champagne, mais il achetait à Garches ou à Suresnes des carrés de vigne sur pied, et, au moyen d'une manipulation qu'il faisait subir au raisin, il avait le secret de lui faire perdre la verdeur et l'acidité qui ont fait au vin de Suresnes une réputation

proverbiale, et d'en obtenir un vin de Champagne pétillant et sucré.

Le concierge de la Malmaison était un nommé Hauté, ancien concierge de l'Ecole de Brienne. Ce brave homme et sa femme avaient aussi trouvé là une douce retraite.

Les deux frères Desmazis, qui avaient été les condisciples de Napoléon à l'Ecole militaire, ne furent pas oubliés. L'aîné fut nommé, en 1806, administrateur de la loterie; le plus jeune, avec lequel Napoléon avait été plus particulièrement lié, fut pourvu de la place d'administrateur du mobilier de la couronne; dans les Cent-Jours, il remplit les fonctions de chambellan.

Lorsque j'arrivai aux Tuileries en 1802, je trouvai les choses ainsi établies : Le Premier Consul n'avait plus de table commune; il dînait avec M^me^ Bonaparte et avec quelques personnes de sa famille. Les mercredis, qui étaient jours de conseil, il retenait à dîner les consuls et les ministres. Il déjeunait seul; les mets les plus simples, du vin de Chambertin trempé d'eau et une tasse de café attestaient sa sobriété. Comme tous ses moments étaient employés, il profitait de l'heure de ce repas pour recevoir des personnes avec lesquelles il aimait à causer. C'étaient ordinairement des hommes de lettres ou des artistes.

Il y avait un gouverneur du palais qui était le général Duroc. Ce général avait dans ses attributions l'ordonnance des dépenses, la police et la surveillance

du palais. Il tenait table pour les officiers et dames de service et pour les aides de camp. La maison militaire se composait alors de quatre généraux commandant la garde des consuls : les généraux Lannes, Bessières, Davout et Soult; de huit aides de camp : les colonels Lemarois, Caffarelli, Lauriston, Caulaincourt, Savary, Rapp, Fontanelli, officier italien, et le capitaine Lebrun, fils du troisième consul. Il y avait quatre préfets du palais : MM. de Luçay, Rémusat, Didelot et Cramayel; et quatre dames ; MM^mes^ de Luçay, Talhouët, Rémusat et Lauriston. Un des généraux de la garde était de service chaque semaine chez le Premier Consul, ainsi qu'un aide de camp et un préfet du palais.

Les préfets du palais étaient chargés du service intérieur, du règlement de l'étiquette et de la surveillance des théâtres. Les dames étaient chargées d'accompagner M^me^ Bonaparte; les présentations des femmes des ambassadeurs étrangers et autres étaient faites par elles. Une dame était de service chaque semaine auprès de M^me^ Bonaparte. Dans les cérémonies ou dans les circonstances extraordinaires les dames et les préfets du palais étaient tous présents.

Le général de la garde de service tenait table pour les officiers qui étaient de garde au palais.

Il y avait ainsi déjà à cette époque, dans la maison du Premier Consul, les éléments d'une cour.

A l'exception de ces changements survenus dans la maison du chef de l'État, changements nécessités

par l'accroissement de puissance et d'honneur décerné à sa magistrature, par l'augmentation du personnel qui l'entourait, par l'étendue et l'importance des affaires, par ses relations multipliées avec les hauts fonctionnaires de l'État et avec les représentants des puissances étrangères, la vie intime de Napoléon était restée la même.

La première année du Consulat avait vu se former plusieurs complots contre la vie du Premier Consul, tous tramés par des hommes appartenant au parti vaincu au 18 brumaire. L'exécution de quelques-uns de ces complots avait été prévenue ; d'autres avaient avorté. Celui qui avait le plus attiré l'attention était le projet de poignarder le Premier Consul à l'Opéra.

La conscience qu'avait Napoléon de l'impuissance des conjurés, conviction produite soit par sa confiance dans sa destinée, soit par son mépris des dangers et son indifférence pour ces tentatives contre sa personne, avait empêché jusqu'à ce moment la mise en jugement des accusés. L'attentat du 3 nivôse vint interrompre sa sécurité et lui fit sentir la nécessité de réprimer, par un exemple, l'audace des jacobins turbulents, auxquels on attribua cette sanglante catastrophe ; il donna lieu à une mesure extraordinaire qui a été jugée sévèrement par quelques historiens de Napoléon. Sans entrer dans les détails de l'affreuse conception de la machine infernale, je dirai que le résultat de l'explosion, qui éclata quelques secondes après le passage de la voiture du Premier Consul, fut

de blesser près de quatre-vingts personnes, d'ébranler un quartier de Paris et de mutiler plusieurs maisons. Ce crime inqualifiable excita au plus haut degré l'indignation générale et l'irritation du Premier Consul. Cette nouvelle attaque contre sa vie et contre une partie de la population parisienne hâta la condamnation des conspirateurs de l'Opéra, et donna lieu à l'arrestation de cent trente individus qui s'étaient souillés de crimes sous le régime de la Terreur, ou que leur fanatisme rendait dangereux ; le ministre Fouché en dressa la liste. Les recherches de la police amenèrent, plus d'un mois après, la découverte des véritables auteurs de la machine infernale, qui se trouvèrent être des royalistes dirigés par Georges, ardent et infatigable ennemi du Premier Consul. Une proscription sans jugement est sans doute un acte arbitraire. Mais si l'on se reporte à l'époque, on comprendra quels eussent été les inconvénients et les insurmontables difficultés d'une procédure judiciaire. On reconnaîtra que les hommes de sang, objets d'une juste horreur et que frappait le décret du Sénat devant le silence de la police, étaient signalés à la vindicte de l'autorité par la clameur publique qui est aussi une juridiction ; que l'impunité de ces hommes odieux et redoutés entretenait une agitation qu'il importait de faire cesser ; que leur déportation, hors du territoire d'une patrie qu'ils avaient couverte de sang et de ruines, fut une satisfaction donnée à l'opinion et un gage de tranquillité ; que le Premier

Consul chez lequel dominaient les sentiments de générosité eut à se défendre de l'esprit réacteur de la plupart de ses conseillers ; qu'il fit mettre en liberté plusieurs des jacobins arrêtés, et qu'il adoucit la peine des moins compromis. Quelques-uns, en effet, furent détenus en France et soumis plus tard à une simple surveillance. Ceux que leur férocité et leur endurcissement rendaient dangereux pour la tranquillité publique subirent la peine de la déportation. L'un de ceux qu'avait atteint le sénatus-consulte, et que j'ai eu occasion de connaître, avouait que cette mesure avait été plutôt comminatoire que rigoureusement exécutée. Il se nommait Félix Lepelletier ; inscrit sur la liste des déportés, il en fut éliminé, *proprio motu*, par le Premier Consul. C'était un homme dont les opinions étaient exaltées, mais dont les sentiments étaient honorables. Dans les fonctions de maire de sa commune, les seules qu'il voulut accepter sous l'Empire, il s'était fait remarquer par une administration habile et bienfaisante. Il avait refusé la décoration de la Légion d'honneur pour être conséquent avec ses principes. Membre de la chambre des représentants pendant les Cent-Jours, il comprit que l'heure était venue de se rallier à Napoléon comme au seul homme capable de sauver la France du joug de l'étranger. Sa conduite patriotique le signala à l'animadversion du gouvernement de la seconde restauration qui le condamna cette fois au bannissement.

Depuis que ces événements s'étaient passés, Napo-

léon était retombé dans sa sécurité ordinaire, en cessant de se préoccuper des dangers qui pouvaient menacer sa personne. Il souffrait même avec impatience les communications qui lui étaient transmises à cet égard par la police ou par ses entours ; il avait besoin de tout son calme; il ne changea rien à ses habitudes, et il continua à se livrer à ses travaux sans permettre qu'on le détournât de sa route. Son caractère ne fut point changé ; il ne devint ni ombrageux ni défiant. A mon arrivée au palais consulaire, je ne vis employée autour de lui aucune de ces précautions qui annoncent le soupçon ou la peur. Il vivait fort bourgeoisement, surtout à la Malmaison. Il passait chez Joséphine le temps que le travail, la promenade ou la chasse ne remplissaient pas. Il déjeunait seul ; pendant ce repas, qui était un délassement pour lui, il recevait habituellement quelques personnes avec lesquelles il aimait à s'entretenir des sciences, des arts ou de la littérature. Il dînait en famille ; après le dîner il allait faire un tour dans son cabinet, et, à moins que quelque travail ne l'y retint, il revenait dans le salon, il y jouait aux échecs. Le plus souvent il préférait causer familièrement ; il se plaisait dans la discussion, sans imposer son opinion et sans prétention de supériorité d'esprit ou de rang. Quand il n'y avait que des femmes, il aimait à critiquer leur toilette, à raconter des histoires tragiques ou satiriques, des contes de revenant. Lorsque l'heure du coucher était arrivée, M^me^ Bonaparte le suivait

dans sa chambre. La toilette de nuit de Napoléon était très expéditive ; il retrouvait toujours son lit avec plaisir. Il disait que les inventeurs du lit et de la voiture auraient mérité des statues. Cependant ce lit dans lequel il se plongeait avec délices, étant souvent écrasé par la fatigue, était quitté plus d'une fois pendant le cours de la nuit. Il en sortait aussi bien éveillé et avec les idées aussi nettes, après une heure de sommeil, que s'il y eût reposé paisiblement pendant la nuit entière. Quand il était couché, sa femme s'asseyait sur le pied de son lit et commençait une lecture. Comme elle lisait fort bien, il avait du plaisir à l'écouter. A la Malmaison, Napoléon passait dans le parc les moments qui n'étaient pas employés dans le cabinet et, là encore, son temps n'était pas perdu.

Joséphine disposait du sien comme elle l'entendait. Elle recevait, pendant la journée, de nombreuses visites ; elle déjeunait avec quelques amies et avec des connaissances anciennes et nouvelles. Elle ne possédait pas de talents d'agrément, elle ne dessinait pas, elle n'était pas musicienne. Il y avait dans son appartement une harpe sur laquelle elle jouait par désœuvrement, et toujours le même air. Elle travaillait à des ouvrages de tapisserie en se faisant aider par ses dames et par celles qui venaient la voir. Elle avait ainsi fait le meuble du salon de la Malmaison. Cette vie occupée plaisait à Napoléon.

Le rétablissement de la paix avec l'Angleterre avait permis à Joséphine d'ouvrir des relations avec quel-

ques botanistes et avec les principaux pépiniéristes de Londres. Elle recevait, par cette voie, des plantes et des arbustes rares ou nouveaux dont elle enrichissait ses collections. Elle me donnait à traduire en français des lettres écrites en langue anglaise qui lui étaient adressées à cette occasion. Joséphine, à la Malmaison, visitait régulièrement ses belles serres dont elle s'occupait beaucoup. Le soir, elle se mettait au tric-trac, jeu qu'elle affectionnait; elle y jouait bien et très vite.

On jouait également la comédie en famille, à la Malmaison, sur un petit théâtre contenant environ deux cents spectateurs. Eugène Beauharnais qui excellait dans les rôles de valet et sa sœur Hortense, étaient les principaux acteurs, non seulement par le rang, mais aussi par le talent. Après eux venaient Bourienne, Lauriston, Denon et quelques dames et officiers de la maison du Premier Consul. Michot, excellent comédien, sociétaire du Théâtre-Français, dirigeait le spectacle et présidait aux répétitions. Napoléon assistait régulièrement aux représentations, qui consistaient en petites comédies de genre, et s'y amusait réellement. Il se plaisait à louer ou à critiquer le jeu des acteurs. Ses observations très souvent laudatives, toujours piquantes, témoignaient de l'intérêt qu'il prenait à ces spectacles.

Il y avait, le dimanche, de petits bals où il se laissait aller au plaisir de la danse; cette vie patriarcale avait de l'attrait pour lui.

Dans sa retraite de la Malmaison, Napoléon paraissait un père au milieu de sa famille. Cette abnégation de sa grandeur, ses formes simples et dignes, les manières séduisantes et la gracieuse familiarité de M^me^ Bonaparte avaient un grand charme. Dans nos heures de désœuvrement, le Premier Consul parcourait avec moi sa bibliothèque, m'indiquant les livres dont je devais faire ma lecture. Il parlait des vers comme d'une occupation frivole, à laquelle il me recommandait de ne pas me livrer. Il avait entendu dire que, comme tous les écoliers qui sortent du collège, j'avais payé mon tribut de vers, d'essais de tragédie. Quand il me voyait inoccupé, il croyait que je rêvais à la poésie, et comme je lui disais que j'avais reconnu que la vocation me manquait : « Vous avez « raison, disait-il, c'est de la science creuse. »

Napoléon n'avait pas toujours eu cette opinion de la poésie; ou plutôt il voyait dans les poètes en renom, à l'époque dont je veux parler, des trompettes de sa renommée. A son avènement au Consulat, il avait fait beaucoup d'avances, non seulement aux savants, mais encore aux poètes et aux littérateurs. Il avait traité Lemercier avec égards et affabilité. Ducis, Bernardin de Saint-Pierre, n'avaient pas eu à se plaindre de son accueil. Il faisait surtout cas du talent tragique de Ducis et de Lemercier. Il avait offert au premier, dit-on, une retraite honorable dans le Sénat et, plus tard, la décoration de la Légion d'honneur. Il avait, paraît-il, été refusé assez brutalement.

Quoi qu'il en soit, Ducis accepta de Louis XVIII, en 1814, cette même décoration qu'il aurait regardée, en 1800, comme un stigmate de servitude, et une pension de six mille francs.

La hardiesse de pensée et d'expression qui caractérisait le talent de Lemercier, la variété de ses conceptions et sa fécondité avaient attiré l'attention du Premier Consul, quoiqu'il n'en eut subi aucune fascination. Il était disposé à lui donner des marques de sa bienveillance et de l'estime qu'il avait pour son talent. Les distinctions et les faveurs du Premier Consul furent également repoussées. Dès la seconde année du Consulat, époque cependant d'une gloire encore *innocente*, selon l'expression de ceux qui, après la chute de Napoléon, cherchèrent une excuse à leur défection, Lemercier, dont l'appareil du pouvoir blessait sans doute les sentiments républicains, s'éloigna subitement de la Malmaison. On ne fit rien pour l'y rappeler. Cette indifférence le jeta dans une opposition systématique. Il professa, depuis, des dispositions haineuses, qui se sont déclarées ouvertement dans la publication que cet auteur fit de son *Cours de littérature* en 1817. Mais il ne faut pas juger les poètes avec trop de rigueur. Leur organisation nerveuse, produite par leur état habituel de surexcitation, leur indifférence pour les intérêts matériels de la vie, indifférence qui existait justement chez Ducis et chez Lemercier, plaident en leur faveur et empêchent de les juger trop sévèrement. L'expérience que Napoléon avait acquise

de leurs susceptibilités, de la mobilité de leur imagination, de leur exclusivité, l'avait porté à reconnaître leur inaptitude pour les affaires. Il paraissait avoir appris à ses dépens ce que pensait à leur égard l'illustre Bérenger, auquel j'ai entendu dire, avec sa modestie et son désintéressement ordinaires, que les poètes ne sont réellement bons qu'à faire des vers.

Je ne revenais pas de ma surprise en voyant cette simplicité de mœurs dans un homme comme Napoléon qui, de loin, paraissait si imposant. Je m'attendais à des brusqueries, à des inégalités d'humeur; au lieu de cela, je le trouvais patient, indulgent, facile à vivre, nullement exigeant, d'une gaieté assez souvent bruyante et railleuse, et quelquefois d'une bonhomie charmante ; mais cette familiarité de sa part n'éveillait pas l'idée de la réciprocité. Napoléon jouait avec les hommes sans se mêler à eux. Il voulut que je me misse tout à fait à mon aise avec lui; aussi, dès les premiers jours, je n'éprouvai plus la moindre gêne en sa présence; il pouvait bien m'imposer un peu, mais je n'avais plus peur de lui. J'étais entretenu dans cette disposition d'esprit par tout ce que je voyais de ses manières enjouées et affectueuses avec Joséphine, du dévouement empressé de ses officiers, de la bienveillance de ses rapports avec les consuls et avec les ministres, de sa familiarité avec ses soldats.

Les souvenirs de l'expédition d'Égypte étaient récents à cette époque. J'entendais raconter, entre autres traits de sa sollicitude pour les besoins de son

armée que, lors de la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre, ayant ordonné que tous les chevaux indistinctement fussent employés à l'évacuation des blessés, il s'était emporté contre son écuyer Vigogne qui avait pensé que les chevaux du général en chef devaient être exempts de la mesure générale. M. Amédée Jaubert, qui avait été interprète du général Bonaparte, me disait qu'un jour, le voyant revenir de la tranchée harassé de fatigue et dévoré par une soif ardente, il s'était empressé de le prévenir qu'un chrétien venait d'apporter en présent une outre remplie d'excellent vin, mais que le général avait ordonné qu'il fût à l'instant porté à l'ambulance.

A ce propos je veux placer ici un document curieux qui paraît avoir été ignoré des historiens de Napoléon. J'en dois la communication à l'obligeance d'un homme remarquable par son aptitude pour les arts, qu'il a cultivés avec un grand succès, adopté par la mode comme un type d'élégance et de bon ton et qui, à tous ces brillants avantages, a joint une philanthropie qui le recommandera toujours à la reconnaissance de ses concitoyens. Il est le fondateur de la *Société de bienfaisance* à Londres, institution destinée à secourir les Français indigents. De nombreux souscripteurs, parmi lesquels on compte des souverains, ont doté la maison d'asile, ouverte par ses soins à tous les infortunés de sa nation.

M. d'Orsay a extrait la pièce dont il s'agit du livre d'ordres de la 2ᵉ compagnie du 3ᵉ bataillon de la

2e demi-brigade d'infanterie légère française. Ce livre d'ordres, trouvé au Caire après le départ de notre armée, fut donné par le fils du général Moncrif au révérend M. Moore, qui l'avait prêté au duc de Wellington :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Au quartier général du Caire, le 1er nivôse an VII.

« Tous les jours à midi, il sera joué sur les places « vis-à-vis des hôpitaux, par la musique des corps, « différents airs nationaux qui inspirent la gaieté « aux malades et leur retracent les plus beaux moments « des campagnes passées.

« Les commandants de place commanderont à cet « effet la musique des différents corps à tour de « service.

« POUR LE GÉNÉRAL EN CHEF :

« Alexandre BERTHIER. »

Cette marque d'intérêt donnée à de pauvres malades, à de malheureux blessés, tristes et découragés au souvenir de la patrie absente, décèle une attention délicate, une sollicitude *maternelle*, selon l'expression du comte d'Orsay, et cette bonté prévoyante qui était le fond du caractère de Napoléon.

La prédilection du Premier Consul pour sa mémo-

rable campagne d'Égypte se manifestait jusque dans le goût qu'il avait conservé des productions de ce pays. Pendant longtemps, les mets favoris de sa table ont été le pilau et les dattes. Il y avait dans son jardin réservé, à la Malmaison et à Saint-Cloud, des gazelles apportées d'Egypte qu'il aimait à nourrir de sa main. Quelquefois il leur présentait sa tabatière — elles étaient très friandes de tabac; la tabatière était vidée en un instant, sans qu'elles en fussent incommodées. — Il y eut aussi pendant quelque temps, dans le petit parc de Saint-Cloud, des moufflons envoyés de Corse. Leur naturel farouche ne permit pas de les y conserver.

M. de Bourienne auquel je succédai de fait, quoique d'abord sans titre, avait été condisciple de Napoléon à l'Ecole militaire; il avait commencé sa carrière avec lui, et l'avait suivi en Italie et en Egypte. Ces souvenirs, ces habitudes, la parfaite mesure dans laquelle il se tenait vis-à-vis du Premier Consul, lui avaient créé une position de confiance et d'intimité qui paraissait ne devoir jamais cesser. Le Premier Consul avait fait Bourienne conseiller d'Etat en service extraordinaire, et lui avait accordé des droits et des prérogatives qui en faisaient un personnage important. Il correspondait directement avec les ministres pour quelques détails de leur service. Napoléon traitait Bourienne familièrement; il sortait assez fréquemment à pied ou en boghei, pour se promener

avec lui dans le parc de Saint-Cloud. M. de Bourienne était à peu près indépendant; il ne mangeait ni ne logeait au palais. Il venait d'acheter une charmante maison à Saint-Cloud, l'avait meublée richement et y donnait des dîners auxquels étaient invités des ministres, et particulièrement Fouché, des sénateurs, des conseillers d'Etat, etc. Il faisait des dépenses et des acquisitions qui n'étaient pas en proportion avec la fortune que lui connaissait le Premier Consul. Quoique leurs relations réciproques ne parussent pas altérées, la contrariété que le Premier Consul ne témoignait pas encore à Bourienne se trahissait cependant, quelquefois, par des réflexions qui lui échappaient devant moi. Il me parut qu'il avait contre lui des griefs particuliers qu'il n'avait pas suffisamment éclaircis. La malheureuse affaire des frères Coulon mit enfin terme à ses irrésolutions; elle fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Un mercredi, jour du conseil des ministres, j'étais occupé dans le cabinet du Premier Consul, lorsque je le vis entrer précipitamment. Il me demanda si Bourienne était à son bureau; sur ma réponse affirmative, il l'appela du seuil de la porte. Bourienne arriva un peu troublé de l'air animé du Premier Consul. Celui-ci lui dit d'un ton sévère : « Remettez à Méneval les papiers et les « clefs que vous avez à moi, et retirez-vous. Que je « ne vous retrouve point ici. » Après ce peu de mots il retourna au conseil, en tirant avec force la porte derrière lui. M. de Bourienne, qui avait été anéanti de

cette sortie subite, se livra alors au plus violent désespoir. Je mis tous mes soins à le calmer. Je tâchai de lui faire accepter des consolations et des espérances sur lesquelles je ne comptais guère, car une décision formulée d'une manière aussi laconique et aussi sévère laissait peu d'espoir. Nous échangeâmes, pendant les deux ou trois jours qui suivirent cette scène pénible, quelques lettres, après lesquelles toute relation cessa entre nous par ordre du Premier Consul. Voici ce qui avait amené cette explosion. A peu près vers le même temps où je fus appelé au cabinet de Napoléon, Bourienne avait obtenu, par son crédit au ministère de la guerre, la fourniture des équipements et harnachements militaires. Comme il ne pouvait paraître en nom ce fut aux frères Coulon que la fourniture fut adjugée; Bourienne fournit les fonds nécessaires pour monter l'entreprise. Une maison de banque avança jusqu'à concurrence de 800,000 francs sur une hypothèque fournie par les frères Coulon, mais elle exigea que M. de Bourienne restât caution du prêt. Les frères Coulon ayant, peu de temps après, fait faillite, la maison de banque exerça son recours contre Bourienne. Celui-ci repoussa toute solidarité avec les frères Coulon; mais comme la garantie résultait de sous-seings privés, de contre-lettres, de bordereaux, etc., tous de la main de M. de Bourienne, il s'ensuivit un procès qu'il perdit en première instance, qu'il regagna en appel et qu'en définitive il perdit en cassation.

Cette entreprise à laquelle Bourienne avait ainsi participé avait fortement indisposé Napoléon, qui avait une répulsion invincible pour ce qu'on appelle *faire des affaires*. Le motif du procès et le scandale qui en résulta le révoltèrent. Jamais il ne le pardonna à son ancien condisciple et secrétaire. Il m'en parla longtemps et souvent avec une véritable douleur, qui dégénérait toujours en plainte amère.

Il me répugnerait de faire l'énumération des différents griefs de Napoléon contre Bourienne et de reproduire les reproches qu'il formulait contre un homme que j'ai été appelé à remplacer. Les révélations qui ne manquent jamais d'arriver en foule pour achever d'accabler celui qu'atteint la disgrâce, révélations dont quelques-unes étaient de la nature la plus grave, accrurent le mécontentement du Premier Consul. Il chargea le général Duroc de demander à Bourienne les clés de l'appartement dont il disposait aux Tuileries, et que ce dernier avait gardées, espérant qu'un moment d'entretien lui ramènerait la bienveillance qu'il avait perdue. Le Premier Consul refusa de le voir. Il lui fit enjoindre de renvoyer au garde-meuble le mobilier qui garnissait son appartement, ainsi que celui de sa maison de Rueil. Avant de faire l'acquisition de la maison qu'il occupait à Saint-Cloud, au moment de sa disgrâce, Bourienne avait acheté dans la village de Rueil une autre maison dans laquelle il s'était établi avec sa famille. Il objecta qu'il s'était cru autorisé à regarder cet ameu-

blement comme un don, et à le conserver comme sa propriété. Le général Duroc en rendit compte au Premier Consul, qui répondit par l'injonction de faire exécuter sans délai l'ordre qu'il avait intimé, en ajoutant avec humeur qu'il donnait de l'argent et *non des chaises*.

Cependant le souvenir d'une ancienne familiarité et de services rendus portèrent Napoléon à donner à Bourienne la mission d'assister chaque jour aux séances de la cour d'assises, chargée de juger les individus impliqués dans la conspiration de Georges et de Moreau, et de lui transmettre un bulletin de ces séances. Après que ces bulletins avaient été lus par le Premier Consul à qui je les remettais, ils étaient déposés aux archives. S'ils s'y trouvent encore, on pourra les comparer aux récits des séances du tribunal et des circonstances de ce procès, rapportés dans les mémoires publiés sous le nom de M. de Bourienne. On jugera de la différence de pensées et de langage qui existe entre les deux versions. J'ai dit plus haut, je crois, que ces mémoires n'étaient pas l'œuvre de celui dont ils portent le nom. J'avais rencontré, en 1825, M. de Bourienne à Paris, et il me dit qu'on lui avait proposé d'écrire contre l'Empereur : « Malgré le mal qu'il m'a fait, » avait-il ajouté, « je ne m'y résou- « drai jamais. Ma main se sécherait plutôt. » L'affaiblissement toujours croissant de ses facultés, l'état de gêne où il se trouvait réduit, joints au profond ressentiment qu'il avait conservé de sa disgrâce, le

rendirent accessible aux offres pécuniaires qui lui furent faites ultérieurement. On assure que l'éditeur des Mémoires de Bourienne offrit à ce dernier, alors réfugié dans le Holstein où il fuyait les poursuites de ses créanciers, — une somme, qu'on dit être de trente mille francs, pour obtenir sa signature. M. de Bourienne était déjà atteint de la maladie dont il est mort, peu d'années après, dans une maison de santé de Caen ; il consentit à couvrir de l'autorité de son nom des mémoires à la composition desquels il n'a coopéré que par des notes confuses, incomplètes, pièces que des hommes de lettres furent chargés de mettre en œuvre. Ces rédacteurs, dont on cite même les noms, ont dû suppléer à l'insuffisance de ces notes par leurs propres recherches, et à l'aide de matériaux qui leur ont été fournis par l'éditeur. Si M. de Bourienne avait rédigé lui-même ses mémoires, il n'y aurait pas avancé que, lorsqu'il était ministre de l'Empereur à Hambourg, il travaillait avec des agents du comte de Lille à la rédaction de proclamations en faveur de ce dernier prince, et qu'en 1814 il en acceptait des remerciements du roi Louis XVIII. Il n'aurait pas dit que Napoléon lui avait confié, en 1805, qu'il n'avait jamais conçu la pensée sérieuse d'une expédition en Angleterre, et que le projet de descente, dont il entourait les apprêts de tant d'éclat, n'était qu'un leurre propre à amuser les niais. M. de Bourienne n'aurait parlé ni de ses entretiens particuliers avec Napoléon, ni des prétendues confidences

dont il était rendu dépositaire, quand, *depuis le* 20 *octobre* 1802, *Napoléon ne l'avait plus revu.* Lorsqu'en 1805, l'Empereur oubliant ses torts, le nomma son ministre plénipotentiaire à Hambourg, il lui accorda l'audience d'usage; mais il n'ajouta pas à cette faveur le retour de son ancienne amitié. Il refusa constamment, avant et depuis, de le recevoir et ne correspondit pas avec lui. J'ai eu occasion de dire ailleurs que, pendant sa mission à Hambourg, quand des renseignements particuliers, indépendamment de la correspondance ministérielle, furent nécessaires à l'Empereur, notamment à l'ouverture de la campagne de 1805, ce fut moi qui fus chargé de les demander à M. de Bourienne; comme j'eus la mission de recevoir des informations semblables du respectable M. Otto, ministre de France à Munich, l'Empereur ne voulant négliger aucun moyen d'être instruit de ce qui se passait en tête et sur les derrières de la grande armée.

J'ai voulu placer ici tout ce que j'avais à dire de M. de Bourienne, pour n'avoir plus à revenir sur ce sujet.

Le Premier Consul finit par prendre son parti de ses griefs contre son ancien condisciple; il se félicita même du joug qu'il avait secoué. Il fit (sans vouloir établir aucune comparaison) ce qu'avait fait Louis XIV à la mort de Mazarin. A ce propos il me dit un jour : « J'ai aboli le titre de secrétaire intime; ce titre a « trop d'inconvénient, je suis obligé de le reconnaître.

« Je désire que vous ne preniez pas d'autre titre que « celui d'attaché au Premier Consul. Vous êtes jeune, « vous avez une longue carrière devant vous; plus « tard nous verrons. » Ce titre d'attaché, qui ne me fut imposé par aucun règlement, était le résumé des raisons qui empêchaient le Premier Consul de m'accorder les privilèges et les préférences personnelles que Bourienne devait à l'ancienneté de leurs relations et à l'espèce de familiarité qui avait régné entre eux. Au reste la routine prévalut. Le titre de secrétaire du Premier Consul ou de l'Empereur, celui même de secrétaire intime me furent constamment donnés. Le cours des affaires me conduisit souvent à écrire aux ministres de la part de l'Empereur, et à recevoir leurs réponses. Il arrivait même quelquefois qu'il ne signait pas ses lettres, parce que dans ce moment il montait à cheval, ou par quelque autre empêchement; il m'autorisait alors à les accompagner d'une lettre signée de moi. La modération de mon caractère m'a toujours éloigné des empiétements auxquels un esprit plus entreprenant que le mien aurait pu se laisser porter. Quand, à l'issue de son travail, le Premier Consul allait passer une heure dans le salon de M^me^ Bonaparte, il me disait de prendre mon chapeau et de le suivre. J'y allais quelquefois. Souvent je préférais employer, pour mon propre compte, mes heures si rares de loisir. Plus tard il arriva que la nécessité d'expédier un travail pressé me retenait dans le cabinet, et qu'il ne me restait plus que de courts moments à donner à

ma famille et à mes amis. Je finis par me contenter de la position presque ignorée de confiance et de familiarité que j'occupais auprès du Premier Consul et ensuite de l'Empereur, sans en faire parade et sans attirer sur moi l'attention. Cette réserve, au reste, ne lui déplaisait pas; non qu'il fut accessible à la méfiance, car je l'ai toujours connu exempt de ce défaut. Il aimait à plaisanter avec moi de ma retenue. Il me disait, ce qui était vrai, que j'étais inconnu à beaucoup de personnes de son service d'honneur hebdomadaire. Il y avait effectivement des chambellans qui avaient entendu parler de moi, mais qui ne me connaissaient pas. Dans des notes écrites de sa main à Sainte-Hélène sur les *Mémoires du règne de Napoléon* en 1815 par Fleury de Chaboulon, l'Empereur dit : « Méneval et « Fain vivaient si retirés qu'il est des chambellans qui, « après avoir servi quatre années au palais, ne les « avaient jamais vus. » Du reste il m'accorda une entière confiance et ne changea rien à l'usage où était le secrétaire de décacheter toutes ses lettres.

Avant de parler des travaux dont le Premier Consul était occupé, au moment de mon entrée dans son cabinet, je dois dire un mot des hommes qu'il avait appelés à le seconder dans l'administration de l'État.

Ses deux collègues étaient, comme chacun sait,— Cambacérès et Lebrun. Le premier, jurisconsulte éminent, avait traversé les époques les plus orageuses de la révolution à force de prudence et d'habileté.

La révolution du 18 brumaire l'avait trouvé ministre de la justice du gouvernement Directorial. Sa réputation de savoir et de tact avait attiré l'attention du général Bonaparte. Cambacérès se conduisit dans toutes les circonstances en politique adroit. Il fut le conseiller fidèle de Napoléon qui avait une confiance entière dans son jugement et qui le consultait sur toutes les matières. De petits travers, qui prêtaient un peu à la raillerie, ne nuisaient pas à sa considération.

Le troisième consul était Lebrun. Autrefois attaché au chancelier Maupeou, il avait rédigé les discours et les écrits de ce magistrat, lors de la réforme des parlements, avec une noblesse de pensée et un éclat de style qui avaient rendu célèbre leur auteur. Ecrivain pur et élégant, il avait consacré à la culture des lettres les loisirs que lui avaient laissés les affaires. Les matières financières et l'économie sociale avaient été également l'objet de ses études. Il s'était fait remarquer dans les différentes assemblées dont il fit partie, depuis les états généraux jusqu'au conseil des anciens, par des connaissances particulières en finance, et par son zèle pour de sages réformes. Ses connaissances et son beau talent d'écrivain promettaient au général Bonaparte un collaborateur utile, que la douceur de son caractère ne devait jamais rendre un censeur incommode.

Le choix de ces deux hommes prouvait le tact du général Bonaparte et ce *triumvirat* réunissait les

meilleures conditions d'association qu'il fût possible de désirer.

Le ministère était composé de huit membres. Je mets en première ligne le ministre des relations extérieures qui était Talleyrand. Ce personnage est trop connu pour que j'aie besoin d'en parler longuement. Ses relations avec le général Bonaparte dataient du traité de Campo-Formio. Sa perspicacité lui avait fait découvrir que la supériorité du général le conduirait tôt ou tard à la tête des affaires; et, en homme prévoyant, il s'était attaché à sa fortune. Familier avec la pratique des affaires, il y avait porté un talent réel, l'esprit d'intrigue et une haute capacité. Il était homme de cour en même temps qu'homme de la révolution, et ce dualisme lui a valu la faveur de Napoléon. Doué d'un esprit délié et conciliant, il s'était rendu agréable à la diplomatie étrangère. Ces qualités le rendaient plus propre que tout autre à diriger les affaires extérieures et le désignaient au choix du chef de l'État.

Le ministre de la police était Fouché. Les collègues du Premier Consul l'avaient repoussé, à juste titre, à cause de son immoralité et du rôle sanguinaire qu'il avait joué pendant la période révolutionnaire. La connaissance des projets et des secrets de tous les partis auxquels il était initié, un esprit fécond en ressources, un faux air de franchise et d'indépendance, l'art avec lequel il savait persuader qu'il était l'homme indispensable, avaient triomphé des répu-

gnances des Consuls; il avait donc été maintenu dans les fonctions de ministre de la police qu'il remplissait déjà sous le Directoire. L'aspect de ce ministre me rappelait la physionomie de Marat, que j'avais aperçu plusieurs fois dans ma première jeunesse. Fouché était d'une taille plus élevée, fort maigre, avait les cheveux et les sourcils blafards, les yeux éraillés et le teint livide. Il parlait avec une abondance qui faisait croire qu'il disait tout ce qu'il avait dans la pensée. Il affectait un dévoûment sans réserve pour le Premier Consul. Il lui arrivait parfois de venir à la Malmaison et de trouver Napoléon absent. Alors il venait me chercher, m'emmenait avec lui dans le parc, et m'entretenait longuement de la vigilance qu'il déployait dans son service, de l'intimidation qu'il exerçait sur les mécontents de toutes classes, du zèle dont il était dévoré et de l'appui que le Premier Consul trouverait toujours en lui pour tout ce qu'il voudrait entreprendre, en finissant invariablement par ces mots : Dites bien cela au Premier Consul.

Un des ministères les plus importants, celui des finances, était occupé par M. Gaudin. Ancien premier commis des finances, spécialement chargé de la direction des contributions, puis commissaire de la trésorerie et directeur général des postes, M. Gaudin avait refusé deux fois le ministère des finances que lui avait offert le Directoire. Il l'accepta des mains du Premier Consul après le 18 brumaire. Quand il prit

possession de son portefeuille, le crédit était détruit, la perception des impôts était irrégulière et entravée partout, le trésor vide ; enfin la banqueroute était imminente. A l'époque où nous étions arrivés la vigilance et la probité du nouveau ministre avaient ramené la confiance ; les services publics étaient réorganisés ; les administrations financières étaient rétablies ; d'autres avaient été créées ; l'ordre avait remplacé le chaos et les valeurs du trésor étaient négociées avec autant de faveur que les effets des meilleures maisons de commerce et de banque. Napoléon disait que tout ce qu'il avait été possible de faire pour effacer les mauvais résultats d'un système vicieux et abusif et pour remettre en honneur les principes du crédit et de la modération, M. Gaudin l'avait fait en quelques mois, et qu'il tenait ce ministre comme administrateur de probité et de talent; qu'il marchait doucement mais sûrement. Il ajoutait, plus tard, que ce qu'avait fait M. Gaudin dans les premiers moments, il l'avait maintenu et perfectionné pendant quinze ans d'une sage administration, et qu'il n'avait eu besoin de revenir sur aucune des mesures prises, parce que ses connaissances étaient positives et le fruit d'une longue expérience.

Le ministre de la guerre était alors le général Alexandre Berthier. Napoléon, dont il avait été le chef d'état-major en Italie et en Égypte, accoutumé à la régularité et à la précision avec laquelle il exécutait ses ordres, lui avait confié ce département.

Ministre, Berthier était toujours le chef d'état-major du général Bonaparte. La nature l'avait destiné à ce rôle ; il ne s'éleva jamais au-dessus. Il passait pour avoir l'esprit faible et le caractère indécis. Le Premier Consul lui avait confié plusieurs missions importantes dont il s'était acquitté heureusement sous sa direction. Napoléon, qui l'affectionnait véritablement, le combla jusqu'à la fin de son règne de biens et d'honneurs.

Le portefeuille de la marine était dans les mains de l'amiral Decrès. Ce ministre devait son avancement à sa bravoure téméraire, et à l'habileté qu'il avait déployée dans les divers commandements qui lui avaient été confiés. Il avait beaucoup d'esprit et d'instruction et sa conversation abondait en saillies. Il était laborieux et administrateur intègre, mais il ne répondait pas entièrement aux vues de Napoléon, qui lui reprochait de ne rien créer et de se montrer hostile à toute opération active. Decrès n'aimait pas à se déplacer ; on disait qu'il craignait d'être supplanté s'il s'absentait. Cependant il envoya sa démission dans un moment d'humeur et de découragement. Napoléon tenait à le conserver ; il lui écrivit et lui manda Cambacérès, son confident ordinaire, pour l'engager à retirer cette démission. Decrès passe pour avoir protégé des hommes qui ne justifièrent pas ses préférences, tandis qu'il laissait dans l'obscurité de bons marins qu'il n'aimait pas ; ce fait lui a attiré beaucoup d'ennemis. Napoléon sentait le besoin qu'a-

vait la France d'une marine forte et puissante ; mais les combinaisons d'expéditions maritimes, dans lesquelles il épuisait les ressources de son génie, n'obtinrent pas le succès qu'il poursuivait. Il se vit contraint à remettre à des temps plus opportuns ses projets sur le développement de cette partie importante de nos forces militaires, instrument indispensable pour combattre la suprématie de l'Angleterre, et dicter la paix à un gouvernement fauteur et banquier de toutes les coalitions contre la France. M. Decrès était du reste dévoué au chef de l'État et il l'a servi fidèlement jusqu'au dernier moment.

Le ministre de l'intérieur était alors M. Chaptal. Ce ministre n'était pas seulement un savant très distingué. Ses connaissances variées en matière d'agriculture et de commerce, l'application qu'il avait faite de la chimie à l'industrie manufacturière et aux arts, son talent d'administrateur, ses études sur l'instruction publique, l'avaient fait juger propre à diriger un ministère dont les attributions sont si nombreuses et si diverses.

M. Abrial, ancien jurisconsulte, qui avait rempli fort honorablement diverses missions pendant la Révolution, dont il s'était montré partisan modéré, et, en dernier lieu, les fonctions du ministère public près la cour de cassation, concourait avec zèle et probité à la réorganisation de la magistrature, dans la charge importante de ministre de la justice. Il fut remplacé, peu de mois après, par le conseiller d'État

Régnier, depuis duc de Massa, quand, après la suppression du ministère de la police, les attributions de ce département furent réunies à celles du Grand-Juge, ministre de la justice.

Le trésor public était régi par un ministre qui était M. Barbé-Marbois. Ancien intendant de Saint-Domingue, il avait rendu d'importants services dans l'administration de cette colonie, en y pratiquant d'utiles réformes, en réprimant les abus et en améliorant ses finances. Devenu membre du Conseil des Anciens, il avait été proscrit comme royaliste au 18 fructidor, condamné à la déportation et envoyé à la Guyane. Son habitude du climat de Saint-Domingue l'avait préservé des maladies qui avaient été mortelles pour la plupart de ses compagnons d'infortune. La révolution du 18 brumaire l'avait trouvé à l'île d'Oléron, où il avait obtenu sa translation. Le Premier Consul l'avait rappelé de l'exil. Il l'avait nommé conseiller d'Etat, puis directeur du trésor public après la mort de M. Dufresne; cette direction venait d'être élevée au rang de ministère. La réputation d'administrateur intègre et rigide de M. de Marbois et son esprit d'ordre promettaient au trésor public un gardien sûr et vigilant.

M. Portalis, l'un des principaux rédacteurs du code civil, doué d'une éloquence irrésistible et d'une vaste érudition, avait, à cette époque, la direction des affaires ecclésiastiques. Il fut promu plus tard au rang de ministre des cultes. Son esprit conciliant,

ses grandes connaissances en droit et ses rares qualités d'orateur insinuant et fleuri étaient très utiles dans les relations qu'il entretenait avec le clergé.

Il y avait un secrétaire d'Etat chargé de tenir la plume dans le conseil des ministres, présidé par les consuls, de communiquer les décisions et les décrets aux chefs des divers départements, de les contresigner, enfin de garder le dépôt des archives privées et de tous les secrets de l'Etat. Quoiqu'il n'eut pas alors le titre de ministre, le secrétaire d'Etat remplissait cependant un rôle équivalent, dont les fonctions consistaient à compléter la besogne des autres départements, ou même à y suppléer dans quelques-unes de leurs attributions. Cette charge avait été confiée à M. Maret, depuis duc de Bassano. La scrupuleuse exactitude avec laquelle il avait suivi les grandes discussions de l'Assemblée nationale l'avait initié aux affaires du gouvernement intérieur. Il avait, le premier, rédigé le bulletin de cette Assemblée, bulletin qui devint la base du *Moniteur*, à la création duquel il avait présidé. Il avait puisé la connaissance des affaires extérieures dans les négociations diplomatiques dont il avait été plusieurs fois chargé à Londres et à Lille avec lord Malmesbury, ainsi que dans la direction d'une division politique du ministère des affaires étrangères. M. Maret était doué d'un caractère conciliant, avait l'esprit cultivé, une mémoire sûre, une probité et une délicatesse à toute épreuve. Il était un des compagnons de travail les plus agréables

au Premier Consul et le plus fréquemment employé.

Un Conseil d'Etat, divisé en cinq sections : législation, intérieur, finances, guerre et marine, préparait les projets de loi, et des orateurs, pris dans son sein, étaient chargés d'en soutenir la discussion devant le Corps législatif. Les règlements d'administration publique, le contentieux administratif, les conflits entre les tribunaux et l'administration, ceux des différents corps entre eux, toutes les questions de gouvernement, même quelquefois de politique extérieure, y étaient soumis à des délibérations et résolus. Le Conseil d'Etat était la cheville ouvrière du gouvernement nouveau et l'officine où s'élaboraient les actes importants qui en émanaient. Les sections étaient présidées par des conseillers d'Etat et avaient des attributions spéciales suivant leur ressort. Les sections réunies étaient présidées, plusieurs fois pendant la semaine par le Premier Consul, et, en son absence par le consul Cambacérès, rarement par le troisième consul. La discussion était parfaitement libre ; chaque conseiller d'Etat avait le droit d'exprimer son opinion quelle qu'elle fût. Le Premier Consul provoquait même la contradiction, protestant qu'il ne demandait qu'à être éclairé. Il lui est arrivé parfois de céder à l'opinion de la majorité, quoiqu'il déclarât qu'il n'était pas convaincu.

Il avait appelé dans le conseil d'Etat des capacités de tous les genres, révolutionnaires ou royalistes, mais de bonne foi, et disposées à le seconder dans la

tâche qu'il s'était imposée. Aussi ce conseil offrait-il une réunion rare de talents éminents et divers, qui concouraient avec un égal zèle au but commun.

Le nombre des conseillers d'Etat était illimité. Ils étaient à l'époque dont je parle environ vingt-cinq en service ordinaire, c'est-à-dire employés exclusivement aux travaux du Conseil. Il y en avait à peu près douze en service extraordinaire, employés à diverses fonctions avec le titre de conseiller d'Etat. Parmi les conseillers en service ordinaire, MM. Boulay de la Meurthe, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Defermon, Berlier, sont à peu près les seuls qui n'aient point été distraits des travaux du Conseil d'Etat et qui en ont fait partie intégrante jusqu'à la fin de l'Empire. Les autres en ont été détachés ou pour des missions temporaires, ou pour des emplois permanents, ou bien ont été promus à des fonctions incompatibles avec celles du Conseil d'Etat. Les conseillers d'Etat en service extraordinaire étaient appelés, dans l'occasion, à donner leur avis et à délibérer sur des questions qui se rapportaient aux services dont ils étaient chargés. D'autres hommes, d'un talent éprouvé, mais surtout ceux distingués par des connaissances spéciales, vinrent, à la voix d'un chef de gouvernement qui faisait appel au mérite partout où il le trouvait, apporter le tribut de leurs lumières dans le Conseil d'Etat.

Les projets les plus importants dont je trouvai le Premier Consul préoccupé à mon entrée au cabinet

étaient : l'amnistie des émigrés; la création des lycées, prélude de la vaste organisation de l'Université; une modification de l'article de la Constitution qui fixait une durée de dix années à la magistrature du Premier Consul; enfin l'institution de la Légion d'honneur.

En effet, avant que quinze jours fussent écoulés, parut le décret qui rappelait les émigrés, et une amnistie leur fut accordée en vertu d'un sénatus-consulte. Les exceptions ne portèrent que sur les émigrés qui avaient commandé des rassemblements armés contre la République, sur ceux qui avaient accepté du service dans les armées ennemies, sur ceux qui avaient conservé des emplois dans les maisons de princes de la famille de Bourbon, sur les généraux et les représentants du peuple qui avaient conspiré avec l'ennemi, enfin sur des prélats qui avaient refusé de se démettre de leur siège. Il fut statué que le nombre des exceptés ne pourrait pas outrepasser mille; enfin que ce nombre devrait être réduit à cinq cents dans le courant de l'année. Sur les cent cinquante mille Français émigrés qui formaient une population anti-nationale à l'étranger, les neuf dixièmes avaient émigré par peur, par contrainte, ou dans des espérances chimériques qui, bientôt, s'étaient évanouies. Leur retour dans la patrie présentait peu de dangers. La mesure de rendre les biens invendus était plus grave, en ce sens qu'elle intéressait surtout les familles les plus considérables et

les plus hostiles. En retenant leurs biens, on se les rendait contraires ; en les leur rendant intégralement on les affranchissait de toute reconnaissance. Les bois constituaient une grande richesse dans les mains de la haute émigration. Le terme moyen adopté fut qu'on ne rendrait pas les bois dont la contenance excéderait trois cents arpents. Le gouvernement s'aliénait par cette décision les familles riches en bois, mais les restitutions individuelles qui furent faites par l'Empereur lui ramenèrent ces familles. La restitution des biens, et en particulier celle des bois, quoique limitée, a permis à l'aristocratie de reconstituer, avec l'aide de la Restauration, ces grands domaines territoriaux qui sont devenus l'apanage de ce qu'on est convenu d'appeler le faubourg Saint-Germain, et d'y concentrer de très grandes fortunes.

Du reste, cet acte d'une politique à la fois hardie et généreuse, dû tout entier à la confiance où était le Premier Consul qu'il pouvait en braver les conséquences, donna la mesure de la force du nouveau gouvernement. Il obtint une approbation générale; il ne fut blâmé que par un petit nombre de républicains et par quelques généraux qui voyaient avec peine des vaincus, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de regarder comme des ennemis, entrer en partage avec les vainqueurs.

Cette loi fut rendue sous forme de sénatus-consulte. Napoléon avait senti, en arrivant au pouvoir, qu'il avait besoin d'entourer les changements indis-

pensables qu'il méditait de formalités assez importantes pour leur ôter le caractère d'arbitraire et de *bon plaisir*, afin de leur donner par là plus de garanties de stabilité. Il avait en conséquence pris la résolution d'associer, dans certains cas qui devaient être très rares, le premier corps de l'État aux grandes opérations du gouvernement. Il étendit avec le temps ce partage de l'autorité souveraine. Cette immixtion du Sénat dans les principaux actes politiques pouvait offrir des inconvénients; en accordant à la haute assemblée le droit de ne rendre des senatus-consultes que sur la seule proposition du chef de l'État, on crut obvier au principal danger de la nouvelle puissance qu'on attribuait à ce corps. Mais cette initiative, que le Sénat respecta pendant les prospérités de l'Empire, il s'enhardit à la prendre quand il put le faire avec impunité, et tourna contre l'homme qui l'avait créé, honoré et agrandi, l'arme que celui-ci avait lui-même remise entre ses mains.

A la faveur de l'amnistie, deux hommes — qui avaient eu toute la confiance des anciens princes de la maison de France — demandèrent et obtinrent l'autorisation de rentrer sur le territoire français. L'un d'eux, le baron de Breteuil, fut présenté au Premier Consul qui fut fort aise de causer avec lui et de recueillir de cet important témoin des détails curieux sur ses dernières missions diplomatiques et des particularités sur les conseils des princes. M. de Breteuil

avait demandé la permission de présenter au Premier Consul son neveu, en le priant de l'employer dans l'administration. Le jeune Breteuil fut accueilli favorablement; nommé auditeur au conseil d'État, et successivement appelé à l'intendance des provinces autrichiennes cédées par la paix de Presbourg et plus tard à des préfectures dans l'intérieur de l'Empire et au delà du Rhin, il servit avec zèle jusqu'en 1814, époque à laquelle d'anciens souvenirs reprirent sur lui tout leur empire. Je dois, pour être juste, ajouter que ce neveu du baron de Breteuil avait conservé une grande reconnaissance de l'accueil que Napoléon avait fait à sa jeunesse.

L'autre émigré rentré était M. de Calonne. Il ne jouit pas longtemps du bienfait de l'amnistie; car, un mois après sa rentrée en France, la mort l'enleva. Ses luttes contre la noblesse et les parlements, de pénibles intrigues, l'ambition déçue, les illusions détruites abrégèrent ses jours. Il n'avait pas cependant renoncé à l'espérance de faire prévaloir ses plans de finance. Il comptait sur le brillant de son esprit et la facilité de son élocution pour séduire le Premier Consul. Un de ses amis, avec lequel j'avais quelques liaisons, me pressa d'obtenir pour lui une audience, convaincu que, si M. de Calonne était entendu par le Premier Consul, sa cause serait gagnée. Mais le Premier Consul refusa de le voir, ayant une opinion arrêtée sur la valeur des ressources financières de cet ancien ministre et sur la légèreté de ses principes. Il

n'était pas disposé d'ailleurs à changer son ministre des finances contre aucun autre. Un de ses frères lui ayant proposé de mettre à la tête des finances un conseiller d'État, homme de beaucoup de talent et d'esprit (M. Rœderer), Napoléon avait répondu : « Je « fais le plus grand cas de la valeur de votre protégé ; « mais il pourrait arriver qu'avec tout son esprit il « me donnât de l'eau claire, au lieu qu'avec mon bon « Gaudin je suis toujours sûr d'avoir de bons écus ».

En même temps que le Premier Consul songeait à rouvrir les portes de la France aux émigrés, il les refermait sur des individus dont l'indulgence du gouvernement n'avait pu lasser l'inimitié. M^mes^ de Damas et de Champcenetz entretenaient des correspondances avec les ennemis de l'État. M^me^ de Damas, qui s'était fait remarquer par son exaltation et par ses attaques incessantes contre le gouvernement, avait donné refuge à Hyde et à Limoëlan, coopérateurs de la machine infernale du 3 nivôse. Elle fut reconduite par un gendarme aux frontières de France pour aller rejoindre à l'étranger son mari émigré. M^me^ de Champcenetz, fille d'un Hollandais, M. Poter, eut ordre de retourner dans sa patrie. Cette dame entretenait une correspondance active avec M. de Vaudreuil, un des membres du conseil du comte d'Artois, dont faisaient partie l'évêque d'Arras, Dutheil, Willot, le colonel suisse baron de Roll et autres.

La Harpe qui était en surveillance à Paris, où il affichait une dévotion poussée jusqu'au fanatisme,

après avoir fait profession d'incrédulité, fut éloigné à vingt lieues de Paris. Le motif de son expulsion était le scandale causé par ses déclamations furibondes contre la philosophie et les institutions nouvelles. Son intolérance, son excessif orgueil étaient excités par des coteries dont il était l'oracle. Vers la fin de 1802, il obtint la permission de revenir à Paris où il mourut quelques mois après.

La loi qui suivit de très près l'amnistie des émigrés était relative à l'organisation de l'instruction publique; ce fut l'ébauche de l'institution de l'Université. Des lycées furent créés dans chaque arrondissement de tribunal d'appel. Ces collèges furent dirigés par des professeurs nommés par l'État, et entretenus aux frais du Trésor public. Pour favoriser ces établissements, six mille quatre cents bourses furent réservées, dont deux mille quatre cents destinées aux fils de militaires ou de fonctionnaires de l'ordre judiciaire, administratif et municipal. Les quatre mille autres furent données, au concours, à des élèves des classes secondaires. Des écoles spéciales, affectées à l'étude du droit, des sciences naturelles, physiques, mathématiques, du dessin, etc., et une école militaire furent instituées par la même loi.

C'est à la faveur de cette loi qu'a été élevé au lycée de Marseille un homme qu'une organisation privilégiée, de rares talents et une grande variété de connaissances ont porté aux premiers rangs de la littérature et de la politique. M. Thiers descend d'une

famille de négociants qui étaient intéressés dans le commerce du Levant. Il resta, dès son enfance, livré aux soins de sa mère, cousine germaine de Chénier (Marie-Joseph) et de sa grand'mère, réduites à un état voisin de la pauvreté. Ces deux dames, qui appartenaient à des familles royalistes du Midi, avaient conçu pour le Premier Consul une admiration qui se changea en haine, à la nouvelle de l'exécution de l'infortuné duc d'Enghien. Leur prévention fut telle que, bien que la médiocrité de leur fortune ne dut pas les rendre indifférentes au bienfait de la loi, elles refusèrent d'abord l'offre qui leur fut faite par l'autorité municipale de Marseille de présenter, pour une bourse au lycée de cette ville, leur enfant qui donnait de grandes espérances. Il fallut que des amis intervinssent pour les déterminer à profiter de la mesure bienveillante du gouvernement. Le jeune Thiers fut porté sur une liste de présentation et obtint une des bourses que le Premier Consul s'était réservées et à laquelle fut ajoutée une somme de 1 200 francs pour le trousseau du jeune boursier. Il semblerait qu'une sorte de prescience avait révélé à Napoléon les fruits merveilleux que devait produire cette éducation. M. Thiers, en racontant cette anecdote avec sa bonhomie spirituelle, ajoutait : « En m'accordant cette faveur, Napoléon ne prévoyait pas sans doute qu'il travaillait à former son futur historien. »

En assurant le bienfait de l'instruction aux fils des

militaires et des fonctionnaires de l'ordre civil ou autres, Napoléon eut à pourvoir plus tard à l'éducation de leurs filles, dont l'avenir ne l'intéressait pas moins. Des maisons d'éducation furent successivement créées par lui. J'anticipe sur les époques où ces établissements furent fondés, parce que je n'aurai pas l'occasion d'en parler à leur date. En 1806 trois maisons furent destinées à recevoir trois cents élèves. En 1809, des maisons établies dans le château d'Écouen et dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis reçurent six cents élèves, dont une partie fut admise gratuitement, et l'autre en payant demi-pension et pension entière. Ces maisons furent destinées à former des femmes appelées à occuper, dans la société, un rang proportionné à celui dans lequel leurs pères avaient vécu. La pension était de mille francs. Le produit des pensions payantes dut défrayer une partie des dépenses d'entretien de ces établissements. Enfin, en 1810, six maisons nouvelles furent ouvertes pour recevoir des orphelines de la Légion d'honneur au nombre de six cents. L'éducation y fut plus modeste; la pension était de quatre cents francs. Ces institutions furent régies d'après les mêmes principes que les maisons d'Écouen et de Saint-Denis. La règle y fut plus sévère et presque claustrale. Les élèves y étaient admises, depuis l'âge de quatre ans jusqu'à l'âge de douze ans, et pouvaient y demeurer jusqu'à vingt et un ans.

L'Empereur mit ces établissements sous la protec-

tion de la reine Hortense. Il traça la base de leurs règlements, s'occupa du choix des supérieures, de la désignation des lieux où les maisons seraient établies, entra dans tous les détails d'ordre et d'économie, et surveilla l'exécution des instructions qu'il donna à ce sujet avec une sollicitude paternelle.

L'ordre de la Légion d'honneur fut institué dans le même temps. Lorsque le projet de loi fut porté au conseil d'Etat, il y rencontra une assez forte opposition. Le Premier Consul l'y défendit victorieusement par la seule force du raisonnement, car il laissa la discussion tout à fait libre. Le Tribunat et le Corps législatif votèrent enfin la loi, mais avec une majorité moins considérable que le gouvernement ne l'avait espéré. L'éloquence du Premier Consul, la haute portée de ses vues, les arguments employés par le rapporteur et par les défenseurs du projet devant le Corps législatif et le Tribunat, ne purent convaincre quelques hommes encore imbus des idées de nivellement de la Révolution, qui persistèrent à considérer la création d'une distinction de ce genre, quoique sans privilèges, comme une atteinte portée à l'esprit et aux principes de la République. La grande pensée d'une décoration unique, qui n'accordait aucune prérogative, type d'égalité, à laquelle le soldat comme le maréchal, le plus simple citoyen comme le prince ou le grand dignitaire étaient pareillement accessibles et qui a enfanté des prodiges, n'a pas besoin d'être justifiée : elle se défend elle-même.

Le projet de modification de l'article de la Constitution, qui limitait à dix ans la durée des pouvoirs du Premier Consul, donna lieu à de nombreux pourparlers entre lui, ses deux collègues et quelques principaux sénateurs et tribuns. Cambacérès fut son principal intermédiaire dans cette négociation délicate. Une délibération du Sénat avait prorogé de dix ans l'autorité du chef de l'Etat. Cette addition ne remédiait que faiblement à ce que cette autorité avait de précaire. Sur un avis du conseil d'Etat, auquel le sénatus-consulte fut renvoyé, la prorogation temporaire fut convertie en nomination à vie. Le Premier Consul voulut que ce vœu fût soumis à la sanction du peuple. En conséquence, un arrêté des consuls prescrivit que le peuple français serait consulté sur cette question : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ?* — Trois millions cinq cent soixante-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq votes, sur trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens qui prirent part à l'élection, répondirent par l'affirmative. Je fus chargé de porter au troisième consul (Lebrun), à Paris, le projet de message au Sénat, pour recevoir de lui les observations qu'une nouvelle lecture était dans le cas de lui suggérer.

Que n'a-t-on pas dit contre cette presque unanimité de suffrages en faveur du Consulat à vie et de l'Empire? Les uns ont avancé que les fonctionnaires publics, chez lesquels les registres étaient déposés, avaient influencé les votes; d'autres ont élevé des doutes sur

la fidélité des listes; d'autres enfin ont fait la remarque que, depuis qu'on bâtit des constitutions, celles qu'on a présentées à l'acceptation du peuple n'ont jamais été repoussées par lui, donnant à entendre que les gouvernements qui se soumettent à cette épreuve savent prendre leurs mesures pour obtenir la majorité. Ceux qui ont vécu à cette époque savent que le gouvernement consulaire n'a eu besoin de recourir ni à la séduction, ni à la menace, ni à la fraude. Le bon sens de la nation, son instinct qui ne la trompe point, lui montraient dans Napoléon le protecteur de ses intérêts les plus chers, l'homme qui l'aimait véritablement et qui travaillait à ramener en France le règne de la justice, de l'ordre et de l'égalité. Sa reconnaissance pour les grands services du général Bonaparte était inséparable de l'espoir de l'heureux avenir qu'elle attendait du Premier Consul. Napoléon pouvait avec confiance réclamer le suffrage national. Les peuples ne le refusent jamais aux gouvernements qui se sentent assez populaires pour y recourir.

Environ six semaines avant mon entrée dans le cabinet du Premier Consul, la représentation de deux pièces de théâtre avait été interdite. Je ne parle de ce fait que parce que l'espèce de disgrâce qu'avaient encourue les auteurs faisait, à cette époque, quelque sensation encore à la Malmaison. La première : *Edouard en Ecosse*, était d'Alexandre Duval. L'auteur avait été fort bien accueilli par M^me^ Bonaparte et par le Premier

Consul. Sa pièce avait réussi à la lecture, et la première représentation au théâtre avait aussi obtenu un grand succès; mais on avait remarqué que des personnes, connues par leur royalisme ardent, avaient applaudi avec exagération certains passages auxquels elles voulaient que le public trouvât des allusions. Le Premier Consul, en ayant été instruit, voulut voir la pièce qu'il ne connaissait pas. Il y trouva de l'intérêt; mais un tumulte d'applaudissements significatifs aux passages signalés parti de loges voisines de la sienne ayant attiré son attention, il reconnut qu'elles étaient occupées par des émigrés nouvellement amnistiés. Il en prit avec raison de l'humeur et jugea devoir interdire la représentation de la pièce. Parmi les émigrés qui se firent, en cette occasion, remarquer par l'affectation de leur approbation, se trouvait le duc de Richelieu, qui a été, depuis, ministre de la Restauration. Il avait obtenu, par tolérance, l'autorisation de venir à Paris, bien qu'il fût demeuré au service de la Russie. Il reçut l'ordre de quitter Paris et le territoire français dans le plus bref délai. M. Duval, craignant d'être compromis par cette imprudence des émigrés, s'était réfugié à Rennes, dans sa famille, mais le Premier Consul lui fit dire qu'il pouvait revenir à Paris et qu'il n'avait aucun sujet de mécontentement contre lui.

La seconde pièce avait pour titre : *l'Antichambre*. Ecrite dans une intention inoffensive, elle contenait cependant des situations et des mots dont l'applica-

tion fut faite avec une malignité trop évidente pour que la représentation en pût être tolérée. L'auteur, M. Dupaty, encourut la disgrâce du Premier Consul, déjà blessé de la malveillance des allusions imaginées dans la pièce d'*Edouard en Ecosse*. Comme M. Dupaty, alors officier du génie, se trouvait à Paris sans congé régulier, il reçut l'ordre de partir pour Brest, où il devait s'embarquer pour l'expédition de Saint-Domingue ; mais il ne fit qu'un très court séjour à Brest. Il obtint de revenir à Paris avant le départ de l'expédition et continua à s'y livrer à ses travaux littéraires. Parmi une foule de comédies pétillantes d'esprit qu'il a composées, plusieurs de ses œuvres ont été consacrées à célébrer Napoléon. Ce fut lui qui arrangea le ballet allégorique des *Heures*, exécuté aux Tuileries à l'occasion du mariage de l'Empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Il est l'auteur d'une ronde faite en 1814 pour la musique de la garde nationale, et qui fut composée à l'occasion des adieux de l'Empereur aux chefs de cette garde, quand il leur confia l'impératrice et son fils avant de partir pour l'armée.

Puisque j'ai parlé de pièces de théâtre, c'est peut-être ici le lieu de raconter un service que j'eus l'occasion de rendre, à peu près vers la même époque, à l'une des plus agréables danseuses de l'Opéra. M. de Luçay avait ce théâtre dans ses attributions, en sa qualité de préfet du palais. Il gouvernait avec sévérité cette république chantante et dansante.

Mlle Chevigny, qui n'en était pas un des sujets les plus jeunes, s'étant blessée au genou pendant la représentation d'un ballet, demeura assez longtemps hors d'état de reparaître. M. de Luçay, lassé de voir l'absence de cette danseuse se prolonger, voulut avoir l'avis des médecins. Il résulta de leur rapport que le genou de la danseuse était ankylosé et que sa rentrée sur la scène pouvait être indéfiniment retardée. Elle fut, en conséquence, à l'instant mise à la réforme. Mlle Chevigny, qui se sentait fort en état de reprendre son service, si elle obtenait encore deux ou trois semaines de repos, fut désespérée d'une exclusion qu'elle considérait comme injuste. Accompagnée de M. Cellerier, célèbre architecte avec lequel elle était mariée, elle frappa à toutes les portes pour obtenir que la décision qui la privait si prématurément de son état fut rapportée. Elle eut recours à mon crédit naissant; mon intervention lui fit obtenir du ministre de l'intérieur trois mois de repos; c'était plus qu'elle n'en demandait. Elle prouva, en reparaissant sur la scène, que les sentences des médecins ne sont pas sans appel. Elle n'avait rien perdu de ses facultés chorégraphiques, et l'Opéra a joui, longtemps encore, des succès de cette danseuse aussi légère que mime consommée.

Vers le même temps, je vis le Premier Consul fort animé contre le général Reynier, qui venait de tuer en duel le général Destaing. Ces deux généraux,

récemment revenus d'Egypte, avaient été divisés par de violents démêlés lorsque le général Menou prit le commandement de l'armée, après la mort du général Kléber. Napoléon, vivement affecté de la malheureuse issue d'une conquête qui devait être si profitable à la France et si utile à sa gloire personnelle, avait prescrit l'oubli des fautes commises dans ces circonstances et de tout ce qui pouvait ramener l'attention sur un mal sans remède. Il fut, avec raison, mécontent de cet appel fait aux passions. Il exila le général Reynier dans le département de la Nièvre où il possédait une propriété, prit hautement la défense de la mémoire du général Destaing et accorda une pension à sa veuve. Cette disgrâce d'un de nos généraux les plus distingués avait pour autre motif l'opposition formée par le général Reynier contre le général Menou, qui était loin de l'égaler en capacité militaire, mais que sa qualité de général le plus ancien de grade avait appelé au commandement en chef de l'armée d'Egypte. Cette funeste rivalité avait contribué à la ruine de nos affaires dans ce pays.

La faveur que le Premier Consul accorda au général Menou, dont il estimait d'ailleurs les talents administratifs, avait pour objet, en protégeant ce général contre les passions soulevées par les derniers événements d'Égypte, d'en arrêter les progrès et de les éteindre tout à fait.

Le Dr Corvisart, assistant avec moi au lever du

Premier Consul, un jour de cette année (1802), lui annonça la mort de Bichat, enlevé la veille à la médecine avant d'avoir atteint l'âge de trente ans. Ce jeune médecin, qui donnait les plus grandes espérances, avait enrichi la science d'ouvrages de physiologie remplis de vues neuves et fécondes qui en ont agrandi le domaine. Cette mort rappelait le souvenir de Desault, son maître, qui avait été l'honneur de la chirurgie. Le Premier Consul ordonna au ministre de l'intérieur de lui faire un rapport sur le meilleur moyen d'honorer la mémoire de ces deux illustres savants. Sur le rapport du ministre, il ordonna qu'un marbre, destiné à perpétuer leur souvenir et à rappeler les services qu'ils avaient rendus à l'humanité, fut placé dans une des salles de l'Hôtel-Dieu de Paris.

La cessation des hostilités entre la France et l'Angleterre ayant rouvert aux Anglais les portes du territoire français, il en vint un grand nombre à Paris. Parmi les personnes distinguées par leur rang ou par leur naissance, qui étaient venus à la suite de lord Cornwallis, se trouvait le fils d'un homme d'État remarquable par son patriotisme et par son énergie, ami de Fox dont il partageait les principes. Ce jeune homme était lord Henry Petty, fils du marquis de Landsdown, héritier des titres ainsi que des opinions politiques et des qualités de son père, et qui succéda lui-même, en 1806, à M. Pitt dans la place de chancelier de l'Echiquier. Lord H. Petty était accom-

pagné par son gouverneur, le célèbre publiciste genevois Dumont, ancien ami et collaborateur de Mirabeau, auteur d'un livre intéressant sur cet homme célèbre et que recommandait une érudition aussi vaste que variée. Tous deux furent présentés au Premier Consul qui les accueillit avec distinction.

Ce fut surtout après la paix d'Amiens que les Anglais affluèrent en France. Un grand nombre de membres du Parlement, de jurisconsultes, d'officiers et autres personnages de distinction, attirés à Paris par la grande renommée du Premier Consul, furent présentés par M. Merry, ministre d'Angleterre, précédemment secrétaire, comme je l'ai dit, de la légation anglaise au congrès d'Amiens. Au premier rang apparaissait M. Fox. Cet illustre étranger venait, moins pour faire dans nos archives la recherche de documents relatifs à l'histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart dont il s'occupait, qu'avec le désir de connaître l'homme extraordinaire pour lequel il éprouvait de la sympathie. Napoléon, de son côté, était attiré vers Fox par un penchant naturel. Il l'accueillit avec une préférence marquée, et, l'admettant tout d'abord dans son intimité, il eut avec lui des entretiens fréquents et familiers dans lesquels ils ne se rencontrèrent pas toujours, dit-on, dans un parfait accord d'opinion politique, mais à la suite desquels ils se séparaient remplis d'une estime réciproque. Le Premier Consul fit ouvrir à M. Fox l'entrée de nos archives et de tous nos établissements.

Il l'y accompagna quelquefois, entre autres à la seconde exposition des produits de l'industrie, qui eut lieu, vers la fin du séjour de cet homme d'État anglais, à Paris.

Pendant l'année qui précéda la découverte de la conspiration de Georges, je n'eus pas une seule fois l'occasion de voir le général Moreau aux Tuileries. Je n'ai donc rien à dire sur le compte de ce général, les particularités qui le concernent étant d'ailleurs bien connues. J'appris qu'il avait repoussé toutes les avances du Premier Consul, qui lui avait fait adresser plusieurs invitations. Depuis son mariage avec M^lle^ Hulot, auquel M^me^ Bonaparte avait, disait-on, contribué, sa belle-mère, femme envieuse et tracassière, soufflait la discorde entre les deux rivaux de gloire militaire. M^me^ Hulot s'était plainte, lorsqu'elle allait voir M^me^ Bonaparte, que celle-ci l'eût fait attendre, et disait n'être pas d'humeur à faire antichambre chez son égale. Le général Moreau affectait de parler avec une légèreté dérisoire des tentatives hostiles dirigées contre la personne du Premier Consul ou contre les actes de son gouvernement. Enfin la froideur avait dégénéré, de la part de Moreau, en une inimitié qui conduisit ce général à une alliance indigne de sa gloire avec les ennemis de l'État, à s'armer avec eux contre sa patrie, et qui devait l'amener enfin à périr, dans leurs rangs, frappé par un boulet français.

Une entrevue, qui fut peu remarquée, eut lieu vers le milieu de l'année 1802 entre l'empereur de Russie et le roi de Prusse à Memel, port oriental des États prussiens. Le second de ces souverains régnait depuis cinq ans. L'empereur Alexandre venait de succéder à son père, l'infortuné Paul I[er], assassiné trois mois auparavant dans son palais de Pétersbourg. Ces princes, jeunes tous deux, éprouvèrent le désir de se connaître. L'empereur de Russie proposa une entrevue amicale au roi qui l'accepta avec empressement. La reine de Prusse, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, accompagnait le roi et contribua puissamment à nouer entre les deux souverains les liens d'une étroite amitié. Cette liaison eut pour résultat d'entraîner désormais la Prusse dans la sphère d'action de la Russie.

Le Premier Consul, désireux de ne point rester étranger à cette réunion, quoique absent, et curieux d'être instruit de ce qui s'y passerait, y envoya un officier du palais, bon observateur. Le chef d'escadrons Dumoustier, qui fut depuis général, officier d'une grande distinction et d'une vertu vraiment antique, fut chargé d'aller complimenter les deux princes. Il porta au roi de Prusse une lettre du Premier Consul dont l'objet était d'exprimer à ce monarque sa satisfaction de l'arrangement qui venait d'être conclu pour le règlement de l'indemnité due à la Prusse, en vertu du traité de Lunéville, et qui lui procurait un accroissement considérable de territoire.

L'indemnité du prince de Nassau-Orange, beau-père du roi, avait été en même temps réglée selon ses désirs. De larges indemnités avaient été stipulées en faveur des maisons de Bavière, de Würtemberg et de Bade, unies à la maison impériale de Russie par des alliances de famille. Ces communications, venues si à propos, furent très agréables aux deux princes et disposèrent l'empereur de Russie à se joindre au Premier Consul dans la répartition des territoires destinés à indemniser les petits souverains dépossédés sur la rive gauche du Rhin.

Ce voyage du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, loin de leur capitale, fut le prélude de ces rendez-vous des princes de l'Allemagne et du Nord, et de ces congrès nomades qui devinrent si fréquents douze ans plus tard.

Un autre officier du palais fut envoyé à peu près dans le même temps à Alger, avec un autre genre de mission. Malgré la paix conclue avec les États barbaresques, les corsaires de la régence, cédant à leurs habitudes de piraterie, recommençaient leurs incursions sur nos côtes et osaient même attaquer notre pavillon. Le Premier Consul envoya devant Alger une division navale commandée par l'amiral Leissegues qui prit à son bord l'adjudant commandant Hullin, chargé de demander au dey la réparation de ces insultes et des dommages faits à notre commerce. L'impression que firent sur ces barbares la haute

stature de Hullin, son attitude martiale, la richesse de ses broderies, achevèrent ce que la lettre du Premier Consul et l'apparition de l'escadre française avaient commencé. Le dey se soumit à tout, mit en liberté les captifs appartenant à la France ou à ses alliés, et envoya à Paris un ambassadeur chargé de présents.

Je fus témoin de la dernière célébration républicaine de l'anniversaire du 14 juillet au palais des Tuileries. Il y eut ce jour-là dans la cour du Carrousel une grande parade, pendant laquelle le Premier Consul distribua des drapeaux aux régiments d'infanterie légère représentés par le colonel et trois officiers de chaque corps.

Immédiatement avant la parade, le préfet du département de la Seine, accompagné de deux des maires de Paris, présenta au Premier Consul un cheval de race française très richement enharnaché.

Le corps diplomatique fut reçu en audience solennelle. Les étrangers de marque furent présentés par les ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires de leurs cours respectives. Des mariages furent célébrés aux frais de l'État dans les douze arrondissements de Paris. Des banquets, des illuminations et un feu d'artifice couronnèrent cette fête.

Le 14 juillet de l'année suivante il n'y eut aucune cérémonie aux Tuileries. Le Premier Consul et M^me^ Bonaparte étaient absents : ils étaient allés faire

un voyage de trois semaines dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Oise.

A pareil jour de l'année 1804, Napoléon devenu Empereur se rendit à cheval à l'hôtel des Invalides, au milieu d'une haie formée par les troupes de la garnison, précédé par les maréchaux et par les grands officiers de l'Empire, par les colonels généraux de la garde et par ses aides de camp. L'Impératrice, accompagnée des sœurs et belles-sœurs de l'Empereur, de ses dames, de ses chambellans et de ses écuyers, s'était rendue de son côté à midi aux Invalides. Une messe fut célébrée par le cardinal Légat. Après l'évangile eut lieu la distribution des décorations, reçues par l'Empereur des mains du grand-chancelier, et remises individuellement par Napoléon à chaque légionnaire. La cérémonie se termina par un *Te Deum*. Le soir les édifices publics furent illuminés; un concert fut donné sur la terrasse du palais des Tuileries, et on tira un feu d'artifice sur le terre-plein du Pont-Neuf.

CHAPITRE III

Retraite du général Lannes de Lisbonne.— Détails curieux à ce sujet. — M^me^ de Souza. — Retour du général à Lisbonne. — Projet de chasser les Barbaresques du littoral de l'Afrique. — Lettre de Napoléon au ministre de la marine à ce sujet. — Prise de possession du château de Saint-Cloud. — Cabinet et appartement particuliers du Premier Consul. — Portraits de Charles XII et de Gustave-Adolphe. — Arrivée à Paris de Paësiello. — Il est fait maître de chapelle. — Lesueur lui succède. — Canova à Paris. — Il fait le buste de Napoléon. — Il exécute sa statue colossale d'après ce buste. — Profanation de cette statue. — M^me^ Fanny Beauharnais. — Bienveillance de Napoléon pour la famille Beauharnais. — Un nain. — Réunion du Piémont à la France. — Mort du duc de Parme. — Il institue la duchesse douairière régente de ses États au nom de son fils. — Réunion des Duchés à la France. — Réunion de l'île d'Elbe. — Réflexions. — Voyage du Premier Consul et de M^me^ Bonaparte dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Oise. — Visite à l'école militaire de Saint-Cyr. — Inspection du champ de bataille d'Ivry. — Excursion au canal de l'Ourcq. — Suppression du ministère de la police. — Lettre du comte de Survilliers à ce sujet. — Retraite de Fouché. — Polices de Napoléon. — Sur la violation du secret des lettres. — Retour de M^me^ Leclerc de Saint-Domingue. — Détails sur le général Leclerc. — Napoléon parrain du fils de Bernadotte. — Toussaint Louverture. — Publication du rapport du général Sebastiani sur sa mission dans le Levant — il devient un des prétextes de la guerre. — Conférences avec les députés suisses. — Négociations avec le margrave de Bade. — Commission chargée de s'entendre avec la députation suisse. Le Premier Consul donne de longues audiences à un député. — Conclusion de l'acte de médiation. — Création des auditeurs. — Démarche du Cabinet prussien auprès du comte de Lille à Varsovie. — Lettre de ce prince au Premier Consul et réponse. — Altération d'une lettre de l'Empereur au roi Joachim. — Renvoi du comte de Lille de Mittau. — Fuite de ce prince de Vérone. — Sentiment instinctif de légitimité. — Rentrée de Louis XVIII aux Tuileries. — Portrait de ce prince.— Ces-

sion de la Louisiane aux États-Unis. — Détails à ce sujet. — Déplaisir qu'éprouvent les Anglais de cette cession. — Imminence de la guerre. — Violence des feuilles anglaises et de quelques membres du Parlement pendant la paix. — Articles du *Moniteur* en réponse. — Apostrophe du Premier Consul à Lord Withworth. — Plaintes du gouvernement français. — Procès de Peltier. — La Napoléone. — Charles Nodier. — Sa conduite turbulente et hostile. — Non-existence des sociétés secrètes de l'armée. — Napoléon renversé d'une calèche à Saint-Cloud. — Rupture de la paix. — Profond ressentiment de Napoléon. — Une vie nouvelle commence pour lui. — Arrestation des Anglais voyageant en France au moment de la déclaration de guerre. — Invasion et conquête du Hanovre. — Le roi d'Angleterre refuse de ratifier la capitulation. — Activité déployée dans les armements contre l'Angleterre. — Élan de la population française. — Formation de camps sur les côtes de l'Océan. — Préparatifs de la réunion d'une flottille à Boulogne. — Vues du Premier Consul sur l'amiral Latouche-Tréville. — Ses lettres à cet amiral. — Premier voyage du Premier Consul sur les côtes. — Accueil passionné qu'il reçoit. — M. de Roquelaure. — Audience donnée à M. Lombard à Bruxelles. — Dispositions amicales de Napoléon pour la Prusse. — Le cardinal Caprara. — L'évêque de Namur. — Retour à Saint-Cloud. — Séjour de deux mois dans cette résidence. — Second voyage de quinze jours à Boulogne. — Troisième voyage de six jours. — Ces deux voyages se font incognito. — Mariage de M^me^ Leclerc avec le prince Borghèse. — Convocation du Corps législatif. — Premiers indices de la conspiration. — Anxiété et vigilance de Napoléon. — Trames ourdies sur nos frontières par des agents diplomatiques anglais. — Mystification qu'ils essuyent. — Arrestation du résident anglais à Hambourg. — Il est rendu à la liberté par l'intervention de la Prusse. — Protestation du Corps diplomatique à Paris contre les menées des agents anglais. — M. de Montgaillard. — Ses révélations sur les intrigues des princes français. — L'abbé de Montgaillard. — Son abrégé chronologique de l'histoire de France. — Approbation du général Foy. — M. de Vauban. — Ses mémoires sur la Vendée.

Pendant un des séjours que fit le Premier Consul, en 1802, à la Malmaison, il fut réveillé au milieu de la nuit par un courrier arrivant d'Espagne, chargé de dépêches très pressées du général Lannes, ambassadeur de France à Lisbonne. Après qu'il en eût pris connaissance, Napoléon donna ordre que ce courrier

se tint prêt à repartir. Pour expliquer ce qui précède, je suis obligé de reprendre les choses de plus haut.

Dans le courant de novembre 1801, le général Lannes, qui était seul commandant de la garde consulaire, fut contraint de résigner ce commandement par suite d'une irrégularité que présentait la comptabilité de ce corps. Voici ce qui y avait donné lieu. Le Premier Consul avait promis de payer les dépenses de l'ameublement de ce général. Quand les mémoires lui furent mis sous les yeux, il refusa d'acquitter des dépenses qui dépassaient ses prévisions. Le général Lannes, qui donnait et dépensait sans compter, qui ne se faisait aucune idée des exigences d'une comptabilité, qui n'avait jamais recouru en vain à Bonaparte quand il avait besoin d'argent, regardait le Premier Consul comme si bien engagé par la promesse qu'il avait faite, qu'il ne trouva rien de mieux pour le contraindre à payer les frais de son ameublement que de s'en faire remettre le montant par le caissier de la garde. Une telle manière de procéder ne pouvait être admise, et le général Lannes perdit son commandement. La garde consulaire reçut une nouvelle organisation mieux appropriée à sa destination, en passant sous les ordres de quatre colonels-généraux. Cette perturbation apportée dans l'ordre inséparable de toute comptabilité et la nécessité de mettre fin à une familiarité, qui était la première cause de cette licence, forcèrent le Premier Consul à éloigner temporaire-

ment le général Lannes qui fut envoyé en mission à Lisbonne. Je me souviens d'avoir dîné à cette époque avec ce général, chez Joseph Bonaparte, après sa nomination en Portugal, et de l'avoir entendu exprimer son mécontentement par des sarcasmes où perçait un violent dépit. M. de Champagny, qui venait d'être nommé à l'ambassade de Vienne, était présent à ce dîner.

Le général Lannes, peu familier avec les formes de la diplomatie, ne réussit pas d'abord dans ce nouveau poste. Le ministère portugais, mais surtout le ministre des affaires étrangères, Don Joaô d'Almeida, était dévoué à l'Angleterre. Tous les offices, les notes passées par le ministre de France étaient remis à Lord Fitz-Gerald, ambassadeur anglais, avec lequel les réponses étaient concertées. Le prince-régent de Portugal, ou trompé ou dominé par son ministre, n'était pas plus favorable au représentant de la France. Le général Lannes sentit bientôt son orgueil militaire, sa fierté et sa patience poussés à bout. Sans prévenir personne, ni le gouvernement portugais ni son propre gouvernement, il part à l'improviste de Lisbonne, laissant à sa maison l'ordre de le suivre. Il se présente à la première poste et demande des chevaux. Le maître de poste lui représente qu'un ordre est nécessaire, sans lequel il ne peut lui répondre que par un refus. Le général Lannes lui ordonne impérieusement d'atteler, et, portant la main sur son sabre, menace de l'en frapper si l'on tarde à obéir à cet

ordre; le maître de poste est forcé de se soumettre. Le général Lannes traverse le Portugal et l'Espagne comme un trait et, avant d'arriver à Bayonne, dépêche son valet de chambre avec une lettre au Premier Consul pour le prévenir de son arrivée. Le valet de chambre, réexpédié avec la réponse à ladite lettre, trouve son maître à Orléans. Le Premier Consul prescrivait à ce dernier de s'arrêter à l'endroit où le courrier le rencontrerait. Il comptait que le général Lannes n'avait pas dépassé Bayonne. La proximité de Paris autorise Lannes à s'y rendre, mais le Premier Consul refuse de le recevoir.

Pendant ce temps le gouvernement portugais était dans la plus grande anxiété; il lui importait que la brusque retraite du général Lannes fut improuvée et que le ressentiment de la France ne l'atteignit pas. Le général Lannes avait en outre contre lui le ministre Talleyrand, qui ne manqua pas de se rejeter sur la violation des formes diplomatiques, et insista pour la révocation de notre représentant à Lisbonne. Le Premier Consul n'aurait pas toléré dans tout autre cette infraction aux usages reçus; mais il connaissait le général Lannes; il savait qu'il n'était pas un homme de cabinet mais qu'en revanche il était loyal, et qu'il avait trop de jugement pour se laisser prendre pour dupe. Il se décida à le voir et fut satisfait de ses explications, tout en blâmant sa conduite.

Don Joaô d'Almeida semait l'or à Paris pour em-

pêcher le retour du général Lannes en Portugal. Le prince-régent, auquel des avis étaient parvenus, envoya à Paris, à l'insu de son ministre, deux hommes qui possédaient sa confiance. L'un d'eux était un Français que j'ai connu et qui était établi, depuis plusieurs années, en Portugal. Tandis que le ministre Almeida assurait au prince-régent que le général Lannes était tombé dans une disgrâce complète, les agents du prince l'avertissaient que la réconciliation avait eu lieu et que l'ambassadeur était tout à fait rentré dans les bonnes grâces du Premier Consul. Alors le prince-régent crut devoir demander son retour : il fallut enfin prendre un parti. Quand les ministres portugais se flattaient de sortir heureusement du mauvais pas dans lequel ils étaient engagés, le Premier Consul fit prévenir le prince-régent qu'il consentirait au retour de son ministre à Lisbonne et qu'il oublierait les sujets de mécontement que le gouvernement portugais lui avait donnés ; mais qu'en faisant cette concession il en attendait une autre : le renvoi du ministre des affaires étrangères, dont la partialité pour les Anglais et la mauvaise foi avaient donné lieu à ce qui s'était passé. Le prince-régent se trouva fort heureux d'accepter ce dénouement ; don Joaô d'Almeida fut congédié et le général Lannes retourna à Lisbonne. Son triomphe fut complet. Le prince-régent l'accueillit d'abord avec une bienveillance un peu affectée, puis, le goûtant de plus en plus, il finit par être avec lui dans les termes d'une par-

faite intimité. De son côté le général Lannes, qui avait de l'esprit naturel, comprit sa position. La noblesse portugaise d'alors, fière et nécessiteuse, se tenait à l'écart, hésitant à faire les premières avances. Le général Lannes donna un bal somptueux et y invita les personnes qui s'étaient fait inscrire chez lui. Il en fit les honneurs avec toute la recherche possible ; on ne parla à Lisbonne que de ce bal. Ceux des membres de l'aristocratie du cru qui n'y assistèrent pas, se plaignirent de n'y avoir pas été invités. Il leur fut répondu que si l'ambassadeur avait pensé qu'une invitation leur eût été agréable, il se serait empressé de la leur envoyer, et qu'il serait charmé de l'honneur qu'ils voudraient bien lui faire en venant chez lui. Tous les fidalgos affluèrent à sa porte pour s'y faire écrire. Le général Lannes donna un autre bal auquel ils furent tous invités ; ils s'y rendirent avec empressement et furent accueillis avec distinction ; depuis ce moment ils fréquentèrent sa maison. L'intimité du général Lannes avec le prince-régent mit l'envoyé français en mesure d'aider de son crédit une partie de cette noblesse besogneuse, car ses recommandations étaient toujours accueillies. Il exerçait ainsi la juridiction de son ambassade dans une étendue illimitée, et le gouvernement portugais n'y mit jamais aucune restriction. Il ne convenait pas de cette tolérance vis-à-vis des autres ministres étrangers, pour ne pas les autoriser ainsi à réclamer ou à exiger les mêmes faveurs. L'influence

de notre ministre était si bien établie à Lisbonne que, lorsque le général Lannes revint en France, il était en situation de disposer du Portugal au gré de Napoléon.

On a estimé à quatre millions les sommes qui furent dépensées à Paris pour empêcher le retour du général Lannes à Lisbonne. On devinera facilement où la majeure partie de ces sommes a passé. Quand il le sut, il dit plaisamment : « Les maladroits ! s'ils « m'en avaient offert la moitié, je ne serais pas re- « tourné à Lisbonne ! »

Ainsi l'impétueuse susceptibilité de notre ambassadeur servit plus la cause de la France que la souplesse d'un diplomate consommé. Le Premier Consul comprit mieux que son ministre des affaires étrangères le parti qu'il pouvait en tirer ; il est vrai qu'il voyait toutes choses à travers le seul prisme de l'intérêt national.

Il est dans la destinée des choses d'ici-bas qu'il y ait toujours à côté d'un succès l'envie d'en diminuer le mérite. Aussi, quand on apprit les sacrifices d'argent faits par le ministère portugais pour empêcher le retour du général Lannes à Lisbonne, on ne manqua pas de dire, malgré l'exclamation si spontanée de ce général, que M. de Binan, ministre de Saxe à Paris, avait été chargé par lui d'un message auprès de M. de Souza, ambassadeur de Portugal à Paris. L'objet de ce message, aurait été, disait-on, la proposition faite par le général, si on lui donnait un million, de s'en-

gager à refuser de retourner à Lisbonne, en résistant à toutes les instances du Premier Consul.

Voici ce que Mme de Souza[1], femme du ministre de Portugal, m'a raconté à ce sujet. Un jour que Mme de Souza était à la Malmaison, le Premier Consul allant chez Mme Bonaparte la rencontra et, la prenant par le bras, la conduisit dans l'embrasure d'une croisée : « De quoi se mêle M. de Souza, » lui dit-il avec humeur, « de proposer de l'argent à mon ministre pour « l'empêcher de retourner à Lisbonne? » — Mme de Souza se récrie, et prétend que c'est au contraire à M. de Souza que la proposition a été faite. « Et qui « m'en répondra? » dit le Premier Consul. Mme de Souza, au comble de l'émotion, répond inconsidérément : « La caisse de la garde! » (faisant ainsi allusion au déficit de cette caisse quand Lannes commandait la garde des consuls). — Le Premier Consul, qui connaissait la probité du général, ne dit mot, mais tourna le dos à Mme de Souza. Celle-ci, un peu inquiète de ce silence et de cette désapprobation tacite, va conter à Joséphine ce qui s'est passé entre elle et le Premier Consul. Elle en reçoit le conseil de retourner à l'instant à Paris, de se renfermer chez elle, de ne voir personne pendant huit jours, pour que le Premier Consul voie qu'elle n'a parlé à personne. Mme de Souza suit ce conseil, se fait malade et garde

[1] En premières noces Mme de Flahaut, et de cette façon grand'mère du duc de Morny.

la chambre, fermant sa porte à tout le monde. On ne voit pas trop à quoi devaient servir toutes ces manœuvres; c'était se donner un trouble gratuit. Le Premier Consul eut bientôt oublié son différend avec Mme de Souza; il n'a pas paru s'en souvenir et ne lui en a jamais reparlé.

Durant les six premiers mois qui suivirent la paix d'Amiens, le Premier Consul vivait à la Malmaison presque désœuvré, rêvant aux améliorations qu'il pourrait introduire dans les différentes parties de l'administration, aux encouragements à donner à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux travaux d'utilité et d'embellissement que réclamaient Paris et les départements qu'il voulait aller successivement visiter, enfin aux arts de la paix. Pendant cette halte au milieu d'une vie si active et si remplie, il avait projeté une ligue des puissances maritimes pour chasser les barbaresques de la côte d'Afrique, et naturaliser, sous ce ciel méridional, le sucre, le café, le coton et les denrées qu'il fallait aller demander très loin à nos colonies. Cette ligue, si elle avait pu se former, l'aurait détourné de l'armement destiné à reconquérir l'île de Saint-Domingue. L'idée avait été proposée par Joseph Bonaparte au Premier Consul qui l'avait beaucoup approuvée. Ce ministre voulait que les quatre puissances signataires du traité d'Amiens y concourussent. Il était effectivement honteux pour l'Europe de supporter, en face d'elle, un repaire de

pirates qui la rançonnaient avec insolence, qui, chaque année, réduisaient à un cruel esclavage les victimes qu'ils enlevaient en mer et sur les côtes, pour qui rien n'était sacré, et qui repoussaient nos arts et notre civilisation. Il fallait désespérer de leur faire adopter les relations et les conventions qui régissent entre eux les États civilisés. La perte de l'Égypte rendait plus précieuses encore les ressources qu'aurait offertes aux diverses puissances, la colonisation des États barbaresques dont la proximité était avantageuse, et où les productions des îles d'Amérique auraient pu être naturalisées. Le projet d'entreprendre la conquête de cette vaste région fut examiné avec soin dans le cabinet du ministre de la marine. Il reçut même un commencement d'exécution par une mission que le gouvernement espagnol confia à Badia, voyageur très instruit et aventureux, plus connu sous le nom d'Ali-Bey. Le *Moniteur* du 14 thermidor (an X) annonça le passage par Paris de deux savants espagnols chargés de l'exploration de ces contrées. Ce projet d'expédition fut peut-être l'une des causes de la rupture de la paix d'Amiens, et le renouvellement des hostilités ne permit pas au Premier Consul d'y donner suite. Les grands événements dont l'Europe devint le théâtre l'obligèrent d'y renoncer pour le moment; mais il ne perdit pas de vue ce projet qui, depuis la reprise des hostilités avec l'Angleterre, fut un des principaux objets de ses méditations.

Le 18 avril 1808, se trouvant au château de Marrac, près Bayonne, où l'avaient appelé les affaires d'Espagne, Napoléon adressa au ministre de la marine la lettre suivante :

« Monsieur Decrès, méditez l'expédition d'Alger, « tant sous le point de vue de terre que sous celui « de mer. Un pied sur cette côte d'Afrique donnera à « penser à l'Angleterre. Y a-t-il sur cette côte un « port où une escadre soit à l'abri d'une force supé- « rieure? — Quels seraient les ports par où l'armée, une « fois débarquée, pourrait être ravitaillée? et com- « bien l'ennemi pourrait-il bloquer de ports diffé- « rents? En Égypte il n'y avait guère que le port « d'Alexandrie. Rosette était un port très dangereux; « cependant on le comptait. Ici je crois qu'il y en a « une douzaine. Combien peuvent-ils contenir de fré- « gates, de bricks et de gabarres? L'escadre de « l'amiral Ganteaume entrerait-elle à Alger et y serait- « elle à l'abri d'une force supérieure? Quelle est la « saison où la peste n'est plus à craindre et où l'air « est bon? Je suppose que ce doit être en octobre.

« Après avoir étudié l'expédition d'Alger, étudiez « bien celle de Tunis. Ecrivez-en confidentiellement « à Ganteaume qui, avant de venir à Paris, peut « prendre des renseignements; ils peuvent s'étendre « jusqu'à Oran et s'appliquer à la terre et à la mer. « Les renseignements à prendre par terre sont s'il y « a des chemins et de l'eau. Je suppose que cette « expédition demande vingt mille hommes. Vous

« sentez bien que cette expédition, l'ennemi doit la « supposer pour la Sicile, et qu'il serait bien déjoué « si, au lieu de cela, elle se rendait à Alger. — Je ne « vous demande une réponse que dans un mois. Pen- « dant ce temps recueillez des matériaux tels qu'il « n'y ait pas de *mais*, de *si*, de *car*. Envoyez un de « vos ingénieurs discrets, sur un brick, qui puisse « causer avec le sieur Thainville; mais il faut que ce « soit un homme de tact et de talent. Il faudrait que « cet ingénieur fût un peu officier de marine et un « peu officier de terre. Il faut qu'il se promène lui- « même en dedans et en dehors des murs, et que, « rentré chez lui, il écrive ses observations, afin qu'il « ne nous rapporte pas des rêveries. Vous pourrez « même vous concerter avec Sanson pour avoir un « homme capable. Vous devez trouver des renseigne- « ments exacts dans les archives des relations exté- « rieures et de la guerre. Faites faire des recherches « dans ces archives et dans les vôtres. De tout temps « on a demandé en France des renseignements sur « ces pays. »

Plusieurs Français qui avaient exercé des fonctions civiles ou bien diplomatiques dans la régence d'Alger, des chefs d'établissements français de ce pays, des ingénieurs, des officiers de marine qui y avaient rempli des missions spéciales, furent consultés. M. Jean Bon-Saint-André qui avait été commissaire du gouvernement à Alger, sous le Directoire, remit au ministre de la marine un mémoire détaillé qui

répondait à toutes les questions qui lui avaient été posées.

La réorganisation des académies attira aussi l'attention de Napoléon. La dénomination d'académie fut supprimée. L'Institut fut divisé en quatre sections. La première prit le nom de classe des sciences physiques et mathématiques. La seconde, celle de la langue et de la littérature française répondit à l'ancienne académie proprement dite. La troisième fut celle d'histoire et de littérature anciennes; la quatrième celle des beaux-arts. La classe des sciences morales et politiques, créée par la loi de l'an IV, fut supprimée et rentra dans celle des belles-lettres. Elle parut aux yeux du Premier Consul une superfétation. Il appuya, à cet égard, son opinion par des raisonnements dans l'appréciation desquels je n'entrerai pas. Son principal motif ne fut pas, comme on l'a dit, son aversion pour la philosophie. Il a souvent exprimé sa pensée là-dessus; mais il était alors convaincu que la discussion des matières politiques avait encore, à cette époque, des inconvénients.

Les huit ou neuf mois qui suivirent la paix d'Amiens se partagèrent entre le séjour de la Malmaison et celui de Saint-Cloud, résidence dont le Premier Consul alla prendre possession au printemps de cette année. Ce palais, sans être vaste, lui offrait une habitation belle, commode, adaptée à ses besoins et à ses habitudes et pourvue de magnifiques jardins. Son

cabinet était une vaste pièce dont les quatre murs étaient tapissés de livres, depuis le parquet jusqu'au plafond. Il avait donné le dessin de son bureau qui avait à peu près la forme d'une basse; sur les ailes étaient étalés ses nombreux papiers. Sa place habituelle était une causeuse recouverte d'une housse en taffetas vert, placée près de la cheminée que décoraient deux beaux bustes en bronze de Scipion et d'Annibal. Derrière la causeuse, dans l'angle de la pièce, était mon bureau. Son cabinet était précédé d'une chambre à coucher, tendue en velours vert, qu'il n'habitait pas. Son appartement était au-dessus, et communiquait avec cette chambre par un escalier intérieur; il se composait de trois pièces simplement meublées. Le seul ornement de la chambre à coucher du rez-de-chaussée, du côté du jardin, était un buste antique de César placé sur la cheminée. A la suite du cabinet du Premier Consul venait un petit salon, où il recevait le ministre des relations extérieures qui, à cause de la nature des affaires de son département, n'avait pas de rapports à adresser au conseil des ministres. Ce salon servait aussi à des audiences particulières, un beau portrait de Charles XII le décorait. Le Premier Consul fut mécontent du choix qui avait été fait du portrait de ce prince, et le fit remplacer par celui de Gustave-Adolphe pour lequel il éprouvait une estime particulière.

Au printemps de cette année Paësiello arriva à Paris. Il y avait été appelé par le Premier Consul qui

avait le dessein de lui confier la direction de l'Opéra et du Conservatoire de musique. Napoléon aimait le talent de ce célèbre compositeur. Le pastorale de Nina : *Gia il sol si cicla dietro alla montagna*, le ravissait au point qu'il disait qu'il l'aurait entendue volontiers tous les soirs. Paësiello avait alors plus de soixante ans; il avait hésité à faire le voyage de Paris, craignant d'exposer ses cheveux gris aux critiques de ses rivaux et de compromettre sa grande réputation musicale. Il fut accueilli avec distinction par le Premier Consul et par les artistes avec une grande déférence. Il ne voulut accepter que la charge de maître de chapelle et borna sa composition à des messes et à des motets. Le seul opéra qu'il composa à Paris fut *Proserpine*, qui n'obtint qu'un médiocre succès; ce petit échec le chagrina quelque peu. Après un séjour en France d'environ trois ans le désir de revoir son pays natal et d'y ramener sa femme, qui ressentait le besoin de respirer un air plus doux, le rappela en Italie. Il y retourna avec une pension de l'Empereur et comblé de ses dons. M. Lesueur, dont il faisait cas, lui succéda dans la place de maître de chapelle. Chaque année Paësiello avait soin d'envoyer de Naples une composition sacrée pour l'anniversaire de la fête de l'Empereur. Il paraphrasa aussi le *Stabat Mater* de Pergolèse qui fut exécuté dans la chapelle impériale. J'ai conservé de cet excellent homme une foule de lettres qui accompagnaient l'envoi de ses *componimenti*, et dans lesquelles il m'exprimait sa reconnais-

sance et son admiration pour l'Empereur. Je suis persuadé que ces assurances, malgré l'emphase italienne, étaient sincères de sa part.

Vers le même temps Canova fut mandé à Paris. Il vint s'établir à Saint-Cloud pour faire le buste de Napoléon, dont il s'occupa pendant plusieurs jours avec une véritable prédilection. Le Premier Consul allait déjeuner dans un grand salon qui précédait son appartement, afin que le célèbre sculpteur put travailler plus à son aise pendant ce repas. Ce salon fut, depuis, orné des portraits des membres de la famille Bonaparte. Napoléon, devenu Empereur, recevait à dîner tous les dimanches les personnes de sa famille, qui se trouvaient à Paris, et y passait la soirée avec eux. Un large balcon, sur lequel ce salon avait une issue, servait de communication entre l'appartement privé de Napoléon et celui de Joséphine et ensuite de Marie-Louise.

Je restais quelquefois avec Canova après la séance et je l'accompagnais dans les jardins. Il parlait avec amertume des statues qu'il rencontrait, en me signalant la décadence du bon goût qu'il y remarquait. Il regrettait que les artistes du règne de Louis XV, et surtout le peintre Boucher, eussent employé un beau talent à faire des ouvrages qu'il trouvait pitoyables. Un reproche d'une autre nature pourrait être dirigé contre Canova lui-même. Il emporta en Italie le modèle du buste de Napoléon de la ressemblance la plus fidèle et la plus noble en même temps et qui, pour

ce motif, avait été généralement admiré. Je ne sais pourquoi renonçant à cette ressemblance, qui doit être le premier mérite d'un buste ou d'un portrait, il en a fait une tête idéale. Quel que soit le caractère grandiose qu'il ait voulu lui donner, il n'a pu faire une figure plus héroïque que ne l'était l'original.

C'est d'après ce buste que Canova exécuta la statue colossale de Napoléon qu'il envoya à Paris en 1811. Comme objet d'art cette statue peut être admirée, mais le défaut de ressemblance de la tête et sa nudité ne plurent pas à l'Empereur. Elle fut déposée au Louvre sans avoir été préalablement exposée. C'est cette même statue qui fut achetée par le duc de Wellington ou donnée à ce général par le gouvernement de 1815. On la transporta comme trophée en Angleterre où elle a été placée dans un lieu peu digne d'elle, et d'une manière qui fait peu d'honneur à la délicatesse du *vainqueur*. Un de nos sculpteurs, aussi distingué par son rare talent que par ses sentiments français, revenant un jour de la promenade à Londres, vit quelques personnes arrêtées devant la porte entr'ouverte d'un hôtel ; c'était celui du duc de Wellington. La curiosité l'ayant porté à s'approcher, quel fut son étonnement de reconnaître, dans l'objet qui attirait les regards des curieux, la belle statue de Napoléon par Canova, placée au pied d'un escalier et servant de porte-manteau !

Je me souviens qu'un jour le Premier Consul, reve-

nant de l'appartement de Joséphine, chez laquelle il était allé passer une heure, en rapporta un quatrain qu'il jeta sur mon bureau en disant qu'il avait été composé par M^me^ Fanny de Beauharnais. C'était un jeu de mots sur le nom de Bonaparte, dont je ne me rappelle que le dernier vers :

La bonne part sera la nôtre.

Le Premier Consul, en rendant justice à l'intention de l'auteur qu'il jugeait meilleure que l'exécution, prit plaisir à parler des bonnes qualités de M^me^ de Beauharnais, tante de Joséphine. Il loua la douceur et la bienveillance de son caractère. S'il était sous la première impression de l'innocente flatterie de cette dame, cette impression fut durable, car il ne cessa de protéger son fils et sa petite-fille. Il est vrai qu'ils portaient le nom de Beauharnais. Le fils fut nommé sénateur en 1804 et pourvu de la sénatorerie d'Amiens. Quand l'Empereur épousa l'archiduchesse Marie-Louise, il le plaça auprès d'elle en qualité de chevalier d'honneur. En 1806, il maria Stéphanie de Beauharnais, fille du sénateur, née d'un premier mariage, avec le prince Charles, petit-fils du grand-duc de Bade, qui succéda en 1811 à son grand-père.

A quelques jours de là M^me^ Bonaparte vint frapper à la porte du cabinet. Elle entra immédiatement suivie de l'huissier qui déposa silencieusement, au milieu de la pièce, un panier couvert d'un drap, puis se retira. Le Premier Consul attendait le mot de cette

énigme, quand Mme Bonaparte alla enlever le drap qui couvrait le panier. Un petit être de dix-huit pouces environ, qui y était couché, se leva péniblement, et s'appuyant des deux mains sur l'anse du panier, tourna vers nous des petits yeux noirs et luisants, sans vivacité. Ce lilliputien était vêtu d'un uniforme complet de hussard, shako, veste et dolman rouges, bottes d'ordonnance, et ceint d'un sabre qui s'embarrassait dans ses petites jambes. Il n'avait de monstrueux que son extrême petitesse. Du reste, ses membres étaient bien conformés; ses traits étaient réguliers mais inertes. Cependant l'insensibilité apparente de cet avorton, chez lequel la vie était toute machinale, et que l'intelligence paraissait ne devoir jamais animer — car on le disait âgé de sept ans — sa débilité, le ton blafard et bilieux de sa peau, son ensemble rachitique et maladif inspiraient le dégoût. La vue de cette pauvre créature déshéritée, dont la nature semblait s'être fait un jeu cruel, placée en face d'un être complet dans lequel cette même nature s'était plu à réunir à la majesté des traits la supériorité du génie, aurait offert aux yeux d'un observateur un singulier contraste. L'organisation si fine et si impressionnable de Napoléon souffrait évidemment de ce spectacle pénible, qui ne lui arracha pas une réflexion. Il était impatient de s'y soustraire et il pria sa femme de l'en délivrer.

La réunion du Piémont à la France eut lieu au mois de septembre 1802. Cet événement n'excita

aucune réclamation ; il était prévu depuis longtemps. Le Piémont dont le trône resta vacant, après la retraite du roi dans l'île de Sardaigne, était en dépôt dans les mains de la France comme pierre d'attente, soit pour servir d'indemnité, soit pour être utilisé dans d'autres combinaisons diplomatiques. La destination de ce pays ayant été passée sous silence dans les traités de Lunéville et d'Amiens, la Russie n'en ayant pas demandé la restitution à la maison de Savoie, son incorporation à la France fut consommée par un sénatus-consulte. Le général Jourdan, qui réunissait au commandement militaire de ces provinces les fonctions d'administrateur général, fut remplacé par le général Menou. Le Premier Consul avait contre le général Jourdan des préventions dont il revint plus tard. Il a exprimé à Sainte-Hélène le regret de l'avoir méconnu, et a parlé de lui dans des termes qui les honorent tous les deux.

Un autre événement qui arriva environ un mois après, et qui ne produisit pas plus de sensation, fut la réunion à la France des duchés de Parme et Plaisance qu'amena la mort du souverain de ces Etats. Le traité de Lunéville avait fait perdre à l'Autriche la Toscane, qui fut donnée à l'Infant de Parme marié à une fille du roi d'Espagne Charles IV. Le gouvernement français avait mis immédiatement en possession l'Infant de Parme, qui prit le titre de roi d'Etrurie. En échange de la couronne viagère dont l'influence prépondérante du Premier Consul avait doté

ce prince, les duchés de Parme et Plaisance dont il était héritier avaient été cédés à la France; mais Napoléon avait voulu que le vieux duc y finît paisiblement ses jours. Ce dernier, auquel le roi d'Espagne faisait partager l'espérance qu'après lui ses États accroîtraient le royaume d'Etrurie, avait par son testament déclaré la duchesse douairière régente et gouvernante au nom de son fils. Ce testament, qui ne pouvait avoir de valeur, fut cassé. Des fonctionnaires français vinrent prendre possession du pays ; et M. Moreau de Saint-Méry, que protégeait M^me^ Bonaparte, y fut envoyé avec la qualité d'administrateur général.

L'île d'Elbe, qui avait été rétrocédée par le roi d'Etrurie à la France, y fut réunie en même temps que le Piémont.

Ainsi la puissance de Napoléon donnait à la France deux États réservés à d'étranges destinées. La souveraineté viagère de l'un devait être dévolue à une fille de l'Autriche, gage trompeur d'une alliance éphémère ; l'autre devait offrir au fondateur du plus puissant empire du monde un modeste refuge, port ouvert entre deux naufrages !

Un voyage de quinze jours, que le Premier Consul fit à la fin d'octobre pour aller visiter les manufactures des départements de la Seine-Inférieure et de l'Oise, apporta une diversion à la monotonie des travaux jusque-là sédentaires du cabinet. Napoléon fut accompagné dans ce court voyage par M^me^ Bonaparte.

Il partit après avoir donné au général Andreossy, nommé ambassadeur à Londres, son audience de congé. — Le Premier Consul visita l'Ecole militaire de Saint-Cyr dans ses plus minutieux détails. A Ivry il parcourut le champ de bataille célèbre par la victoire de Henri IV, suivi par le maire et par plusieurs habitants, s'arrêtant aux différentes positions qu'avaient occupées les deux armées, rectifiant par son instinct guerrier les indications qui lui étaient données, et jugeant avec son coup d'œil d'aigle les fautes ou l'habileté des manœuvres des vaincus et des vainqueurs.

A Évreux vingt jeunes filles présentèrent à Joséphine des vers et des fleurs. Les fabriques de draps de Louviers et d'Elbeuf et les forges de cuivre de Romilly furent l'objet de l'attention et de la sollicitude du chef de l'État. — Deux jours après son départ de Paris, le Premier Consul arriva à Rouen, précédé et suivi par toute la population. Les trois jours qu'il y passa furent employés à reconnaître les hauteurs qui avoisinent la ville, visite qui était son premier soin dans les grandes villes où il s'arrêtait, et ensuite les différentes manufactures. Il porta, dans l'examen minutieux qu'il fit de ces établissements, cet esprit d'investigation qui le caractérisait et qui lui était inspiré par le désir d'accroître leur prospérité industrielle. Il reçut l'archevêque, le préfet, les maires, les cours de justice et de commerce, les autorités civiles et militaires, les sociétés savantes et les principaux fonctionnaires, s'entretenant longuement avec

chacun de ce qui était dans ses attributions, et, avec tous, des questions qui intéressaient en général le bien-être du département. Il assista au spectacle où il fut accueilli avec acclamation et aux fêtes qui furent données en son honneur. Tous les corps furent présentés à Joséphine qui les accueillit avec sa bonne grâce et son tact ordinaires.

De Rouen, le Premier Consul se rendit au Havre. Il s'arrêta à Caudebec, à Bolbec et à Yvetot. Il s'embarqua à cinq heures du matin sur un lougre, commandé par M. de Montcabrié, pour aller visiter le bassin de Honfleur. A son retour, il vit successivement Dieppe, le Tréport, Forges et Beauvais. Dans les villes manufacturières, des salles d'exposition des produits de l'industrie locale avaient été préparées.

Il est superflu d'ajouter que ce voyage, entrepris dans des vues d'utilité et d'intérêt pour ces régions, ne fut point une promenade stérile. Ce déplacement avait en même temps un but politique : celui de montrer à nos éternels rivaux l'accord qui régnait entre la nation et son chef, et le parti que ce dernier saurait tirer des ressources du pays. Partout le Premier Consul et M^me^ Bonaparte furent accueillis avec un véritable enthousiasme. Des compagnies à cheval, formées dans chaque ville, leur servirent d'escorte et de garde d'honneur.

Peu de temps après, Napoléon alla visiter les travaux commencés du canal de l'Ourcq. Il partit à cet effet de Paris à six heures du matin, par une belle

journée de la fin de janvier, accompagné de plusieurs généraux et de trois de ses aides de camp. Il fit à cheval, en cinq heures, les dix-huit lieues qui forment l'étendue du parcours du canal. Il coucha à Lisy chez le général d'Harville, oncle du colonel Caulaincourt, son aide de camp; Mme Bonaparte s'était rendue la veille à Lisy. Le lendemain, à la pointe du jour, le Premier Consul se rendit à cheval à Mareuil, où commence la prise d'eau. Il y trouva le préfet de Paris et l'ingénieur en chef Gérard, chargé de la direction des travaux. Au retour, il s'arrêta pendant deux heures à Meaux. Il y reçut le sous-préfet, le maire et les principales autorités, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Il rentra à Paris le même soir. Je fis également ce voyage à cheval; il fut une agréable distraction à la vie casanière dont le goût ne m'est venu que lorsque je n'y ai plus été obligé.

L'année 1802 amena la retraite de Fouché et la suppression du ministère de la police. M. Regnier, depuis duc de Massa, grand juge, fut mis à la tête des deux ministères de la justice et de la police, qui ne formèrent plus qu'un seul département. Une prévention bien fondée porta le Premier Consul à éloigner Fouché. La direction que cet homme turbulent avait donnée à son ministère inquiétait Napoléon. Il était blessé de le voir, malgré sa défense, s'immiscer dans son intérieur, dans ses affaires de famille, et affecter de se poser en surveillant nécessaire. Il fut charmé de se débarrasser de la tutelle d'un tel homme. Fou-

ché n'a jamais cessé de lui paraître suspect, à cause de sa conduite oblique et de son esprit remuant, et cependant on le revit au ministère avant que deux ans se fussent écoulés depuis son renvoi. Napoléon l'éconduisit plus tard, en 1810, toujours poussé par le même instinct; mais il le reprit encore, en 1815. La saine raison repousse toute croyance à la fatalité, et pourtant, quel esprit ne serait pas frappé en voyant ce mauvais génie, objet des justes griefs et des répugnances de Napoléon, qui n'avait aucune obligation de le ménager, deux fois éloigné des affaires avec un surcroît d'honneurs, et deux fois revenant s'asseoir audacieusement dans le Conseil, dominant la destinée de l'Empereur par la ruse et par l'intrigue, et finissant enfin par le conduire à sa perte!

Napoléon opposait aux rapports du ministre de la police, le contrôle de ceux des préfets pour ce qui concernait les départements, et, pour Paris, ceux de la préfecture de police, dont le chef n'était jamais en parfait accord avec le ministre.

Ses autres polices, qu'on pourrait appeler officielles pour les distinguer des polices particulières, étaient celle du premier inspecteur de la gendarmerie et celle du commandant de place. Il avait en outre deux ou trois polices insignifiantes, dont souvent il ne lisait pas les bulletins. Un ancien chef de bataillon, honnête homme, autant qu'on peut l'être dans ce métier, et sans intrigues, était chargé de la police militaire subalterne de Paris.

Le comte de Survilliers (Joseph Bonaparte) a résumé dans les courtes observations qui vont suivre, les motifs qui dirigèrent le Premier Consul dans la suppression du ministère de la police et ensuite dans son rétablissement.

« Le ministère de la police était une institution du « Directoire et non de la Convention ; il date de 1796. « — La Révolution avait le Comité de Sûreté géné- « rale. Napoléon a trouvé le ministère de la police « établi. Il l'a conservé jusqu'à ce qu'il crût pouvoir « s'en passer. Il le réunit, en 1802, après la paix « générale, au ministère de la justice, pour rem- « placer l'action ardente, rapide, arbitraire d'une « administration spéciale, par les procédés lents et « méthodiques de la magistrature et des procureurs « généraux. Mais des conspirations surgirent. — La « marche lente de la justice ne suffisait plus aux cir- « constances. Il fallut revenir aux moyens de police : « Réal fut chargé de leur emploi sous les ordres du « grand juge. Cela n'allait pas au but — le ministère « de la police fut rétabli. Il était supprimé, en prin- « cipe, dans la pensée de Napoléon. — Telles sont « les causes évidentes du rétablissement de ce minis- « tère. »

Un des moyens de gouvernement de Napoléon, mis en usage dans presque tous les Etats, était l'ouverture des lettres de la poste. Si l'emploi de cette méthode peut être toléré, ce n'est que dans les mains d'un chef de gouvernement dont la moralité et la pru-

dence soient en mesure d'en prévenir le danger. Mais cette garantie ne se présente pas toujours dans l'homme chargé de diriger les affaires d'un Etat et, quand cet homme existe, il n'est pas immortel. — A son arrivée au pouvoir, le Premier Consul avait trouvé établi, à l'Hôtel des Postes, un cabinet qu'on a appelé le *cabinet noir*. Plusieurs commis, vieillis dans l'exercice de cet emploi, étaient chargés d'ouvrir les lettres qui leur étaient signalées par le chef de l'administration des postes, qui était alors M. Laforet, depuis ambassadeur, sénateur et pair de France. Ce cabinet était alors en quelque sorte banal. Les autorités civiles et militaires, réparties dans les provinces, avaient le droit d'intercepter les lettres, de les ouvrir, d'en faire leur profit, d'en adresser des copies et même les originaux à Paris, où les membres du Directoire, les ministres et leurs intimes pouvaient en prendre connaissance. Le Premier Consul, en nommant à la direction générale des postes Lavalette, qui avait été son aide de camp, interdit toute interception de lettres et leur communication à quelque autorité que ce fût ; il rendit en même temps les différents directeurs des postes responsables de ce délit. Cet ensemble de précautions prouve à quel point Napoléon avait à cœur d'atténuer ce que ce système avait d'arbitraire. La plupart des nombreux agents entretenus à Paris par les Cabinets étrangers, un petit nombre de noms mêlés à la politique et à des habitudes d'intrigues, ou appartenant à quelques

fonctionnaires des différentes branches de l'administration, qui n'avaient pas encore toute la confiance d'un gouvernement nouveau, ou bien suspects pour un motif ou pour un autre, tel fut le genre de correspondances signalées à l'attention particulière du cabinet. On obtint par cette voie quelques lumières importantes, mais une lettre écrite par un individu ou à lui adressée, quelque gravité qu'elle pût présenter, n'était pas une pièce de conviction suffisante aux yeux de Napoléon. Jusqu'à ce qu'il eut éclairé ses soupçons, la lettre était tenue en réserve. Quelquefois on s'est servi de cette voie dans une vue d'intérêt privé, pour favoriser une dénonciation ou pour être utile à des amis; la sagacité et la modération de Napoléon, et les innombrables moyens qu'il avait d'être bien renseigné, déjouaient ces manœuvres. Cette immixtion dans le secret des lettres, que je ne chercherai pas à défendre sous le point de vue moral, et parce qu'elle aurait pu avoir de graves inconvénients de la part de ceux des successeurs de Napoléon qui n'auraient possédé ni sa discrétion ni sa perspicacité, était un instrument sans danger et même souvent utile dans sa main. Sur l'indice fourni par la lecture d'une lettre, l'Empereur arrivait à la vérité, par des recherches, par des informations et par des rapports contradictoires, qui ne manquaient jamais de l'éclairer. Souvent, comme une Providence tutélaire, il a ainsi réparé des injustices, redressé des torts et versé des bienfaits ou des secours, au moment

où ceux qui étaient l'objet de sa justice ou de sa bienfaisance s'y attendaient le moins.

Quoiqu'il fût bien connu que ceux qui ne veulent pas que leurs lettres soient lues, n'écrivent point par la poste, il arrivait rarement qu'on ne parvînt pas à recueillir, par ce moyen, quelque renseignement précieux. Je me rappelle qu'un jour, oubliant que depuis la nouvelle organisation des postes, le ministre des finances n'avait plus de communication avec le cabinet noir, l'Empereur dit à ce ministre : « Recommandez donc qu'on surveille la correspondance de « ce gaillard-là ! » et il désignait Fouché qui se trouvait dans un salon voisin, dont la porte était ouverte, et qui n'était plus ministre. Il est probable que Fouché ne s'y fût pas laissé prendre et que, s'il avait confié une lettre suspecte à la poste, ce n'eût été que pour donner le change. Du reste, un secret absolu couvrit toujours le petit nombre de lettres communiquées par le directeur général des postes au souverain. Nul autre n'était admis à en prendre connaissance. Les copies, remises à l'Empereur cachetées, étaient brûlées aussitôt après avoir été lues; il n'en restait jamais aucune trace. Si le cabinet noir s'était permis la transmission de lettres contenant des aventures de famille ou avait exhumé quelque anecdote scandaleuse du genre de celles qui intéressaient si vivement le roi Louis XV, il aurait été à l'instant averti de se renfermer dans le cercle qui lui était prescrit. Il faut se hâter d'ajouter que le directeur géné-

ral ne s'exposait pas à des réprimandes de cette nature.

Dans les premiers jours du mois de janvier 1803, on apprit que le général Leclerc, capitaine général de la colonie de Saint-Domingue, après la malheureuse issue de l'expédition destinée à soumettre cette île, était mort au Cap de la fièvre jaune. Le Premier Consul éprouva une grande douleur de cette perte. Le lendemain des lettres de Toulon firent connaître l'arrivée dans ce port du vaisseau le *Swifsture*, portant les restes du général en chef. M^me^ Leclerc, sœur du Premier Consul et son jeune fils étaient embarqués sur ce vaisseau. M^me^ Leclerc, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, s'était arrachée aux séductions d'un monde où elle tenait le premier rang, pour accompagner son mari et remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Pauline, quoique entourée d'adulations et d'hommages auxquels elle n'était pas insensible, sentait qu'elle avait dans les veines du sang de Bonaparte. Elle avait résisté à l'ordre envoyé par le général en chef, au moment de l'insurrection du Cap, de s'embarquer avec son fils. Elle avait voulu partager ses dangers. Pendant la courte maladie qui précéda sa mort, elle n'avait pas quitté le lit du malade et l'avait soigné avec une tendre sollicitude. Elle revenait en France avec une santé altérée qui ne s'est jamais entièrement rétablie. Elle perdit son fils, encore dans l'enfance, un an après. Il portait le

nom de *Dermide*, qu'il tenait de son parrain Napoléon, alors vivement impressionné du génie original et poétique d'Ossian.

Le fils de Bernadotte, qui avait à peu près le même âge que le fils du général Leclerc, reçut le nom d'*Oscar*. On attendit pour le baptême le retour d'Egypte du général Bonaparte qui fut son parrain. Bernadotte, si obséquieux vis-à-vis de Napoléon, ne cessait cependant de conspirer contre lui; il avait ensuite recours à tous les moyens pour se faire pardonner ses torts. Joseph Bonaparte et sa femme mettaient autant de persévérance dans leurs efforts pour obtenir sa grâce, que Bernadotte en mettait dans ses alternatives d'offenses et de soumission.

Le Premier Consul porta pendant dix jours le deuil du général Leclerc. Cette perte lui fut très sensible, car il perdait, indépendamment d'un beau-frère sur le dévoûment duquel il pouvait compter, un officier du premier mérite, également bien placé dans le cabinet et sur le champ de bataille. Une éducation cultivée et des services brillants lui avaient procuré un avancement qui aurait paru très rapide en temps ordinaire. Il était général à vingt et un ans, après avoir gagné tous ses grades en Italie, à Toulon où il servait activement avec Bonaparte, à Fleurus et à l'armée des Alpes. Nommé sous le Directoire commandant supérieur de Marseille où s'était retirée la famille Bonaparte, il y connut la jeune sœur du commandant de l'artillerie de Toulon. Le général Bona-

parte, promu au commandement en chef de l'armée d'Italie, l'appela auprès de lui à Milan. Leclerc était alors général de brigade; Bonaparte lui donna sa sœur en mariage. Cette charmante personne, l'une des plus belles femmes de son temps, avait été recherchée par le conventionnel Fréron. Ce proconsul, qui fut, après le 9 thermidor, le chef réacteur de la *jeunesse dorée*, ne s'était pas encore signalé par les actes sanguinaires qui le firent proclamer le *Sauveur du Midi* par la société des Jacobins.

Le général Leclerc ne fit point partie de l'expédition de Napoléon en Egypte. Il servit, pendant ce temps, en Italie et dans l'Ouest. Il fut ensuite envoyé à Lyon avec des pouvoirs extraordinaires. Il rétablit la discipline dans les corps, que l'évacuation forcée de l'Italie avait désorganisés et dispersés à Lyon et dans les cantons environnants. Au 18 brumaire le général Leclerc seconda énergiquement le général Bonaparte. Après avoir rempli à la satisfaction du Premier Consul la mission de conduire en Espagne une armée de vingt mille Français, destinée à agir contre le Portugal, il fut choisi pour commander l'expédition de Saint-Domingue.

Le Premier Consul, à son arrivée au gouvernement, avait investi Toussaint-Louverture du gouvernement général de l'île, au nom de la France. Toussaint, général de division, était un ancien esclave, que la nature avait fait politique profond et administrateur habile. L'empire absolu qu'il exerçait sur les noirs

l'avait désigné au choix du gouvernement français. L'autorité de la métropole fut reconnue, pendant plus d'un an, par l'ambitieux Toussaint qui nourrissait, dans un secret impénétrable, le projet de se rendre maître de l'île et d'en chasser les troupes françaises. Quand il jugea le moment favorable arrivé, il jeta le masque, leva le drapeau de la révolte et proclama l'indépendance. L'honneur et l'intérêt de la France exigeaient qu'il fut contraint à rentrer dans le devoir. Une expédition contre Saint-Domingue fut en conséquence résolue. Les créoles, réfugiés en France, espérant rentrer en possession de leurs biens, poussèrent à cette résolution; on connaît la fatale issue de cette entreprise. Des mesures de prudence négligées, la conservation dans leurs emplois des généraux et officiers noirs, à juste titre suspects, l'invasion de la fièvre jaune qui moissonna l'élite de l'armée française, l'astuce et l'activité déployées par Toussaint-Louverture, toutes ces causes firent échouer l'expédition. La saisie d'une correspondance secrète de Toussaint motiva son arrestation et sa translation en France. Il fut enfermé dans le fort de Joux où il mourut deux ans après. Le Premier Consul, parfaitement éclairé sur le but ambitieux du nègre Toussaint, et qui ne pouvait croire à aucune sincérité de sa part, aurait désiré qu'il fut, dès le principe, éloigné de l'île. Il eût préféré le recevoir en France exilé plutôt que captif, mais il ne pouvait en aucun cas le laisser libre après sa trahison reconnue.

L'insalubrité du climat de Saint-Domingue, les fatigues et les chagrins dont fut accablé le général Leclerc l'avaient rapidement conduit au tombeau. Il fut remplacé dans le commandement en chef par le général Rochambeau qui consomma la perte de la colonie par sa dureté, tandis que son prédécesseur l'avait commencée par trop d'indulgence. Le Premier Consul avait voulu que sa sœur accompagnât son mari à Saint-Domingue avec son fils. Lorsqu'il apprit l'arrivée de la veuve du général à Toulon, il fit immédiatement partir son aide de camp Lauriston pour aller chercher la mère et l'enfant et les ramener à Paris.

Un des principaux griefs allégués par le ministère anglais contre nous fut la mission du colonel Sébastiani en Egypte. L'éclat dont l'envoyé français avait entouré sa mission, l'assurance donnée aux cheiks et aux chefs des Mameluks que le général Bonaparte, devenu chef du gouvernement en France, ne les avait pas oubliés et que sa protection ne leur manquerait pas, les marques d'intérêt prodiguées en son nom, excitèrent la méfiance des Anglais. Dans son rapport au Premier Consul, le colonel Sébastiani accusait le cabinet de Londres, avec juste raison, de travailler sourdement à détourner les chefs du pays de leur fidélité envers la Porte, mais il omettait de relater l'accueil amical qu'il avait reçu du commandant anglais. Napoléon, irrité de la mauvaise foi apportée

par le cabinet britannique dans les relations qui s'étaient établies entre les deux puissances, depuis la paix d'Amiens, livra à la publicité le rapport du colonel Sébastiani qui devait demeurer tout confidentiel. Toutefois, au moment de le faire imprimer dans le *Moniteur*, l'idée lui vint de le communiquer à M. Amédée Jaubert qui avait accompagné le colonel dans son voyage et qui avait une parfaite connaissance des pays orientaux. M. Jaubert fut appelé dans la nuit chez M. Maret, secrétaire d'État, qui lui remit l'épreuve déjà tirée, et le ministre en reçut le conseil de supprimer plusieurs passages du rapport, dont le maintien, suivant l'opinion de M. Jaubert, devait forcément produire une impression fâcheuse et irritante. Comme ce rapport devait paraître dans le *Moniteur* du matin, les observations précitées ne purent être soumises à Napoléon. Le secrétaire d'État ne voulut pas prendre sur lui la responsabilité de ces rectifications ou d'ajourner la publication du rapport. Celui-ci parut donc, dans le *Moniteur*, avec un petit nombre de modifications qui ne portaient pas sur les points essentiels, et devint ainsi le point de départ de la série de froissements réciproques d'où sortit finalement, un peu plus tard, la rupture de la paix entre la France et l'Angleterre.

Vers la fin de l'année 1802, des députés de plusieurs cantons suisses arrivèrent à Paris, appelés par le Premier Consul, pour débattre devant lui leurs

intérêts respectifs et arriver à une conciliation entre les différentes factions qui divisaient la confédération helvétique depuis cinq années. Plusieurs tentatives avaient été faites, dans ce but, par Napoléon, depuis son avènement au pouvoir. Il avait fait reconnaître, à Lunéville, l'indépendance de cette république; mais des révolutions produites par la lutte des partis qui, tour à tour, se disputaient le pouvoir, des prises d'armes, l'intervention des cabinets européens, réclamée par le parti aristocratique, entretenaient dans ce malheureux pays une succession de guerres intestines et une anarchie qu'il importait au gouvernement français de faire cesser. La retraite des troupes françaises, qui avait été accordée aux vœux du gouvernement helvétique, n'avait servi qu'à laisser un champ plus libre aux passions.

Avant de prendre cette décision, qui avait pour but d'éprouver quel usage la Suisse ferait de l'indépendance qui lui serait rendue, il avait été question de lui donner un chef ou landaman héréditaire. Des négociations furent entamées à cet effet avec le margrave de Bade. Le baron Dalberg, alors ministre de ce petit Etat et, depuis, duc Dalberg et naturalisé français, fut l'intermédiaire de ces pourparlers. Ces négociations furent même poussées assez loin pour que la cour de Bade jugeât convenable de donner une indemnité de ses soins au ministre qui dirigeait, alors, les affaires extérieures de la France. Les troubles qui éclatèrent, après la retraite des troupes

françaises, contribuèrent à faire abandonner cette combinaison.

La faction fédéraliste, dirigée par Aloys Reding, triomphait, quand le parti vaincu se décida à faire une démarche sérieuse auprès du gouvernement français pour réclamer son intervention. Le Premier Consul eut, avec dix députés choisis parmi les fédéralistes et les unitaires, des conférences dont l'une dura plus de six heures. Il écouta avec attention les arguments des deux opinions rivales, et les discuta avec la plus grande impartialité. Il leur parla comme un citoyen suisse et comme le chef du gouvernement de grands pays la France et l'Italie, intéressés à la paix et au bonheur de la Suisse, leur donna de sages conseils, et montra constamment une modération et une haute raison qui subjuguèrent tous les députés. Il chargea quatre sénateurs français : MM. Barthélémy, Rœderer, Fouché et Desmeuniers, de s'entendre avec ces députés et de rédiger un projet d'acte de médiation dont les bases fussent une égalité de droits entre tous les cantons ; — une renonciation volontaire des familles patriciennes aux privilèges ; — le partage des dettes dans de justes proportions, et une organisation fédérative des dix-huit cantons, où leur religion, leurs mœurs, leur langue et leurs intérêts fussent conciliés.

Cet acte de la politique la plus sage et la plus désintéressée calma toutes les dissidences, et la Suisse fut promptement pacifiée par notre médiation. Les

divers partis y accédèrent et Aloys Reding lui-même, qui s'était déclaré un des plus ardents champions de l'oligarchie, se rendit à la première diète, et reconnut le bienfait dû à l'intervention de la puissance médiatrice. Tous les cantons en témoignèrent leur reconnaissance au Premier Consul dans de nombreuses adresses.

Un décret du 9 avril 1803 institua les auditeurs. Ils furent d'abord au nombre de seize seulement, chargés des fonctions de rapporteurs auprès des sections du Conseil d'État. C'était, pour la plupart, des jeunes gens de mérite, ayant reçu une bonne éducation ; plusieurs appartenaient à d'anciennes familles. Presque tous les auditeurs de cette première création parvinrent à des emplois éminents. Leur nombre fut, plus tard, considérablement augmenté, l'expérience ayant démontré les avantages de cette institution. Les auditeurs composèrent effectivement, par la suite, une pépinière d'administrateurs formés à l'école de l'Empire, et destinés, une fois exercés au maniement des affaires, à occuper les principaux emplois de l'État. Ils étaient, à cet effet, distribués entre les divers ministères, employés dans les préfectures et les sous-préfectures, dans les parquets des tribunaux et dans les administrations financières. Ils furent chargés, plus tard, de porter à l'Empereur le portefeuille contenant le résultat du travail des ministres pendant la semaine, soit à son quartier général, soit

pendant ses voyages à l'intérieur de la France. En temps de guerre, les auditeurs restaient à la disposition du ministre secrétaire d'État, mais le plus souvent auprès de l'intendant général de l'armée, qui leur confiait des missions extraordinaires. La plupart étaient employés dans les intendances des pays conquis. En récompense des services qu'ils rendaient dans ces missions, ils obtenaient souvent, à leur retour en France, un avancement qui n'était pas toujours acquis par une assez longue expérience. Cependant, à très peu d'exceptions près, ils justifièrent la confiance de l'Empereur. Aucune plainte ne s'éleva contre leur administration, surtout contre leur intégrité et leur fidélité. Presque toutes les familles qui avaient eu, autrefois, des représentants dans l'administration de la justice, des finances et dans la gestion des principales affaires de l'État, fournirent des auditeurs qui rendirent d'utiles services. Napoléon s'est souvent applaudi des avantages qu'il avait retirés de cette institution.

Je crois nécessaire de parler d'une démarche qui fut faite par le roi de Prusse, au mois de février 1803, pour proposer au chef de la maison de Bourbon, réfugié alors à Varsovie, une cession de ses droits à la couronne de France, en échange d'avantages territoriaux et pécuniaires. Les relations amicales qui existaient entre le Premier Consul et le monarque prussien, la réponse qui avait été faite le 20 fructi-

dor an VIII (7 septembre 1800) par le Premier Consul au comte de Lille [1], et les termes de l'instruction donnée par le roi au président de la régence de Varsovie, ont fait supposer que cette démarche avait été provoquée par le chef du gouvernement français. Ces instructions du roi de Prusse à M. Meyer sont

[1] Presque immédiatement après la révolution du 18 brumaire, le comte de Lille avait fait parvenir au Premier Consul, de plusieurs côtés, des ouvertures tendant à l'engager à se faire l'agent d'une restauration. Environ neuf mois après, ce prince fit une dernière tentative auprès du chef du gouvernement par la lettre suivante :

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon estime vous « est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnais- « sance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes « principes, je suis Français; clément par caractère, je le serai encore « par raison. Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, « le conquérant de l'Italie, ne peut pas préférer à la gloire une vaine « célébrité. Cependant vous perdez un temps précieux ; nous pouvons « assurer la gloire de la France ; je dis nous, parce que j'aurai besoin « de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. Géné- « ral, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impa- « tient de rendre la paix à mon pays. »

Le Premier Consul répondit :

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses « honnêtes que vous m'y dites. — Vous ne devez pas souhaiter votre « retour en France ; il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. « — Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'his- « toire vous en tiendra compte. — *Je ne suis pas insensible aux mal- « heurs de votre famille :* j'apprendrai avec plaisir et *contribuerai « volontiers* à assurer la tranquillité de votre retraite. »

La lettre autographe du prétendant, au bas de laquelle la réponse du Premier Consul était écrite de la main de Bourienne, a été longtemps sous ma garde dans le portefeuille de l'Empereur, avec le fameux billet au crayon de l'empereur Alexandre. Ce prince, séparé des siens après la déroute d'Austerlitz, l'avait écrit au pied d'un arbre, pour persuader au maréchal Davout qu'une suspension d'armes, qui ne fut consentie que le lendemain, venait d'être conclue entre l'empereur d'Autriche et l'empereur Napoléon, et assurait sa retraite et celle de ses troupes.

Ces pièces ont été détruites à Orcha avec d'autres papiers, pendant la retraite de Moscou.

connues par la copie que Louis XVIII en a faite de sa main et qu'il a fait certifier par l'archevêque de Reims, oncle de M. de Talleyrand, et par l'abbé Edgeworth. Si une semblable insinuation a été faite au roi de Prusse, je n'en ai jamais eu connaissance. Quelque intérêt que prit Napoléon aux malheurs de la famille déchue, il n'a pas pensé que l'initiative dût venir de lui. Il est plus probable qu'on eut, en Prusse, la première idée d'une proposition de ce genre, parce qu'on sentait que le séjour prolongé du prétendant dans les États prussiens pourrait devenir, un jour, un sujet d'embarras et que les dispositions du Premier Consul à l'égard des Bourbons étaient connues. Napoléon ne s'était pas opposé à la démarche du roi de Prusse, mais il avait déclaré n'y vouloir participer en rien. Le futur Empereur était si particulièrement intéressé dans cette démarche qu'on dut croire très raisonnablement qu'il n'y était pas étranger. Napoléon était cependant très circonspect et trop avisé pour ne pas comprendre qu'il suffirait seulement d'un peu de bon sens pour reconnaître que, demander aux Bourbons la cession de leurs droits, c'était avouer que les droits, conférés par le suffrage de la nation, ne pouvaient se passer de la sanction de l'ancienne famille régnante.

Il est naturel de penser que Louis XVIII ait jugé utile à ses intérêts de mettre cette démarche sur le compte de son adversaire, de la signaler comme une reconnaissance indirecte de ses droits et de profiter

de cette occasion pour se rappeler à l'attention de l'Europe par une déclaration qui venait si à propos, et qu'on a même voulu qualifier d'héroïque. Sans être injuste envers ce prince, on peut dire qu'il ne possédait aucune des qualités qui font les héros. L'héroïsme implique surtout l'idée du péril, et Louis XVIII n'en courait aucun. C'était un homme fin, cauteleux, très personnel et pénétré du sentiment instinctif de sa légitimité qui l'a toujours empêché de désespérer. Ses seules armes ont été des intrigues ourdies avec assez d'adresse pour qu'on n'en pût faire remonter la trace jusqu'à lui, et quelques déclarations à effet dans lesquelles il recherchait en même temps une gloriole littéraire. Mais de ces manœuvres sourdes et de ces déclarations qu'il a lancées du fond de sa retraite, dans des occasions où il ne lui était pas permis de se taire, les premières n'étaient point dignes de sa cause, les secondes au contraire répondaient mieux aux devoirs que lui imposait sa situation.

Je ne suis pas en mesure de révoquer en doute l'authenticité des documents publiés par le gouvernement de la Restauration. Je ne m'autoriserai point de l'exemple des altérations qu'il fit subir à une lettre écrite par l'empereur Napoléon au roi Joachim Murat. M. de Blacas, ayant trouvé la minute de cette lettre dans les archives du cabinet de l'Empereur, jugea à propos de la faire imprimer dans le *Moniteur*, en l'accommodant au but qu'il se proposait d'atteindre en la

publiant. J'ai vu, pendant les Cent-Jours, la copie de cette lettre écrite de la main de l'abbé Fleuriot, l'un des secrétaires de M. de Blacas, avec les substitutions notées en marge à l'encre rouge.

Mais sans chercher des motifs de désaveu dans des infidélités dont certains cabinets se font peu de scrupule quand ils y ont quelque intérêt, il est plus simple de dire que ces négociations avec les Bourbons s'étant passées entre eux et les agents prussiens, sans que Napoléon en ait jamais demandé communication ; le zèle de ces agents et les doctrines du cabinet de Berlin ont donné à leurs propositions la forme qui leur aura convenu. Cette remarque est de Napoléon.

J'ai omis de dire comment le prétendant se trouvait à Varsovie. Quand l'empereur Paul Ier se fut rapproché du gouvernement consulaire, à la fin de l'année 1800, il changea brusquement d'attitude à l'endroit du comte de Lille, auquel il avait offert, deux ans auparavant, une honorable hospitalité à Mittau. Il lui enjoignit de sortir du territoire russe malgré un hiver rigoureux. Dans sa détresse le comte de Lille demanda un asile au roi de Prusse qui lui permit de s'établir à Varsovie. Cependant le roi de Prusse, ne voulant pas mécontenter le gouvernement français, prévint de cette décision le Premier Consul qui ne prit aucun ombrage de la présence du prétendant dans une ville des Etats prussiens et la souffrit de bonne grâce.

A l'appui de l'assertion que j'ai émise que le roi

LE BARON CLAUDE FRANÇOIS DE MENEVAL

Secrétaire du Portefeuille de l'Empereur

Louis XVIII n'était pas doué d'un caractère héroïque, je citerai le fait suivant :

Lorsqu'au mois d'avril 1796 le comte de Lille quitta Vérone, sur l'invitation du gouvernement vénitien, il demanda avec la dignité et la fierté qui convenaient à son rang que son nom fut effacé du *Livre d'or* et que l'armure de Henri IV lui fut rendue. Mais, craignant d'être livré par les Vénitiens ou de tomber dans des partis de troupes françaises pendant sa route, il engagea le duc de la Vauguyon à se placer dans sa voiture et à se faire passer pour le roi, tandis que lui-même, dissimulant sa personnalité sous des dehors plus modestes, gagna sans bruit les limites du territoire occupé par l'armée française. Ce fait est consigné dans un rapport du podestat de Vérone au Sénat de Venise. Ce rapport faisait partie des archives de cette république transportées à Paris après la conquête de Venise par les Français.

Du reste le sentiment instinctif de la légitimité n'a jamais abandonné ce prince. M. Beugnot qui, en 1814, avait reçu du gouvernement provisoire le portefeuille de l'intérieur, fut chargé, en cette qualité, d'installer Louis XVIII dans les appartements du château des Tuileries, à son retour d'Angleterre. Ce ministre m'a raconté depuis que le roi avait traversé, avec l'air d'une profonde indifférence, les différentes pièces de son appartement sans prêter aucune attention à l'explication que M. Beugnot lui

donnait de leur destination. Arrivé dans la pièce qui servait de cabinet à Napoléon, où l'on avait placé le bureau sur lequel le prince écrivait à Hartwell, Louis XVIII ne voulut pas aller plus loin. Il se fit approcher un fauteuil et s'assit à son bureau aussi tranquillement que s'il eût quitté depuis une heure seulement le château pour aller faire une promenade[1].

La Louisiane, qui appartenait autrefois à la France, avait été cédée à l'Espagne en vertu d'un article secret

[1] Voici le portrait de ce prince (Louis XVIII) tracé par M. de Montgaillard qui a eu de nombreuses relations avec lui. « Ce prince a beaucoup d'instruction ; son esprit est cultivé, ses manières affables ; « mais il est essentiellement faux et perfide. Il a la pédanterie d'un « rhéteur et son ambition est de passer pour un homme d'esprit. Je « ne le crois susceptible ni d'un sentiment généreux ni d'une résolution forte. Il n'a jamais oublié, il ne pardonnera jamais une injure, un tort, un reproche. Il craint la vérité et la mort. Entouré « de ruines et de flatteurs, il n'a conservé de son ancien état que l'orgueil et les vices qui l'en ont fait descendre. Le malheur a beau « l'accabler tout entier, il n'ose point le regarder en face. Aussi, « quelque rigoureuse que puisse être pour lui l'adversité, il ne trouvera de justification que dans l'âme des hommes lâches et mesquins. « On le verra mourir dans le lit de la proscription, après avoir fatigué « la pitié et épuisé la générosité de tous les souverains. Ce prince « frémit à la vue d'un faisceau de piques ou de dards, et il prononce « sans cesse le nom de Henri IV. Intrigant à l'excès dans la paix, « inhabile à la guerre ; jaloux d'un triomphe littéraire et non moins « avide de richesses que passionné pour la représentation, ennemi de « ses véritables amis et esclave de ses courtisans ; ombrageux et défiant, superstitieux et vindicatif, toujours double dans sa politique « et faux jusque dans les affections de son cœur : tel est le comte de Lille, ce prince que le hasard avait placé si près du premier trône « de l'univers, sans lui donner aucune des qualités qui commandent « le respect ou qui gagnent l'amour des peuples. Nul doute que dans « les temps, même les plus heureux, il n'eût laissé échapper de ses « mains les rênes de l'empire. Son règne eût été celui des favoris et « la France aurait eu à supporter toutes les petitesses du roi Jacques « toutes les profusions de Henri III. »

du traité de 1763, au grand déplaisir des indigènes et aussi avec regret par le cabinet de Versailles qui entretint longtemps des intelligences dans ce pays demeuré français, puis finit par l'oublier. L'Angleterre n'avait pas cessé de convoiter cette province voisine de ses possessions d'Amérique. Nos villes maritimes et commerçantes, dans l'intérêt de notre navigation aux Antilles, désiraient qu'il se présentât une occasion de recouvrer cette colonie. Le Premier Consul, instruit de ce vœu, et dans des vues d'avenir, noua avec la cour de Madrid une négociation tendant à en obtenir la rétrocession. Un traité qui intervint entre la France et l'Espagne, vers la fin de 1800, nous remit en possession de la Louisiane. Lorsqu'on put prévoir la rupture de la paix d'Amiens, Napoléon jugea avec raison que nos forces navales ne pourraient protéger toutes nos colonies contre la supériorité de la marine anglaise, et que la conquête de la Louisiane surtout lui serait facile. Prévoyant même que l'attaque de cette colonie serait la première opération de la campagne, il voulut la mettre hors de l'atteinte de l'Angleterre et ôter à cette puissance jusqu'à l'espoir de la posséder, en la cédant tout entière aux Etats-Unis. En conséquence, il fit proposer aux Américains de remettre entre leurs mains la Louisiane, moyennant une indemnité qui serait stipulée en argent. Ces fonds lui serviraient d'ailleurs à payer les frais de la guerre qu'il allait avoir à soutenir contre l'Angleterre.

Un ministre américain avait été envoyé à Paris

pour réclamer des indemnités de prises faites sur des bâtiments américains pendant la paix. Cet envoyé, dont le gouvernement n'élevait pas ses prétentions jusqu'à l'acquisition de la colonie entière, et qui n'aspirait qu'à la possession de la Nouvelle-Orléans, reçut ces ouvertures avec quelque défiance, supposant qu'elles pouvaient cacher la pensée d'éluder la satisfaction qu'il demandait. Sur ces entrefaites arriva un nouveau ministre, M. Monroe, avec des pleins pouvoirs. Le négociateur français qui était M. Barbé-Marbois s'aboucha immédiatement avec lui. M. Livingstone, le premier envoyé, avait parlé de trente millions comme prix de la vente de la Louisiane. M. de Marbois en exigea quatre-vingts. En définitive quatre-vingts millions furent consentis par les envoyés américains, avec la condition que, sur cette somme, vingt millions fussent réservés pour indemniser les citoyens américains de leurs pertes, ce qui réduisait le prix de vente à soixante millions. Napoléon, qui se serait d'abord contenté de cinquante millions, aurait ensuite voulu que les vingt millions réservés pour satisfaire aux réclamations fussent aussi versés au trésor. Mais les nouvelles qu'il recevait des armements de l'Angleterre et les prétentions inacceptables dans lesquelles persistait le gouvernement anglais le rendirent plus facile et le portèrent à presser la conclusion de la convention. Il redoutait de voir éclater la rupture avant que la cession ne fût accomplie, et de n'avoir plus qu'un vain titre à transmettre aux Américains.

Deux conventions furent signées le 13 avril 1803, la première relative au paiement du prix de la cession pour ne point mêler l'abandon de la souveraineté à la question d'une vente à prix d'argent. Un autre acte stipulait les conditions de la cession. Napoléon fit insérer, dans cet acte, la clause expresse que les Louisianais seraient maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés et de leurs propriétés et dans l'exercice de la religion qu'ils professaient.

Le cabinet anglais éprouva le plus vif déplaisir en voyant les Américains devenir maîtres de la Louisiane. Nos adversaires perdaient, par ce fait, toute espérance de regagner jamais leur prépondérance en Amérique. La prévoyance de Napoléon fut donc pleinement justifiée. Peu de jours s'étaient écoulés depuis la signature de la convention quand la guerre fut déclarée. Mais la Louisiane était devenue propriété américaine et les Anglais ne pouvaient plus rien entreprendre contre cette colonie.

En Angleterre on marchait rapidement à une rupture. — On enrôlait dix mille nouveaux marins. On appelait les milices aux armes, sous le prétexte mensonger que des armements formidables se préparaient dans les ports de France et de Hollande contre l'Angleterre. En vain les explications les plus concluantes étaient données à l'ambassadeur anglais ; la résolution du cabinet de Londres était arrêtée. Il était évident que le gouvernement anglais, en signant la paix d'Amiens, n'avait voulu conclure

qu'une trêve, avec l'arrière-pensée de la rompre quand il jugerait conforme à ses intérêts de le faire. La retraite inopinée de M. Pitt avait laissé soupçonner que l'Angleterre tendait à se rapprocher de la France. En effet, M. Pitt avait compris que celui qui avait proclamé la guerre perpétuelle contre la France ne pouvait être le signataire de la paix. Son amour-propre aurait trop souffert d'être obligé d'accepter des bases aussi éloignées de ses anciennes espérances. Il avait donc cru devoir se retirer, en se faisant toutefois remplacer par une de ses créatures, M. Addington, fils du médecin de lord Chatam, père de M. Pitt. M. Addington avait été condisciple de M. Pitt et était resté l'ami de ce dernier. Pitt, quoique absent, ne cessa pas de diriger le cabinet. L'épreuve qu'il avait voulu tenter avait réussi. Peu de temps après le traité d'Amiens, l'Angleterre, qui l'avait d'abord accueilli avec faveur, s'aperçut que la paix lui était onéreuse. Elle avait possédé seule le monopole du commerce ; elle exploitait seule, pendant la guerre, les mers et les colonies ; la paix lui donnait des concurrents et diminuait ses profits. Le Premier Consul avait envoyé à Londres son aide de camp Lauriston pour porter la ratification du traité. Il y avait été accueilli avec enthousiasme. Le peuple avait dételé les chevaux de sa voiture et l'avait conduit en triomphe jusqu'à l'hôtel de Downing-Street; mais le gouvernement et le haut commerce ne partageaient pas ces sentiments.

La France avait rempli scrupuleusement les engagements qu'elle avait contractés par le traité de paix. Le royaume de Naples et les Etats romains avaient été évacués en moins de trois mois ; en Angleterre aucune disposition n'était prise pour évacuer l'île de Malte ; on y laissait même entrevoir l'intention d'en prolonger l'occupation. Les gazettes anglaises outrageaient le chef du gouvernement de la France dans des articles pleins de fiel, et semaient les bruits les plus mensongers. La passion contre la France éclatait jusque dans le sein du parlement. Des articles du *Moniteur*, presque tous dictés par le Premier Consul, répondaient avec hauteur et indignation à ces venimeuses attaques. Napoléon était trop sensible aux outrages des folliculaires. Les offenses partant d'un pays et d'un gouvernement ennemi auraient pu s'expliquer. Mais la tolérance, la protection même que trouvaient les libellistes, dans un pays récemment réconcilié avec la France, lui révélaient un gouvernement peu soigneux d'entretenir avec elle des relations de bon voisinage ; — elles dénotaient des sentiments très hostiles. L'apostrophe de Napoléon à lord Withworth, dans l'audience donnée au corps diplomatique, a été blâmée. Il n'était point reçu en effet, jusque-là, que le chef de l'État traitât avec les ambassadeurs étrangers, autrement que dans les audiences particulières. Les souverains ne traitent même avec les gouvernements des autres pays que par l'intermédiaire de leurs ministres. Cette déroga-

tion à un usage constant ne pouvait que froisser profondément un gouvernement dont la conscience était incapable de supporter la mise au grand jour de sa politique. L'amère indignation qu'excitèrent dans l'âme de Napoléon les procédés iniques du gouvernement anglais justifiait, jusqu'à un certain point, une pareille sortie. Il n'en est pas moins vrai que cette scène a produit et ne pouvait produire qu'un détestable effet, et qu'un homme de l'envergure de Napoléon eût mieux fait de s'en abstenir.

Le gouvernement français se plaignait vivement de la tolérance accordée à des attaques indécentes et à de viles calomnies. Le cabinet de Londres opposait à ces justes réclamations l'impuissance où la liberté de la presse le mettait d'y faire droit. Il ajoutait que la voie des tribunaux était ouverte aux offensés. Une feuille française rédigée par Peltier, organe du rebut de l'émigration, se faisait remarquer par sa violence et l'atrocité de ses provocations. Sur la demande de l'ambassadeur de France l'attorney général cita Peltier, en justice comme excitant à l'assassinat. Le pamphlétaire fut défendu par Mackintosh, membre de la chambre des communes ; il fut condamné à une légère amende et ce jugement ne reçut même pas d'exécution. Le célèbre avocat fut nommé, la même année, à l'un des emplois les plus importants de la magistrature anglaise dans l'Inde.

Parmi les pamphlets que publia la feuille de Peltier (*l'Ambigu*), celui qui excita le plus les réclama-

tions du gouvernement français fut une ode ayant pour titre : *La Napoléone*, ouvrage de la jeunesse de Charles Nodier. Cette circonstance me conduit à faire remarquer combien on a exagéré la persécution dont on a prétendu que cet écrivain fut l'objet de la part de Napoléon. Je crois que lui-même s'exagéra beaucoup son importance et qu'il chercha des émotions dans des persécutions imaginaires dont il se crut, de bonne foi, le héros. Je n'ai eu connaissance d'aucune mesure ordonnée contre lui, émanée du cabinet du Premier Consul. Nodier était un homme d'imagination vive et de sentiments chevaleresques, qui le portaient à prendre parti contre le vainqueur et pour les vaincus quels qu'ils fussent, républicains, émigrés, chouans ou amis du gouvernement déchu. Ses liaisons et ses affections de jeunesse le mêlèrent à des intrigues royalistes. Le renversement de ses espérances lui inspira contre le Premier Consul, à son avènement au pouvoir, une haine que l'établissement du gouvernement impérial ne contribua pas à calmer. Il avait signalé cette antipathie par la *Napoléone,* virulente philippique qui fut accueillie par tous les journaux des gouvernements ennemis et attira naturellement, sur son auteur, l'attention de la police. Mais ce serait donner trop d'importance aux attaques d'un homme de talent sans doute, mais obscur, que d'admettre la possibilité d'une lutte personnelle et incessante entre un aussi faible adversaire et le chef d'un puissant Etat. Napoléon avait autre chose à faire

que de se préoccuper de haines impuissantes; il ne pouvait que s'en remettre à la vigilance de l'autorité, et c'est ce qu'il fit.

La persécution dont s'est plaint Nodier n'a pas été, au reste, bien violente, puisque, après avoir été détenu pendant quelques mois à Sainte-Pélagie, il fut renvoyé à Besançon, sa patrie. L'exaltation de ses idées l'entraîna à de nouvelles provocations qui l'exposèrent à de nouvelles disgrâces. Sa persévérance dans ses idées hostiles, son contact avec des hommes passionnés, l'amour de l'indépendance, une imagination de poète lui firent quitter sa retraite pour aller promener le vague de ses rêveries dans les montagnes du Jura et de la Suisse. Après quelque temps de cette existence errante, il put rentrer librement à Besançon; il y fut même protégé par le préfet Jean de Bry. Il obtint l'autorisation d'établir un cours de belles-lettres, et put vivre sans être inquiété grâce à l'indulgence de l'autorité. Il se rendit ensuite en Illyrie où il devint secrétaire de son persécuteur, l'ancien ministre de la police Fouché, qui était alors gouverneur de ces provinces. Il remplit, à cette époque, des fonctions lucratives dans l'administration impériale et rédigea même, dans ce pays, un journal, sous la protection des différents gouverneurs qui se succédèrent dans les provinces illyriennes; les événements de 1814 le ramenèrent en France. Je me suis trop étendu peut-être sur le compte de M. Nodier, mais, en entrant dans tous ces détails, j'ai voulu montrer à

quoi se réduisent, en réalité, les rigueurs dont il s'est prétendu victime.

Je profiterai de l'occasion pour déclarer que l'existence des prétendues sociétés secrètes de l'armée, dont ce même Nodier a publié l'histoire en 1815, ne repose sur aucun fondement et qu'il a revêtu un texte, qui flattait sa manie de conspirations, de couleurs empruntées à sa seule imagination. L'Empereur, malgré tous les moyens qu'il avait d'être instruit et qui n'a rien ignoré de ce qui se passait dans l'armée, n'a jamais trouvé la trace d'associations mystiques, de pactes cachés, de sectes de philadelphes ou autres, ressortissant d'un chef unique ou d'un conseil secret. La main puissante de Napoléon, qui comprimait énergiquement toutes ces velléités de troubles et de désordres qu'on voile des noms d'indépendance ou de liberté, son coup d'œil vigilant ne laissaient pas aux associations secrètes le loisir de se former. Si quelques tentatives cachées ont pu avoir un commencement d'exécution, ce n'est qu'après lui ou à la fin de son règne, quand ses éléments de force et de puissance tendaient à se dissoudre sous l'influence néfaste des revers et qu'il n'était plus servi avec le même zèle. Ce ne peut donc être que par une disposition naturelle aux esprits romanesques qu'on a voulu rattacher à un point de départ commun des faits rares et isolés ou des tentatives solitaires, sans correspondance ni liaison entre elles.

Cette digression à propos de Charles Nodier ne

doit pas me faire oublier de relater un événement survenu au milieu des préoccupations graves du moment, événement qui aurait pu avoir des suites fatales. Dans les premiers jours de 1803, le Premier Consul étant à Saint-Cloud, voulut conduire lui-même une calèche attelée de quatre jeunes chevaux dans laquelle avaient pris place Mme Bonaparte avec sa fille Hortense. Il monta donc sur le siège de la voiture, devant le perron du parterre de Saint-Cloud. Arrivé à la grille, qui sépare ce parterre du parc réservé, la vivacité de ces jeunes chevaux ne lui permit pas de les diriger. Ils heurtèrent la grille avec tant de violence que Napoléon, lancé de son siège, alla tomber à dix pas sur le sable. Je l'avais vu partir avec une légère inquiétude qui se dissipa à mesure que je le voyais s'éloigner sans hésitation. Un cri soudain et la vue de la calèche arrêtée me firent soupçonner quelque accident. Je me hâtai d'y courir et j'arrivai pour voir le Premier Consul assis sur la terre, cherchant à rappeler ses esprits. Heureusement cette chute n'eut aucune suite fâcheuse; aucun membre n'était ni luxé ni fracturé, et aucune lésion intérieure ne se fit craindre. Napoléon en fut quitte pour une foulure et quelques écorchures, et pour porter le bras droit en écharpe, ce qui l'empêcha pendant quelques jours de donner des signatures.

Lord Withworth, nommé dès le mois de juin, ambassadeur d'Angleterre à Paris, n'y était arrivé qu'à la

mi-novembre. Le général Andreossy, qui n'attendait que le départ de Londres de l'ambassadeur anglais, se hâta de se rendre à sa destination dès qu'on apprit que lord Withworth s'était mis en route. La mission de ce dernier fut, selon toute apparence, de préparer la rupture de la paix. Après des procédés hostiles de toute nature et des récriminations sans fondement dont le détail est assez connu, le gouvernement anglais couronna la série de ses vexations par un manifeste très maladroit, appuyé sur des prétextes dont la fausseté était transparente. Cette déclaration de guerre avait été précédée, selon l'usage britannique, par l'ordre de traiter en ennemis les ports et les bâtiments de commerce aussi bien que ceux de la marine militaire française.

Les hostilités ouvertes avaient donc ainsi précédé la rupture de l'état de paix. Des navires français avaient été capturés dans nos ports et sur l'Océan, et un embargo général avait été mis sur tous les bâtiments appartenant à la France et à la Hollande, comme sur les hommes et les marchandises qui s'y trouvaient, avant que la déclaration de guerre fut connue. C'est pour répondre à ces prises illégales et injustes, consommées en violation du droit des gens par les ordres du gouvernement britannique, que le Premier Consul ordonna l'arrestation de tous les Anglais civils et militaires, trouvés sur le territoire français au moment de la déclaration de guerre.

Cependant des pourparlers continuèrent avec le

représentant anglais qui était resté à Paris. Le Premier Consul faisait tous ses efforts pour maintenir l'état de paix et déclarait qu'hormis le cas de dérogation au traité d'Amiens, il donnerait à l'Angleterre toutes les garanties de sécurité qui seraient reconnues nécessaires; mais le cabinet de Londres ne lui répondait que par des propositions contraires au texte formel du traité. Le Premier Consul, se renfermant dans les termes de ce traité, en avait appelé à l'arbitrage des puissances qui en avaient été signataires. Il avait spécialement insisté pour que l'île de Malte fut remise à la garde de l'empereur de Russie. Ce prince avait répondu à la proposition d'arbitrage par l'offre de sa médiation. Il acceptait le dépôt, entre ses mains, de l'île pendant dix ans; il demandait la faculté d'en soumettre l'administration, quoiqu'elle dut être exercée par le Grand-Maître, au contrôle du chef de la garnison russe.

Le 25 avril lord Withworth présenta comme ultimatum de son gouvernement, mais verbalement et non par écrit, l'occupation de Malte par l'Angleterre pendant dix ans, plus la remise entre ses mains de Lampedouse, petite île de la Méditerranée appartenant au royaume de Naples. L'ambassadeur déclarait en même temps que si, dans sept jours, cet ultimatum n'était pas accepté, il avait ordre d'exiger ses passeports. Le Premier Consul, opposant à ces formes cavalières son constant désir d'éviter la rupture, proposa de confier la garde de l'île de Malte à la Russie,

jusqu'à la conclusion des différends existant entre la France et l'Angleterre. Lord Withworth répondit que la remise de Malte à la Russie était impraticable par le refus de l'empereur de s'y prêter; ce qui était faux, comme on vient de le voir, puisque le gouvernement russe acceptait la garde de l'île. Le cabinet de Londres, croyant sans doute que Napoléon n'exigeait l'évacuation de Malte que pour sauver sa dignité, fit alors la proposition de consigner dans un article secret, que l'on ajouterait au traité, l'engagement de laisser à Malte les troupes anglaises. Ce subterfuge fut repoussé par le Premier Consul comme impraticable et comme indigne de la France. Enfin, voulant épuiser tous les moyens de conciliation, il imagina un dernier expédient qui consistait à laisser la possession de Malte aux Anglais, pendant un temps indéterminé, à la condition que les troupes françaises occuperaient le golfe de Tarente. Napoléon considérait que la position de Tarente était, dans son système de la Méditerranée par rapport à l'empire ottoman, l'équivalent de Malte. — En occupant Tarente par un traité, il pensait que les puissances seraient portées à intervenir pour obtenir l'évacuation de Malte par les Anglais, afin que les Français sortissent du royaume de Naples. Mais l'Angleterre ne transigeait pas dans cette question et ne voulait, à aucun prix, laisser partir ses soldats de cette île. De son côté la France était décidée à la guerre plutôt que de laisser aux Anglais une position si importante en plein cœur de

la Méditerranée. Lord Withworth ne voulut même pas écouter l'exposé de l'arrangement proposé par le Premier Consul; il dit que, puisque les conditions *sine quâ non* de son gouvernement n'étaient pas acceptées, il demandait impérativement ses passeports. Il quitta effectivement Paris et alla attendre, à Calais, l'arrivée à Douvres du général Andréossy.

Le cabinet russe, en acceptant le dépôt de l'île de Malte, avait demandé, dans son projet de médiation, que Lampedouse fut cédée à l'Angleterre. C'était donner à cette puissance, si quelque événement qu'on pouvait prévoir remettait Malte sous sa domination, deux positions inexpugnables dans la Méditerranée; car Lampedouse serait devenue, en peu de temps, imprenable dans ses mains : or Napoléon avait constamment déclaré que la France ne souffrirait pas que l'Angleterre dominât dans la Méditerranée. La Russie demandait en outre l'évacuation de la Suisse et de l'Italie par les Français, conditions étrangères au traité d'Amiens, et un établissement en Italie qui compensât, en faveur du roi de Sardaigne, la perte du Piémont, etc., etc. — La partialité de la Russie pour l'Angleterre se révélait dans ses propositions. En effet, le chancelier Woronzoff était le partisan déclaré des Anglais, ainsi que le comte Marcoff, ambassadeur russe à Paris, — au point que ce dernier affectait les sentiments les plus anti-français. Il payait des libellistes pour répandre sur le gouvernement, et sur la personne du Premier Consul, des injures et des calom-

nies. Il était de plus le censeur de son propre souverain et répétait souvent ce propos : « L'empereur a « sa volonté, mais la nation russe a la sienne. » Le Premier Consul, qui avait souffert pendant la paix l'attitude malveillante de l'envoyé russe, regarda sa présence à Paris lorsqu'une guerre dont on ne pouvait prévoir le terme était déclarée, non plus seulement comme désagréable mais même comme dangereuse. Le rappel de cet agent fut en conséquence demandé et on le remplaça, à Paris, par un chargé d'affaires. Le gouvernement français rappela en même temps le général Hédouville, qui laissa à Saint-Pétersbourg M. de Rayneval en qualité de chargé d'affaires également.

Le Premier Consul, qui était dans les meilleurs termes avec la Prusse, pensa à resserrer les liens qui unissaient les deux États. Il sentait qu'en présence d'un ennemi aussi acharné que l'Angleterre, il aurait besoin d'une alliance stable et étroite, qui put servir à l'attaque comme à la défense. Ce qu'il voulait surtout, c'était selon ses expressions, « une association « évidente, forte, pleine, telle que sa seule publica- « tion fut pour l'Europe continentale le gage de la « stabilité de la paix et de la permanence du *status* « *præsens* (de l'état présent) des parties qui le com- « posaient, en même temps qu'il serait pour l'Angle- « terre un nouvel avertissement de porter ses regards « plus loin encore que la guerre actuelle ». Napoléon avait à choisir entre l'Autriche et la Prusse, mais

son penchant le portait vers la seconde. Il fit donc proposer à cette dernière puissance une alliance offensive et défensive.

La rupture de la paix d'Amiens vint arracher Napoléon aux douceurs d'une vie paisible et exempte d'orages à laquelle il n'était malheureusement pas destiné. Si son infatigable activité n'avait pas été détournée vers un autre but, quels prodiges n'auraient pas opérés, pendant la paix, la puissance créatrice de son génie et l'ascendant que lui donnait l'éclat d'une renommée incomparable! Il avait joint l'olivier de la paix aux lauriers de la guerre : l'Europe entière était pacifiée. Quelle gloire lui restait-il à acquérir? Celle de faire fleurir l'agriculture, l'industrie, les sciences, les arts, et de rendre la France aussi heureuse par son développement pacifique qu'il l'avait faite puissante et redoutée par ses victoires. Mais ces rêves de prospérité et de paix, rêves dont il aimait à se bercer, ont dû s'évanouir devant l'immense et orageuse carrière qu'il était appelé à parcourir. Si quelque illusion sur l'avenir avait pu se glisser dans cet esprit ferme et pénétrant, elle en fut dès ce moment bannie pour toujours. La conduite déloyale de l'Angleterre pénétra profondément dans cette âme impressionnable, si sensible à la réciprocité comme à la droiture des procédés, et toute remplie de sentiments de fierté et d'honneur national. Les odieuses machinations dirigées par le cabinet anglais

ou soudoyées par son or contre le pouvoir et la vie du Premier Consul ; l'irruption de soixante assassins vomis sur nos côtes, restes impurs de nos guerres civiles, pour consommer un lâche attentat ; de sourdes menées pratiquées pour suborner des généraux français illustrés par des victoires; le mensonge et la corruption pénétrant partout, le remplirent d'une indignation exaltée. Il fut forcé de reconnaître qu'il n'y avait désormais ni paix ni trêve à espérer avec cette irréconciliable ennemie et qu'il n'avait plus rien à attendre que de la supériorité de sa puissance et de moyens sortant de l'ordinaire, car c'était une guerre à mort. Il ne fut plus occupé que du soin de renvoyer à l'Angleterre tout le mal qu'elle voulait nous faire. Ses habitudes changèrent ; son génie qui paraissait sommeiller se réveilla plein d'audace. Il s'éleva à la hauteur des redoutables circonstances que lui créaient nos éternels ennemis et même il leur fut supérieur. Son activité devint prodigieuse et put suffire à tout. Dès lors commença pour lui une existence nouvelle, toute d'action, toute militante, vouée aux plus rudes travaux, à des dangers de toute espèce, aux conceptions les plus fécondes et les plus hardies, dont aucune distraction ne parvint à le détourner un seul instant. Il entra comme une athlète intrépide dans cette lutte gigantesque qui devait produire tant de merveilles, l'élever si haut et finir par une déplorable catastrophe.

L'arrestation des Anglais, voyageant en France au

moment de la déclaration de guerre, était une mesure énergique qui ne peut être justifiée que par l'obligation d'user de représailles envers une puissance chez laquelle une monstrueuse violation du droit des gens avait été commise, attentat qu'il n'était pas possible de tolérer. Ce premier acte fut bientôt suivi de la conquête de l'électorat de Hanovre.

Une armée française, réunie en Hollande, reçut l'ordre d'entrer en Allemagne. Elle marcha avec célérité sur l'électorat de Hanovre sous le commandement du maréchal Mortier. Partie de Nimègue le 26 mai, elle entra le 5 juin dans la capitale de l'électorat. Une convention fut conclue à Subligen, en vertu de laquelle les troupes françaises occupèrent le Hanovre jusqu'à l'Elbe. L'armée hanovrienne se retira dans le Lauenbourg, en s'engageant à ne pas servir contre la France pendant la durée de la guerre. Toutes les places, l'artillerie, les munitions de toute espèce, toutes les caisses et les propriétés du roi d'Angleterre furent remises à l'armée française. Le roi ayant refusé de ratifier la Convention, notre armée poursuivit les troupes hanovriennes retirées dans le Lauenbourg et les désarma. Le gouvernement anglais avait envoyé des bâtiments de transport pour embarquer ces troupes, composant un effectif de seize mille hommes, mais les transports arrivèrent trop tard.

L'Université de Göttingen, alarmée des approches menaçantes de la guerre, avait réclamé par l'organe du célèbre Heine la protection du Premier Consul

elle avait sollicité des mesures de sûreté en faveur des personnes et des biens appartenant à l'Université, et des ordres pour prévenir tout ce qui pourrait troubler le calme et la tranquillité si nécessaires aux études. Le Premier Consul chargea le ministre de la guerre de répondre favorablement à cette requête, et de recommander au maréchal Mortier de protéger les universités et spécialement celle de Göttingen.

Napoléon avait pris la résolution de tenter une descente en Angleterre, pour aller dicter la paix dans Londres même. Il s'appliqua à combiner les meilleurs moyens de faire franchir le détroit à une armée de cent cinquante mille hommes qu'il jugea nécessaire pour cette expédition. Il s'arrêta à l'emploi de petits bâtiments réunissant simultanément les conditions de navigation, d'aménagement et d'appropriation aux ports où ils devaient débarquer. Ces bâtiments furent divisés en chaloupes canonnières, en bateaux canonniers et en péniches. On y joignit quelques navires de plus grande dimension pour transporter les chevaux, le matériel d'artillerie et les vivres. On acheta une partie des bâtiments de grande pêche répandus sur nos côtes. Tous les ports et même les bassins des rivières furent utilisés pour y construire les bâtiments nécessaires. Par un élan spontané les départements, les villes, les corporations offrirent au gouvernement des chaloupes canonnières, des bateaux plats, des corvettes, des frégates. Le commerce de Paris donna l'exemple en votant la construction d'un vaisseau de

cent vingt canons qui porta le nom de *Commerce de Paris*. Les principaux corps de l'Etat, de simples particuliers firent les frais de construction de bâtiments de toute grandeur, destinés à composer la flottille nationale.

Le Premier Consul arrêta les dispositions nécessaires pour l'organisation de six camps qui devaient être formés sur les côtes de l'Océan. Ces camps devaient fournir les troupes destinées à être embarquées à bord de la flottille qui avait pour mission de reporter, sur le territoire anglais, la guerre implacable que nous faisait le gouvernement britannique.

Voulant attaquer l'Angleterre sur plusieurs points à la fois, Napoléon donna des ordres pour une expédition en Irlande. Il y destina dix-huit mille hommes formant le camp de Brest. Le général Marmont, qui commandait un corps de vingt-deux à vingt-cinq mille hommes en Hollande, devait s'embarquer de son côté avec ses troupes pour la même destination. Le Premier Consul avait décidé de placer ces deux armées sous le commandement du maréchal Augereau. Des intelligences avaient été pratiquées avec des Irlandais réfugiés en France, et aussi en Irlande. Augereau devait marcher directement sur Dublin. Si les mouvements des insurgés irlandais étaient tardifs, il devait prendre position, et, après avoir rallié le général Marmont, attendre que la grande armée fût débarquée. Après avoir prescrit les dispositions nécessaires pour assurer la défense et la sécurité de la France au dedans

et au dehors, dans la situation nouvelle où nous plaçait l'injuste agression de l'Angleterre, le Premier Consul, accompagné de M^me^ Bonaparte, partit un mois après la dénonciation des hostilités pour se rendre dans les départements du Nord. Il parcourut tous les ports des côtes de la Manche et de la mer du Nord, visita les principales villes manufacturières de la Picardie, de la Belgique et du pays de Liège, séjourna pendant plusieurs jours à Bruxelles et à Anvers, et revint à Saint-Cloud le 10 août par Reims et Soissons. Ce voyage de six semaines fut employé à préparer l'organisation de la flottille et à rassembler, à Boulogne, l'armée d'embarquement. Le personnel et le matériel de cette expédition furent l'objet de toute la sollicitude de Napoléon. Il trouva partout, sur son passage, une exaspération contre les Anglais qui rendait la guerre nationale, et qui portait les populations à aider le gouvernement dans la construction et l'équipement de la flottille. Cet élan patriotique s'était communiqué à toute la France. Indépendamment des bâtiments votés dont le nombre aurait dépassé celui dont on avait besoin, si tous avaient été construits, des dons patriotiques et des souscriptions volontaires fournirent une grande partie des fonds nécessités par les frais d'armement et d'entretien de la flottille. Plus de deux mille bâtiments de toute espèce furent réunis dans le port de Boulogne, dans des ports auxiliaires voisins ou des bassins, et les lits des rivières avoisinantes furent creusés et agrandis, — des établissements

formés et des réparations entreprises pour les approprier à leur destination. On exécuta des travaux considérables et de toute nature pour protéger les divisions de la flottille éparpillée sur le littoral. Aucune précaution ne fut enfin négligée pour rendre digne de la conception l'exécution de cette mémorable entreprise, dans laquelle le génie de Napoléon se développa tout entier.

La réunion, sur un seul point, d'un aussi grand nombre de bâtiments armés en guerre devait faire croire que c'était avec la flotille seule que le passage en Angleterre serait opéré. Pour donner le change sur ses projets, Napoléon conçut l'idée de réunir dans des mers lointaines, par des opérations combinées, les escadres françaises et espagnoles de Toulon, de Rochefort, de Cadix, du Ferrol et de Brest, au nombre d'une soixantaine de vaisseaux de ligne, — de les faire revenir inopinément sur Boulogne dans la saison favorable, et de leur faire tenir la mer pendant quinze jours. Grâce à la présence, dans le détroit, de ces escadres maîtresses de la mer par leur supériorité numérique, la flotille pourrait effectuer le passage et le débarquement, en Angleterre, de l'armée de cent soixante mille hommes rassemblés dans les ports de notre littoral, et notamment à Boulogne. Le Premier Consul s'était arrêté à cette combinaison, après avoir discuté avec son ministre de la marine plusieurs projets.

Pour exécuter une entreprise qui exigeait de la

part de celui qui en serait chargé beaucoup de résolution et d'habileté, Napoléon avait jeté les yeux sur l'amiral Latouche-Tréville. Dans les lettres qu'il lui adressait à ce sujet, il l'invitait à méditer sur la grande opération qu'il allait avoir à tenter, et à lui faire connaître la manière la plus avantageuse, à son sens, de la conduire à bonne fin, avant de signer un ordre définitif. Il lui annonçait qu'il l'avait nommé inspecteur général des côtes de la Méditerranée, *et qu'il désirait beaucoup que le succès de la grande expédition, dirigée contre l'Angleterre, le mît à même d'élever l'amiral à un tel degré de considérations et d'honneurs que celui-ci n'eût plus rien à désirer par la suite.*

Napoléon lui faisait aussi connaître le nombre et les stations des vaisseaux que le chef de nos forces navales aurait à rallier sous son commandement, en même temps qu'il lui indiquait la position des escadres et croisières anglaises. Le Premier Consul puisait ces renseignements dans les rapports de son bureau de statistique extérieure, bureau si bien organisé qu'on y connaissait l'état de la marine anglaise aussi bien que dans les bureaux de l'amirauté de Londres.

« Nous avons, dans ce moment, ajoutait-il, entre « Etaples, Boulogne, Wimereux et Ambleteuse deux « mille chaloupes canonnières, bateaux canonniers, « péniches, etc., pouvant porter cent quarante mille « hommes et dix mille chevaux. Que nous soyons « maîtres du détroit pendant six heures et nous se- « rons maîtres du monde. »

Napoléon préférait que toute l'opération fut faite avant l'hiver : « En supposant que l'amiral pût partir « avant le 30 juillet, il était probable qu'il n'arriverait « devant Boulogne que dans le courant de septembre, « moment où les nuits sont raisonnablement longues « et où les temps ne sont pas longtemps mauvais. »

En même temps que le Premier Consul traçait le plan de cette grande expédition, il combinait avec le ministre de la marine d'autres expéditions maritimes partielles pour occuper l'ennemi, renforcer et ravitailler nos colonies, se saisir de positions insulaires pour servir de points de relâche à nos vaisseaux, inquiéter les colonies anglaises et faire tout le mal possible au commerce anglais. — L'organisation de ces différentes campagnes de mer était l'objet d'une correspondance presque journalière avec le ministre de la marine.

Ces expéditions eurent lieu avec des chances diverses; mais, en définitive, elles ne remplirent pas tout le but que Napoléon s'était proposé.

Je ne parlerai que succintement des hommages qui furent prodigués au Premier Consul pendant son voyage dans les départements du nord de la France, des réceptions flatteuses et magnifiques qui lui furent faites ainsi qu'à sa femme qui l'accompagnait; des arcs de triomphe sous lesquels ils passèrent; des gardes d'honneur choisis dans les familles les plus considérables des villes qu'ils traversèrent et de la richesse de leurs uniformes; des jeunes filles vêtues de blanc

qui leur présentèrent des bouquets; des harangues des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques; des *Te Deum*, des illuminations, bals et concerts; de la procession triomphale, si chère au peuple d'Anvers, où figurèrent des personnages historiques, mystiques, profanes ou fantastiques, dans une suite de bizarres tableaux; enfin de l'empressement extraordinaire des habitants des villes et des campagnes, agglomérés en foule pour saluer de leurs acclamations et de leurs vœux l'adversaire énergique de l'Angleterre. Les journaux du temps ont consigné ces détails dans leurs feuilles, et ils n'ont pas certainement outrepassé la vérité.

Napoléon, dont le but principal était de s'assurer *de visu* des ressources maritimes qu'offraient les départements voisins du littoral et d'imprimer une activité nouvelle à ses armements contre l'Angleterre, visita, selon sa coutume, les ports, les chantiers, les arsenaux et les batteries, donna de longues audiences aux autorités civiles, maritimes et militaires; s'occupa des améliorations et de la réforme des abus, et ne ménagea ni les encouragements ni les récompenses. Cette partie du voyage du chef du gouvernement de la France appartient d'ailleurs au *Moniteur*, et est du ressort des publications historiques.

M. de Roquelaure, qui était alors archevêque de Malines, vint à Anvers présenter ses hommages au Premier Consul et à M^me^ Bonaparte. J'ai revu souvent ce prélat, en 1813, au cercle de l'archichancelier Cam-

bacérès. C'était un vieillard droit et ferme qui supportait, avec l'aisance de l'âge mûr, le poids de ses quatre-vingt-deux ans. Il fut reçu et traité avec une distinction particulière. M. de Roquelaure dut ce bon accueil à la sagesse avec laquelle il administrait son diocèse, et à l'esprit de concorde et d'union qu'il y faisait régner. C'était un homme de beaucoup d'esprit, qui avait été membre de l'Académie française. Il donna la démission de son siège quatre ou cinq ans après le voyage de Napoléon à Anvers, et fut nommé chanoine du chapitre de Saint-Denis. L'abbé de Pradt, alors évêque de Poitiers, le remplaça à Malines. Quand je revis M. de Roquelaure chez l'archichancelier, il avait plus de quatre-vingt-douze ans. L'âge n'avait pas opéré de changement notable dans sa personne. Sa vue s'était affaiblie, mais les jambes étaient restées bonnes. Il se tenait constamment debout. Sa mémoire avait subi une singulière altération ; elle s'était arrêtée à l'époque où il était évêque de Senlis, premier aumônier du roi Louis XV, honoré de la confiance de ce prince et de la protection particulière de Mesdames. Il n'avait aucun souvenir des événements de la Révolution. — Le comte Siméon a été un phénomène plus remarquable encore ; à un âge plus avancé que M. de Roquelaure, il jouissait de toutes ses facultés.

Le Premier Consul reçut à Bruxelles, la veille de son départ de cette ville, M. Lombard, conseiller privé du roi de Prusse, qui lui apportait une lettre de

son souverain. L'objet de la lettre du roi était de complimenter le chef du gouvernement consulaire à l'occasion de son arrivée à Bruxelles, et de lui exprimer le vœu de voir alléger les charges que la présence des troupes françaises faisait peser sur les villes du cercle de la Basse-Saxe. La mission de M. Lombard n'avait pas pour seul but la protection des intérêts prussiens. Il devait chercher à pénétrer les intentions du Premier Consul sur les limites qu'il entendait donner à son occupation du Hanovre et de quelques autres portions des États allemands. Ces alarmes étaient suggérées au cabinet prussien par la Russie. Napoléon qui n'avait alors qu'un intérêt, l'alliance de la Prusse, accueillit M. Lombard de la façon la plus amicale; il s'entretint longuement avec lui et lui montra une réelle confiance. Il lui parla du prix qu'il attachait à l'amitié du roi de Prusse ; il protesta de la sincérité de son désir de s'unir étroitement avec lui, de contribuer à l'agrandissement de la Prusse et de faire à cet égard tout ce qui plaisait au roi. Son intérêt, comme celui des puissances du Nord, était de mettre un terme à la tyrannie maritime de l'Angleterre et le seul moyen d'atteindre ce but, c'était de lui fermer tout le littoral de l'Allemagne. Il demanda que la Prusse prît avec la France des engagements positifs, qui rendissent leur alliance mutuelle réelle et efficace. Ces explications, données avec ce charme entraînant, qui était irrésistible dans Napoléon, firent une grande impression sur l'esprit de l'envoyé prus-

sien. Le compte qu'il en rendit à son roi enchanta ce prince; mais, avec son indécision accoutumée et pressé par des influences contraires, il craignit de s'engager trop avant avec la France. Il répondit par des offres insuffisantes, par des propositions de neutralité, et finit par décliner l'alliance en proposant de la remettre à un autre temps.

M. Lombard était réfugié français de la colonie de Berlin. Littérateur et homme d'Etat éclairé, il avait été élevé dans la doctrine de la neutralité. Fidèle à cette doctrine, il employait son crédit à la faire prévaloir dans les conseils de son souverain; ses sentiments politiques et son penchant pour la France, dont il était originaire, l'ont fait accuser très injustement de s'être vendu au gouvernement français. Sa retraite, en 1806, la veille de la levée de boucliers de la Prusse, fut un malheur pour son pays.

Le Premier Consul, quand il écrivait au roi, me disait en riant : « Il faut soigner le style de nos « lettres; il y a dans le cabinet du roi de Prusse des « hommes qui savent bien parler et écrire le fran- « çais. » Il faisait allusion à M. Lombard.

Le cardinal Caprara, légat *a latere* du Saint-Siège, accompagna le Premier Consul dans ce voyage. La présence de ce prélat, distingué par sa piété, par sa tolérance, et par le haut caractère dont il était revêtu, avait été jugée nécessaire dans un pays où les divergences religieuses causaient des troubles, car son esprit conciliant était propre à les apaiser. A Namur les conve-

nances voulaient que le cardinal fût logé chez l'évêque du diocèse. Le palais épiscopal avait été effectivement désigné pour le recevoir. Mais les rapports qui survinrent sur l'irrégularité de la conduite de l'évêque et sur ses liaisons galantes firent appréhender que le légat ne se trouvât, dans cette résidence, en compagnie peu orthodoxe. Cette circonstance fit paraître au grand jour des couplets et des allusions satiriques qui, jusque-là, n'avaient couru que sous le manteau. La déconsidération qui en rejaillit sur l'évêque fut cause que la démission de son siège lui fut demandée. Il ne la donna qu'à la condition que sa mense épiscopale lui serait conservée pendant la durée de sa vie.

Napoléon, de retour de son voyage, passa à Saint-Cloud les mois de septembre et d'octobre, occupé avec son ardeur accoutumée des détails de l'expédition de Boulogne, des affaires intérieures et de la solution des négociations entamées avec les divers cabinets de l'Europe, démarches nécessitées par le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre.

Dans les premiers jours du mois de novembre de cette même année 1803, le Premier Consul fit un second voyage de quinze jours à Boulogne. Ce voyage avait pour objet de visiter les ports de Boulogne et de Wimereux, et d'inspecter les travaux qu'il avait ordonnés pour y faciliter la réunion des différentes divisions de la flottille. Il passa un jour et une nuit en rade, embarqué sur une chaloupe canonnière et

assista, constamment au front de la ligne, à un combat entre les frégates de la croisière anglaise sous les ordres de l'amiral Keith et une division de la flottille française. Le feu de nos chaloupes et celui des mortiers des batteries de terre forcèrent l'ennemi à la retraite.

Six semaines plus tard, Napoléon quitta Paris à l'improviste pour faire, sur les côtes, une nouvelle tournée qui ne dura que dix jours. Le voyage fut annoncé seulement deux heures à l'avance, et les chevaux commandés au nom du général Bessières. Le précédent avait été préparé aussi secrètement et sous le nom du général Duroc. Ces précautions étaient motivées par le soupçon de complot et de tentative d'enlèvement de la personne du chef de l'Etat.

Pendant que Napoléon était occupé de ces préparatifs, quand tous les efforts de la France étaient employés à la guerre maritime et que ses frontières de l'Adige et du Rhin étaient dégarnies, l'Autriche faisait marcher des troupes, sous de vains prétextes, vers la Bavière, la Suisse et la Souabe; elle renforçait également son armée en Italie. Les Russes, de leur côté, rassemblaient des armées en Podolie, derrière la Vistule et en Lithuanie; des camps se formaient en Livonie — prêts à descendre en Poméranie — pour agir de concert avec les Suédois et avec les Anglais; on faisait, en Russie, une levée de quatre hommes sur cinq cents. Enfin, en Angleterre, des corps se formaient sur les Dunes et ils étaient destinés à débar-

quer à Cuxhaven, pour donner la main aux troupes suédoises et russes. La cour de Naples songeait aussi à des rassemblements d'armée. Napoléon avait l'œil sur tous ces mouvements. Il prenait ses précautions pour la défense de l'Italie et n'épargnait rien pour convaincre l'Autriche de ses dispositions pacifiques et pour l'éclairer sur ses véritables intérêts.

Le maréchal Mortier, après avoir assuré la soumission du Hanovre, revint à Paris, où il fut nommé l'un des quatre généraux de la garde. Il fut remplacé dans le commandement de l'armée du Hanovre par le général Bernadotte.

Pendant l'absence que venait de faire le Premier Consul, sa sœur Pauline, veuve du général Leclerc, mort en 1802 à Saint-Domingue, épousa le prince Camille Borghèse, d'une des plus illustres et des plus riches familles de Rome. Ce prince, qui avait embrassé fort jeune les principes de la Révolution française, avait voulu servir dans les rangs de notre armée d'Italie pendant les immortelles campagnes du général Bonaparte. Il s'était attaché au général en chef qui, de son côté, prit de l'affection pour lui. L'union de sa sœur avec le prince Borghèse était tout à fait dans les goûts de Napoléon. Il accueillit donc, avec une grande satisfaction, l'ouverture qui lui en fut faite. Le mariage fut célébré à Mortfontaine, chez Joseph Bonaparte. Pauline suivit son nouvel époux à Rome; elle y perdit, peu de mois après, son fils Dermide, qui

était filleul du général Bonaparte. Lors de l'avènement de Napoléon à l'Empire, un sénatus-consulte conféra au prince Borghèse les droits de citoyen et de prince français.

Le jour même du retour du Premier Consul de son voyage de dix jours à Boulogne, le Corps législatif avait été convoqué. La session avait été ouverte, suivant l'usage ordinaire, par le ministre de l'intérieur. Indépendamment des nouveaux projets de lois à présenter à la sanction du Corps législatif, il était nécessaire que les assemblées parlementaires fussent convoquées à tout événement. On était sur la trace d'une vaste conspiration dont les ramifications n'avaient encore pu être saisies. On savait vaguement que Georges et sa bande avaient pénétré ou devaient pénétrer en France, et que quelques-uns des conjurés s'étaient glissés dans Paris où ils se tenaient cachés. Les recherches de la police pour découvrir leur retraite étaient restées jusqu'alors infructueuses, aussi l'inquiétude était générale.

On se ferait difficilement une idée des anxiétés, des agitations, des douloureuses insomnies qui vinrent assaillir le Premier Consul et dont je fus témoin pendant le mois de janvier 1804, où des trames ignorées s'ourdissaient autour de lui sans qu'il pût les atteindre, où il sentait le sol trembler sous ses pieds, où l'air qu'il respirait semblait lui apporter les indices d'un danger inconnu. Son âme n'en fut point abattue. Plus

fécond en ressources que sa police, qui se débattait dans ses formes routinières et impuissantes, sa perspicacité le conduisit à d'importantes découvertes et lui fit saisir les fils cachés de la conspiration.

L'indignation profonde causée par les intrigues odieuses auxquelles il était en butte et par cette déclaration de Pitt à ceux qui lui reprochaient de vouloir une guerre perpétuelle : *Nous ne la voulons pas perpétuelle mais viagère;* une contention d'esprit continuelle — sans altérer la débonnaireté de sa nature — (si ce mot ne paraît pas excessif) semblèrent troubler, dès ce moment, le calme et la sérénité de l'âme de Napoléon. La crainte qu'il aurait pu concevoir sur sa propre sécurité n'était pas ce qui l'agitait; il était sur ce point d'un optimisme que rien ne pouvait altérer, et toute précaution cachée ou apparente lui était antipathique; il croyait à son étoile et s'y abandonnait avec une confiance absolue. Mais j'ai eu lieu d'observer que les contrariétés qu'il éprouvait se traduisaient plus fréquemment par des mouvements de colère dont ses relations privées étaient cependant sauves, parce qu'il avait besoin de témoins; on eût dit qu'il ne pouvait rien faire d'inutile. C'était donc toujours en public que son mécontentement éclatait par des réprimandes, quelquefois dures, mais qui se bornaient aux paroles. Il jugeait que ces scènes étaient nécessaires pour tenir la vigilance éveillée et pour stimuler le zèle qui devait aller croissant avec les difficultés des circonstances.

Les trames qui s'ourdissaient à l'intérieur étaient favorisées, sur nos frontières, par des machinations concertées entre le cabinet anglais et les princes français retirés à Londres. Les instigateurs des complots étaient des ministres d'Angleterre accrédités auprès de petites cours : Sir Francis Drake à Munich et Spencer Smith, frère de l'amiral, à Stuttgard. L'agent anglais Wickham était revenu à Berne, où il recommençait les pratiques de corruption dont il avait été le promoteur auprès de Pichegru dans les années 1795, 1796 et 1797; Taylor jouait le même rôle à Cassel.

Un homme que ses opinions exaltées sous le régime de la Terreur avaient rendu suspect au gouvernement, Méhée de Latouche, s'échappa d'Oléron où il était relégué et se rendit, par Guernesey, en Angleterre. Il se fit passer aux yeux du ministre lord Hawkesbury et des émigrés, formant le conseil du comte d'Artois, comme un envoyé des républicains mécontents de Paris, qui voulait expier ses erreurs passées en servant les Bourbons et en travaillant à renverser le Premier Consul. Il gagna la confiance des uns et des autres et fut adressé par le ministre anglais à Sir Drake, à Munich, comme chargé de l'exécution d'un grand complot contre la France. Cet agent lui donna des instructions et de l'argent et l'envoya à Paris auprès d'un prétendu comité jacobin — dont Méhée était parvenu à faire admettre l'existence — pour y concerter les moyens de se défaire de Bonaparte. Arrivé à Strasbourg Méhée, voulant se ménager, comme il l'assura,

sa rentrée dans sa patrie, s'ouvrit au préfet qui accueillit ses révélations et le fit partir pour Paris. Méhée communiqua au gouvernement les instructions et les pouvoirs qu'il tenait de sir Drake et les renseignements qu'il en avait obtenus. Il fut autorisé à continuer sa correspondance, que la police favorisa par les moyens qu'elle avait en son pouvoir. Il feignit d'avoir mis dans ses intérêts l'huissier du cabinet du Premier Consul, par l'intermédiaire duquel il parvenait à tirer du cabinet secret de Saint-Cloud des pièces qui auraient été confiées au secrétaire du comité jacobin pour les copier. En réalité, c'était Méhée qui fabriquait lesdites pièces; il va sans dire qu'il n'avait aucune intelligence avec l'huissier du cabinet qui était un homme sûr et fidèle et que le secrétaire du comité était, comme le comité lui-même, un être de raison. Mon nom dut être prononcé pour donner un air de vérité aux rapports de M. Méhée. Mais comme le Premier Consul ne voulait pas désigner aux soupçons les dépositaires de sa confiance, il fut prescrit au correspondant de sir Drake d'ajouter qu'il ne fallait pas confondre le secrétaire du comité avec moi qui étais le secrétaire du Premier Consul; enfin que ce secrétaire étant un ami intime du général Duroc, le Premier Consul lui confiait, à ce titre, ce que je n'avais pas le temps de faire. Ce fut la seule part que Napoléon permit qu'on donnât à son cabinet dans cette mystification qui couvrit de confusion les agents anglais. Méhée et le capitaine Rosey, qui fut envoyé

à sa place auprès de sir Drake et de Spencer Smith comme aide de camp d'un général qui n'était autre que Méhée, et qui se disait en mesure de faire insurger plusieurs départements, tirèrent d'eux près de deux cent mille francs, que la libéralité du ministère anglais mit à leur disposition. Le gouvernement français fit communiquer aux membres du corps diplomatique, résidant à Paris, les pièces de la correspondance de Méhée et de Rosey avec les agents de cette œuvre de corruption. Leurs réponses furent la condamnation de la honteuse politique du cabinet britannique. Les agents qu'il avait compromis dans cette affaire se virent renvoyer des cours auprès desquelles ils étaient accrédités et, depuis, on n'entendit plus parler d'eux.

Deux mois après un autre agent anglais à Hambourg, sir Rumbold, continua les manœuvres de ses collègues; mais, éclairé par leur disgrâce, il y mit plus de circonspection. Pendant une nuit du mois d'octobre 1804, il fut enlevé avec ses papiers, dans sa maison de campagne, par un détachement français. Amené à Paris ses papiers furent examinés, mais cet examen ne procura aucune découverte. L'intervention du roi de Prusse, comme directeur du cercle de Basse-Saxe, amena son élargissement. Il s'établit, à cette occasion, entre ce monarque et le Premier Consul, une correspondance confidentielle et amicale: on doit regretter que les lettres du roi de Prusse aient été perdues avec les lettres originales

des souverains qui ont disparu des archives impériales.

Une publication, qui eut lieu à cette époque, fit connaître les intelligences pratiquées antérieurement, par les princes de la maison de Bourbon, dans nos armées et dans l'intérieur de la France. Un émigré (M. de Montgaillard), qui avait été dans la confiance des princes français et chargé de leurs négociations auprès de Pichegru et de Moreau, mécontent de ces princes, vint offrir au gouvernement consulaire de curieuses révélations à cet égard. Il fut chargé de rédiger un écrit destiné à faire connaître toutes les circonstances de la trahison de Pichegru et les trames ourdies, de concert avec les princes ou sans leur participation directe, par le gouvernement anglais. M. de Montgaillard remit successivement au Premier Consul plusieurs manuscrits dont l'un était un mémoire sur la trahison de Pichegru, dans les années III, IV et V, avec le texte des correspondances secrètes, l'explication des chiffres convenus et la clé des noms. Un autre manuscrit avait pour titre : *Mémoires secrets de M. J.-G. de Montgaillard pendant les années de son émigration*, etc. Ces deux écrits, dans lesquels l'auteur avouait qu'il avait joué un double rôle, contenaient des révélations curieuses sur les intrigues des princes exilés et des agents anglais et sur les illusions de leur petite cour ambulante. Le Premier Consul, qui faisait son métier de gouvernant en accueil-

lant les traîtres et en mettant à profit le scandale de leurs révélations, ordonna que ces manuscrits fussent livrés à l'impression. Les particularités qu'ils contenaient, des portraits bien tracés, entre autres celui du prétendant, servirent à éclairer l'opinion et, s'ils ne faisaient pas l'éloge de la conscience de l'auteur, ils déposaient en faveur de son esprit.

Je fus chargé de correspondre avec M. de Montgaillard et de lui transmettre les libéralités du chef de l'Etat. Pendant le temps que j'ai été en relation avec ce personnage, j'ai reçu de lui de nombreux manuscrits dont quelques-uns ont été imprimés, tels que ceux qui traitent de la fondation d'une quatrième dynastie, du rétablissement du royaume d'Italie sous l'empereur Napoléon, des droits de la couronne de France sur le duché de Rome, etc., etc.

En 1814, le comte de Montgaillard a chanté la palinodie, comme on devait s'y attendre, et insulté l'idole qu'il avait encensée. Je ne sais si cet appel à la faveur du roi Louis XVIII l'a beaucoup servi au près du prince dont il avait été l'indiscret confident, et qu'il avait ensuite flétri par ses délations sous le gouvernement impérial.

Puisque j'ai occasion de parler de M. de Montgaillard, je dirai quelques mots de l'ouvrage de son frère. M. de Montgaillard a eu un frère abbé, qui est auteur d'un abrégé chronologique de l'histoire de France depuis 1787 jusqu'à 1818. Ce livre, dont chaque page porte l'empreinte de l'injustice et de l'erreur, a été

sans doute écrit dans les accès de noire misanthropie auxquels l'auteur était sujet. Il paraît ne lui avoir été inspiré que pour servir de cadre aux plus véhémentes invectives contre Napoléon et contre les noms les plus respectables de l'Empire. L'abrégé chronologique ne justifie pas son titre. L'auteur, au lieu de donner un résumé concis des principaux événements, a soin d'omettre ceux qui ne lui offrent pas l'occasion d'épancher l'âcreté de sa bile dans d'acerbes et interminables diatribes sur Napoléon et sur ses actes. Quoique fort incomplet, il a cependant valu à l'auteur une lettre de félicitation du général Foy, qui a été plus séduit par les facilités que ces sortes d'ouvrages offrent habituellement pour l'étude de l'histoire, que révolté du fiel dont il est rempli.

On a publié, après la mort de cet abbé, une volumineuse histoire de France qu'on a mise sous son nom. Cette histoire, prolixe amplification de la revue chronologique de l'histoire de France par le même auteur, est l'œuvre de son frère. L'abbé n'aurait pas accepté le comte de Montgaillard pour collaborateur; car il avait coutume de répondre à ceux qui lui demandaient des nouvelles de son frère : « Il y a trente ans que je ne réponds pas à cette question. »

Une autre publication que je mentionnerai ici également quoiqu'elle n'ait été faite que deux ans plus tard, en 1806, contenait des confidences sur la part que les princes, et notamment le comte d'Artois, ont eue dans nos guerres civiles. Elle a pour titre : *Mé-*

moires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée. L'auteur, le comte de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal de Vauban, avait suivi, en qualité d'aide de camp, le comte d'Artois à Pétersbourg, lorsque ce prince alla solliciter les secours de l'impératrice Catherine en faveur des Bourbons. M. de Vauban, de retour de ce voyage, après avoir fait partie de l'expédition de Quiberon, avait été rejoindre son prince à l'île Dieu. Puis, découragé par le spectacle des inepties et des bassesses dont il avait été témoin, il avait profité de l'amnistie accordée aux émigrés pour rentrer en France. Devenu suspect à la police il fut enfermé au Temple ; c'est dans cette prison qu'il composa ses Mémoires. Il y consigna toute l'amertume de ses souvenirs et des révélations peu favorables au parti qu'il avait servi. Le gouvernement, ayant saisi ces mémoires, crut devoir profiter de cette découverte et les fit imprimer avec le nom de l'auteur.

CHAPITRE IV

Réflexions préliminaires sur l'affaire du duc d'Enghien. — Anxiété générale causée en Angleterre par les préparatifs de descente. — Participation du gouvernement anglais au complot tramé par les princes français. — Bruits sinistres et pamphlets venus d'Angleterre. — Rassemblement d'émigrés sur le Rhin. — Jugement d'espions retenus en prison. — Révélations de Querel. — Mission du général Savary sur la côte de Dieppe. — Personnage inconnu reçu à Paris par Georges. — Mission d'un officier de gendarmerie à Ettenheim. — Son rapport. — Conseil privé tenu aux Tuileries. — Mouvement que se donne Fouché. — Hésitation du Premier Consul. — Instructions données aux généraux Caulaincourt et Ordener. — Lettre du ministre des relations extérieures au ministre de Bade, à Carlsruhe. — Scène de l'expédition des ordres. — Lever du 12 mars aux Tuileries. — Départ du Premier Consul pour la Malmaison. — Sollicitude du peuple de Paris. — Révélations contenues dans les lettres saisies sur les émigrés. — Article publié dans le *Moniteur*. — Arrivée du duc d'Enghien à Pantin, puis à Vincennes. — Formation de la commission militaire. — Mission donnée à M. Réal d'aller interroger le duc d'Enghien à Vincennes. — Premier interrogatoire devant le capitaine-rapporteur. — Demande du prince consignée au bas de son interrogatoire. — La commission militaire passe outre. — Le colonel Savary vient rendre compte au Premier Consul de l'exécution du jugement. — M. Réal arrive aussi à la Malmaison. — Pénible surprise du Premier Consul. — Irrégularités du procès-verbal du jugement. — Mes propres impressions. — Aspect du salon de la Malmaison le soir de l'exécution du jugement. — Notes écrites par Napoléon à Sainte-Hélène à propos de cet événement. — Lettre de M. de Talleyrand au Premier Consul en date du 8 mars. — Lettre de M. de Caulaincourt à l'empereur Alexandre et réponse, précédées et suivies des observations du premier. — Position désavantageuse que cette démarche crée à M. de Caulaincourt à la cour de l'empereur de Russie. — Equité de l'empereur Napoléon envers son ministre. — Sensation produite en Europe par la connaissance du jugement. — Conduite hostile des gouvernements russe et suédois. — M. de Chateaubriand — Sa démission du poste de chargé d'affaires dans le Valais. — Sa

lettre au ministre des relations extérieures. — Premières idées d'hérédité. — Opinion de la famille et de la maison du Premier Consul sur cette question. — Initiative du tribunat. — Le Conseil d'État consulté. — Un sénatus-consulte confère au Premier Consul la dignité impériale. — Votes populaires. — Présentation du sénatus-consulte à l'Empereur et à l'impératrice. — Anecdote. — Examen des causes de la fondation de l'Empire. — Prétentions du Sénat. — Lettre de Joseph Bonaparte sur l'hérédité. — Procès de Georges et de ses complices. — Acquisition et don de ses propriétés. — Peine de Moreau commuée en un exil aux États-Unis.— Acquisition et don de ses propriétés. — Mission donnée à Bourienne à cette occasion. — Clémence de l'Empereur. — Formation de la cour impériale. — Création de grandes dignités de l'Empire et des charges de cour. — Nomination de dix-huit maréchaux de l'Empire. — Le nouveau cérémonial froisse les anciens serviteurs. — Ces événements ne détournent pas l'Empereur du soin de la guerre. — Camp de Compiègne. — Octave de Ségur, sous-préfet de Soissons. — Sa disparition et sa fin tragique. — Détails sur la famille Ségur. — Inspection de l'École militaire de Fontainebleau. — Visite au maréchal Augereau. — Rétablissement du ministère de la police.— Fouché de nouveau ministre. — Quatrième voyage à Boulogne. — Quartier général du Pont-de-Brique. — Baraque de la Tour-d'Ordre. — Travaux actifs de l'Empereur sur le terrain et dans le cabinet. — Campement des troupes. — Sur la découverte de Fulton. — Flottille hollandaise. — L'amiral Verhuell. — Mort de l'amiral Bruix. — Son remplacement par l'amiral Villeneuve. — Joseph Bonaparte, colonel du 4e régiment de ligne. — Célébration de la fête de l'Empereur à Boulogne. — Distribution de décorations de la Légion d'honneur. — Banquets. — Visites des prince et princesse Murat, de la princesse Louis Bonaparte et de son fils. — M. Chaptal quitte le ministère de l'intérieur. — Il avait succédé à Lucien Bonaparte. — Parallèle de César, de Cromwell et de Bonaparte. — M. de Fontanes. — Disgrâce de Lucien. — Son ambassade en Espagne. — Son mariage mécontente le Premier Consul. — Il se retire à Rome. — Jérôme Bonaparte. — Son mariage avec Elisa Paterson. — Napoléon interpose son autorité de chef de famille. — Mme Jérôme Bonaparte consent à une séparation. — Bienveillance de l'Empereur pour cette dame. — Le pape refuse de casser le mariage. — Jérôme quitte la marine pour le service de terre. — Napoléon part de Boulogne pour aller visiter les départements du Rhin. — Fête de Charlemagne. — *Te Deum*. — Lauriston. — Mouton. — M. de Talleyrand compromis à l'occasion du prince d'Orange. — Décrets en faveur des départements du Rhin. — Institution des prix décennaux.

La découverte de l'existence de la conspiration royaliste et les aveux de quelques-uns des assassins arrê-

tés à Paris, apprirent au Premier Consul que le duc d'Enghien résidait à Ettenheim, et que Dumouriez y avait paru et devait s'y trouver encore. Il en conclut que cette localité était le centre où aboutissaient les diverses ramifications du complot. Avant de rapporter les circonstances de l'enlèvement et du jugement du malheureux duc d'Enghien, je dois reprendre les choses de plus haut. Je n'avais aucun désir de rappeler l'attention sur ces tristes souvenirs qui ont donné lieu à tant de jugements erronés; mais je crois devoir rendre une stricte justice à la mémoire de Napoléon, je crois obéir à l'une de ses principales recommandations, en racontant ce qui est à ma connaissance sur un événement que l'esprit de parti a étrangement défiguré. Le fait en lui-même est aujourd'hui apprécié à sa juste valeur. Provoquée par le gouvernement anglais, la mort du dernier des Condé a porté de déplorables fruits. Cet acte tire son plus grand intérêt de l'influence qu'il a exercée sur le cours de la carrière politique de Napoléon, et c'est à cette cause qu'il doit la place importante qu'il occupe dans l'histoire de notre temps. Je vais donc en réunir les traits principaux dont l'ensemble pourra mettre le lecteur impartial à même de former son jugement sur un acte de rigueur auquel une réunion de circonstances fatales et une inflexible interprétation de ses devoirs, comme chef d'Etat, ont porté Napoléon, dont ce grand homme a accepté toute la responsabilité avec la haute franchise et la fierté de son caractère et

qui, au lieu d'être utile, a été nuisible à sa gloire, ainsi qu'il l'a lui-même avoué.

Le gouvernement anglais, qui avait d'abord affecté de traiter avec mépris un projet de descente en Angleterre, justement épouvanté du formidable armement qui se préparait en vue de ses côtes, avait fini par prendre ce projet d'expédition tellement au sérieux, qu'il faisait, de son côté, des préparatifs extraordinaires pour s'y opposer. Les redoutes et les retranchements se multipliaient sur la côte méridionale de l'Angleterre; des moyens d'inondation y étaient pratiqués; toute la population en état de porter les armes y était réunie et exercée; les ministres eux-mêmes et les principaux chefs de l'aristocratie avaient endossé l'habit militaire et figuraient dans les rangs des volontaires. L'anxiété générale était excitée et entretenue par des alertes et des terreurs paniques qui se succédaient et qui portaient l'épouvante jusque dans Londres. Un grand nombre de familles s'éloignaient du voisinage des côtes et allaient chercher un refuge dans l'intérieur des terres.

En même temps que le gouvernement cherchait à conjurer l'orage par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, il travaillait à l'éloigner du territoire britannique. Il faisait jouer tous les ressorts d'une diplomatie raffinée et semait l'or pour porter les puissances à se déclarer et pour retenir, sur le continent, l'ennemi qui le menaçait.

Ces moyens ne le rassurant pas assez, il eut recours

à la ressource des complots. Au commencement de l'année 1804, les princes français retirés à Londres, favorisés par les ministres anglais, formèrent le plan d'une attaque sérieuse contre le chef du gouvernement consulaire. Un ordre du conseil privé du roi d'Angleterre enjoignit aux émigrés français de se rendre sur les bords du Rhin, sous peine de perdre leurs pensions, et un règlement fixa le traitement qui serait alloué à chaque officier et soldat. Le duc d'Enghien avait précédemment obtenu de l'électeur de Bade l'autorisation d'établir son séjour à Ettenheim, petite ville située sur la rive droite du Rhin, à deux lieues du fleuve. A l'époque même où les émigrés se rassemblaient, en vertu de l'ordre du conseil privé, sur les frontières de l'Alsace, des royalistes déterminés, réfugiés à Londres après la fin des troubles de la Vendée et commandés par d'anciens chefs de chouans, débarquaient secrètement sur la côte de Dieppe et se dirigeaient sur Paris par des chemins détournés, trouvant sur leur route des gîtes préparés dans des fermes isolées et dans des chaumières, où ils étaient reçus par des paysans acquis à leur cause. Georges Cadoudal, Rivière, aide de camp du comte d'Artois, les frères Polignac, Pichegru et cinquante autres conjurés étaient arrivés ainsi mystérieusement à Paris, où ils se tenaient cachés dans des retraites ignorées de la police.

Les agents que la police française entretenait à Londres l'avertissaient qu'il s'y tramait quelque grand

complot contre la France. C'était un bruit généralement répandu en Angleterre, en Europe et jusque dans nos colonies, que le gouvernement consulaire touchait à sa fin, que les jours de son chef étaient comptés, et que l'ancienne famille régnante allait remonter sur le trône. On réimprimait à Londres le pamphlet autrefois composé contre Cromwell : *Tuer n'est pas assassiner*, en faisant allusion au Premier Consul. Une feuille (*l'Ambigu*), rédigée par des émigrés français, portait en tête l'effigie de Bonaparte avec un cercle noir tracé autour du cou. Les avis qui parvenaient de plusieurs côtés annonçaient de prochains débarquements d'émigrés dans la Vendée. Les nouvelles que le Premier Consul recevait de cette région le portèrent à y envoyer l'un de ses aides de camp, le colonel Savary, dont le rapport confirma ses soupçons sur l'agitation sourde qui y régnait.

Le Premier Consul se ressouvint qu'il se trouvait en prison, dans Paris, des individus arrêtés comme prévenus d'avoir été envoyés de Londres pour attenter à sa vie. Leur arrestation, sur les côtes, en flagrant délit d'espionnage et d'embauchage, suffisait pour motiver leur envoi devant des commissions militaires; mais, comme ils étaient accusés d'en vouloir à la vie du chef de l'Etat, ils avaient été retenus en prison en attendant que cette accusation put être prouvée. Le Premier Consul ordonna que quelques-uns de ces individus fussent traduits devant un conseil de guerre, espérant obtenir d'eux quelque révélation sur le but

de leur voyage. Deux d'entre eux furent jugés et condamnés. L'aspect du supplice ne put fléchir leur opiniâtreté ; ils périrent en menaçant le gouvernement d'une catastrophe prochaine.

Les rapports de M. Méhée de Latouche et du capitaine Rosey (dont j'ai relaté la mission) firent connaître les trames ourdies, sur la rive droite du Rhin, par les ministres anglais accrédités près les cours de Munich, de Stuttgard et de Cassel. Le Premier Consul, pénétré de l'imminence du danger qui menaçait l'État et sa personne, mais imparfaitement renseigné, se fit remettre de nouveau la liste des chouans arrêtés. L'écrou de l'un d'eux, sa condition d'affidé ou de domestique de Georges, pendant la dernière insurrection de l'Ouest, firent soupçonner que celui-là devait savoir quelque chose. Querel fut jugé et condamné sans qu'on put tirer de lui aucun aveu ; mais, dans la nuit qui devait précéder son exécution, la crainte de la mort le décida à parler. Il déclara qu'il était depuis six mois à Paris ; qu'il y était arrivé avec Georges et plusieurs autres conjurés qu'il nomma ; qu'ils avaient été rejoints peu après leur arrivée par une quinzaine d'autres ; que de nouveaux débarquements devaient avoir lieu ou étaient attendus et que Paris était le lieu de rendez-vous commun. Ces déclarations de Querel, qui lui valurent sa grâce, mirent sur la voie de découvertes importantes ; on arriva ainsi jusqu'à un ancien émissaire du parti, nommé Troche, horloger à Eu. Le Premier Consul fit repartir son

aide de camp Savary, accompagné par le fils de l'horloger, qui suppléait son père fort avancé en âge, avec ordre de se rendre à Dieppe où un nouveau débarquement était annoncé. Le colonel Savary, arrivé à Dieppe, se porta incontinent avec le jeune Troche sur Béville, où le débarquement devait s'effectuer. Le gros temps qui régna pendant plusieurs jours, des avis transmis de Paris dans cet intervalle et des signaux donnés au brick qui avait croisé durant plusieurs nuits devant la falaise de Béville et qui portait, disait-on, le duc de Berri, empêchèrent le débarquement.

Pendant ce temps la police, dirigée par le conseiller d'Etat Réal, mettant à profit les révélations de Quérel, s'était livrée à des recherches actives qui l'avaient mise sur la trace des individus réfugiés à Paris. L'arrestation successive de Georges et de ses compagnons conduisit à la connaissance de la part diverse que Pichegru et Moreau avaient prise au complot. Georges avait déclaré dans un de ses interrogatoires qu'il attendait, pour agir, l'arrivée à Paris d'un prince français. A mesure que des révélations nouvelles surgissaient, elles dévoilaient l'importance de la conspiration et en éclairaient les fils. On put juger, par l'étendue de ses ramifications de la grandeur des périls qui menaçaient l'Etat dans la personne du Premier Consul. Les menées des agents diplomatiques anglais, qui s'ourdissaient sur nos frontières et qui s'étendaient jusqu'à Paris, signalaient la coopération

active de l'Angleterre, dont le gouvernement était l'âme des coalitions. La présence de Georges dénonçait l'assassinat; le nom de Moreau était un appel à l'armée; un prince de la maison de Bourbon devait se mettre à la tête du complot et donner le signal.

Entre autres informations qui furent obtenues, celle qui suit éveilla au plus haut point l'attention. Un personnage inconnu à la bande de Georges avait eu des entrevues avec ce dernier. Il avait été reçu, non seulement par Georges, mais aussi par MM. de Polignac et de Rivière avec des marques particulières de déférence. Il était naturel de penser, alors même que ce fait n'eut pas été déclaré par Georges, qu'un complot aussi important devait avoir nécessairement un chef supérieur, présent ou peu éloigné, investi de pouvoirs extraordinaires et qui put se faire reconnaître lorsque l'ennemi serait abattu. On en conclut que le personnage reçu par Georges devait être ce chef et qu'il était un des princes de l'ancienne maison royale. On passa en revue les différents membres de cette famille; on sut où se trouvaient le comte de Lille (Louis XVIII), le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le prince de Condé, le duc de Bourbon et les princes d'Orléans; ces derniers vivaient paisibles et éloignés des foyers d'intrigues. Restait le duc d'Enghien dont Napoléon connaissait à peine l'existence. On fut induit à penser que ce prince pourrait bien être le personnage mystérieux dont nous

avons déjà parlé. Quoique la description qui en fut faite ne s'appliquât au prince que d'une façon très imparfaite, les différences les plus graves dans le signalement d'un homme qui était inconnu à Paris ne pouvaient pas arrêter la marche des conjectures. La présence du duc d'Enghien sur les bords du Rhin, ses communications avec les émigrés qui s'y réunissaient, la participation du gouvernement anglais au complot qui ressortait de toutes les informations recueillies par la police, les absences que faisait le prince pour se livrer au plaisir de la chasse, ses promenades sur le Rhin, le soupçon qu'il venait quelquefois dans Strasbourg, donnèrent une nouvelle force aux présomptions qu'on avait déjà qu'il était le chef que son nom et son rang portaient à la tête de la conspiration. Les suppositions marchent vite quand elles sont excitées par le soupçon. On admit donc sans peine que le duc d'Enghien avait pu venir à Paris et y séjourner, et qu'il avait pu être de retour à Ettenheim dans l'espace de moins de huit jours. On se préoccupa tellement de cette conjecture qu'on fit explorer les principaux hôtels du faubourg Saint-Germain pour s'assurer que le prince n'y était point caché ou qu'on ne faisait pas de secrets préparatifs pour le recevoir. On supposa même qu'il aurait pu trouver un asile dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. L'avis qui fut donné que Dumouriez, artisan de guerres civiles et l'agent de complots le plus actif et le plus expérimenté, était à Ettenheim, comme con-

seiller du prince, changea les soupçons en presque certitude.

Des instructions furent adressées à M. Shée, alors préfet du département du Bas-Rhin. Les indications qu'il transmit confirmèrent ce qu'on croyait savoir déjà. Le Premier Consul avait plus de confiance dans ses pressentiments et dans ses prévisions que dans les ressources de la police, privée par la suppression du ministère spécial de ce nom de l'ensemble et de l'impulsion si nécessaires dans les circonstances peu ordinaires où l'on se trouvait. Il chargea, un jour, à son lever et confidentiellement le général Moncey, premier inspecteur de la gendarmerie, d'envoyer un officier intelligent à Ettenheim, sous un déguisement, afin de prendre connaissance de ce qui s'y passait et de recueillir le nom des personnes de tout rang qui s'y trouvaient en rapport avec le duc d'Enghien. Le général Moncey remit directement au Premier Consul, sans en donner communication à la police, le rapport de l'officier auquel il avait confié cette mission. Parmi les noms des personnes de l'entourage du prince le rapport signalait ceux de Dumouriez et d'un colonel anglais nommé Smith. Ce ne fut que plus tard qu'on reconnut que le général auquel l'auteur du rapport donnait le nom de Dumouriez était le général Thumery, dont la prononciation allemande avait dénaturé le vrai nom, et que le colonel anglais Smith était un simple capitaine allemand (Schmidt) de l'état-major du prince. Ce rapport confirma donc

le Premier Consul dans l'opinion que le duc d'Enghien présidait aux trames de la conjuration dont Paris était le centre. La présence de Dumouriez surtout lui parut un fait décisif. Ce général devait être, d'après lui, la cheville ouvrière de cette conspiration. Napoléon ignorait, à ce moment, dans quels termes Dumouriez pouvait être avec les divers princes de l'ancienne dynastie : sa présence à Ettenheim lui suffisait. Il était persuadé que l'arrestation de ce personnage et la saisie de ses papiers procureraient des informations précises sur l'organisation et les moyens d'exécution du complot.

Pour ne rien précipiter à l'excès, il songea à s'éclairer de l'avis de ses conseillers les plus compétents. Il réunit à cet effet dans une espèce de conseil privé, aussitôt après avoir reçu le rapport du général Moncey, les deux consuls, le grand juge, le ministre des relations extérieures, le conseiller d'État Réal et Fouché, bien que ce dernier ne fut pas alors ministre. Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire en se donnant beaucoup de mouvement. Il venait souvent raconter au Premier Consul des nouvelles obtenues par l'influence qu'il avait conservée sur les agents de la police, et les confidences qu'il tirait d'eux, adroitement, en gagnant de vitesse le Grand-Juge.

Comme il n'y eut point de procès-verbal des délibérations de cette réunion, le champ a été laissé ouvert aux conjectures sur les opinions émises par les personnages qui en ont fait partie. Il paraît cependant

certain, ce qui sera d'ailleurs éclairci par les mémoires qui seront, tôt ou tard, livrés à la publicité, que les deux consuls ne se montrèrent pas enclins à des mesures immédiates de rigueur, et que Fouché, au contraire, ne dissimula pas son sentiment sur la nécessité d'un grand exemple pour en finir avec les artisans de complots.

Je dirai plus tard quelle influence M. de Talleyrand a exercée sur la détermination du Premier Consul. Celui-ci hésita longtemps sur la conduite qu'il avait à tenir dans cette circonstance si grave. Sa première idée avait été de joindre l'affaire du duc d'Enghien à celle de Georges. Il lui répugna de confondre le prince avec un homme qu'il regardait comme un assassin. Il pensa ensuite à donner au jugement du prince un grand apparat et à le faire comparaître devant une haute cour. Plusieurs considérations, entre autres la crainte de provoquer des manifestations de parti, le détournèrent de cette idée qui eut peut-être été la meilleure. Il se décida enfin à substituer aux formes lentes et solennelles d'une procédure civile publique l'action rapide et secrète d'un conseil de guerre, arme redoutable qui frapperait de terreur ses ennemis. Il avait toujours en réserve le droit de faire grâce.

Tel était l'état des choses lorsque le 19 ventôse an XII (10 mars 1804), jour où je n'avais pas dîné aux Tuileries, on vint me chercher à dix heures du soir de la part du Premier Consul. Je le trouvai, en

arrivant, dans une pièce attenante à son cabinet, ayant à ses pieds plusieurs cartes qu'il avait jetées par terre, et en cherchant une du cours du Rhin. Après l'avoir aidé à étendre cette carte sur une grande table d'acajou qui était au milieu de la pièce, j'écrivis sous sa dictée une lettre au ministre de la guerre Berthier pour lui donner l'ordre de faire partir, dans la nuit, le général Caulaincourt, son aide de camp, pour Strasbourg, et le général Ordener, commandant des grenadiers à cheval de sa garde, pour Schelestadt, afin de procéder à l'arrestation du duc d'Enghien. Pendant que le Premier Consul me dictait cette lettre, le général Berthier fut annoncé, et peu après le général Caulaincourt. Le Premier Consul dicta au général Berthier le complément des instructions relatives à cette expédition, en suivant sur la carte l'itinéraire que devait parcourir le général Ordener. Il me dicta, ensuite, une lettre adressée au ministre Talleyrand pour lui prescrire les mesures diplomatiques à prendre. Aux termes de cet ordre le ministre des relations extérieures devait remettre au général Caulaincourt une lettre adressée au baron d'Edelsheim, ministre de l'électeur de Bade, lettre que cet officier porterait à destination dès qu'il aurait appris l'arrestation du duc d'Enghien. Il était dit dans cette lettre « que le ministre des relations extérieures avait « adressé précédemment au gouvernement électoral « une note dont le contenu tendait à requérir l'arres- « tation du comité d'émigrés français siégeant à Offen-

« bourg lorsque le Premier Consul, par l'arrivée suc-
« cessive des brigands envoyés en France par le
« gouvernement anglais, comme par la marche et le
« résultat des procès qui s'instruisaient à Paris, avait
« reçu connaissance de toute la part que les agents
« anglais avaient aux terribles complots tramés contre
« sa personne et contre la sûreté de la France; qu'il
« avait appris de même que le duc d'Enghien et le
« général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim et
« que, comme il était impossible qu'ils se trouvas-
« sent en cette ville sans la permission de son Altesse
« électorale, le Premier Consul n'avait pu voir sans
« la plus profonde douleur qu'un prince, auquel il
« lui avait plu de faire éprouver les effets les plus
« signalés de son amitié, put donner asile à ses
« ennemis les plus cruels et laissât ourdir tranquille-
« ment des conspirations aussi évidentes; que, dans
« une circonstance aussi extraordinaire, le Premier
« Consul avait cru devoir donner à deux petits déta-
« chements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à
« Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime
« qui, par sa nature, mettait hors du droit des gens
« tous ceux qui manifestement y avaient pris part;
« que le général Caulaincourt était chargé des ordres
« du Premier Consul et qu'on ne devait pas douter
« qu'en les exécutant il n'observât tous les égards
« que son Altesse électorale pouvait désirer ».

Les instructions contenues dans la lettre adressée par le Premier Consul au ministre de la guerre por-

taient que le général Caulaincourt se rendrait à Strasbourg et de là sur Offenbourg, avec deux cents dragons, pour y faire arrêter les émigrés et les agents du gouvernement anglais ; que le général Ordener se dirigerait sur Schelestadt où il prendrait trois cents dragons avec lesquels il passerait le Rhin à Rheinau, irait cerner secrètement le château d'Ettenheim et arrêterait le duc d'Enghien, Dumouriez surtout, et tous ceux qui se trouveraient avec eux. Le général Caulaincourt devait se mettre en communication avec le général Ordener, et, dès qu'il serait informé de son arrivée à Ettenheim, envoyer au ministre de l'Electeur de Bade la lettre du ministre Talleyrand et des excuses pour la violation de son territoire, fondée sur l'urgence et sur la nécessité du secret.

Voici la mise en scène, si je puis m'exprimer ainsi, de cette mémorable soirée. Le Premier Consul, le ministre de la guerre Berthier, le général Caulaincourt et moi étions réunis dans une grande pièce du palais des Tuileries, qui avait servi de chambre à coucher au roi Louis XVI et qui reçut la même destination sous l'Empereur. Cette pièce était éclairée seulement par deux flambeaux à trois branches, recouverts d'abat-jour et dont les rayons de lumière ne dépassaient pas la circonférence de quelques pieds. Le ministre et moi écrivions à la clarté de l'un des flambeaux, sur un coin d'une grande table d'acajou carrée. Le Premier Consul, éclairé par l'autre flambeau, à demi couché sur la carte, faisait approcher le

général Caulaincourt et, le compas à la main, lui traçait la route de Strasbourg à Rheinau, lui montrait l'emplacement du bac qui réunit les deux rives du Rhin, la situation du village d'Ettenheim et la route qui y conduit.

J'ignorais à mon arrivée aux Tuileries, dans la soirée du jour où le Premier Consul m'avait fait appeler, quelles personnes il avait vues dans l'après-midi. J'appris qu'il s'était entretenu avec les consuls, avec les ministres de la justice et des relations extérieures et avec Fouché. Deux jours après, Fouché, qui sortait du lever, me rencontra et me dit : « Le « général Bonaparte est bien indiscret, il finira par « éventer la mèche... » Il faisait allusion à l'ordre donné de faire arrêter le duc d'Enghien. Le Premier Consul avait parlé, à son lever, de l'objet qui le préoccupait exclusivement, des machinations des émigrés dont il tolérait trop patiemment le voisinage, et avait cité les noms du duc d'Enghien et de Dumouriez. Cependant personne de la maison consulaire, pas même M^me^ Bonaparte, ne connut les ordres qui avaient été donnés. Le Premier Consul resta quelques jours à Paris, puis il quitta les Tuileries pour aller à la Malmaison. Quoique ma voiture suivit la sienne, il me fit donner quelques chasseurs de ses guides pour la sûreté de ses papiers.

La population entière de Paris prenait aux divers incidents de ce drame un intérêt dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. L'arrestation de

Georges, qui avait eu lieu presque en même temps que l'ordre de l'enlèvement du duc d'Enghien était expédié, avait fixé toutes les incertitudes sur l'existence de la conspiration, et accru au plus haut degré la sollicitude générale et la sympathie pour le chef de l'État. On faisait des vœux pour que les instigateurs du complot fussent atteints et sévèrement punis.

Pendant son séjour à la Malmaison, le Premier Consul demeura soucieux et inoccupé; il ne reçut que MM. Maret, Talleyrand, Fouché, Réal, le Grand Juge (Régnier) et Cambacérès. Le 25 ventôse (16 mars), le télégraphe annonça que le duc d'Enghien avait été arrêté, pendant la nuit, dans le château d'Ettenheim. L'ordre fut donné immédiatement de le transférer à Paris, où il arriva le 29 ventôse (20 mars).

Le Premier Consul était parfaitement édifié sur la nature du complot. Il connaissait l'ordre du conseil privé du roi d'Angleterre qui convoquait les émigrés de l'armée de Condé sur la rive droite du Rhin, sous peine de perdre le traitement alloué à leurs grades, édit qui coïncidait avec la présence du duc d'Enghien sur le même point et avec celle de Georges et de ses sicaires à Paris. Les révélations qui ressortirent des lettres saisies sur les émigrés d'Ettenheim, d'Offenbourg et d'autres points de la rive droite du Rhin, lettres qui lui avaient été envoyées par courriers extraordinaires, les informations qu'il avait provoquées, les rapports qui lui étaient faits ne lui laissèrent plus de doutes. Parmi les papiers saisis se trou-

vait un billet du duc d'Enghien, en réponse à une lettre d'un général Vauborel, qui faisait connaître que le prince se refusait à suivre le conseil que lui donnait ce général de s'éloigner à cause des dangers auxquels il était exposé dans les circonstances présentes, et une lettre d'un colonel de Lanen qui contenait les mêmes conseils. « Si, comme je le pense, « ajoutait cet officier, les vues énergiques des gou- « vernements qui nous protègent si particulièrement « sont reconnues par les grandes puissances comme « le seul moyen de rendre la tranquillité à l'Europe « par une paix juste, ces bases seront naturellement « la rétablissement de la monarchie. » Ces pièces prouvaient le plan d'hostilité conçu contre le gouvernement de la France, la part qu'y prenait le duc d'Enghien et ses relations avec les émigrés stationnés sur la rive droite du Rhin. Fouché avait assuré qu'on saisirait chez le prince une malle remplie de pièces qui devaient mettre sur la trace de toutes les ramifications du complot; ces papiers ne se trouvèrent pas à Ettenheim. L'assertion de Fouché n'était qu'une conjecture; peut-être aussi les craintes exprimées au duc d'Enghien par de fidèles officiers qu'un coup de main ne fût tenté sur Ettenheim, sans ébranler la résolution de ce prince de rester au poste du danger, l'avaient déterminé à mettre à couvert et à l'abri de toute atteinte les papiers qui pouvaient compromettre ses compagnons.

La note suivante que le Premier Consul envoya

au *Moniteur*, le jour de l'arrivée du prince à Paris, et qui parut dans le numéro du lendemain, est le résumé de ce qu'il avait appris.

« Paris, 28 ventôse an XII (19 mars 1804).

« Tandis que l'Angleterre envoyait Pichegru, « Georges et la bande d'exécution à Paris, elle ras- « semblait et prenait à sa solde tous les émigrés qui « se trouvent en Allemagne. Une circulaire du prince « de Condé leur a fait un appel il y a près de trois « mois. C'est un fait connu de toute la ville de Ham- « bourg qu'un nommé Maillard était chargé, dans « cette ville, de fonds pour recruter ces malheu- « reux et les expédier sur le Rhin. La rive droite « du Rhin se remplit journellement de ces nouveaux « légionnaires, que l'Angleterre appelle encore une « fois à être les jouets et les victimes de son cruel « machiavélisme.

« Un prince Bourbon, avec son état-major et quel- « ques bureaux, est fixé sur ce point d'où il dirige le « mouvement. Le prince de Guéméné ainsi que plu- « sieurs officiers doivent arriver, le 25 mars, pour « compléter l'organisation des bandes.

« Les puissances du Continent s'empressent de « désavouer de pareils éléments de trouble, et la « nouvelle tentative du gouvernement britannique « n'aura pas plus de succès que le crime organisé

« par lui, à si grands frais, contre le Premier Con-
« sul. »

Le duc d'Enghien arrivé le 20 mars à la barrière de la Villette, vers trois heures de l'après-midi, y fut retenu jusqu'à ce que l'ordre vint de le diriger sur le fort de Vincennes. Il y entra à cinq heures du soir.

Le même jour, un décret fut rendu portant que le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République, serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunirait à Vincennes. Aux termes de ce décret les cinq colonels des régiments d'infanterie et de cavalerie en garnison à Paris, le major de la gendarmerie d'élite faisant fonctions de rapporteur, et le général Hullin, commandant de la place de Paris, président, furent désignés par le gouverneur de Paris pour former la commission militaire; ces officiers se rendirent individuellement à Vincennes. Le silence ayant été gardé sur le nom du prévenu qu'ils devaient juger, c'est là seulement qu'ils apprirent que ce prévenu était le duc d'Enghien. Tous ignoraient les différentes circonstances de la conspiration, mais ils étaient sous l'impression de l'indignation générale qu'excitaient le projet d'attentat

contre la vie du Premier Consul ainsi que la perspective du bouleversement qui aurait été la conséquence de sa mort. Ils ne doutaient pas que ces menées n'eussent pour chef un prince de l'ancienne dynastie.

Le capitaine rapporteur, Dautancourt, procéda au premier interrogatoire du prince. Celui-ci, déplorant l'extrémité cruelle à laquelle il était réduit et exprimant le désir d'être entendu du Premier Consul, Dautancourt lui donna le conseil d'écrire quelques mots, au bas de son interrogatoire, pour demander une audience. La note du prince était conçue en ces termes :

« Avant de signer le présent procès-verbal, je fais,
« avec instance, la demande d'avoir une audience
« particulière du Premier Consul. Mon nom, mon
« rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situa-
« tion me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma
« demande.

« *Signé :* L. A. H. de Bourbon. »

Ce touchant appel à la clémence d'un ennemi généreux ne devait point parvenir à celui auquel il était adressé.

Cette pièce fut mise sous les yeux des membres de la commission. Un seul des juges (le général Barrois) fut d'avis que la demande d'audience fût transmise au Premier Consul ; mais les réponses du duc d'En-

ghien, les circonstances dans lesquelles son arrestation se trouvait enveloppée, la conviction où étaient les juges que ce prince était complice et même chef du complot qui se tramait à Paris, parurent à des officiers jugeant avec la rigueur du code pénal militaire, sans rejeter le recours au Premier Consul, des motifs suffisants pour faire au prince l'application de la loi ; car des hommes honorables comme eux ne se seraient point dégradés au point de faire fléchir leur conscience devant un ordre sanguinaire. Le Premier Consul, dont la conviction était arrêtée, ne mettait pas en doute que le prince ne fût condamné ; mais il devait s'attendre à ce que, si un incident se présentait, il lui en serait référé avant l'exécution de la sentence. Ce qui le prouve, c'est qu'il chargeait en même temps le secrétaire d'État Maret, qui se trouvait alors à la Malmaison et qui retournait à Paris, d'écrire au conseiller d'État Réal de se rendre à Vincennes pour interroger lui-même le duc d'Enghien et de venir rendre compte au chef de l'État du résultat de cet interrogatoire. M. Maret, si ma mémoire est fidèle, partit de la Malmaison pour Paris vers les sept heures du soir; il devait être environ dix heures quand sa lettre fut remise chez M. Réal. Par une suite de la fatalité qui semble avoir présidé à toute cette affaire, Réal, qui depuis huit jours n'avait pas eu un moment de relâche et qui avait passé plusieurs nuits sans se coucher, était rentré ce jour-là accablé de fatigue. Il avait défendu à son valet de chambre de l'éveiller

avant cinq heures du matin, quel que fut le message qui lui fût porté. Une lettre venant de la secrétairerie d'État ne parut pas avoir une importance suffisante pour enfreindre l'ordre formel qu'avait donné Réal de ne pas l'éveiller. A son réveil on lui remit, avec ses lettres, celle du secrétaire d'État. Il s'habilla à la hâte et partit pour Vincennes; mais il rencontra, en chemin, le colonel Savary qui lui apprit l'exécution du duc d'Enghien. Savary, qui était à cheval, continua sa route sur la Malmaison où il arriva vers huit heures du matin. Il fut, à l'instant, introduit dans le cabinet du Premier Consul où je me trouvais. Savary lui rendit compte, en peu de mots, de la condamnation et de l'exécution. Le Premier Consul, apprenant que le duc d'Enghien avait demandé à le voir, sans provoquer aucun de ces détails dont il était ordinairement si avide, l'interrompit pour lui demander ce qu'était devenu Réal et pour savoir s'il n'était pas venu à Vincennes. Apprenant qu'il n'y avait point paru, il se tut et fit plusieurs tours dans sa bibliothèque, les mains croisées derrière le dos, jusqu'à ce qu'on annonçât M. Réal. Après avoir écouté l'explication que lui donna ce dernier et avoir échangé quelques mots avec lui, il retomba dans sa rêverie; puis, sans laisser échapper un mot d'acquiescement ou d'improbation, il prit son chapeau, dit : « C'est bien! » et laissa M. Réal surpris et un peu troublé de sa préoccupation. Quant au Premier Consul nous l'entendîmes monter lentement les marches de l'escalier

conduisant au petit appartement qu'il occupait au-dessus de sa bibliothèque ; il s'y renferma et y resta longtemps sans reparaître.

On lui présenta, dans la même journée, le procès-verbal du jugement. La lecture de cette pièce fut un nouveau sujet de peine pour lui. Les formes légales n'avaient pas été observées. Les irrégularités et les omissions qu'il y remarqua l'obligèrent à le faire rédiger de nouveau. Quoique le Premier Consul ne mît pas en doute que le duc d'Enghien ne fût condamné, il avait dû laisser le jugement à l'appréciation de la commission militaire. Si, comme on l'a dit, la condamnation avait été imposée, on n'aurait pas négligé d'instruire à l'avance la commission des formalités prescrites par la loi, formalités que se trouvèrent ignorer le président, les juges et même le capitaine rapporteur. On peut dire que ce jugement fut rendu sur un tambour. C'est un nouveau motif de regretter que le président de la commission ne se soit pas cru autorisé à transmettre au Premier Consul la demande d'audience que le duc d'Enghien avait ajoutée au procès-verbal de son interrogatoire. Si le général Hullin avait eu assez de fermeté pour résister à je ne sais quelles observations, qu'il prétend lui avoir été faites, et pour suivre les inspirations de sa conscience, il se serait fait le plus grand honneur et il eût préservé le Premier Consul du redoublement d'inimitiés dont cet acte devint le prétexte, car on peut préjuger ce qu'eût fait Napoléon.

Voilà les seuls faits dont j'ai été témoin. Je ne rapporte que ce que j'ai vu et entendu. Je puis ajouter qu'aucune communication verbale ou écrite n'a existé entre la commission militaire et le Premier Consul pendant le temps qui s'est écoulé à partir de l'interrogatoire du duc d'Enghien, lequel a précédé son jugement, jusqu'au moment de l'exécution. Les moyens que j'avais d'être instruit de ce fait et les recherches de ceux qui avaient intérêt à le découvrir n'ont pu fournir la trace d'aucune communication de ce genre.

S'il m'est permis de parler de mes propres impressions, je n'hésiterai pas à dire que le Premier Consul, justement indigné des trames odieuses ourdies contre sa personne, a voulu renvoyer à ses ennemis la foudre qu'ils voulaient faire éclater sur sa tête et leur rendre guerre pour guerre. Devait-il se laisser tranquillement égorger sans se défendre? — Il m'a paru n'avoir pas douté, un seul instant, que le rassemblement d'émigrés sur le Rhin n'eût pour chef un prince de la maison de Bourbon; que ce chef ne fût le duc d'Enghien, et que ce prince n'eût la mission d'entrer en France, après le coup frappé par Georges et par ses complices, alors que le duc de Berri, destiné à débarquer en Normandie, eût été détourné de ce projet par l'avis de la présence à Dieppe d'un officier actif et déterminé, entièrement dévoué au Premier Consul. Sous l'impression profonde d'un juste ressentiment et fortement préoccupé du sinistre avenir réservé à la France et de la san-

glante révolution qui aurait été la conséquence de sa mort, il a ordonné l'enlèvement et la mise en jugement du duc d'Enghien, persuadé qu'il existait contre ce prince des charges suffisantes pour motiver une condamnation. Cependant l'ordre donné à M. Réal d'aller à Vincennes interroger le duc d'Enghien, la solitude que Napoléon alla chercher à la Malmaison, moins pour s'affermir dans sa résolution que pour se garantir de toute influence et pour réfléchir avec calme sur ses déterminations, évitant de s'arrêter dans le salon de Joséphine, se renfermant souvent dans son appartement privé et refusant de répondre à sa femme, qui venait quelquefois frapper inutilement à sa porte, tous ces faits décelaient les combats qui se livraient dans son âme.

Quoique les rapports qu'il reçut à la Malmaison, avec les lettres saisies sur les émigrés, ne lui laissassent aucun doute sur la connaissance qu'avait le duc d'Enghien de la conspiration, il m'est resté la conviction que, satisfait de l'humiliation à laquelle il avait réduit ses ennemis, le parti de la clémence l'eût emporté, s'il eût été informé, à temps, de la demande faite par le prince d'être amené devant lui. Le mal étant devenu sans remède, Napoléon a hautement accepté la responsabilité de cet acte. Il ne pouvait désavouer de braves et loyaux officiers qui avaient jugé selon leur conscience. Il ne voulut pas même entrer dans des explications sur les causes qui avaient empêché le conseiller d'Etat Réal d'arriver à temps

à Vincennes; il n'eût convaincu personne. Se justifier de l'accusation qui lui aurait certainement été intentée de se couvrir de faux prétextes répugnait à sa dignité. Il prit donc fièrement la résolution de tout assumer sur lui. Il prescrivit un secret absolu sur ce qui s'était passé et voulut que personne ne fût compromis. Il s'imposa à lui-même le silence. Les attaques les plus violentes et les plus acharnées n'ont pu le porter à le rompre.

Quand on se reporte à ce temps de crise et à la pensée des dangers qui menaçaient l'État, on est obligé de reconnaître que Napoléon a rempli, comme chef d'Etat, un pénible devoir, et, qu'au lieu de le lui imputer à crime, il faut plutôt le plaindre de s'être trouvé dans la nécessité d'accepter l'odieux d'un acte dont sa perspicacité lui montrait, pour l'avenir, les déplorables conséquences. La qualité du condamné et le sentiment intéressé de pitié, dont la haine des ennemis de la France couvrit tout à coup le duc d'Enghien, ont transformé en crime d'une férocité sauvage un acte de rigueur que les circonstances les plus impérieuses imposaient à un chef de gouvernement.

Napoléon a été dédommagé des embarras que ses ennemis lui ont suscités à cette occasion par le redoublement de l'attachement du peuple, que l'imminence d'un danger commun et les mesures vigoureuses qui l'avaient conjuré exaltèrent au plus haut degré. Mais il est vrai de dire que la première impression

produite par cet événement sur les classes élevées fut très vive; le mystère et la précipitation avec lesquels le duc d'Enghien fut enlevé, jugé et exécuté en furent la principale et peut-être même la seule cause. Les ministres, les fonctionnaires, les personnes attachées à la maison du Premier Consul n'apprirent que par le *Moniteur* ce qui s'était passé. L'aspect de la Malmaison fut triste ce jour-là. Je me souviens encore du silence qui régna le soir dans le salon de M^me^ Bonaparte. Le Premier Consul se tenait le dos appuyé à la cheminée pendant que M. de Fontanes lui faisait je ne sais quelle lecture. Joséphine, était assise à l'extrémité d'un canapé avec l'air mélancolique et les yeux humides; les personnes du service, alors très peu nombreuses, s'étaient retirées dans la galerie voisine, et s'entretenaient, à voix basse, du sujet de conversation qui absorbait tous les autres. Quelques personnes vinrent de Paris mais frappées de l'aspect lugubre du salon, elles s'arrêtèrent à la porte. Le Premier Consul, soucieux et pensif ou écoutant attentivement la lecture de M. Fontanes, ne paraissait pas s'apercevoir de leur présence. Le ministre des finances resta pendant un quart d'heure, à la même place, sans que personne lui adressât la parole. Ne voulant pas se retirer comme il était venu, il s'approcha du Premier Consul et lui demanda s'il avait des ordres à lui donner : le Consul lui répondit par un geste négatif.

Je crois intéressant et utile de reproduire ici les

notes écrites au crayon de la main de Napoléon sur les marges de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Napoléon en 1815*, par M. Fleury de Chaboulon. Ce livre contient un long passage relatif à l'arrestation et au jugement du duc d'Enghien. J'ai copié moi-même ces notes sur l'original, sans y changer un seul mot ; les voici :

« Napoléon ne s'occupait pas du duc d'Enghien « qui avait été justement traduit et puni par un con- « seil militaire. Le général Moreau, dès 1797, s'était « plaint, dans son rapport au Directoire exécutif, « lors du 18 fructidor, des intrigues que ce prince « tramait d'Offenbourg avec Pichegru et ses agents « dans l'armée. Ce prince faisait partie de la conspi- « ration de Georges et de Pichegru. Il fut en consé- « quence arrêté et condamné à mort par le tribunal « compétent. Il n'y eut qu'un acte irrégulier, ce fut « de le faire arrêter, à trois lieues de la frontière de « France, dans le pays de Bade. Mais Napoléon était « le protecteur de cette maison ; il fit demander « l'extradition par le colonel Caulaincourt, son aide « de camp, pendant qu'Ordener passerait le Rhin « avec trois cents dragons, à Neufbrisach, et arrête- « rait le prince et ses agents dans sa maison à Etten- « heim. »

A l'observation que la mort du duc d'Enghien décidait la question qui agitait la France, etc., etc., l'Empereur répond : « La mort méritée du duc d'En-

« ghien nuisit à Napoléon dans l'opinion, et ne lui « fut d'aucune utilité politique. »

Répondant à ce qu'on disait que Joséphine, la reine Hortense, Cambacérès et Berthier l'avaient conjuré d'épargner la vie du prince, l'Empereur ajoute : « Cela est faux; le duc d'Enghien, traduit au châ- « teau de Vincennes, fut jugé et fusillé avant que « personne sût qu'il était arrêté; d'ailleurs on était « alors si indigné de la conduite connue du comte « d'Artois, qui tramait des assassinats dans Paris, « que ce fut un concert unanime de satisfaction aux « Tuileries et parmi les amis et parents des minis- « tres et les personnes intéressées à l'Etat. »

On assurait que l'exécution avait été pressée par Murat qui, poussé par quelques régicides, à la tête desquels se trouvait Fouché, croyait, disait-on, servir Napoléon, sa famille et la France, en assurant la mort d'un Bourbon. Cette assertion est démentie, en note, par ces paroles : « Cela est faux; Napoléon « savait que si la commission militaire le trouvait « coupable, elle le ferait exécuter dans les [vingt- « quatre heures. »

J'ajouterai que l'homme qui, à l'offre des contrebandiers de lui livrer les princes de l'ancienne dynastie retirés en Angleterre, répondait par la menace de les faire pendre si un cheveu tombait de la tête de ces princes, cet homme ne jugeait pas que la mort des Bourbons fût nécessaire à sa fortune.

En réponse aux reproches adressés à cette occasion

à M. de Talleyrand, Napoléon écrit : « Le prince « Talleyrand s'est conduit, dans cette occasion, « comme un fidèle ministre, et jamais l'Empereur ne « lui a rien reproché là-dessus. Si l'affaire du duc « d'Enghien était à recommencer, l'Empereur ferait « encore de même. L'intérêt de la France, la dignité « de la couronne, et la *loi* d'une juste représaille lui « en ont fait la loi. »

On dit, dans le passage qui a donné lieu à ces notes, qu'on a longtemps imputé et que les personnes non instruites de la vérité imputent encore à M. de Caulaincourt l'arrestation du duc d'Enghien, etc. En marge est écrit de la main de l'Empereur : « Tout « cela est absurde, Caulaincourt, aide de camp de « Napoléon, a obéi et il devait obéir à l'ordre de « Talleyrand de se rendre à Bade et de faire, au « même moment qu'Ordener arrêtait le prince, la « demande de l'extradition et depuis des excuses « pour la violation du territoire. Ordener a dû obéir « à l'ordre de passer le Rhin avec trois cents dragons « et d'arrêter le prince. La commission militaire a « dû le condamner à mort, si elle l'a trouvé cou- « pable. Ainsi innocent ou coupable, Caulaincourt « et Ordener ont dû obéir. Coupable, la commission « militaire a dû le condamner à mort; innocent elle « eût dû l'acquitter, car aucun ordre ne peut justifier « la conscience d'un juge. Il n'y a pas de doute que, « si Caulaincourt eût été nommé juge du duc d'En- « ghien, il se fût récusé; mais chargé d'une mission

« diplomatique, il a dû obéir : tout cela est si simple « que c'est folie d'y trouver à redire. Il est vrai en- « core que le parti des Bourbons s'étant acharné à « calomnier Caulaincourt pour la petite part qu'il a « eue dans cette affaire, cela a été l'origine de sa « faveur. La mort du duc d'Enghien doit être attri- « buée au comte d'Artois qui dirigeait et commandait, « de Londres, l'assassinat de Napoléon par Georges « et Pichegru, et destinait le duc de Berri à se « rendre après la mort (de Napoléon) en France par « la Falaise (de Béville), et le duc d'Enghien à s'y « rendre par Strasbourg. »

J'ai parlé de la part que M. de Talleyrand avait eue dans la tragique destinée du duc d'Enghien. Ce fait résulte d'une lettre adressée au Premier Consul, en date du 17 ventôse an XII, répondant au 8 mars 1804. Je dirai, en son lieu, que cet ancien Ministre, après avoir fait retirer des archives impériales, en 1814, tous les papiers qui lui étaient personnels, relatifs soit à l'affaire du duc d'Enghien, soit aux événements d'Espagne, les a livrés aux flammes. La lettre, dont il est ici question, a échappé à l'autodafé. Déposée momentanément dans un bureau, avec toutes les pièces extraites des archives par la personne qui les avait apportées, cette lettre avait glissé derrière le tiroir de ce bureau et y était restée oubliée. Ce n'est que longtemps après qu'elle a été retrouvée. J'ai lu et relu cette lettre, écrite sur une feuille double de

papier tellière, tout entière de la main de M. de Talleyrand et signée par lui. Elle sera inévitablement publiée un jour. MM. Molé et Thiers l'ont lue. La personne qui la possède n'a pas voulu permettre, jusqu'à présent, qu'on en prît copie. Lorsqu'elle a été mise sous mes yeux je l'ai reconnue à l'instant : elle avait passé par mes mains à l'époque où elle fut adressée au Premier Consul. Elle portait en substance que son auteur (Talleyrand) avait réfléchi sur le sujet de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir avec le général (c'est le titre qu'on donnait alors au Premier Consul) ; que les Français aimaient son gouvernement, qu'ils mettaient toutes leurs espérances en lui ; que si quelque chose pouvait ébranler leur confiance, ce serait la crainte qu'il pût jouer le rôle de Monck ; que les chefs de la conspiration qui venait d'être découverte étaient des hommes de fructidor, qu'un Bourbon les dirigeait ; que le salut de l'État demandait que tous les conspirateurs fussent atteints sans exception, etc. Dans un dernier paragraphe M. de Talleyrand ajoutait que l'aide de camp du Premier Consul, Caulaincourt, était prudent et dévoué et qu'il exécuterait avec convenance, selon ses désirs, les ordres qu'il aurait à lui donner.

Cette lettre accusatrice paraît avoir été conservée tout exprès pour donner un éclatant démenti aux assertions du prince Talleyrand qui a souvent répété, depuis la chute de l'Empereur, que la condamnation du duc d'Enghien avait eu toute sa désapprobation,

tandis qu'il avait, au contraire, poussé à cette condamnation de tout son pouvoir.

Cette déplorable affaire a eu sur la destinée de Napoléon une fatale influence. Elle a été dans les mains de ses ennemis, qui, du reste, n'ont dans aucune circonstance pris intérêt à la famille des Bourbons, une arme dont ils se sont servi avec tant de succès contre lui — que ceux qui ont eu une part quelconque dans cette affaire, effrayés de ses conséquences, ont fait tous leurs efforts pour décliner à cet égard toute responsabilité compromettante. Le duc de Vicence a été de ce nombre. Le reproche d'avoir été mêlé à cette catastrophe avait jeté une grande amertume dans sa vie; il ne pouvait prévoir que l'exécution du duc d'Enghien suivrait de si près l'arrestation de ce prince. Combien de fois ne m'a-t-il pas entretenu des désagréments qu'il avait à souffrir, à cette occasion, de la part des alliés de sa famille, et des difficultés qu'il lui avait fallu surmonter, pour la même cause, en arrivant à Pétersbourg! Son premier soin, en prenant possession de l'ambassade de France en Russie, avait été de convaincre l'empereur Alexandre, ses ministres et la noblesse russe qu'il n'était pour rien dans ce dramatique événement. C'est le sujet des deux lettres suivantes, écrites à l'insu de l'empereur Napoléon et qu'a publiées le *Journal des Débats*, en 1814.

Copie d'une lettre de M. de Caulaincourt, ambassadeur de France à S. M. l'Empereur de toutes les Russies :

« Saint-Pétersbourg, 14-2 avril 1808.

« Sire,

« Les renseignements que V. M. a reçus des bords « du Rhin m'ont justifié de l'odieuse calomnie qui « pèse sur moi depuis trois ans. Il est des détails que « V. M. ne peut connaître. Je dois à la confiance dont « elle m'honore de les mettre sous ses yeux. Ils la « convaincront à quel point je suis étranger à l'arres- « tation de M. le duc d'Enghien.

« Envoyé par le Premier Consul à Strasbourg « presque en même temps que le général Ordener, le « public a confondu nos missions. Ce général était « chargé de se rendre à Ettenheim pour y enlever « M. le duc d'Enghien. L'ordre et les pièces que je « mets sous les yeux de V. M. lui prouveront com- « bien ma mission était différente de la sienne et, « que, par conséquent, je n'ai été ni pu être en rien « dans cette malheureuse affaire.

« Je suis de V. M., etc.

« *Signé :* Caulaincourt. »

Copie de la réponse de S. M. l'empereur Alexandre à M. le général Caulaincourt, ambassadeur de France.

« Je savais, général, par mes ministres en Alle- « magne, combien vous étiez étranger à l'horrible « affaire dont vous me parlez. Les pièces que vous

« me communiquez, ne peuvent qu'ajouter à ma con-
« viction. J'aime à vous le dire et à vous assurer
« encore de l'estime sincère que je vous porte.

« Alexandre. »

« Saint-Pétersbourg, le 4 avril 1808. »

Ces deux lettres étaient précédées par un article communiqué au journal dans lequel on disait que c'est le général Ordener qui a fait arrêter le duc d'Enghien et qui l'a déposé dans la citadelle de Strasbourg; que ce général était parti un jour avant M. de Caulaincourt et qu'il avait reçu ses ordres avant son départ; que sa mission n'était pas de celles que l'on donne à plusieurs personnes; que s'il avait dû être mis sous la direction de quelqu'un, ce n'aurait pas été sous celle d'un officier plus jeune et moins ancien de service; que ce général en avait conçu un tel chagrin qu'il en est mort d'un anévrisme au cœur à Compiègne; que Caulaincourt pouvait si peu prévoir les suites de l'expédition que c'est par le télégraphe que fut transmis l'ordre de conduire le prince de Strasbourg à Vincennes; que, quand M. de Caulaincourt revint à Paris, il y avait plusieurs jours qu'on y pleurait la mort du duc d'Enghien; que, comme Duroc, Caulaincourt avait déjà rempli les fonctions des places dont le titre leur fut donné quand on passa du Consulat à l'Empire; enfin que la mis-

sion du général Caulaincourt avait deux objets, ainsi qu'il résulte de la lettre du ministre de la guerre dont suit copie :

« Paris, 21 ventôse an XII (12 mars 1804).

« Le ministre de la guerre au citoyen Caulain-
« court.

« Le Premier Consul ordonne au citoyen Caulain-
« court, son aide de camp, de se rendre en poste à
« Strasbourg. Il y accélérera la construction et la mise
« à l'eau des bâtiments légers qu'on y construit pour
« la marine. Il prendra des renseignements auprès
« du préfet et du citoyen Méhée pour faire arrêter
« les agents du gouvernement anglais qui sont à
« Fribourg et à Offenbourg, notamment la baronne
« de Reich si elle n'est déjà arrêtée.

« Le capitaine Rosey, en mission près des mi-
« nistres anglais et qui a toute leur confiance, lui
« donnera tous les renseignements nécessaires sur
« les complots formés contre la tranquillité de l'État
« et la sûreté du Premier Consul.

« Le citoyen Caulaincourt fera connaître aux
« baillis des villes de la rive droite qu'ils peuvent
« s'attirer de grands malheurs en donnant asile aux
« personnes qui cherchent à troubler la tranquillité
« en France ; et il se concertera avec le général com-
« mandant la 5e division militaire, pour employer
« au besoin une force suffisante pour l'exécution du
« présent ordre.

« Il rendra un compte particulier au Premier Consul de la mission du capitaine Rosey.

(Deux paragraphes relatifs au capitaine Rosey sont omis dans la copie.)

« Le Ministre de la guerre.

« Alex. Berthier. »

L'auteur de l'article ajoutait que la fausseté des inculpations dirigées contre Caulaincourt est bien connue des personnes appartenant alors de près au Premier Consul, comme des habitants du château d'Ettenheim et de tous ceux avec lesquels cet officier général a dû s'occuper des détails de sa mission; qu'il a pris part à l'arrestation du duc d'Enghien uniquement par la douleur qu'il a partagée avec toute la France et par les cruels chagrins qu'elle lui a causés; que, pendant dix ans, il n'a eu à y opposer qu'une vie sans reproche; qu'il a dû s'en expliquer une seule fois avec un grand souverain, plutôt pour répondre à la confiance de celui-ci que pour dissiper des doutes que ce prince n'avait pas conçus, comme le prouvent les deux lettres mentionnées ci-dessus.

Nous ne voulons faire, sur cet article, aucun commentaire. Il nous suffira seulement d'ajouter que la position désavantageuse, dans laquelle cette susceptibilité, louable dans son principe, avait placé M. de Caulaincourt vis-à-vis de l'empereur Alexandre, ne lui a pas permis de servir, en Russie, l'empereur Napoléon avec l'indépendance et l'énergie nécessaires.

Son but était de ramener l'opinion, qui lui était défavorable à Pétersbourg, et d'écarter les difficultés que cette défaveur opposerait au succès de sa mission. Mais il avait, en même temps, contracté envers l'Empereur de Russie une obligation tacite dont les conséquences ont été nuisibles. Il lui avait donné un avantage dont ce prince sut profiter. Les influences exercées sur l'esprit de notre ambassadeur, par les formes séduisantes et fascinatrices du czar, ont achevé d'endormir sa vigilance et l'ont empêché de juger sainement et de seconder la politique clairvoyante de son cabinet. C'est l'impression que Napoléon avait reçue de la conduite molle et partiale de son ministre en Russie, tout en rendant pleine justice à son dévouement et à la pureté de ses intentions. Cette impression a porté l'Empereur à céder au désir que lui exprima Caulaincourt de revenir en France. Le duc de Vicence fut rappelé, en mai 1811, et eut pour successeur le général Lauriston.

La vérité est que le général Caulaincourt a ignoré quel était le sort réservé au duc d'Enghien; l'exécution du prince a eu lieu pendant que cet aide de camp était encore à Strasbourg, ou occupé de la dispersion d'un rassemblement d'émigrés réunis à Offenbourg; il n'a point eu la mission d'arrêter le prince, mais il n'a pu ignorer son arrestation puisqu'il était présent quand les ordres qui la concernaient ont été dictés par le Premier Consul au ministre de la guerre Berthier et à moi; puisqu'il a suivi, avec le Premier Con-

sul, sur la carte, les positions du Rheinau et d'Ettenheim sur la rive gauche et sur la rive droite du Rhin, et puisqu'il lui a été prescrit de se concerter avec le général Ordener et de se rendre à Strasbourg avec une lettre de M. de Talleyrand qu'il devait transmettre au ministre de l'électeur de Bade, lorsqu'il aurait appris le résultat de la mission du général Ordener; puisque enfin il a été chargé de l'emploi d'une somme de douze mille francs, destinés à solder les dépenses de ces expéditions.

L'Empereur, à Sainte-Hélène, mû par un sentiment d'équité et de bienveillance qui ne l'a jamais abandonné, a rendu au duc de Vicence le plus favorable des témoignages, dans des notes écrites de sa main, et que j'ai citées textuellement dans les premières éditions de mes *Souvenirs*.

En rapportant les détails qui précèdent je n'ai eu d'autre but que de rétablir les faits, de préciser la part si controversée que le duc de Vicence a prise à cet événement, et de rendre hommage à la vérité. Loin d'être animé par un sentiment de personnalité j'ai toujours eu, pour le caractère de ce ministre, autant d'estime que de respect.

La sensation que l'arrestation et le jugement du duc d'Enghien produisirent, sur le continent, fut grande. Deux cours firent éclater, dans cette circonstance, leur inimitié : ce furent la Russie et la Suède. L'une subissait l'ascendant de l'Angleterre; l'autre,

dont le souverain poussait l'animosité contre le Premier Consul jusqu'à la démence, avait rompu toute relation avec le gouvernement français. La cour de Russie porta le deuil du duc d'Enghien avec lequel elle n'avait aucun lien de parenté. Les cabinets de Pétersbourg et de Stockholm adressèrent des protestations à la diète de Ratisbonne. L'ambassadeur russe à Paris eut ordre de se plaindre de la violation du territoire badois. Le ministre Talleyrand répondit, avec hauteur, à la prétention de la Russie de s'immiscer dans les rapports de la France avec un Etat, son allié. Une allusion au meurtre de Paul Ier accrut la mésintelligence qui existait déjà entre les deux Etats. Les notes de la Russie et de la Suède adressées à la Diète n'obtinrent pas de réponse. L'Electeur de Bade déclina l'intervention de ces deux puissances. L'Autriche, la Prusse et les autres Etats du continent ne se mêlèrent point aux débats que voulurent engager la Russie et la Suède. Après une vigoureuse réponse aux notes de la Russie, le Premier Consul rentra dans le silence qu'il s'était imposé sur toute cette affaire.

Quoi qu'il en soit, ce fatal événement servit constamment de prétexte aux ennemis de Napoléon pour le décrier. Ils n'ont pas perdu une occasion de le lui reprocher, jugeant légitimes tous les complots tramés contre sa vie, la machine infernale, la conspiration de Georges, toutes les tentatives isolées d'assassinat, et lui interdisant la défense. Ces mêmes adversaires

ont, d'autre part, absous l'empereur Alexandre du rôle qu'il a accepté dans le complot qui a eu pour issue le détrônement et la mort de son père.

M. de Chateaubriand commença, à cette occasion, ses premières attaques contre Napoléon. Après la publication du Concordat, cet écrivain avait été nommé secrétaire de l'ambassade française à Rome. Son amour-propre d'auteur fut d'abord froissé par l'indifférence avec laquelle le *Génie du christianisme* était accueilli dans la capitale du monde chrétien. Il y avait, d'ailleurs, peu de sympathie entre l'ambassadeur (cardinal Fesch), et le secrétaire, M. de Chateaubriand, qui, ne pouvant se contenter du second rang, avait la prétention de diriger les affaires de l'ambassade, et de se substituer, autant qu'il le pouvait, à l'ambassadeur. Il était impossible au cardinal de tolérer cet empiétement sur son autorité. Pour faire cesser cette lutte intestine, qu'il n'aurait pu paraître autoriser plus longtemps par son silence, le Premier Consul, cédant aux pressantes sollicitations de sa sœur M^me^ Bacciochi, rappela M. de Chateaubriand et le nomma chargé d'affaires auprès de la république du Valais. Ce poste parut mesquin au titulaire. Il ambitionnait le titre de ministre plénipotentiaire et trouvait qu'il aurait pu être dispensé des règles de la hiérarchie. La petite république du Valais ne jouait pas un rôle assez important dans les affaires extérieures pour qu'on y envoyât un ministre plénipotentiaire. Il n'y avait pas

de secrétaire attaché à ce poste de chargé d'affaires, et les appointements de la place n'étaient que de douze mille francs. Le seul côté par lequel le poste du Valais paraissait tolérable à M. de Chateaubriand, c'est qu'il ne serait pas subordonné à un chef. Ses amis lui firent espérer qu'il serait bientôt appelé à des fonctions plus importantes; c'est cette perspective qui le fit différer, pendant quelque temps, de se rendre à son nouveau poste. Il avait déjà reçu ses instructions lorsque éclata la catastrophe de Vincennes. Cet événement lui parut arriver à propos pour se démettre d'un emploi qu'il regardait comme au-dessous de lui. La lettre qui contenait sa démission, adressée au ministre des relations extérieures Talleyrand, n'était pas, comme on l'a dit, d'un laconisme offensant, ni empreinte d'une généreuse colère. M. de Chateaubriand y annonçait seulement au ministre que la santé de sa femme était tellement altérée que les médecins avaient déclaré qu'ils craignaient pour sa vie, si elle subissait l'influence d'un climat aussi pernicieux que le serait, pour elle, l'air du Valais; qu'il se voyait donc contraint à résigner l'emploi qu'il tenait de la confiance du gouvernement et qu'il priait le ministre de faire agréer sa démission au Premier Consul, en y joignant l'hommage de son respect. Si telles ne sont pas les expressions textuelles de la lettre, c'en est, dans tous les cas, l'esprit et la substance. Au reste cette lettre se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères. Si

le motif, allégué par son auteur, de la maladie mortelle dont M^me^ de Chateaubriand se trouvait menacée n'était pas réel, cette lettre ne constituait-elle pas un mensonge? — Si, au contraire, une vertueuse indignation était le mobile auquel obéissait le mari de la malade, il fallait, à notre avis, avoir la noble franchise de le déclarer. De quelque façon qu'on veuille envisager la conduite, dans cette circonstance, de l'auteur du *Génie du christianisme*, il ne semblera pas, croyons-nous, trop sévère de dire qu'elle n'a dénoté ni délicatesse, ni courage véritable.

Napoléon attacha peu d'importance à une démarche sur les motifs de laquelle il lui était permis de se méprendre; il s'y montra indifférent et cessa de s'occuper de Chateaubriand. Plus tard, selon sa maxime d'attirer à lui les hommes de talent, dans un but utile, il songea à l'employer dans la mesure des services que l'Etat pouvait en attendre ; mais la persévérance de M. de Chateaubriand dans une opposition impuissante le détermina à l'oublier. Cet écrivain distingué fut entraîné dans cette opposition par son outrecuidance et par l'exagération de ses opinions, sincères nous voulons le supposer. Mais ce qui est digne de remarque c'est un singulier travers d'esprit ou une excessive vanité qui portait le vicomte de Chateaubriand à se croire l'émule en supériorité de Napoléon, à se mettre constamment en parallèle avec lui, et à considérer leurs natures respectives comme les deux principes du bien et du mal, Oromaze (Cha-

teaubriand) et Arimane (Napoléon), prédestinés à un perpétuel antagonisme.

On me permettra d'interrompre l'ordre chronologique pour achever ce que j'ai à dire sur M. de Chateaubriand. Au retour du voyage que fit cet écrivain dans la Terre-Sainte il chercha, dans la rédaction du *Mercure*, une ressource dont il avait besoin. L'aiguillon de l'orgueil qui le poussait à se révolter contre l'immense supériorité de Napoléon l'excita, tout en étant forcé de reconnaître son impuissance, à des commencements d'hostilité contre le chef de l'État dans des articles qu'il fournissait au *Mercure;* ce qui amena la suppression de cette feuille. M. de Chateaubriand saisit plus tard une autre occasion de braver l'Empereur, en portant, avec une affectation insultante, le deuil d'un de ses cousins. Celui-ci, chargé d'une mission secrète des princes de la maison de Bourbon, avait été arrêté en état de flagrant délit et condamné à mort. La publication que fit, en 1811, M. de Chateaubriand de son itinéraire de Paris à Jérusalem, ouvrage dans lequel, mieux inspiré, il loua noblement l'Empereur — opéra dans l'esprit de Napoléon un retour favorable à un écrivain dont il estimait le talent. Il lui avait donné, l'année précédente, un témoignage de sa longanimité en faisant réparer l'omission qui avait été faite du *Génie du christianisme* dans le rapport sur les prix décennaux. Il désigna en outre l'auteur aux suffrages de l'Institut. Mais l'opiniâtreté avec laquelle le candidat

se refusa à rien changer à son discours de réception s'opposa à ce qu'il fut admis. M. de Chateaubriand s'était plu à raviver, dans ce discours, des souvenirs haineux contre la Révolution, et à ramener sur une scène consacrée aux débats littéraires les conventionnels et les régicides. Une commission de l'Institut, à laquelle l'examen de ce discours fut déféré, décida qu'il ne pouvait être prononcé.

L'esprit inquiet et vaniteux, l'imagination mobile de M. de Chateaubriand lui rendaient insupportable l'oubli où il était laissé; mais son orgueil le retenait. Il se décida, cependant, à faire sonder, par un de ses amis, le ministre de la police, que l'Empereur avait chargé de former une espèce de comité littéraire dans lequel étaient entrés Esmenard, Etienne, Jay, Tissot, Michaud, auteur de l'*Histoire des croisades*, et autres hommes de lettres. Une rencontre fortuite fut arrangée avec le duc de Rovigo. L'entrevue se passa à la satisfaction réciproque. Le rétablissement de la paix aurait dû être durable si quelque chose avait pu être stable avec M. de Chateaubriand, car, en mettant sa main dans celle du ministre, il avait exprimé le désir que cette réconcilation ne fut pas seulement une trêve. Un feuilleton du *Constitutionnel*, en date du 1er août 1849, écrit par la femme spirituelle qui fut l'intermédiaire du raccommodement, en a révélé des détails qui n'étaient connus que d'un petit nombre de personnes. M. de Chateaubriand, voulant que cette réconciliation fût justifiée aux yeux du monde par une faveur spé-

ciale, fit remettre à l'Empereur un mémoire sur la création d'un ministère des bibliothèques, à la tête duquel il demandait à être placé. Ce projet que le Souverain ne repoussa point, mais qui était de nature à soulever d'assez grandes difficultés sous le rapport des hommes et des choses et sous celui de l'opportunité, fut négligé pendant le temps qui précéda la rupture de la paix avec la Russie. Les événements qui en furent la suite firent oublier le projet et l'auteur. M. de Chateaubriand, voyant la fortune abandonner son puissant *adversaire*, ne pensa plus qu'à l'accabler. Ses instincts d'opposition, de résistance et d'hostilité débordèrent dans des attaques furieuses contre une auguste infortune. La haute idée qu'il s'était faite de sa valeur intellectuelle, de la prééminence de la race des Chateaubriand, la fortune à laquelle ne pouvait manquer de l'appeler, d'après lui, la résurrection de l'ancienne monarchie, firent perdre à ce personnage toute mesure et toute modération.

Les tentatives pour arriver, par la mort du Premier Consul, à bouleverser l'État avaient fait réfléchir sur l'inefficacité d'une magistrature viagère. Depuis plusieurs mois les esprits étaient préoccupés de la nécessité de l'hérédité, dont le Consulat à vie semblait avoir été le préliminaire. La famille et la maison du Premier Consul prenaient un grand intérêt à cet important événement. Dans le salon de service il avait été le sujet d'abord d'apartés, puis de conversations géné-

rales; des vœux presque unanimes appelaient l'hérédité. Joséphine la désirait, non sans exprimer aux personnes de sa confidence intime les inquiétudes sur l'avenir que lui présageait l'élévation de son époux à une dignité héréditaire. Le Sénat avait donné l'éveil dans une adresse présentée au Premier Consul, deux mois auparavant, et cet exemple avait été suivi par les autres Corps de l'Etat. Les complots, les machinations des princes et des émigrés sur nos frontières fixèrent, à cet égard, bien des irrésolutions.

Le Tribunat prit l'initiative dans cette question et le conseil d'État fut consulté. Les quatre cinquièmes des voix se prononcèrent en faveur de l'hérédité. Le Premier Consul n'assista pas à la séance dans laquelle on discuta la proposition. Apprenant que le débat y avait été animé, il voulut avoir l'avis signé de chacun des conseillers d'État. Il ne fit pas plus mauvais visage aux opposants qu'à ceux qui avaient approuvé le grand projet dont on venait de provoquer le débat. Il avait en effet de l'estime pour ceux qui ne soumettaient pas aveuglément leur opinion sincère à la sienne. Ceux-là n'avaient pas à se repentir d'avoir librement et de bonne foi exprimé leur pensée. Sa confiance se retirait même de ceux qui abdiquaient, devant lui, toute indépendance. Quoique le suffrage du conseil d'État ne fut pas nécessaire, le Premier Consul tenait à prendre l'avis d'un corps justement estimé pour ses lumières, et connu pour être indépendant, quoiqu'en apparence dans sa main.

Le vœu émis par le Tribunat, auquel se réunirent les membres du Corps législatif alors présents à Paris, pendant la vacance de cette assemblée, fut porté au Sénat. Le 18 mai un sénatus-consulte fut rendu qui conférait à Napoléon Bonaparte la dignité impériale héréditaire. Le vote populaire confirma celui des grands corps de l'État. Sur trois millions cinq cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-quatre citoyens, qui déposèrent leurs suffrages dans les registres ouverts à cet effet, trois millions cinq cent vingt et un mille six cent soixante-quinze votèrent en faveur de la proposition qui appelait Napoléon au trône impérial. Il n'y eut que deux mille cinq cent soixante-dix-neuf opposants.

Au sortir de la séance — dans laquelle le Premier Consul fut proclamé Empereur — le Sénat en corps se rendit à Saint-Cloud pour lui présenter le sénatus-consulte qu'il venait d'adopter. Le Sénat alla porter ensuite à Joséphine ses félicitations. Le palais avait, ce jour-là, un air d'effarement et de préoccupation qui contrastait avec la sérénité de celui qui causait tout ce mouvement. Une foule immense couvrait les rampes et les abords du palais de Saint-Cloud. Je me trouvais, après la cérémonie, dans un des salons, avec plusieurs aides de camp et officiers, causant du sujet qui était l'unique affaire du jour. Un des valets de pied, en grand habit, couvert de galons d'or sur toutes les coutures et en bas de soie blancs, vint me chercher au milieu d'un groupe en disant à haute

voix : « Monsieur, l'Empereur vous demande ! » Ces mots firent, sur chacun des assistants, l'effet d'un choc électrique. On se regarda spontanément, surpris d'abord, puis souriant, comme pour se dire qu'on ne faisait point un rêve et qu'on était bien éveillé.

D'autres n'hésiteront pas à raconter, comme s'ils en avaient été les témoins, les communications secrètes qui, d'après eux, auraient eu lieu entre le Premier Consul, ses collègues et leurs affidés, les bons offices que ceux-ci lui auraient rendus, en se faisant ses intermédiaires auprès des membres influents des grands corps de l'Etat, les raisons fausses et vraies alléguées pour nécessiter et justifier ce grand changement, la distribution des rôles, etc., etc. — On s'est évertué à former des conjectures plus ou moins erronées sur les causes de l'élévation de Napoléon. Les exemples de César, d'Auguste, de Cromwell n'ont pas été oubliés. Napoléon aurait été une copie servile des illustres ambitieux de l'antiquité et des temps modernes. On s'est plu à attribuer à des voies obliques et artificieuses une solution que la disposition générale des esprits rendait simple et naturelle. On a voulu faire croire qu'il avait astucieusement provoqué un événement qui lui était sympathique, sans doute, mais pour la réalisation duquel il n'a eu qu'à s'abandonner à l'impulsion qu'il recevait. On a dit qu'il avait préparé par de sourdes manœuvres cette transition du Consulat à l'Empire; qu'il s'était enveloppé de dissimulation et de réticences; qu'il avait feint

l'étonnement aux premières ouvertures qui lui furent faites; qu'il avait caché sa joie sous le masque de l'indifférence, à la réception de l'adresse du Sénat; qu'il avait refusé de s'expliquer; enfin qu'il avait répondu, avec une fausse modestie, qu'il ne désirait rien pour lui-même, tandis qu'il avait poussé l'armée à lui offrir l'Empire et qu'il avait, en même temps, agi sur le Sénat, en lui faisant craindre que l'armée ne prît l'initiative. La pensée, généralement répandue, que Napoléon était l'âme de toutes les résolutions, et que toute impulsion devait venir de lui, a donné crédit à ces interprétations. Le caractère du monarque danois, Frédéric III, n'a pas porté les historiens à chercher, dans ses secrètes et personnelles excitations, le motif déterminant de la résolution prise, en 1660, par les Etats de Danemark, de décerner à ce prince le pouvoir absolu. Napoléon n'avait pas davantage besoin de recourir aux subterfuges ou à la ruse. Sa gloire et l'influence que ses victoires et sa conduite en Italie et en Egypte lui avaient acquises, le succès, mot magique qui exerce tant d'empire sur les hommes, lui avaient concilié la presque unanimité des Français, en même temps qu'avait germé dans son âme la conviction qu'il avait la force et la puissance nécessaires pour élever la France, en Europe, au premier rang des nations. Les efforts et les récentes entreprises, tentés contre son pouvoir, l'avaient confirmé dans l'opinion qu'une forme de gouvernement stable était seule capable d'empêcher

la contre-révolution. Il avait étudié les penchants de la nation. Quand il avait été nommé consul à vie, ce vote avait reçu l'assentiment général. Puis on avait voulu qu'il désignât son successeur : c'était encore un autre pas. Si, dans la personne de son successeur, on avait reconnu un homme formé par lui, ce successeur eût peut-être été difficilement assez fort et assez respecté pour le continuer sans obstacle. Si c'eût été un général illustré par des victoires, comme Moreau par exemple ou tout autre, le premier soin de ce nouveau venu aurait été probablement de détruire l'œuvre de son devancier. Quand la fermentation qu'avaient excitée dans les esprits les questions de magistrature à vie, de désignation de successeur, eut éveillé des idées d'hérédité, on trouva naturel que les grands corps de l'État cherchassent, sans y être provoqués, la solution de cette question. La France était sous l'impression profonde des affreux excès de la Terreur et du régime dissolvant du Directoire. Au souvenir des dangers qu'avait courus Napoléon, et dans l'appréhension de ceux qui le menaçaient encore, on s'inquiétait de ce que la France deviendrait après lui. On redoutait une réaction violente. On était fatigué de changements et résolu à ne pas subir de nouvelles vicissitudes. Enfin on aspirait à se reposer à l'abri d'un pouvoir durable.

On a opposé à la conduite que tint Napoléon, dans cette circonstance, les idées qu'il émettait sur l'hérédité le lendemain du 18 brumaire. Les événements et

l'inclination toujours croissante des masses vers la monarchie héréditaire avaient dû modifier ses idées et son langage. En même temps que Napoléon parlait contre l'hérédité, il déclarait qu'il était nécessaire d'amener l'Europe à reconnaître qu'un Etat pouvait exister avec la forme républicaine; qu'un essai de quelques années en déciderait; que la République ne pourrait se consolider en France que par l'harmonie parfaite des pouvoirs publics. L'expérience venait de prouver l'absence de cette harmonie. L'opposition que Napoléon avait rencontrée dans les Assemblées, contre ses projets d'amélioration, lui faisait présager une résistance qui, avec le temps, pouvait devenir systématique. L'opposition du Tribunat n'était pas populaire. La nation sympathisait avec son chef; elle applaudissait aux actes de son gouvernement. Elle voulait le conserver en mettant le pouvoir de son premier magistrat à l'abri de chances incertaines, et son système gouvernemental hors de l'atteinte du poignard d'un assassin. De là, les adresses de l'armée et des principaux fonctionnaires de l'ordre civil. De là, l'adresse du Sénat qui lui demandait d'*achever son ouvrage*. Cette presque unanimité légitimait la secrète ambition de Napoléon; mais il pouvait s'étonner de la facilité avec laquelle on prenait feu sur un changement vers lequel on le poussait plus vite qu'il ne voulait aller. Il n'eut donc point à abuser l'opinion ni à la violenter. Il s'empara de la direction qu'elle prenait et s'occupa de la régulariser, en procédant avec

circonspection, et en conciliant le nouvel ordre de choses avec les avantages acquis par la Révolution. Les difficultés dont les masses ne s'apercevaient pas n'échappaient point à l'œil clairvoyant de Napoléon. Il n'eut qu'à modérer l'impatience du peuple et de l'armée et à se défendre de toute précipitation. Il avait déclaré qu'il n'accepterait la dignité impériale qu'avec l'assentiment de la nation française : il était sûr de l'obtenir, mais à la rigueur il aurait pu s'en passer. La presque unanimité des votes répondit à son attente et justifia son appel aux suffrages du peuple français.

Il n'eut pas besoin de lutter, comme César, contre une opposition menaçante. Celle qu'il rencontra dans ses conseils se borna à des vœux émis par quelques républicains de bonne foi, persuadés qu'avec Napoléon la France serait assez forte pour obliger l'Europe à vivre en paix avec elle. Napoléon, se rendant compte de la haine vouée à la Révolution française par les souverains, avait, comme je viens de le dire, plus de prévoyance et partant moins de confiance dans l'avenir de la République française. S'il n'avait pensé qu'à son ambition personnelle, il aurait pu, aidé par le temps, s'entendre avec les cabinets étrangers et arriver à faire cause commune avec eux. Son but était plus élevé, son ambition plus patriotique. Représentant des intérêts nés de la Révolution, il voulait en assurer la conquête définitive en faisant quelques concessions aux vieilles monarchies, toujours inquiètes pour leur existence tant que la France s'iso-

lerait d'elles : entreprise difficile qui n'était pas au-dessus du génie qui se chargeait de l'exécuter, mais qui exigeait autant de prudence et de dextérité que de résolution. Napoléon eût réussi, malgré ses fautes qui sont moins son œuvre que celle des circonstances qui l'entraînaient mais qu'il était de force à dominer, si le temps ne lui avait pas manqué. Ce qui prouve que les étrangers n'ont pas cessé de voir en lui le défenseur des idées libérales et l'ennemi des privilèges, en dépit du manteau dont il a dû se couvrir quelquefois, c'est qu'ils n'ont jamais pactisé avec lui; qu'ils étaient convaincus qu'il ne leur sacrifierait jamais les principes de la Révolution et qu'ils n'ont point eu de repos qu'ils ne l'aient abattu. Il est, de plus, évident que leur méfiance et leur mauvais vouloir contre la France ont survécu à la chute de l'Empire.

On peut se demander aujourd'hui quelle force a donnée à Napoléon la haute ambition de ceindre le diadème et de fonder une dynastie... Il faut, toutefois, reconnaître ici la profondeur des desseins de la Providence, quand on a vu l'orgueilleuse Restauration, qui se croyait si fermement rétablie sur les ruines du trône impérial, tomber elle-même, sans gloire, sous l'effort de quelques hommes excités par l'opinion publique. La nation vengeait ses droits méconnus par cette ancienne race et par les rois qui repoussaient comme illégitime le grand homme, auquel la reconnaissance nationale décernait une couronne, parce que cet homme n'était pas protégé par le pres-

tige d'une naissance royale. En définitive, l'inauguration de l'Empire, sous lequel le privilège du sang était subordonné au droit et aux intérêts de la nation, en affaiblissant le prestige de la vieille royauté, a fondé une ère nouvelle et préparé, en Europe, le triomphe des idées constitutionnelles.

La création de l'Empire était une révolution dont le Sénat voulut bénéficier lui-même et dont il tenta de profiter pour stipuler des avantages en sa faveur, entre autres le privilège de l'hérédité et des pouvoirs extraordinaires. Le Tribunat et le Corps législatif demandèrent des augmentations de traitement. Une ambition vulgaire n'aurait pas cru acheter trop cher la couronne au prix de ces concessions. Napoléon n'était point ébloui et voyait de plus haut. Il ne voulut pas, en rendant la dignité de sénateur héréditaire, livrer l'avenir du pays à la merci d'une autorité dont le conflit avec le trône aurait entravé la marche du gouvernement et qui, dans un temps de danger, pourrait se rendre indépendante, ou traiter même avec l'ennemi si l'occasion la favorisait. Cet événement devait, en dépit de sa prévoyance, se réaliser dix ans plus tard.

L'extrait suivant d'une lettre du comte de Survilliers (Joseph Bonaparte) résume, mieux que je ne saurais le faire, les motifs de l'hérédité, en répondant au reproche adressé à Napoléon de s'être fait l'héritier de la monarchie française :

« Les proclamations du général de l'armée d'Italie

« annonçaient assez que, si Napoléon arrivait au pou
« voir, il établirait un gouvernement qui ne serait
« pas la République. Au 18 brumaire, cet événement
« était consommé. De cette époque date la monarchie
« napoléonienne. D'abord élective à temps, puis à
« vie, enfin héréditaire, elle a dû subir ces modifica-
« tions. La conspiration de Georges et de Moreau a
« décidé la déclaration de l'hérédité. Consul à temps
« (Napoléon), un coup de main pouvait le renverser;
« à vie, il suffisait d'un assassin. Il prit l'hérédité
« comme un bouclier. Il ne s'agissait plus alors de le
« tuer, il fallait bouleverser l'État. Voilà la vérité;
« la nature des choses tendait à l'hérédité; elle était
« forcée.

« La monarchie française avait les droits féodaux,
« la noblesse exclusive et privilégiée, la vénalité des
« offices, les substitutions, les parlements, les cou-
« vents, le clergé propriétaire, la confusion du trésor
« de l'État dans celui du prince. Napoléon a-t-il ré-
« tabli tout cela? Il a consacré la liberté des indi-
« vidus et celle des propriétés, l'accessibilité à tous
« les emplois, l'égalité politique et civile des droits et
« des impôts, la liberté des cultes, le jury, les actes
« de l'état civil, les ministres du culte salariés, des
« distinctions sans privilèges, la séparation des de-
« niers de l'État et la reddition des comptes. L'insti-
« tution de la Légion d'honneur a précédé l'Empire,
« mais la décoration, au lieu d'être répandue sur les
« classes spéciales et exclusives, était étendue à tous

« les genres de services, à tous les genres de talent.
« Il y eut un monarque, mais il fut empereur et non
« roi. Ce ne fut ni le hasard, ni le caprice, ni une
« vanité puérile qui a fait prendre l'un de ces titres
« plutôt que l'autre. La monarchie impériale consti-
« tutionnelle fut une monarchie, puisqu'il y avait un
« monarque, mais elle fut tout autre chose que la
« monarchie royale française. »

Le jugement du duc d'Enghien fut le premier acte du grand drame qui se dénoua par la condamnation de Georges et de ses complices. Tramé par l'émigration à la tête de laquelle figuraient les princes français — et dont deux généraux renommés (Pichegru et Moreau) se firent les instruments — le complot fut, ainsi que je l'ai dit, soldé par l'Angleterre qui mit, au service des conjurés, les ressources de l'État et la coupable connivence de ses agents diplomatiques.

Je ne m'étendrai pas sur la clémence dont Napoléon voulut user envers plusieurs des condamnés qui n'avaient pas rougi de s'associer à des sicaires pour conspirer sa perte et la ruine de l'État, ni sur l'empressement que sa famille et sa maison mirent à solliciter la grâce de ces condamnés. L'exécution de Georges inspira peu de regrets. L'assassinat, pour quelque cause que ce soit, est toujours odieux. Il se trouva cependant quelqu'un pour demander sa grâce. Je vis arriver un jour, à la Malmaison, une dame accompagnée de deux grandes filles qui venaient dans ce

but; elles ne furent pas reçues. Cette dame n'était pas l'organe le plus respectable du parti royaliste; elle ne jouissait, auprès de ce parti, d'aucune considération. Elle appartenait à une famille de Bretagne et était sœur d'un conventionnel. Elle disait au neveu de son mari qui était auditeur au conseil d'État que, s'il acceptait la croix de la Légion d'honneur, elle ne le recevrait plus chez elle.

Le gouvernement français procéda au grand jour dans la poursuite des accusés et dans l'instruction du procès. Aucune circonstance, aucune particularité des phases diverses de la conspiration, les voies de salut ouvertes à Moreau et à Pichegru, en souvenir de leurs anciens services, rien n'a été tu. La chronique secrète n'a rien à y glaner. Tout ce qui se rapporte à cette vaste machination a été publié dans le *Moniteur* et dans cent écrits. Le meurtre de Pichegru, celui du capitaine anglais Wright, qui auraient été étranglés dans leur prison, est une calomnie qui se réfute par son absurdité même. Je ne trouve même pas nécessaire de rien ajouter aux démentis qui ont été donnés à cette misérable et odieuse imputation.

Moreau, après sa condamnation, demanda et obtint la permission de se retirer aux États-Unis. Napoléon lui accorda remise de la peine de deux ans — à laquelle ce général avait été condamné — et ne fit aucune objection à son départ pour l'Amérique. On répandit le bruit que des juges avaient été secrètement engagés à prononcer la peine capitale contre Moreau, pour

procurer au chef de l'État l'occasion d'accabler son rival du poids de sa clémence. Napoléon était trop adroit pour tenter de fausses démarches auprès des gens qu'il savait lui être contraires. Que n'a-t-on pas raconté alors ? Quelques historiens ont reproduit tous ces romans en ajoutant que ces récits n'avaient rien que de vraisemblable. Si les suppositions, parce qu'elles paraissent vraisemblables, étaient admises comme des faits, ne pourrait-on pas dire que les juges ont été influencés ou par la renommée de Moreau ou par le grand nombre de ses partisans ?... Car enfin sa culpabilité était prouvée et son nom pesait d'un poids immense dans la conspiration. Napoléon dut être mécontent du jugement qui avait été rendu parce qu'il crut, peut-être à tort, que des considérations peu favorables à son égard avaient influencé l'esprit des membres du tribunal et fait fléchir la justice ; mais il n'en garda pas longtemps le ressentiment. Napoléon avait eu une pensée digne de lui ; il avait fait insinuer à Moreau l'idée de lui demander un entretien particulier. Si la personne qu'on chargea de cette mission se fût conduite plus habilement, il est probable que Moreau, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, eût accueilli volontiers ces ouvertures. Une telle scène eût vraisemblablement produit, sur l'opinion publique, l'impression la plus favorable au nouvel Auguste.

Napoléon acheta, sur les fonds de la police, la terre de Grosbois et la maison de la rue d'Anjou dont

Moreau était devenu naguère propriétaire. Il donna Grosbois au maréchal Berthier et la maison de Paris au maréchal Bernadotte, qui ne conserva pas plus le souvenir de cette nouvelle faveur que de celles qu'on lui avait précédemment accordées.

Ce fut à l'occasion du procès de Georges, devant la Cour d'assises de la Seine, qu'il vint à Napoléon une réminiscence de Bourienne : « Savez-vous, me « dit-il, si Bourienne est à Paris? Il faudrait vous en « informer et lui écrire de se rendre aux audiences « du tribunal. Tous les soirs il vous enverra un bul- « letin de ce qu'il y aura observé. Il est très bon « pour cela. » Les bulletins de Bourienne m'étaient adressés régulièrement et je les transmettais à Napoléon. Cela conduisit M. de Bourienne à être nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg environ un an après. Ce retour de Napoléon vers lui est une nouvelle preuve du souvenir qu'il a toujours conservé des services rendus et de la générosité avec laquelle il oubliait les torts. Bien que la conduite de son ancien condisciple, à Hambourg, fût loin d'être irréprochable, il l'y toléra cependant. L'invasion des villes hanséatiques par l'ennemi, en 1813, trouva Bourienne dans le même poste. Dans une de nos campagnes en Allemagne la nécessité d'être instruit de ce qui se passait, sur les derrières et sur le front de nos armées, fit désirer à Napoléon de recevoir des bulletins hebdomadaires de ses ministres à Hambourg et à Munich. Ces rapports m'étaient adressés. La croix de la Légion

d'honneur était souvent demandée dans les lettres d'envoi de M. de Bourienne. J'avais ordre de n'y pas répondre. Comme cette demande se renouvelait fréquemment, j'obtins de l'Empereur cette réponse : « Ecrivez-lui que, comme il sacrifie au veau d'or, il « aura de l'argent, mais que — quant à la Légion « d'honneur — je ne la donne qu'à ceux que... »

L'Empire était sorti de ces orages. Toutes les combinaisons de corruption, de complots, de meurtres n'avaient abouti qu'à l'élévation de celui dont ces indignes moyens avaient pour but de consommer la perte. Comme Hercule il étouffa les serpents dans son berceau. C'était le présage d'une grandeur qui sera le sujet de l'éternel entretien du monde.

Les formes de la nouvelle cour furent empruntées à l'ancienne monarchie française et à la monarchie impériale d'Allemagne, purgées de ce qu'elles pouvaient avoir de servile ou de gothique. Il y eut de grandes charges de l'Empire et de grandes charges de cour. Napoléon voulut associer à son élévation ses deux collègues, qui furent promus l'un à la dignité d'archichancelier et l'autre à celle d'architrésorier de l'Empire. Les deux frères de l'Empereur, Joseph et Louis, avaient été faits le premier Grand Electeur et le second connétable. Napoléon créa pour ses compagnons d'armes vingt places de maréchaux, dont quatre furent la récompense des anciens services des généraux Kellermann, Lefebvre, Perignon et Serrurier.

Quatorze places furent données à des généraux en activité, illustrés par des commandements supérieurs et appelés à rendre de nouveaux services. C'étaient les généraux : Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout et Bessières. Les deux autres places furent réservées.

L'Empereur eut des chambellans, des écuyers, etc., l'Impératrice eut, de son côté, des dames du Palais. Les préfets du Palais furent conservés. Les chambellans et les dames appartenaient en partie à d'anciennes familles, qui briguèrent des places dans la cour impériale, à l'exception de quelques-unes, constantes dans leurs sentiments royalistes ou tenant à honneur de figurer dans l'opposition.

Un cérémonial nouveau s'établit dans les services de la cour et fut formulé en code. La personne du Souverain ne fut plus accessible aux mêmes individus. Les officiers, qui, jusque-là, jouissaient de la prérogative d'approcher le chef de l'État et de se présenter à lui à toute heure, durent céder ce privilège aux chambellans et à de nouveaux venus, qui étaient obligés auparavant d'avoir recours à l'élément militaire. L'introduction de cette étiquette froissa le plus grand nombre de ces officiers. Ils s'y soumirent avec répugnance et en murmurant.

Peu à peu l'habitude de ces changements s'établit. Cependant, bien que le zèle de l'armée ne se soit pas refroidi, il resta dans le cœur des militaires un vif

regret d'être privé d'un droit par des usurpateurs qu'ils ne virent jamais de bon œil. Cette immixtion de personnes appartenant à des familles autrefois attachées à la Cour avait pour but de rapprocher ces familles du regard du souverain, de les intéresser au nouvel ordre de choses, de les éloigner des intrigues des coteries mécontentes, de les soustraire à des influences nuisibles, et d'opérer une fusion des diverses classes de la société, en même temps que ces nouveaux serviteurs, plus familiarisés avec les usages du monde élégant, étaient plus propres à être mis en contact avec les étrangers.

Quelle que fût la perplexité qu'aient dû donner à Napoléon les redoutables crises qu'il venait de traverser, et malgré la diversion apportée à ses travaux par son avènement à l'Empire et par l'organisation de la cour et de l'État impérial, son attention n'avait pas été détournée de la guerre sérieuse qu'il se trouvait forcé de soutenir contre l'Angleterre. Il faisait marcher de front, avec une égale activité, les mesures administratives, les négociations diplomatiques et les préparatifs militaires. Il avait ordonné la formation de plusieurs camps dans le voisinage des côtes, un entre autres à Compiègne. Ce dernier se trouvant le plus près de Paris et sous sa main, le Premier Consul, devenu Empereur, alla s'établir pendant quelques jours au château de Compiègne, pour inspecter ce camp composé en grande partie de régiments de dragons. Le général Baraguay d'Hilliers le

commandait en sa qualité d'inspecteur général des troupes de cette arme. Il fit faire, sous les yeux de l'Empereur, des exercices où les dragons exécutèrent, tant à pied qu'à cheval, des manœuvres dont le but était de les éprouver comme cavaliers et comme fantassins. Le résultat de ces manœuvres ne fut guère favorable à ce projet qu'on dut abandonner.

Au nombre des autorités du département qui vinrent, à Compiègne, présenter leurs hommages au nouveau souverain se trouvait M. Octave de Ségur comme sous-préfet de Soissons. Il était fils aîné du comte de Ségur, que Napoléon avait fait conseiller d'État, et qu'il nomma, depuis, grand maître des cérémonies. Ce jeune homme, qui donnait de grandes espérances, et à la famille duquel Napoléon prenait un intérêt particulier, à peine de retour à Soissons après la dissolution du camp, disparut sans laisser aucun indice qui pût mettre sur sa trace. On ignora pendant plusieurs années ce qu'il était devenu. Des chagrins domestiques, envenimés par une imagination malade, lui avaient fait prendre en aversion son intérieur et la société. Ce ne fut qu'après la guerre de 1809 qu'Octave de Ségur donna de ses nouvelles. Il s'était enrôlé dans le 6e régiment de chasseurs commandé par le colonel Valin, sous un nom supposé, et avait soigneusement gardé son secret pendant six ans. Prisonnier et malade, il avait été envoyé en Hongrie où il se trouvait sur les terres du comte Baschi du Cayla émigré, beau-père de la comtesse

du Cayla. Les ennuis de cette vie de proscrit et des privations qui en étaient la suite le portèrent à écrire à son frère pour faire connaître à sa famille le lieu de sa retraite et obtenir, au moyen d'un échange, son retour en France. Napoléon avait pris une part sincère au chagrin du comte de Ségur, et lui avait adressé une lettre touchante à l'occasion de la disparition de son fils. Le mystère dont cette fuite restait enveloppée n'avait cessé de le préoccuper. Enfin, un jour, étant au Pont-de-Brique, maison de campagne auprès de Boulogne dans laquelle était établi son quartier général, il apprit qu'Octave Ségur se trouvait à bord d'un des vaisseaux de la flotte du Texel sous un déguisement. Napoléon fit appeler aussitôt son frère Philippe qui servait dans la maison de l'Empereur en qualité de capitaine adjoint au grand maréchal du Palais, l'instruisit de la découverte qu'il venait de faire, et lui donna une mission ostensible à la faveur de laquelle il pourrait découvrir son frère. Philippe de Ségur revint de sa mission sans avoir pu retrouver la trace du fugitif, soit que ce dernier eût eu l'art de se dérober aux recherches, soit que les informations transmises à Napoléon ne fussent point exactes.

Quand Octave revint en France, il avait perdu des années précieuses pour son avancement dans l'ordre administratif. L'Empereur lui ayant demandé s'il avait l'intention de poursuivre cette carrière, il répondit qu'il préférait demeurer au service militaire. Touché de ces sentiments chevaleresques, mais regrettant

le choix qu'il faisait d'un état qu'il faut embrasser jeune, Napoléon le nomma officier comme ayant été élevé à l'École polytechnique. Son second début à la guerre fut malheureux : fait prisonnier près de Vilna, au commencement de la campagne de 1812, il ne revint de Russie qu'après la chute de l'Empire. Il entra alors dans la maison militaire du roi. Livré à une noire mélancolie, il ne put chasser les idées sombres dont il ne cessa d'être poursuivi et qui finirent par le conduire au suicide.

Longtemps avant sa mort, cet infortuné roulait dans sa tête ce sinistre dessein. Il habitait le même appartement que son frère Philippe. Son fils Raymond, qui couchait dans un cabinet attenant à sa chambre, entendit plusieurs fois son père se lever pendant la nuit, se promener dans sa chambre enfoncé dans des réflexions qui se trahissaient par des mots sans suite, dont Raymond, qui faisait semblant de dormir, ne parvenait pas à saisir le sens. Enfin, un soir, Octave se rend chez un de ses amis qui était son débiteur. Ne l'ayant point trouvé, il déchire le billet souscrit par cet ami et en jette les débris devant sa porte. De là il gagne le pont Saint-Michel, prend la précaution d'emplir ses poches de pierres, s'étend au milieu du lit de la rivière dont les eaux étaient alors basses, se croise les bras avec une résolution inflexible et attend ainsi la mort. Le lendemain à la pointe du jour on le trouva dans cette attitude, mais les secours qu'on s'empressa de lui donner ne purent le rappeler à la vie.

Puisque j'ai occasion de parler de ce membre de la famille Ségur, j'ajouterai à mon récit quelques détails sur cette même famille. J'ai passé deux années de ma première jeunesse à Chatenay, joli village des environs de Paris. Là vivait le comte de Ségur avec sa femme, ses enfants et son vieux père, le maréchal de Ségur, dans un état voisin du dénûment. La fortune du comte et de la comtesse de Ségur avait été épuisée dans de coûteuses ambassades, et la perte de la colonie de Saint-Domingue où ils avaient d'importantes propriétés avait achevé leur ruine. M. de Ségur, que la philosophie soutenait contre l'adversité, vivait du produit de ses travaux littéraires. Il faisait des livres sérieux, des vaudevilles et des chansons. Il composait des discours pour des députés des deux conseils des Anciens et des Cinq-Cents, entre autres pour Baudin des Ardennes. Je fus témoin du mariage de son fils aîné, Octave, avec sa cousine germaine M^lle^ d'Aguesseau. Cette union formée sous de favorables auspices ne devait pas être heureuse. Le château de Fresnes appartenant à la famille d'Aguesseau était peu éloigné de Chatenay. Je me souviens encore d'une singulière rumeur qui mettait en émoi la population des campagnes voisines. On racontait qu'un taureau de la ferme de Fresnes, toutes les fois qu'il sortait, se détachait du troupeau, puis se dirigeait sans qu'on pût le retenir du côté du cimetière, où il se ruait sur la fosse d'un ardent révolutionnaire dont il labourait la terre avec ses cornes; ce qu'on ne man-

quait pas de regarder comme un effet de la vengeance divine.

Napoléon, à son arrivée au pouvoir, avait songé à appeler à lui toutes les capacités, quelle que fût leur origine, sans s'informer de ce que chacun avait fait et sans demander compte à personne de son opinion. Le mérite de M. de Ségur ne pouvait lui échapper. Après le 18 brumaire, l'ancien ambassadeur de France à Pétersbourg et à Berlin devint membre du Corps législatif. Il fut placé, un an après, dans le conseil d'Etat où il rendit d'utiles services. Lors de la fondation de l'Empire il fut pourvu d'une des grandes charges de la couronne, celle de grand maître des cérémonies. Napoléon adopta cette famille et étendit sur elle son inépuisable bienveillance. Le père du comte de Ségur, ancien ministre de la guerre et maréchal de France, avait perdu sa pension. Napoléon la lui rendit et, quand le vieil officier mutilé vint le remercier aux Tuileries, il lui fit, poussé par une attention délicate et touchante, rendre les honneurs autrefois attachés à son grade. Le fils aîné du comte de Ségur dont on croyait la vocation décidée pour l'administration fut nommé, ainsi que le lecteur s'en souviendra, sous-préfet de Soissons; le second fils se destinait à l'état militaire. Il fut placé d'abord dans le corps des hussards dits de Bonaparte, troupe formée pour faire partie de l'armée de réserve qui se réunissait alors à Dijon. Napoléon, pour le rapprocher de sa personne, le nomma ensuite adjudant du

palais, puis maréchal des logis, puis gouverneur des pages. Il le maria avec Mlle de Luçay, fille d'un des préfets du palais, et le dota d'une rente de dix mille francs sur l'Etat et d'une riche dotation à l'étranger, à l'occasion de ce mariage. Il lui confia, en 1813, le commandement d'un des six régiments de gardes d'honneur.

La comtesse de Ségur, petite-fille du célèbre chancelier d'Aguesseau, femme remarquable par l'élévation de son caractère et par les plus aimables qualités, fut nommée vice-présidente de la Société de charité maternelle dont l'impératrice Marie-Louise devint plus tard la présidente.

La chute de l'Empire ne ravit pas au comte de Ségur tous les avantages que la généreuse protection de l'Empereur lui avait valus. Il se trouva, il est vrai, à Blois, à la suite de l'impératrice Marie-Louise avec trois cents louis pour toute fortune; mais, quelque temps après, il rentra dans la Chambre des pairs comme ancien sénateur, et recouvra la pension qui lui avait été allouée en cette qualité.

En 1815, il reprit, pendant les Cent-Jours, ses fonctions de grand maître des cérémonies. Il faut dire, à la louange du comte de Ségur, qu'il exprimait souvent sa reconnaissance des bienfaits dont l'Empereur avait comblé sa famille et que, jusqu'à la fin de sa vie, il en a conservé religieusement la mémoire.

Après avoir été à Fontainebleau, l'Empereur se

rendit, en passant par Melun, au château de la Houssaie appartenant au maréchal Augereau qui avait sollicité instamment la faveur de l'y recevoir. Il y passa la journée; une fête splendide avait été préparée. Augereau subissait alors l'ascendant du génie que secondait la fortune. L'Empereur voulut que le parc fut ouvert à la nombreuse population accourue des environs pour le voir.

Les événements qui venaient d'agiter Paris et la France avaient fait sentir la nécessité de rétablir le ministère de la police qui, avant la découverte de la conspiration, s'était vu annexer au ministère de la justice. L'inévitable Fouché ressaisit encore une fois ce portefeuille. Pour atténuer l'influence de ce personnage fatalement nécessaire Napoléon plaça, auprès du nouveau ministre, quatre conseillers d'Etat chargés de la correspondance, de la suite et de l'instruction des affaires dans quatre directions confiées à leur surveillance. Les départements de l'Empire furent partagés à cet effet en trois arrondissements ou zones. Le quatrième était la préfecture de police de Paris.

L'Empereur était toujours présent par la pensée au camp de Boulogne. Il écrivait, chaque jour, plusieurs lettres aux ministres de la marine, de la guerre et du Trésor public, à l'amiral Bruix, commandant de la flottille, aux généraux commandant les troupes, pour leur prescrire les dispositions qu'il avait arrêtées. Il réitérait plusieurs fois les mêmes ordres, jugeant

ces répétitions nécessaires pour tenir leur vigilance éveillée. Malgré la courte distance de Paris à Boulogne, distance qu'il avait encore abrégée par l'établissement d'un service d'estafettes, Napoléon sentit que sa présence était indispensable, sur les lieux, pour mettre plus de célérité et d'ensemble dans l'exécution de ses ordres, l'époque approchant où le temps serait favorable pour appareiller. Il fit, en conséquence, louer une habitation dans le petit village de Pont-de-Brique, situé à une demi-lieue de Boulogne pour y établir son quartier général. Cette habitation était un petit château de peu d'apparence, composé d'un principal corps de logis, flanqué de deux ailes et de quelques communs. L'Empereur s'y logea avec une partie de sa maison militaire et quelques officiers de sa maison civile. Presque tous ses écuyers étaient colonels ou généraux. Quelques chambellans avaient aussi des grades dans l'armée. Napoléon partait habituellement tous les jours de Pont-de-Brique pour se rendre à Boulogne, à des heures irrégulières, à moins que quelque travail urgent ne l'en empêchât. Il revenait dîner, invitant à sa table deux ou trois généraux ou officiers supérieurs de la marine ou de l'armée de terre, de l'artillerie ou du génie. Les ministres étaient appelés de Paris lorsqu'ils avaient un travail important à présenter. Toutes les semaines un auditeur du conseil d'Etat apportait le portefeuille contenant les affaires dont le conseil des ministres avait délibéré. Chaque dimanche la messe était dite

dans un salon où un autel portatif était disposé. Les personnes tant du service militaire que celles du service civil étaient tenues d'y assister.

La position de Pont-de-Brique permettait à l'Empereur d'arriver à l'improviste à Boulogne, de tout voir par ses yeux et de pourvoir aux cas imprévus. Ne se jugeant pas encore assez près du théâtre de ses opérations, il fit choix d'un emplacement sur une hauteur dominant la mer, appelé *Tour d'ordre*, d'où il pouvait apercevoir l'escadre anglaise et d'où il embrassait du regard les différentes divisions de la flottille. César s'embarqua de ce point, dit-on, pour la conquête des Iles-Britanniques; c'était d'un favorable augure. Là Napoléon fit construire une baraque composée de plusieurs pièces et dans laquelle il passait souvent plusieurs jours. Il y avait, dans l'une de ces pièces, un grand télescope braqué sur la mer, à l'aide duquel on pouvait voir distinctement ce qui s'y passait et même les côtes d'Angleterre. D'autres baraques, à l'usage de l'amiral et du ministre de la marine, s'élevaient à peu de distance de la sienne. Il avait fait placer, sur la *Tour d'ordre*, des mortiers d'un calibre inusité qui lançaient d'énormes bombes à une distance de trois mille toises. Ces bombes atteignirent souvent les bâtiments anglais qui s'approchaient trop près de la flottille. La détonation de ces nouveaux mortiers était si forte que le sang venait aux oreilles des canonniers, et que le terrain de la *Tour d'ordre* tremblait sous les pieds. Pendant les

séjours que Napoléon faisait dans sa baraque, il parcourait les camps et la plage, ou embarqué sur un bateau plat il engageait de petits combats entre la flottille et l'escadre anglaise, pointant quelquefois lui-même le canon.

Il présidait à l'installation des bateaux et essayait diverses méthodes d'arrimage, voulant embarquer des munitions et des vivres pour vingt jours. Il regardait comme une partie très importante du plan de campagne l'arrangement des munitions de guerre et de bouche, des chevaux et des bagages, et leur répartition dans le meilleur ordre en leur faisant occuper le moins de place possible. Il faisait exercer les soldats et les matelots, simulait des embarquements et des débarquements, de jour comme de nuit, passait la meilleure partie de son temps au milieu des uns et des autres, partageant leurs travaux, les excitant et leur inspirant sa confiance. Il parcourait la plage à pied ou à cheval, suivi de l'amiral et des principaux officiers de marine ou de l'armée de terre. Il résultait sans cesse de cette vigilante activité de nouveaux perfectionnements, et le soldat comme le matelot acquéraient une nouvelle instruction en s'aguerrissant.

Les troupes de terre étaient campées dans des baraques, construites en terre et en feuillage, qui étaient divisées en rues. Chaque régiment, chaque brigade, chaque division avait son quartier; de larges avenues les séparaient. Des inscriptions exprimant

des sentiments patriotiques ou des témoignages de dévouement à l'Empereur, les unes héroïques, les autres burlesques, se lisaient au fronton de ces baraques.

Les bateaux canonniers partaient des différents points de rassemblement par convois, arrivant au rendez-vous général sous la conduite d'officiers de marine, répondant au feu des croisières anglaises qu'ils bravaient et forçaient souvent à la retraite, doublant des caps où des batteries côtières protégeaient leur passage et sous l'escorte de batteries d'artillerie attelées qui suivaient leur navigation sur le rivage.

Quand la pensée se reporte à ces temps homériques et qu'elle s'applique aux gigantesques préparatifs que le génie de Napoléon multipliait pour atteindre les Iles-Britanniques, et frapper au cœur notre éternelle ennemie, cette pensée ravive un regret souvent renouvelé : c'est que l'Empereur, qui avait la prescience des choses vraiment grandes, ait cru devoir soumettre aux savants de l'Institut l'examen de la découverte dont l'Américain Fulton lui offrait les prémices, c'est-à-dire l'application de la vapeur à la navigation. Les membres de l'Institut, après deux mois de délibérations et d'épreuves, déclarèrent cette invention chimérique et impraticable... L'expérience a démontré, depuis, de quel côté se trouvait l'erreur !

La Hollande n'avait pas fait moins d'efforts que la France pour concourir à l'expédition d'Angleterre. Près de quatre cent cinquante bâtiments étaient ras-

semblés dans les ports de l'Escaut et de la Meuse. C'était une entreprise hasardeuse que de les réunir à la flottille française. Napoléon voulut qu'un marin hollandais en eut l'honneur ; le capitaine de vaisseau Verhuell fut choisi par le gouvernement néerlandais pour être investi de ce commandement. A son refus, et sur la demande de cet officier, son frère, simple lieutenant de vaisseau, fut désigné. Le lieutenant Verhuell était retiré du service depuis plusieurs années, mais, encouragé par le choix et par les instances de son frère, il accepta cette périlleuse mission. La jonction des deux flottilles s'effectua à Ostende, avec un plein succès, et en dépit des efforts de la croisière anglaise commandée par sir Sydney Smith. La façon brillante dont Verhuell dirigea cette expédition, ne craignant pas d'attaquer corps à corps les frégates anglaises, valut à cet habile et intrépide officier le grade de contre-amiral, et le poste d'aide de camp de Napoléon. L'amiral Verhuell, passé au service français, vit plus tard ses talents récompensés par la charge d'inspecteur général des côtes du nord de la France, par son admission dans le Sénat et par des lettres de grande naturalisation. Il est demeuré à la Chambre des pairs dont il a été longtemps un des membres les plus distingués.

L'Empereur reçut à Boulogne la nouvelle que l'amiral Latouche-Tréville venait de mourir (le 19 août 1804) à bord de son vaisseau-amiral, *le Bucentaure*, en rade de Toulon. Cette perte lui fut extrê-

mement sensible. Il avait fondé de grandes espérances sur les talents et sur l'énergie de cet officier général, aussi bien pour la direction de l'expédition de Boulogne que pour le relèvement de notre marine.

Napoléon avait à choisir, pour remplacer l'amiral Latouche-Tréville, entre les amiraux Bruix, Villeneuve et Rosily. L'amiral Bruix, commandant la flottille de Boulogne, ne pouvait être retiré de ce poste auquel il convenait. L'Empereur reconnaissait à l'amiral Rosily du zèle et de l'ardeur, mais il craignait sa longue absence de la mer. Le ministre de la marine Decrès dirigea son choix sur l'amiral Villeneuve, qui commandait l'escadre de Rochefort. Le choix de cet officier brave et expérimenté, mais de caractère irrésolu, devait causer plus tard à Napoléon de cuisants regrets.

Pendant le séjour de l'Empereur au camp de Boulogne, Joseph Bonaparte fut reconnu colonel du 4e régiment d'infanterie de ligne; il avait été nommé en même temps Grand Électeur. Joseph, après avoir servi, au commencement de la guerre d'Italie, sous les ordres de son frère le général Bonaparte, avait quitté le service militaire avec le grade de chef de bataillon, et embrassé, comme on l'a vu au cours de ce récit, la carrière civile. L'Empereur qui réservait à son frère une situation élevée, dans laquelle le caractère militaire devait se trouver uni au caractère civil, jugea indispensable qu'il reprît rang dans l'armée. A l'époque de la levée du camp de Boulogne,

le colonel du 4e régiment d'infanterie devint général de brigade. Il était donc nanti déjà de ce grade quand l'Empereur le nomma son lieutenant, et lui confia le commandement de l'armée destinée à opérer la conquête du royaume de Naples, après la signature de la paix de Presbourg.

La célébration de la fête de l'Empereur à Boulogne eut lieu avec un appareil et une pompe inusités ; elle offrit à ceux qui y assistèrent un spectacle véritablement grandiose. Napoléon, élevé sur un trône qu'ombrageaient des drapeaux et des guidons pris sur l'ennemi, entouré des ministres, des maréchaux, des grands officiers, sénateurs, députés et autres qui se trouvaient à l'armée, dominait les camps et la mer. Cent mille hommes en armes, groupés autour de ce trône, étaient les spectateurs et les acteurs de cette fête triomphale. Le grand chancelier de la Légion d'honneur présidait la cérémonie de la distribution des décorations, déposées dans des casques et sur les boucliers de Bayard et de Duguesclin, qu'on avait fait venir des musées qui les recélaient. L'Empereur remettait lui-même à chacun sa décoration. Le fauteuil qu'on lui avait préparé n'était pas d'un choix aussi heureux que les glorieuses armures servant de récipients aux croix de la Légion d'honneur, car la malice populaire l'avait un tant soit peu ridiculisé : c'était le fauteuil du roi Dagobert.

Pendant trois heures, les corps d'armée défilèrent devant le trône impérial au retentissement de cent

mille cris de « Vive l'Empereur! » du bruit de mille tambours et de trois mille pièces de canon. Pendant ce temps, les regards étaient attirés vers la mer par l'agitation que produisait l'heureuse entrée en rade d'une flottille de cinquante voiles arrivant du Havre, par une mer très houleuse, et à la vue de la croisière anglaise.

Des tables de quatre cents couverts avaient été dressées sur le front des camps et autour des quais. Tous les membres de la Légion d'honneur, au nombre de deux mille, y prirent place. On remit au lendemain le feu d'artifice qui devait terminer la fête et que la violence du vent empêcha de tirer.

Les préparatifs de cette solennité, dont le souvenir durera longtemps, avaient été faits pendant l'absence de Napoléon, qui employa dix jours à visiter les ports de Calais, Dunkerque, Furnes et Ostende. L'Empereur avait écrit de Pont-de-Brique à la princesse Hortense pour se plaindre de n'avoir pas reçu de ses nouvelles. Cette princesse, accompagnée du prince et de la princesse Murat, vint, avec son fils Napoléon, passer quelques jours à Boulogne après la fête de l'Empereur. Ils habitaient une petite maison de campagne, sur les bords de la Liane, très près du quartier général. La princesse Louis menait souvent son fils à l'Empereur, qui affectionnait beaucoup son petit neveu.

Napoléon retira, pendant un de ses séjours à Calais, le portefeuille de l'intérieur à M. Chaptal. Ce département fut confié à M. Portalis, ministre des cultes,

en attendant le remplacement de M. Chaptal qui ne tarda guère, car le surlendemain M. de Champagny était nommé ministre de l'intérieur. M. Chaptal entra au Sénat. J'ai entendu Napoléon se plaindre de ce que ce ministre ne recherchait pas les occasions de lui parler, n'avait pas de rapports personnels assez fréquents avec lui, enfin l'entretenait trop rarement des différentes affaires de son département ministériel. — Peut-être l'Empereur cédait-il à certains préjugés, que lui inspiraient les réminiscences de l'essai infructueux qu'il avait tenté, en confiant le même ministère à Laplace qu'il avait fallu remplacer par Lucien Bonaparte; et pensait-il que les savants perdaient à être détournés de leurs études et ne pouvaient se consacrer tout entiers aux détails multiples d'une grande administration... Ce n'était pourtant pas le cas de M. Chaptal qui était un savant pratique. Du reste, il continua à être traité avec égards et avec estime par Napoléon, qui ne cessa de donner à ce savant distingué des marques de sa bienveillance et du cas qu'il faisait de ses talents.

M. Chaptal avait succédé, en novembre 1800, à Lucien Bonaparte, d'abord comme chargé du portefeuille pendant son absence, et ensuite définitivement. On sait que la publication du *Parallèle de César, Cromwell et Bonaparte*, écrit qu'on supposait destiné à préparer les esprits à l'établissement d'une nouvelle dynastie, fut cause du déplacement de Lucien. A l'apparition de cet écrit, Fouché, ennemi de Lucien,

vint représenter que cette publication produisait un fâcheux effet et qu'elle froissait les sentiments de ceux qui, soit dans les corps d'Etat, soit dans l'armée, soit dans les divers rangs de la société, n'avaient pas abdiqué leurs opinions républicaines.

Il n'est pas probable, comme on l'a répandu, que cet écrit ait été concerté entre les deux frères. Napoléon n'avait que faire de sonder la pensée de la nation ou de la préparer aux idées d'hérédité, puisque la tendance presque générale des esprits vers ces idées lui était suffisamment connue. Fontanes, qui vivait dans la familiarité de Lucien et de M^me^ Bacciocchi, était l'auteur du *Parallèle*. Il arrivait de l'émigration et recevait un traitement du ministère; il avait de l'ambition et saisit cette occasion de montrer du zèle à ses protecteurs et de se faire connaître. Lucien adopta l'œuvre de Fontanes et en accepta la responsabilité, en permettant qu'elle fût expédiée sous le cachet de son ministère et ainsi répandue officiellement dans les départements. Excité par les rapports exagérés du ministre de la police, Napoléon blâma son frère. Cette circonstance, jointe à des dissentiments sur des objets de politique et de gouvernement et à la prétention de Lucien à la confiance exclusive de son puissant frère, amena un refroidissement entre eux. Lucien reçut l'ordre d'aller en Espagne décider le gouvernement de ce pays à se joindre à la France pour forcer le Portugal à rompre ses relations avec l'Angleterre.

Que cette publication ait donc été faite par le ministre de l'intérieur, avec ou sans l'assentiment de Napoléon, la part qu'y a prise Lucien démontre l'erreur de ceux qui se sont plu à lui attribuer un esprit d'opposition contre les idées d'avenir de son frère ou à considérer sa prétendue résistance à ces idées comme le motif de leur désaccord.

Lucien Bonaparte remplit, avec un brillant succès, sa mission en Espagne. Il arracha ce pays à l'influence anglaise et conclut plusieurs conventions diplomatiques, à Madrid, très favorables à la France. A son retour à Paris il devint successivement tribun, sénateur et fut doté d'une sénatorerie sur la rive gauche du Rhin. Il soutint au Tribunat, avec un remarquable talent, les projets de lois présentés par le gouvernement. L'Institut l'admit au nombre de ses membres.

Lucien jouissait en paix des biens et des honneurs que le Premier Consul accordait à sa famille et de toute la considération que lui avaient acquise son nom et ses talents. Il était appelé à partager les hautes destinées qui attendaient son frère, lorsqu'un mariage qui ne pouvait obtenir l'assentiment de Napoléon vint rompre de nouveau la bonne intelligence qui paraissait rétablie entre eux. Napoléon fit inutilement à son frère les représentations les plus fortes pour l'empêcher de contracter ce mariage. Il défendit même au maire du dixième arrondissement de Paris de procéder à la célébration de cet acte. Lucien quitta

brusquement Paris, se rendit au Plessis-Chamant, château qu'il possédait dans les environs de Senlis, et y fit célébrer son mariage civil et religieux par le curé, qui était en même temps maire de sa commune, avant que le Premier Consul put s'y opposer. Cette révolte ouverte contre le chef de l'État et de sa famille ne permettait plus à Lucien de rester en France. Il demanda l'autorisation de se retirer en Italie et finit par s'établir dans les États romains où le pape l'accueillit avec distinction, et lui conféra, dans la suite, le titre de prince de Canino. Lucien cessa de porter les insignes de la Légion d'honneur. Montrant un jour, à Rome à un général français la croix de cet ordre qu'il avait reléguée dans un tiroir, il répondit aux instances de ce général pour qu'il s'en décorât : « Non, il ne faut pas trop s'humilier. » Il ne fit aucune démarche pour se rapprocher de son frère, étant résolu fermement à ne point se soumettre à la condition *sine qua non* de leur réconciliation : celle de se séparer de sa femme. Une dernière tentative fut faite par l'Empereur dans l'entrevue que le roi de Naples, Joseph, avait ménagée entre les deux frères à Mantoue en 1807, et à la suite de laquelle ils se séparèrent pour ne plus se revoir qu'en 1815.

Le vif déplaisir qu'avait éprouvé Napoléon du mariage de son frère Lucien, fut renouvelé peu de temps après par l'union que Jérôme Bonaparte, le plus jeune de ses frères, contracta aux Etats-Unis. Jérôme, qui

servait alors dans la marine avec le grade de lieutenant de vaisseau, avait épousé, vers la fin de 1803, la fille d'un négociant de Baltimore, M^lle^ Elisa Paterson ; il avait alors dix-neuf ans. Napoléon, usant de sa double qualité de souverain et de chef de famille, défendit la transcription de l'acte de mariage de son frère sur les registres de l'état civil. Sans recourir à l'intervention des tribunaux, il déclara le mariage nul comme ayant été fait sans son consentement, sans publications et dans l'état de minorité des époux. Il demanda l'annulation du mariage à l'autorité ecclésiastique, mais le pape, que des sujets de mésintelligence séparaient déjà de l'Empereur, prenant en main les intérêts d'une protestante, refusa de rompre le lien religieux qui l'unissait à un catholique.

Rappelé en France par l'Empereur, Jérôme Bonaparte n'y revint qu'à la fin d'avril 1805. Il était arrivé à Lisbonne en trompant la vigilance des croisières anglaises[1], sur un bâtiment américain, accompagné par sa femme et par son beau-père. Là il lui fallut se séparer d'eux après de tristes adieux et il partit pour Madrid. M. Paterson et sa fille retournèrent aussitôt en Amérique.

Jérôme, chargé de plusieurs missions comme capitaine de vaisseau et contre-amiral, les remplit à la satisfaction de Napoléon. Puis il renonça à la marine

[1] Quelques mois après la rupture de la paix d'Amiens, les Anglais capturèrent le brick *l'Epervier* qu'ils emmenèrent en triomphe à Spithead, croyant avoir pris Jérôme Bonaparte, son commandant.

pour entrer dans l'armée de terre, service vers lequel ses goûts le portaient depuis longtemps. En 1807, ayant sous ses ordres un corps de Bavarois et de Wurtembergeois, il fit une brillante campagne en Silésie. Il réduisit successivement toutes les places de cette province que le génie du grand Frédéric avait fortifiées. Après la paix de Tilsit dont un des articles créait en sa faveur le royaume de Westphalie, il épousa, en août 1807, Catherine fille du roi de Wurtemberg, princesse dont le noble caractère et l'admirable conduite — dans des temps d'adversité — méritent une place dans l'histoire et des éloges universels. Ce mariage ayant ôté à Mme Elisa Paterson toute espérance, elle se résigna à la cassation de l'union contractée par elle-même en 1803. Elle s'adressa, en 1808, au général Turreau ministre de France aux États-Unis, et lui déclara qu'elle cédait à l'empire des circonstances qui lui imposaient un sacrifice douloureux et humiliant ; qu'elle remettait entre les mains de l'Empereur son sort et celui de son fils. Napoléon, alors en Espagne, répondit qu'il verrait avec plaisir le fils de Mme Paterson et qu'il se chargerait de lui si sa mère voulait l'envoyer en France ; qu'elle pouvait compter sur son estime et sur son désir de lui être agréable ; qu'en refusant de reconnaître son mariage il avait dû céder à des considérations politiques ; que d'ailleurs il était résolu à assurer à son fils un sort tel qu'elle pourrait le désirer ; mais que cette affaire devait être traitée prudemment et sans éclat.

Lucien et Jérôme Bonaparte n'avaient pas été compris dans la disposition du sénatus-consulte, relatif à l'hérédité de la famille impériale, à cause des mariages qu'ils avaient contractés sans l'assentiment du chef de l'État ou contre son gré. Les raisons de cette exclusion étaient fondées, car on ne saurait séparer dans Napoléon son autorité de souverain de sa qualité de chef de sa famille. De nombreux exemples justifieraient au besoin le bien-fondé d'un droit qu'il croyait lui appartenir. De nos jours le duc de Sussex, fils de Georges III roi d'Angleterre, s'étant marié à Rome avec lady Murray, vit déclarer cette union nulle quoiqu'il eut pris soin, dès son retour en Angleterre, de faire célébrer de nouveau la cérémonie de ce mariage. Ses efforts demeurèrent stériles et l'acte fut annulé comme ayant été accompli sans le consentement du souverain anglais.

L'Empereur alla visiter Aix-la-Chapelle où il séjourna pendant huit jours. Il y reçut, le lendemain de son arrivée, les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires qui lui remirent leurs nouvelles lettres de créance et les lettres de félicitation de leurs cours sur son avènement à l'Empire. Ils furent présentés à son audience par le ministre Talleyrand.

Napoléon alla visiter les fabriques de la ville et du faubourg de Borcette, petite colonie manufacturière à six cents toises d'Aix-la-Chapelle ; il y examina les produits exposés et accepta toutes les fêtes dont on

voulut l'honorer. Il donna successivement audience aux autorités départementales et municipales, aux tribunaux, aux corps militaires, au clergé et assista à un *Te Deum* qu'on chanta dans la cathédrale d'Aix. Le clergé lui présenta les reliques de Charlemagne fondateur de cette basilique et d'autres reliques dont le culte attirait autrefois les pèlerins, reliques dispersées pendant la période révolutionnaire mais que l'Eglise avait recouvrées.

La veille du 15 août, fête de l'Empereur, celui-ci avait profité de la présence à Aix-la-Chapelle de l'impératrice Joséphine, qui l'y avait précédé, pour célébrer la fête de Charlemagne avec toute la pompe des cérémonies religieuses, militaires et civiles. Une messe fut dite pontificalement dans la cathédrale; l'Impératrice y assista avec toute sa cour. Ce n'était point au saint de la légende que ces hommages étaient rendus, mais au fondateur de l'Empire d'Occident, empire dont Napoléon se considérait comme le restaurateur.

Il se passa, pendant le séjour du nouvel Empereur à Aix-la-Chapelle, certains faits d'un caractère moins public que privé dont je dirai quelques mots :

La part indirecte qu'avait eue le général Caulaincourt dans l'affaire du duc d'Enghien avait été l'origine de sa faveur. De son côté le général Lauriston avait été condisciple de Napoléon à l'école militaire et était devenu un de ses aides de camp les plus distingués et les plus anciens. Plusieurs attributions

dans la maison du Premier Consul lui avaient été précédemment confiées, entre autres le service important des écuries. Le général Lauriston croyait donc pouvoir prétendre à la charge de grand écuyer quand l'Empire fut créé ; aussi fut-il blessé de voir donner cette charge au général Caulaincourt, moins ancien que lui de service et de grade. Il s'en plaignit à l'Empereur dans des termes qui sans doute l'offensèrent, car, après un entretien des plus orageux qu'il eut, à Aix-la-Chapelle, avec Napoléon, il reçut l'ordre de partir pour Toulon, de s'y embarquer à bord d'une escadre aux ordres de l'amiral Villeneuve et d'y prendre le commandement d'un corps de sept ou huit mille hommes de débarquement. Dans le cours de cette expédition, le général Lauriston enleva, par un coup de main audacieux, un fort de la Dominique, le *Diamant*, qui inquiétait le commerce et la navigation de l'île de la Martinique ; enfin il assista au funeste combat de Trafalgar à l'issue duquel il revint à Paris. Tout souvenir de la scène fâcheuse qu'il avait eue avec Napoléon, à Aix-la-Chapelle, semblait effacé. L'Empereur paraissait l'avoir oubliée, mais l'attitude du général Lauriston, en 1814 et depuis, a fait voir que ce dernier s'en était souvenu. Lauriston, après son retour de son expédition sur mer, reprit son service et fut employé à la grande armée dans d'importants commandements qui lui valurent plus tard, sous la restauration, d'être nommé maréchal de France.

Ce fut également, je crois, à Aix-la-Chapelle, si ce n'est à Boulogne, que l'Empereur se fit présenter le colonel Mouton, depuis comte de Lobau. Cet officier commandait alors le 3e régiment de ligne; il s'était montré contraire à l'élévation de Napoléon à la dignité impériale et avait donné un vote négatif. L'Empereur, satisfait de la discipline que le colonel Mouton faisait observer dans son régiment et de ses connaissances en manœuvres, désira s'attacher un officier de ce mérite. Il ne voulut pas se souvenir de son opposition et le fit venir; un simple entretien convertit le tribun militaire. Napoléon en fit son aide de camp et lui montra dès lors une confiance que cet officier a justifiée par ses services.

Pendant que l'Empereur était à Aix-la-Chapelle, il y éclaircit un fait dont la découverte l'indisposa beaucoup contre M. de Talleyrand : il s'agissait de quelques avantages territoriaux que l'Empereur voulait faire à la maison de Nassau, à laquelle Napoléon s'intéressait. Il s'était réservé de traiter cette affaire personnellement avec le roi de Prusse, étant alors dans les meilleurs termes avec cette puisssance, lorsqu'il apprit qu'une négociation, suivie par le représentant de la France à La Haye, avait été entamée dans le but d'obtenir du gouvernement batave une indemnité de 12 millions pour le même objet. L'Empereur écrivit officiellement au ministre des relations extérieures pour se plaindre de ce que le gouvernement hollandais, déjà fort en retard dans l'accomplissement de

ses engagements pour l'équipement et l'armement de la flottille et dont les finances étaient obérées, songeât à faire au prince d'Orange une libéralité aussi onéreuse pour celles-ci. Napoléon parla ensuite confidentiellement au ministre de la part attribuée à son ambassadeur dans la négociation de cette affaire; mais M. de Talleyrand prétendit n'en pas avoir eu connaissance. M. de Sémonville fut en conséquence mandé à Aix-la-Chapelle pour s'y trouver au passage de l'Empereur, qui l'interpella sur la question dont l'éclaircissement lui tenait à cœur. Alors notre agent à La Haye produisit les instructions qu'il avait reçues, à cet égard, du ministre des relations extérieures lui-même. L'Empereur fut outré et ne parla de rien moins que de destituer M. de Talleyrand. Muni des pièces qu'il s'était fait remettre, il attendit ce ministre qui devait venir travailler avec lui. Il les avait déposées dans le tiroir d'une petite table, en me prescrivant de les lui donner lorsqu'il les demanderait. J'ignore ce qui se passa au cours de cet entretien qui menaçait d'être orageux, mais M. de Talleyrand sortit sans que les pièces m'eussent été demandées. Je n'entendis plus parler de rien à ce sujet et ne remarquai pas d'altération apparente dans les rapports respectifs du souverain et du ministre. Sans doute M. de Talleyrand avait été, suivant l'expression de Napoléon quand il en parlait, *si adroitement évasif*, qu'après une longue conversation il avait pu sortir et échapper aux éclaircissements que l'Empereur s'était promis

d'obtenir de sa bouche. Toutefois de pareils incidents étaient autant d'atteintes portées à la confiance de Napoléon dans son ministre.

L'Empereur continua son voyage en passant par Cologne, Coblentz et Mayence, et revint à Saint-Cloud vers la mi-octobre, après une absence de trois mois.

De nombreux décrets de propre mouvement furent rendus pendant son passage dans les villes d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Coblentz, de Bonn, de Mayence et autres villes placées sur la route. D'autres le furent encore sur des rapports qu'il avait fait demander aux différents ministres et que ceux-ci lui présentèrent à son retour. Ces actes témoignent de l'attention avec laquelle Napoléon examinait les réclamations qu'on lui adressait et de la vivacité de conception qui lui faisait apercevoir, à première vue, les améliorations dont étaient susceptibles tant les villes que les provinces, et les travaux d'embellissement qu'il conviendrait d'y opérer. D'Aix-la-Chapelle date le décret d'institution des prix décennaux. Ces prix devaient être distribués de dix en dix ans, sur la proposition d'une commission des quatre classes de l'Institut, et accordés aux auteurs des meilleurs ouvrages de sciences, de littérature, de peinture, de sculpture, de musique, aux inventeurs des machines les plus utiles pour les arts et les manufactures, aux fondateurs des établissements les plus avantageux à l'agriculture et à l'industrie nationales. Les funestes

événements survenus dans l'année 1814, époque de l'expiration du terme de la première période, furent cause que cette belle pensée, qui aurait donné aux arts et aux lettres une salutaire impulsion, ne put être exécutée.

CHAPITRE V

Le pape est invité à venir sacrer l'Empereur à Paris. — Mission du général Caffarelli à ce sujet. — Arrivée du pape à Fontainebleau, puis à Paris. — Cérémonie du couronnement. — Anecdote. — Protocole impérial. — Dépôt des actes de naissance des deux fils du prince Louis dans les archives du Sénat. — Lettre de l'Empereur au roi d'Angleterre. — Ouverture de la session du Corps législatif. — Inauguration de sa statue dans la salle des séances. — La nourrice de Napoléon. — Proposition du général des jésuites. — Refus et surveillance des membres de cette congrégation. — Projet d'expédition dans l'Inde. — Souvenirs du général Desaix à cette occasion. — Napoléon roi d'Italie. — Séance solennelle du Sénat. — Mort de l'amiral Bruix. — Départ de l'Empereur et de l'Impératrice pour Milan. — Départ du pape pour Rome. — Revue de son séjour à Paris. — Les abbés de Pradt et de Broglie. — Traversée du Mont-Cenis. — Revue passée sur le champ de bataille de Marengo. — Entrevue de l'Empereur avec son frère Jérôme. — Couronnement du roi d'Italie. — Le chanteur Marchesi. — Statut constitutionnel italien. — Réunion de Gênes à l'Empire. — Départ de Milan. — Revue du camp de Montechiaro. — Bologne : Souveraineté de Lucques donnée à la princesse Elisa. — Parme; Moreau de Saint-Méry. — Présence de l'Empereur et de l'Impératrice à Gênes. — Belles fêtes données par la ville. — Mission de Jérôme Bonaparte à Alger. — Retour rapide à Fontainebleau. — Joséphine ne veut pas se séparer de son époux. — Altération passagère de mes rapports avec l'Empereur. — Dernier voyage à Boulogne. — Conduite inexplicable de l'amiral Villeneuve. — M. Daru; lettre de l'Empereur à M. Dejean. — Le projet de descente en Angleterre bien réel. — Projets pour utiliser les bâtiments de la flottille pour menacer sans cesse l'Angleterre. — Activité croissante de Napoléon. — Travail de nuit. — Etats de situation des armées de terre et de mer. — Mémoire des choses et des lieux. — Oubli des noms. — Manière de travailler de Napoléon. — Son écriture illisible. — Son ortographe incorrecte. — Il se délasse d'un travail par un autre. — Sa puissance d'attention. — Une séance au Conseil d'Etat. — Ne laisse à

ses ministres que les détails d'exécution. — Jours de désœuvrement. — Explication du penchant à la superstition qui est attribué à Napoléon. — Mission du comte Novosiltzoff. — Levée du camp de Boulogne. — Envahissement de la Bavière par les Autrichiens sans déclaration de guerre. — L'Empereur se rend au Sénat. — Il part le lendemain pour l'armée. — Il s'arrête à Ettlingen, à Louisbourg. — Le prince Paul de Wurtemberg. — Proposition d'armistice faite par l'Autriche. — L'empereur Alexandre à Berlin. — Traité de Potsdam. — Combats de Guntzburg, d'Haslach, d'Elchingen. — Mort du colonel Lacuée. — Séjour de Napoléon à Augsbourg chez l'électeur de Trèves. — Investissement d'Ulm. — Reddition de cette place. — Proclamation à l'armée. — Annonce du désastre de Trafalgar. — Suicide de l'amiral Villeneuve. — Combat de Dirnstein. — Réflexions de Napoléon sur la captivité du roi Richard. — Le général Giulay à Saint-Polten. — Occupation de Vienne. — Court séjour de l'Empereur à Schonbrunn. — Drapeaux français retrouvés à Inspruck. — Combat d'Hollabrunn. — Napoléon y éteint un incendie. — Arrivée à Brunn. — Mission de M. d'Haugwitz. — Le général Giulay à Brunn, accompagné de M. de Stadion, proposant de nouveau un armistice. — Mission du général Savary auprès de l'empereur Alexandre. — Le prince Dolgorouki envoyé à Napoléon. — Fête de nuit donnée par l'armée à l'Empereur. — Bataille d'Austerlitz. — Entrevue des deux empereurs de France et d'Autriche au moulin de Sar-Vchitz. — Situation critique de l'empereur Alexandre. — Billets au crayon du général autrichien Meerfeldt, puis de l'empereur Alexandre au maréchal Davout. — Retraite laissée libre à l'armée russe. — Succès de l'armée d'Italie. — Drapeaux donnés à la ville de Paris. — Décrets. — Paix signée à Presbourg. — Entrevue de Napoléon et de l'archiduc Charles. — Motifs de l'Empereur pour signer une paix séparée avec l'Autriche. — Ressentiment de Napoléon contre l'Autriche. — Expulsion des Bourbons de Naples. — Saisie de sommes provenant de contributions illégales. — Séjour de l'Empereur et de l'Impératrice à Munich. — Mariage du prince Eugène. — Rétablissement du calendrier grégorien. — Retour à Paris.

La question de l'hérédité avait été résolue par l'institution de l'Empire. Tout ce qui était grand était dans la nature de Napoléon. Le titre d'Empereur, étant le premier dans l'Europe moderne, devait être celui du chef d'une nation élevée au-dessus des autres nations. Ce titre étant admis, les formes des

cours des royaumes voisins, dégagées de privilèges et de servilité, devenaient une nécessité pour le nouvel Empire entouré des vieux Etats européens. Si le premier Empereur des Français, le chef d'une race nouvelle, le restaurateur de la religion en France, le plus puissant des souverains catholiques, avait besoin de la consécration religieuse, il ne pouvait la recevoir que par la main du chef de l'Église et dans la capitale de l'Empire. La question de l'intervention du Saint-Père, dans le sacre et le couronnement de l'Empereur, devint l'objet des délibérations du conseil d'Etat. Dans ce corps où régnait la plus grande liberté de discussion éclatèrent des répugnances contre un projet qu'on jugeait de nature à soulever de nouvelles prétentions de la cour de Rome. Les arguments pressants de Napoléon l'emportèrent, et le cardinal Fesch, ambassadeur de France à Rome, fut chargé de la négociation. Après de longues tergiversations de la part du Pape et des consultations avec les cardinaux les plus influents, dont les avis furent tantôt favorables tantôt négatifs, les propositions de l'ambassadeur furent acceptées à des conditions sur lesquelles on jugea, à Paris, qu'on pouvait s'entendre. Napoléon, apprenant à Mayence le consentement du Pape, lui adressa une lettre digne et mesurée, pour le *prier de venir donner le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français*. Cette lettre fut portée par le général Caffarelli, l'un des aides de camp de l'Em-

pereur, avec l'invitation au Pape d'arriver à Paris dans les premiers jours de novembre. La lettre de Napoléon, qui ne faisait aucune allusion au règlement des affaires religieuses, rejeta le Pape dans de nouvelles agitations. Il se décida enfin à partir de Rome le 2 novembre, lendemain de la fête de la Toussaint.

Le 23 l'Empereur partit du palais de Fontainebleau, sous le prétexte d'une chasse dans la forêt. Averti du moment où le Pape devait arriver à la croix de Saint-H..... sur la route de Paris, l'Empereur s'y trouva en même temps que lui. Il descendit de cheval et le Pape descendit de voiture. Tous deux s'embrassèrent, puis ils montèrent dans le carrosse de l'Empereur, qui monta le premier pour placer le Pape à sa droite. Les cardinaux et la suite du Saint-Père montèrent dans les autres voitures de la cour. Le cortège se dirigea sur le palais où les deux princes furent reçus par le cardinal Caprara, par les ministres et par les grands officiers de la couronne. Le Pape, après s'être reposé dans son appartement, alla rendre visite à l'Empereur et ensuite à l'Impératrice. A quatre heures sa visite lui fut rendue par Napoléon, qui resta enfermé avec Sa Sainteté pendant une demi-heure. Dans l'intervalle les ministres et autres dignitaires de la cour avaient été présentés au Saint-Père. Le lendemain et le jour suivant, le Pape dîna chez l'Empereur qui lui donna constamment la main. J'entendis Napoléon raconter

que, dans un de leurs entretiens, le Saint-Père l'avait pressé de mettre sa signature au bas d'un écrit par lequel Louis XIV, sur la fin de sa vie, obsédé par ses confesseurs, aurait désavoué les articles de la déclaration du clergé de 1682, rédigée par Bossuet, comme fondement des libertés de l'Eglise gallicane, promettant de tenir secret cet acte de complaisance.

Le 28 le Pape alla à Paris accompagné de l'Empereur et dans la même voiture. Il fut installé dans le pavillon de Flore où il reçut, pendant son séjour dans la capitale de la France, les corps de l'Etat, le clergé, les corporations religieuses, qui tous lui adressèrent des harangues, parmi lesquelles on remarqua le discours du président du Corps législatif, Fontanes. Une grande affluence de personnes de tous rangs sollicitait la faveur de voir le Pape et venait lui demander sa bénédiction. On voyait chaque jour, sous ses fenêtres, la foule demandant et recevant à genoux la bénédiction du Pontife. Le Pape se montrait souvent sur le balcon des Tuileries, accompagné quelquefois par Napoléon, et leur présence était toujours saluée par les plus vives acclamations.

La cérémonie du couronnement eut lieu à Notre-Dame le 2 décembre. Le Pape s'y rendit du pavillon de Flore, accompagné par un cortège nombreux de prélats et de prêtres magnifiquement vêtus, précédé par son porte-croix monté sur un âne richement enharnaché; ce religieux, coiffé d'un chapeau à larges

bords et à formes arrondies, portait dans ses mains une grande croix dorée. La curiosité publique était vivement excitée par la nouveauté d'un spectacle inconnu à la population de Paris.

L'Empereur ne partit que trois heures après le Pape du palais des Tuileries, dans un carrosse étincelant de glaces et de dorure, chargé de pages suspendus aux portières, sur le devant et sur l'arrière. La pompe du cortège répondait à la grandeur de la solennité. Je passe le récit de cérémonies dont le détail se trouve partout, et me bornerai à rappeler le fait le plus caractéristique du sacre de Napoléon. Le Pape, après les onctions et les bénédictions d'usage, se préparait à prendre la couronne qui était placée sur l'autel, lorsque l'Empereur s'en saisit, la plaça lui-même sur sa tête et couronna ensuite Joséphine de sa propre main. Le Pape fut réduit au rôle de spectateur. Cet acte, qui répondait aux objections soulevées par les prétentions de la cour de Rome, excita un mouvement spontané parmi tous les assistants.

La veille du couronnement, le Sénat avait été reçu en audience solennelle par l'Empereur, auquel le résultat des votes sur la question de l'établissement de l'Empire fut présenté. Sur un nombre à peu près égal à celui des citoyens qui votèrent la proposition du Consulat à vie, il s'en trouva deux mille à peu près qui se refusèrent à ratifier, par leur suffrage, l'élévation de Napoléon à la dignité impériale.

Les jours qui suivirent la cérémonie du sacre impérial furent remplis par des réceptions d'évêques, de présidents de collèges électoraux, de corps savants, de députations militaires. Une distribution des nouveaux drapeaux, surmontés des aigles, aux corps de toutes armes et aux gardes nationales des cent dix-huit départements de l'Empire, fut effectuée au Champ de Mars. Le même jour l'Empereur et le Pape s'assirent à la même table dans un banquet donné aux Tuileries. Ils étaient revêtus de leurs habits de cérémonie et servis par les grands officiers de la couronne. On célébra enfin par des fêtes, des feux d'artifices et des illuminations l'événement qui venait de s'accomplir.

A propos du couronnement de l'Empereur je raconterai, dans sa simple vérité, une anecdote que les biographes de celui-ci ont brodée d'une manière très piquante. Napoléon est un sujet qui prête tellement à l'imagination qu'elle se plaît à s'y égarer. Mais en revêtant d'un coloris invraisemblable des récits qui n'ont pas besoin de cet ornement, on tend à dépouiller ce grand homme de son originalité et à en faire un personnage de convention. On a ainsi ajouté à l'anecdote à laquelle je fais allusion un dénouement qu'on place à l'époque de son couronnement, et qui est tout d'invention. Peu de jours avant son mariage avec le général Bonaparte, M^me^ de Beauharnais fit appeler son notaire pour l'entretenir de quelques affaires. Lorsque M. Raguideau se présenta, il fut

immédiatement introduit auprès de M^me^ de Beauharnais qui était encore couchée. Les personnes qui se trouvaient dans sa chambre sortirent après son arrivée, excepté un jeune homme qui n'attira pas l'attention du notaire et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée. Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage, M^me^ de Beauharnais voulut savoir ce qu'on en disait. M. Raguideau ne lui cacha pas que ses amis voyaient avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qu'il lui faudrait soutenir au service, et qui pouvait être tué à l'armée en la laissant au dépourvu avec des enfants. M^me^ de Beauharnais lui demanda si c'était aussi son avis. Il n'hésita pas à répondre affirmativement, ajoutant qu'avec sa fortune (elle avait 25,000 francs de rente) elle pouvait faire un mariage plus avantageux et qu'il se croyait, en conscience, obligé de lui faire ces représentations dictées par son devoir, comme investi de sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Il finit par dire, entraîné par son zèle, que cet officier était sans nul doute un homme très recommandable, mais qu'enfin il n'avait que la cape et l'épée. M^me^ de Beauharnais le remercia de ses conseils; elle appela ensuite en riant le jeune homme qui était resté debout devant la fenêtre, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'avait paru prêter aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce jeune homme était le

général Bonaparte. « Général, lui dit Mme de Beau-
« harnais, avez-vous entendu ce que vient de dire
« M. Raguideau? — Oui, répondit-il, il a parlé
« comme un honnête homme, et ce qu'il vous a dit
« me donne de l'estime pour lui. J'espère qu'il con-
« tinuera à se charger de nos affaires, car il m'a
« disposé à lui accorder ma confiance. » — M. Ra-
guideau, apprenant par ce qu'il venait d'entendre
quel était ce jeune homme qu'il ne connaissait pas,
fut un peu déconcerté. Il n'eut pas au reste à se
repentir de sa franchise. Napoléon tint les promesses
du général Bonaparte. Il le nomma notaire de la
liste civile, le traita toujours avec bienveillance et ne
lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il
devait de l'avoir connu. Voilà l'historiette dans toute
sa simplicité; le reste fait honneur à l'imagination
de ceux qui l'ont arrangée. Ils disent que le jour de
son couronnement l'Empereur, revêtu des orne-
ments impériaux et portant à son côté l'épée sur la
garde de laquelle était monté le Régent, voulut se
donner le plaisir de faire venir M. Raguideau pour
se montrer à lui dans tout l'éclat de son rang, et
qu'il lui dit malicieusement : « Raguideau, voici la
cape et voici l'épée! » Je regrette d'être obligé de
dire que cette petite vengeance, si spirituellement
imaginée, n'est pas venue à l'esprit de l'Empereur,
alors occupé de pensées plus graves. Ce retour à des
temps plus obscurs se décela seulement par cette
apostrophe au plus cher et au plus intime de ses

frères : en considérant les attributs de la puissance dont ils étaient revêtus il lui échappa de dire, avec une expression impossible à rendre. « Joseph, si notre père nous voyait ! » réflexion inspirée moins par l'orgueil que par un sentiment de famille qui, dans le cœur de Napoléon, survivait à l'enivrement de la gloire et aux éblouissements du rang suprême.

Le rétablissement du trône rendit nécessaire l'adoption d'un protocole ou formulaire des lettres du cabinet. L'Empereur me chargea de rechercher, au ministère des relations extérieures et à la bibliothèque nationale, les documents et les traditions à l'aide desquels un protocole fut rédigé et adopté par lui.

Autrefois les lettres *de la main* étaient liées en croix par une double soie, sur les bouts de laquelle le sceau royal était apposé. La couleur de la soie était rouge ou bleue, suivant l'objet de la lettre. L'Empereur renonça à l'usage d'écrire de la main ; les lettres furent mises simplement dans des enveloppes cachetées. — La hauteur à laquelle la première ligne devait commencer, le nombre de fois que le mot de Votre Majesté devait être répété et autres minuties étaient autrefois rigoureusement déterminés. On cessa d'observer cette étiquette. Les souverains de premier ordre se traitaient entre eux de Monsieur mon frère ; on donnait aux autres le titre de « mon frère » et de « mon frère et cousin » ; l'addition du mot cousin

était un signe d'infériorité. Le cabinet des Tuileries adopta le *Monsieur mon frère* pour toutes les têtes couronnées indistinctement. — Le Pape continua à être traité de Très Saint-Père et de Votre Sainteté. — les lettres furent terminées, comme jadis, par cette formule : « Dieu vous conserve longues années au régime du gouvernement de notre mère la Sainte Eglise! » — Les princes et princesses, les grands dignitaires, les maréchaux et leurs femmes, les cardinaux furent traités, comme jadis, de *cousins* et *cousines*. — Les lettres se terminaient par ces mots : « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde » pour les *cousins* et pour les *cousines*, et « en sa sainte garde » seulement pour tous les autres; cette formule fut conservée. — Les lettres adressées par le roi à des personnes qui n'étaient pas comprises dans ces diverses catégories commençaient autrefois à la première ligne par *Mons* un tel. Le mot *Monsieur*, suivi du nom et du titre fut attribué à tout le monde. Ces modifications et celles que j'ai déjà indiquées furent les seules concessions faites à l'esprit du siècle.

Les constitutions du nouvel Empire reçurent leur première application à l'occasion de la naissance du second fils du prince Louis Bonaparte. Un message de l'Empereur invita le Sénat à enregistrer et à déposer dans ses archives les actes de naissance de l'aîné des fils de son frère, né sous le Consulat, et de son frère puîné. Le Sénat, dans une audience solen-

nelle, donna acte de ces dépôts à l'archichancelier, et répondit au message de l'Empereur par ses félicitations.

Napoléon avait profité de la circonstance de son avènement à l'Empire pour proposer de nouveau la paix au roi d'Angleterre. Il n'espérait pas un plein succès de cette démarche, mais tout ce qui pouvait mettre à découvert l'éloignement du gouvernement britannique pour la paix entrait dans ses vues. La lettre était adressée au roi; ce fut le ministre Mulgrave qui répondit à M. de Talleyrand. Il lui annonçait que le souverain anglais ne pouvait répondre plus particulièrement à l'ouverture qui lui était faite, sans l'avoir communiquée aux puissances ses alliées et principalement à la Russie, se refusant ainsi à toute explication sur la proposition de l'Empereur, et laissant soupçonner que cet accord des puissances ne présageait rien moins qu'une nouvelle coalition. Les formes étaient plus ménagées que dans les communications précédentes, mais le désir d'arriver à la pacification n'était pas plus sincère.

Les sessions du Corps législatif, qui avaient été jusque-là ouvertes, par le ministre de l'intérieur, reçurent un caractère plus imposant de la présence de l'Empereur, qui vint présider en personne l'ouverture de la session de l'an XIII (1805) avec tout l'appareil de la puissance souveraine.

A cette occasion, et pour perpétuer le souvenir du

bienfait du Code civil, une statue de Napoléon en marbre blanc fut placée dans la salle des séances du Corps législatif. Une séance spéciale à laquelle assistèrent l'Impératrice, les princes et les princesses de la famille impériale, les dames et les officiers de leurs maisons, l'archichancelier et l'architrésorier fut consacrée à l'inauguration de cette statue. Les maréchaux Murat et Masséna furent invités par le président à lever le voile qui la couvrait. Immédiatement après la séance, qui eut lieu à sept heures du soir, une fête brillante que l'Empereur honora de sa présence fut donnée dans les appartements du Président.

Vers le même temps, une vieille paysanne corse fut admise auprès de l'Empereur, accompagnée d'une jeune femme qu'elle lui présenta comme sa nièce. C'était Camille Hari, nourrice de Napoléon qu'il avait désiré revoir. Il la reçut à merveille et l'embrassa avec tendresse. Cette pauvre femme pleurait de joie en revoyant son glorieux nourrisson. L'Empereur me chargea de pourvoir à ses besoins et à ses plaisirs. Elle ne savait pas un mot de français. Elle passa trois mois à Paris dans un enchantement continuel. Elle fut présentée au pape qui prenait plaisir à la faire parler et que la simplicité de sa dévotion toucha. L'Empereur et l'Impératrice la virent souvent et s'amusèrent de sa naïveté. Toute la Cour voulut la voir et elle soutint fort bien son rôle. Tout en parlant de sa tendresse pour le fils de son lait, elle ne

négligeait pas ses intérêts. Elle ne parut pas fâchée de retourner en Corse pour y parler de son voyage, et y faire parade des cadeaux et de l'argent dont l'Empereur et Joséphine l'avaient comblée. Napoléon lui fit don de la meilleure partie de son héritage paternel à son retour en Corse. Il donna au mari de sa nièce, qui se nommait Carboni, une place de percepteur des contributions à Beaucaire.

Pendant que l'Empereur s'occupait, peu de temps après son couronnement, de la réforme des congrégations religieuses, ne conservant que celles qui étaient vraiment utiles, il reçut du supérieur général des jésuites une lettre contenant l'offre des services de son ordre. Les jésuites commençaient à s'introduire dans Paris. Ils avaient déjà embauché des jeunes gens des écoles dont ils faisaient des émissaires d'opposition contre le gouvernement impérial. L'Empereur estimait les religieux de cet ordre en tant que corps enseignant, mais il détestait leurs intrigues. Comme ils étaient de plus les satellites d'un gouvernement étranger, dont il redoutait avec raison les prétentions toujours vivaces, Napoléon leur interdit le séjour de la France. Ils s'introduisirent sous différents noms : pères de la foi, paccaristes, ligoristes, adorateurs de Jésus, etc., mais sa vigilance demeura toujours en éveil sur leurs menées. Quand il apprenait soit par ses correspondances, soit par les journaux, qu'une société naissante se glissait sur quelque point de

l'Empire son instinct ne le trompait pas. L'Empereur s'empressait alors d'écrire au ministre de la Police ou à celui de l'intérieur pour leur reprocher leur inattention et pour leur recommander, à cet égard, un redoublement de surveillance.

Les soins donnés aux affaires intérieures et extérieures, aux fêtes et aux solennités n'étaient qu'accessoires, le grand objet de la sollicitude de Napoléon, restait son projet de descente en Angleterre. De fausses manœuvres de l'amiral Villeneuve, commandant des escadres combinées française, hollandaise et espagnole firent douter l'Empereur du succès de ses habiles combinaisons, dont le but était de faire servir ces escadres à protéger le passage de la flottille. Il conçut également la pensée d'une grande expédition dans l'Inde et s'occupa, pendant plus d'un mois, des moyens de résoudre les difficultés de cette grande entreprise.

Il ne sacrifiait pas pour cela l'expédition de Boulogne, mais il pensait au contraire qu'une attaque dirigée contre les possessions lointaines les plus riches de l'Angleterre pouvait favoriser cette tentative, en attirant toutes les forces anglaises à la suite de nos flottes. Celles-ci, profitant de l'immensité des mers pour échapper à une rencontre avec les escadres anglaises, et après avoir débarqué le corps expéditionnaire, seraient revenues sur nos côtes, et ces bâtiments de guerre auraient concouru à couvrir de leur protection la traversée du détroit. Toutefois, après

avoir balancé les avantages et les inconvénients d'une expédition aux Indes, reportant ses regards sur les préparatifs déjà si avancés de l'expédition de Boulogne, Napoléon se résolut à n'en rien détourner et ne voulut pas compliquer sa première idée. Jugeant que tenter un semblable effort serait trop demander à la fortune, il se décida à remettre l'expédition de l'Inde à des temps plus opportuns et attendit impatiemment l'arrivée des flottes commandées par l'amiral Villeneuve. Le choix du général qui aurait dû diriger l'invasion des Indes anglaises l'embarrassait beaucoup. Il faisait sans doute un grand cas des talents des maréchaux et des principaux généraux formés à son école, mais il ne reconnaissait pas à tous la réunion des qualités nécessaires pour commander une expédition lointaine, dans laquelle ils auraient été abandonnés à eux-mêmes. A cette occasion je l'ai entendu regretter le général Desaix, dont il appréciait la haute capacité comme militaire et comme politique. Si le général Desaix eût encore vécu, c'est à lui qu'il eût confié l'exécution de son plan de campagne de 1801 que Moreau ne se sentit pas le courage d'entreprendre. Le souvenir de Desaix s'est souvent présenté à l'esprit de Napoléon quand il méditait quelque grande expédition militaire indépendante. Peut-être la privation du concours de cet officier général distingué contribua-t-elle plus d'une fois à l'y faire renoncer. L'Empereur joignait à une grande estime pour les talents du regretté général la superstition de l'amitié.

L'âme de Desaix répondait à la sienne ; c'eût été l'Héphestion de cet autre Alexandre.

Une autre affaire intéressait vivement l'Empereur ; il était pressé de régler définitivement le sort de l'Italie. D'accord avec le vœu des Italiens il offrit la couronne de Lombardie à son frère Joseph. Celui-ci la refusa, alléguant son désir de conserver sa qualité de prince français, son droit d'éventualité au trône de France et craignant, dit-on, de s'aliéner ses nouveaux sujets en payant un tribut à la France, sachant combien les Italiens tenaient à ce que leur argent ne fût pas emporté hors de chez eux. Son motif dominant c'est qu'il était tout à fait exempt d'ambition. Napoléon, contrarié dans ses vues, et ne voulant pas livrer sa création à des mains étrangères et peut-être hostiles, se décida à joindre à son titre d'Empereur des Français celui de roi d'Italie.

Pendant les derniers jours de son séjour à Paris Napoléon reçut en audience solennelle le vice-président Melzi, avec les membres composant la consulte d'État et une députation des différents collèges italiens, qui lui présentèrent une adresse par laquelle la couronne d'Italie lui était offerte.

Le lendemain, pour vider en même temps les diverses affaires qui concernaient l'Italie et préparer l'avenir de ses projets ultérieurs sur la péninsule, Napoléon se rendit au Sénat pour faire reconnaître la princesse Elisa, sa sœur, princesse héréditaire de Piombino. Le titre de prince de Piombino fut conféré

à son mari, avec le commandement des troupes chargées de défendre les côtes et les communications entre l'île d'Elbe et la Corse.

Dans la même séance, l'Empereur fit enregistrer le sénatus-consulte constitutionnel du royaume d'Italie.

Le jour même où l'Empereur était proclamé roi d'Italie, l'amiral Bruix, dont la santé délabrée luttait avec l'énergie que donnent le dévouement et l'ambition contre les pénibles fonctions de commandant de la flottille de Boulogne, mourait de dépérissement à Paris dans la force de l'âge. Cet amiral renfermait une âme vigoureuse dans le corps le plus chétif. Napoléon, témoin de cette lutte de sa débile nature, l'avait fait sonder pour savoir s'il se sentait assez de force pour résister aux fatigues de son commandement. Bruix, soit par dévouement à l'expédition, soit parce qu'il ne voulait point paraître céder en capacité à l'amiral Latouche-Tréville, redoubla de zèle et d'activité. Mais bientôt, à bout de forces, on dut le transporter à Paris, se cramponnant à son commandement avec la ténacité d'un homme qui se noie, jusqu'à ce que la mort vint mettre fin à cette lutte cruelle. Il fut remplacé par l'amiral Lacrosse.

L'Empereur, ayant pourvu à l'expédition des affaires et délégué son pouvoir à son frère Joseph, pour présider le Sénat et les autres conseils d'administration pendant une absence qui devait durer plus de trois mois, reçut à Saint-Cloud la visite du pape, qui vint lui faire ses adieux, et partit le lendemain

1er avril pour l'Italie. Quatre jours après Sa Sainteté partit à son tour comblée — ainsi que sa suite — de riches présents. Arrivé à Paris dans une saison rigoureuse le Saint-Père avait attendu le printemps pour retourner à Rome. Pendant son séjour dans la capitale de l'Empire il avait été traité avec une distinction et des honneurs particuliers. Il avait visité tous les établissements publics, sans exception, et un grand nombre d'établissements industriels. Dans sa visite à l'imprimerie nationale, le directeur Marcel lui présenta un magnifique ouvrage de typographie, l'*Oraison dominicale*, traduite en cent cinquante langues, imprimée avec les caractères propres à chacune d'elles. Le pape avait officié à Notre-Dame plusieurs fois et dans toutes les paroisses de Paris successivement. Partout il avait recueilli les témoignages les plus empressés de respect et de soumission. Il quitta Paris dans les premiers jours d'avril, heureux de la réaction religieuse que le Concordat avait opérée en France, mais déçu dans ses principales espérances. Il n'avait pu obtenir de l'Empereur les concessions qu'il attendait de sa reconnaissance pour la démarche qu'il avait faite, et de l'influence qu'il espérait que le catholicisme raffermi des Français exercerait sur les résolutions de Napoléon. Il avait échoué dans les diverses tentatives, faites auprès du nouvel empereur à l'instigation de son conseil secret composé de cardinaux et de prélats imbus des vieilles idées d'omnipotence du Saint-Siège, et qui n'envisageaient

la révolution religieuse opérée dans les esprits en France que comme une occasion d'y faire prévaloir toutes leurs idées ultramontaines. Entre autres concessions, le pape avait demandé l'annulation des quatre propositions de Bossuet, tutrices des libertés de l'Église gallicane, et celle de la déclaration du clergé français de 1682; la juridiction des évêques sur les ecclésiastiques; la surveillance du clergé sur les écoles; enfin la déclaration que la religion catholique était la religion dominante en France. Ces prétentions, que le Saint-Père présentait comme points de discipline ecclésiastique, avaient été repoussées par Napoléon avec les ménagements dus au chef de l'Église, mais avec fermeté. Une autre question qui touchait de plus près au Saint-Siège, c'était la restitution des légations aux États pontificaux. Napoléon dut se montrer inflexible sur ce point comme sur les autres. Le pape quittait donc Paris avec le regret d'avoir montré une condescendance dont il se jugeait mal récompensé. Sa Sainteté rejoignit l'Empereur en Piémont et alla lui renouveler ses adieux au château royal de *Stupinis*. De là, Elle continua sa route sur Rome où Pie VII arriva huit mois après avoir quitté la ville éternelle pour venir sacrer le nouveau Charlemagne dans sa capitale. On a remarqué que le petit nombre de souverains sacrés par le pape étaient venus, à Rome, recevoir leur consécration des mains du successeur de saint Pierre. Le pape Léon III avait couronné — dans Rome — empe-

reur d'Occident, Charlemagne, bienfaiteur du Saint-Siège et premier auteur de sa puissance.

Napoléon était accompagné, dans son voyage en Italie, par l'impératrice Joséphine. Le cardinal Caprara, archevêque de Milan, qui devait couronner le roi d'Italie, l'avait précédé. L'Empereur avait fait partir à l'avance le grand maître des cérémonies et une partie de sa cour; l'autre partie lui fit cortège pendant son voyage, et les abbés de Pradt et de Broglie l'y accompagnèrent en qualité d'aumôniers. Ces deux prélats, revenus de leurs illusions, paraissaient franchement réconciliés avec le nouveau régime établi dans notre pays. Le premier s'était qualifié d'aumônier du dieu Mars. Ces deux abbés luttaient ensemble d'admiration et de dévouement pour le génie supérieur qui élevait la France si haut parmi les nations. Ils soutinrent, pendant tout le voyage, des conversations assez profanes et des plus gaies avec les aides de camp de l'Empereur, et se montrèrent fort galants auprès des dames du palais. Ils avaient tous les deux de l'esprit; mais l'abbé de Pradt l'emportait par sa faconde intarissable. Malheur à son interlocuteur s'il s'arrêtait, pour se moucher ou pour respirer, la parole lui était enlevée sans qu'il eut l'espoir de la reprendre. M. de Pradt fut comblé de biens et d'honneurs par Napoléon; mais lorsqu'il vit l'Empire sur son déclin, l'aumônier du dieu Mars trouva qu'il n'avait desservi que les autels de « Jupiter Scapin ». Il fit amende honorable de cette aberration

dans quelques écrits qui font moins d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Bref il poussa jusqu'aux dernières limites le scandale de la défection.

M. de Broglie ne fit pas comme M. de Pradt qui n'insulta l'idole que quand elle fut abattue. Devenu successivement évêque d'Acqui et évêque de Gand, il changea d'attitude et de langage aussitôt que commencèrent les démêlés de l'Empereur avec le pape. Son divorce avec le gouvernement impérial fut subit et éclatant. L'élu de Dieu devint, aux yeux de ce prélat, l'ennemi de la religion et l'Antechrist. Il prit hautement le parti du pape contre l'Empereur, et, repoussant avec une passion ardente et obstinée tous les moyens de conciliation proposés par ce dernier, il refusa même de recevoir la décoration de la Légion d'honneur, ne voulant rien tenir de sa main. Son fanatisme devint tel qu'il ambitionnait non la palme du martyre, le temps en était passé, mais celle de confesseur de la foi. Il fut enfermé à Vincennes et amené à donner la démission de son siège pour obtenir sa liberté. Il ne se considéra cependant pas comme déchu de son autorité d'évêque, car il continua avec son clergé des communications secrètes qui lui attirèrent de nouvelles disgrâces. Après la chute de l'Empire, on le réintégra dans ses fonctions épiscopales, mais il ne vécut pas en meilleure intelligence avec le gouvernement des Pays-Bas. Il se vit, trois ans plus tard, condamné à la déportation par contumace, par la cour d'assises de Bruxelles, comme

coupable de désobéissance aux lois de l'État. C'était du reste un homme de bonne foi, respecté pour son savoir et de mœurs irréprochables.

L'Empereur s'arrêta, pendant plusieurs jours, à Lyon et à Turin. La traversée du Mont-Cenis s'effectua avec les moyens en usage à cette époque. Il fallut démonter les voitures et franchir des sentiers abrupts interrompus à chaque pas. Des hommes fidèles, au pied sûr, portaient les voyageurs et les bagages ou sur leur dos ou dans des chaises à porteurs; d'autres montagnards, placés sur le devant d'une espèce de traîneau et armés d'un bâton ferré, les dirigeaient dans leur course rapide avec une merveilleuse dextérité. Lorsque nous repassâmes cette montagne, en 1807, une large et belle route, d'une pente douce et égale, avait remplacé ce chaos. On n'était pas même obligé d'enrayer les voitures de poste. — Arrivé à Alexandrie, l'Empereur visita les immenses travaux de fortification qu'il avait ordonnés et passa une grande revue sur le champ de bataille de Marengo. Les manœuvres, commandées par le maréchal Lannes, furent exécutées dans les mêmes plaines qui avaient été, cinq ans auparavant, le théâtre de la bataille. Napoléon avait fait apporter de Paris l'habit et le chapeau qu'il portait dans cette journée mémorable et s'en revêtit le jour de la revue. L'aspect de ce vieil uniforme excita l'enthousiasme des soldats qui, pour la plupart, l'avaient vu briller au milieu du feu de la grande bataille, et ses broderies ternies leur

retraçaient plus vivement un souvenir éminemment glorieux pour les armes françaises, et dont les résultats surtout avaient été si grands.

L'Empereur trouva à Alexandrie son jeune frère Jérôme, qui s'était empressé de s'y rendre, après son retour d'Amérique, pour avoir une entrevue avec lui. Il venait de Gênes où il avait laissé le brick *l'Epervier* qu'il commandait. L'entretien fut orageux, car l'Empereur ne voulait pas reconnaître le mariage contracté par son frère avec M^lle^ Paterson, dans un âge où les jeunes époux n'étaient pas encore émancipés. La naissance d'un fils, issu de ce mariage, avait excité Jérôme à opposer une vive résistance aux volontés de Napoléon. Il lui fallut cependant céder à son irrésistible ascendant, et Jérôme repartit, immédiatement après cette entrevue, pour Gênes où il alla attendre l'Empereur à bord de son bâtiment.

D'Alexandrie Napoléon se rendit à Pavie où il passa deux jours. Il y reçut une nombreuse députation venue de Milan pour le complimenter et qui grossit son cortège à l'entrée solennelle qu'il fit, le 13 mai, dans cette capitale. L'Empereur fut accueilli à Milan avec des démonstrations enthousiastes que le caractère italien rendit encore plus expansives. Les quinze jours qui précédèrent son couronnement furent consacrés à en terminer les préparatifs. Il alla visiter le Duomo, cathédrale de Milan, orgueil de la Lombardie, immense basilique ornée d'une multitude prodigieuse de statues de marbre. Il donna des ordres pour l'a-

chèvement de ce bel édifice si longtemps négligé, et dont l'état d'abandon était un sujet de regret pour les Milanais. C'est dans cette cathédrale qu'eut lieu, le 26 mai 1805, avec la plus grande pompe, le couronnement du roi d'Italie. La couronne de fer qui avait servi à l'intronisation des rois lombards avait été apportée de Monza où elle était conservée comme une relique historique. Napoléon la posa lui-même sur sa tête, comme il avait fait de la couronne impériale à Notre-Dame, en prononçant d'une voix fortement accentuée ces mots inscrits autour du cercle de la couronne de fer : *Dio mi la diede, guai à chi la tocca!*

L'Impératrice ne fut point couronnée reine, elle fut spectatrice de la cérémonie dans une tribune à droite de l'autel. L'acte du couronnement fut suivi de fêtes et de divertissements populaires, entre autres de courses qui eurent lieu dans un cirque élevé sur le modèle des constructions romaines destinées aux exercices du même genre, mesquine réminiscence des jeux antiques. Le théâtre de la Scala étala toutes ses pompes. A la tête des premiers chanteurs de l'Italie figurait le célèbre Marchesi, l'un des castrats les plus étonnants qu'aient produits les conservatoires de ce pays. Retiré depuis quinze ans du théâtre, Marchesi y fit entendre les derniers accents d'une voix qui avait été l'objet de l'admiration universelle. Enthousiaste de son art il avait voulu se faire opérer quoiqu'il fut déjà dans la force de l'âge. Il avait, à l'époque du couronnement, soixante-trois ans. Sa voix que l'excel-

lence de sa méthode avait perfectionnée, s'était conservée grave, pure et d'une expression ravissante. Il était de plus acteur excellent.

L'audience accordée au doge et aux députations du Sénat et du peuple de Gènes, à l'occasion de la réunion de leur pays à l'Empire, offrit un spectacle imposant. L'ordre de la Couronne de fer fut créé, et un statut constitutionnel, portant organisation du royaume d'Italie, présenté au Corps législatif. Le prince Eugène prêta serment en qualité de vice-roi. Ce statut constitutionnel disposait que la couronne d'Italie serait héréditaire, à l'exclusion des femmes, et que l'adoption ne pourrait s'étendre qu'à un Français ou à un Italien; qu'au moment où les armées étrangères auraient évacué l'Etat de Naples, les îles Ioniennes et l'île de Malte, Napoléon transmettrait la couronne à un de ses enfants mâles, légitime, naturel ou adoptif; qu'à dater de cette époque, la couronne d'Italie ne pourrait plus rester réunie à celle de France sur la même tête et que les successeurs de Napoléon Ier devraient constamment résider sur le territoire italien.

Après avoir pourvu à l'ensemble et aux plus petits détails de l'organisation de son nouveau royaume, l'Empereur partit de Milan pour en visiter les différentes provinces. Un camp nombreux avait été rassemblé dans la plaine de Montechiaro, théâtre de la bataille de Castiglione; il y vit manœuvrer les troupes et distribua, comme à Marengo, des récompenses et

des décorations. Il visita ensuite les places de Mantoue, de Peschiera, de Vérone et de Legnago. Ces démonstrations avaient pour objet de faire apprécier aux ennemis de la France, qui agitaient l'Allemagne à cette époque, nos ressources militaires, la belle tenue des troupes, leur habitude de la guerre et le bon esprit qui les animait.

La réunion de Gênes à l'Empire fut accomplie à Milan. L'état précaire de cette république, l'acquisition de son port, et surtout du port de la Spezzia, assez vaste et assez sûr pour y fonder un grand établissement maritime et, il faut le dire également, la tendance favorable des populations décidèrent Napoléon. Les Génois attendaient de leur incorporation à l'Empire français une protection efficace pour leur commerce et un meilleur avenir. C'est ce qui détermina le Sénat de Gênes et le doge lui-même à venir, à Milan, exprimer des vœux dans ce sens à l'Empereur.

Pendant qu'il était à Bologne, une députation de la principauté de Lucques, poussée par les mêmes motifs, vint lui demander de prendre ce pays sous sa protection. Il n'eut pas besoin d'user d'intimidation pour arracher l'expression de ces vœux à ces deux petits Etats. Ils avaient un si grand intérêt à faire partie intégrante du grand Empire, qu'ils se trouvaient tout naturellement portés à en exprimer le désir. Napoléon ne voulut pas accepter l'offre des Lucquois, mais il leur donna une constitution et transmit

à sa sœur Elisa la souveraineté de l'Etat de Lucques qu'elle joignit au duché de Piombino dont un sénatus-consulte lui avait attribué, trois mois auparavant, la propriété.

L'Empereur ne s'arrêta que pendant vingt-quatre heures à Parme. Il y trouva M. Moreau de Saint-Méry que le crédit de l'impératrice Joséphine, dont il était le compatriote et le parent, avait fait nommer conseiller d'Etat et administrateur général des Etats de Parme, Plaisance et Guastalla. Cet administrateur, homme de mérite et de probité, qui avait montré au commencement des troubles de la Révolution de la fermeté en même temps que de la modération, gouvernait mollement ces Etats, presque exclusivement occupé de la culture des arts et des lettres. Sa façon de gouverner n'était pas en harmonie avec les procédés actifs et positifs de l'administration de Napoléon. Ce gouverneur avait fait réimprimer avec luxe, par Bodoni, un *Traité de la danse*, ce qui déplut à l'Empereur. Une révolte au sein de la milice des Etats de Parme, révolte sévèrement réprimée par Junot, envoyé avec des pouvoirs extraordinaires, fut imputée à la faiblesse de Moreau de Saint-Méry. On le rappela et les Etats de Parme, divisés en départements et régis par l'administration française, entrèrent dans l'organisation générale de l'Empire. Moreau de Saint-Méry, de retour en France, y reçut de l'Empereur un accueil assez froid. Laissé dans l'oubli, il n'obtint pour prix de ses services qu'une modique pension, à

laquelle l'impératrice Joséphine ajouta ses libéralités.

Napoléon tint la promesse qu'il avait faite à la députation génoise. Il vint recevoir, à Gênes, l'hommage des nouveaux sujets de l'Empire ; il donna des soins à l'organisation de toutes les parties de l'administration. Le ministre de l'intérieur avait précédé l'Empereur à Gênes et l'architrésorier, chargé d'établir dans ce pays le régime français, s'y trouvait également. Napoléon fut reçu comme un libérateur; on lui prodigua les témoignages de reconnaissance et d'admiration et on lui donna des fêtes magnifiques. Celle à laquelle il assista dans la rade était féerique. L'Empereur, accompagné de l'impératrice Joséphine et de toute leur cour, traversa la terrasse du palais Doria qu'il habitait et descendit le grand escalier de marbre qui s'avance dans la mer, et des degrés duquel André Doria s'élançait sur sa galère amirale. Il entra de plain-pied dans une vaste rotonde à colonnes peintes en blanc et or, conduite par cent rameurs richement vêtus. Cette rotonde se mit aussitôt en mouvement vers le port où se donnaient les joûtes. A la chute du jour, plusieurs îles flottantes se réunirent à ce temple comme par enchantement et formèrent, au milieu des flots, un jardin rempli d'arbres et de fleurs, orné de statues et de fontaines jaillissantes. La nuit s'épaississant donna le signal des feux d'artifice qui éclairaient toute la rade et les nombreux édifices bâtis en amphithéâtre autour d'elle.

L'Empereur retrouva à Gênes son frère Jérôme. Après la réconciliation des deux frères à Alexandrie, Jérôme avait été promu au grade de capitaine de vaisseau. Il reçut la mission d'aller, avec une escadrille, sommer le dey d'Alger de remettre entre ses mains les Génois enlevés par les Barbaresques et captifs chez ces pirates. Devenus nos concitoyens, les Génois avaient droit à la protection immédiate de la France. Le nom de Bonaparte et la fermeté du commandant imposèrent au dey et triomphèrent de ses premiers refus. Jérôme ramena à Gênes, un mois après en avoir quitté le port, tous les Génois et Italiens qu'il venait d'arracher au plus dur esclavage. Cette heureuse expédition le rendit cher aux habitants de Gênes qui accueillirent son retour avec des transports de reconnaissance.

L'Empereur, malgré huit jours passés à Gênes au milieu des fêtes, ne perdait pas de vue les affaires. Au-dessus de toutes, dominait sa préoccupation constante de la guerre contre l'Angleterre, principal motif de la prise de possession de Gênes. Il quitta cette ville avec l'Impératrice pour Turin, où il s'arrêta un jour. Les pouvoirs extraordinaires de l'architrésorier ayant cessé depuis la réunion de la république génoise à l'Empire, ce grand dignitaire y fut maintenu en qualité de gouverneur général. — L'Empereur, en retournant à Paris, s'arrêta au couvent du Mont-Cenis, où les Pères lui avaient préparé un déjeuner. Ce fut sa seule station jusqu'à Fontainebleau où il se rendit

avec une prodigieuse célérité, toujours accompagné de l'impératrice Joséphine qui supportait avec constance les fatigues et les privations inséparables de ces courses rapides. L'Empereur aurait en vain voulu les lui épargner; la longueur de la route, l'absence des commodités auxquelles elle était accoutumée n'avaient rien de pénible pour elle, pourvu qu'elle ne se séparât pas de Napoléon. Dans ce rapide voyage, des sous-officiers, des grenadiers et des chasseurs de la garde avaient été formés en pelotons d'escorte. La vitesse de la marche ne permit à aucun de suivre jusqu'au bout les voitures. L'Empereur les remercia de leur zèle et, depuis, cette épreuve ne se renouvela plus.

Je crois devoir, en historien véridique, et pour ajouter un nouveau trait au caractère de Napoléon, parler ici du seul mouvement d'humeur un peu sérieux qu'il eût contre moi pendant les nombreuses années que j'ai passées auprès de sa personne.

Il y avait près de trois ans que j'étais attaché à son cabinet. J'avais reçu, pendant ce laps de temps, des témoignages de sa bienveillance et de sa satisfaction. Aucun nuage n'était venu altérer mes rapports avec lui, quand une circonstance particulière vint en troubler la sérénité. Depuis la rupture de la paix d'Amiens, le travail du cabinet avait pris un grand accroissement. L'assiduité à laquelle j'étais assujetti m'avait créé un besoin irrésistible de distraction. Trop jeune

encore (j'avais alors vingt-sept ans) je manquais de maturité. J'avais trop peu d'ambition et de souci de l'avenir pour ne pas profiter des quelques heures de loisir qui s'offraient à moi et que je cherchais à dérober à la vie casanière et monotone que je menais. Le bal masqué de l'Opéra était alors dans sa plus grande vogue. Napoléon lui-même le fréquentait habituellement. J'y allais souvent et j'y trouvais quelques personnes de connaissance auxquelles j'avais coutume de me réunir. Cela nous conduisit à organiser des parties de dîners et de spectacle. Nous avions, une ou deux fois par semaine, chez le restaurateur Robert, des dîners qui n'étaient jamais composés de plus de huit ou dix convives. Une ou deux femmes, de celles qu'on appelait des femmes aimables, en faisaient les honneurs. La fatalité voulut que la plupart des hommes que j'y voyais ne fussent point dans les bonnes grâces de l'Empereur. Il s'y trouvait un ancien conventionnel modéré, compatriote et ami de toute sa famille, que je connaissais depuis longtemps, homme fin et adroit, mécontent, mais incapable de nuire. J'obtins plus tard, en sa faveur, une place dans l'administration ; il fut nommé à une sous-préfecture en Piémont. Sa conduite y fut si habile et si dévouée que l'Empereur, jugeant lui-même cette place au-dessous de son mérite, le nota pour une préfecture. Les autres étaient des banquiers, dont quelques-uns avaient été contrariés dans leurs spéculations par des mesures générales du gouvernement ; mais ils ne lui

étaient cependant pas hostiles. Bien qu'ils se crussent en droit de se plaindre, ils avaient la discrétion de ne point m'entretenir de leurs griefs que, dans aucun cas, je n'aurais voulu écouter. Je me livrais à ces innocentes distractions sans penser à l'orage qui s'amassait sur ma tête. Un jour que j'étais allé voir l'impératrice Joséphine, elle vint à me parler du bal de l'Opéra, des rencontres qu'y faisait l'Empereur et qui excitaient un peu sa jalousie. Elle me dit, en plaisantant, que j'y voyais une fort aimable personne : qu'elle me faisait compliment sur mon goût ; qu'elle savait son nom, et qu'elle était sûre que je l'avais distinguée à cause du prénom de Joséphine qu'elle portait aussi. Je me défendis du crédit qu'elle m'attribuait sur cette dame, et je la priai de me faire la faveur de me dire comment tout cela était venu à sa connaissance. Elle eut la bonté de me répondre, sans hésiter, que c'était *Bonaparte* qui le lui avait dit. Cela me donna à réfléchir. Le silence que l'Empereur, assez porté à la raillerie, gardait avec moi m'étonna. Puis, par réflexion, je me sentis blessé de ce mystère ; je résolus d'attendre qu'il me parlât. Deux jours après je le rencontrai se promenant avec le docteur Corvisart, dans une allée couverte qui était à la suite du salon de famille, à Saint-Cloud.

Lorsque je passai devant eux, l'Empereur me barra le passage et, m'arrêtant par le bras, il fixa sur moi des regards un peu moqueurs en disant à Corvisart : « Voilà pourtant un homme qui fait sa société habi-

tuelle de mes ennemis ! » — J'étais préparé à cette sortie par ce que j'avais appris de l'impératrice Joséphine. Je fus rassuré par la rude franchise qu'y mettait l'Empereur. Je n'aurais pas dû prendre la chose au sérieux ; mais, intérieurement mécontent du silence que Napoléon avait gardé vis-à-vis de moi, et qui annonçait une sorte de défiance, je lui répondis très gravement que je n'avais pas eu occasion de m'apercevoir que son accusation fut fondée ; que si les personnes que je fréquentais étaient réellement ses ennemis cachés, elles étaient bien mal venues avec moi ; qu'il ne pouvait douter de mon dévouement et que je n'étais pas homme à souffrir que rien de ce qui le concernait fut même articulé en ma présence. Il me laissa parler sans m'interrompre et je me retirai voyant qu'il n'ajoutait rien à ce qu'il m'avait dit. Corvisart, que l'apostrophe de l'Empereur avait d'abord étonné, prit ma défense et se porta, en riant, ma caution. La journée se passa sans qu'il fut fait aucune allusion à la scène du matin. Jusque-là mes absences avaient été tolérées ; il m'arrivait quelquefois de ne rentrer dans le cabinet que le lendemain ; je m'arrangeais pour m'y trouver avant le lever qui avait lieu à neuf heures. Lorsque l'Empereur traversait son cabinet pour se rendre à son lever, j'avais eu soin que ses papiers fussent en ordre ; les lettres arrivées dans la matinée étaient ouvertes et classées sur le guéridon placé près de la causeuse où il s'asseyait ordinairement. Il y jetait un coup d'œil et passait sans s'arrêter,

à moins que je ne le prévinsse qu'il y avait, dans sa correspondance du jour, quelque chose d'important et de pressé. Je ne sais si quelques rapports de police présentèrent sous un faux jour les réunions amicales dont je viens de parler, mais, à partir du moment où je sus que l'Empereur en était instruit, je trouvai qu'il m'avait devancé dans son cabinet. J'appris aussi qu'il m'avait fait demander plusieurs fois après dîner, pendant que j'étais absent. On aurait dit qu'il voulait amasser des sujets de plainte pour être plus en droit d'éclater. Un paquet que j'avais expédié par un courrier et qui, je ne sais par quel empêchement, ne fut pas remis ponctuellement à son adresse, amena une explosion à point nommé. Un jour, en arrivant au cabinet, l'huissier m'avertit que l'Empereur m'avait demandé avec humeur. Au moment où l'huissier se retirait l'Empereur parut; il m'apostropha d'un ton très animé, et, avec une colère qui me sembla plus feinte que réelle, il me reprocha l'abandon où je laissais son cabinet, me dit que je n'y exerçais aucune surveillance, que je m'en absentais continuellement, que je négligeais absolument ses affaires, et qu'une dépêche importante était perdue par ma faute. Puis, sans attendre aucune explication de ma part, il sortit pour appeler le courrier, auquel il dit de loin, à ce sujet, tout ce que la colère lui inspirait. Revenant ensuite, il décacheta brusquement les paquets qui étaient sur son bureau. Il me dit qu'il ne voulait plus que j'ouvrisse ses lettres et que, sans concevoir aucun

doute sur ma fidélité, il ne pourrait à l'avenir se confier à ma vigilance. Tout cela fut dit et fait avec tant de volubilité et de précipitation que je ne pus placer un mot: je ne l'avais jamais vu dans une pareille agitation. Après cette scène, il passa à son lever: de là, il alla déjeuner et ne reparut plus. Quelques instants avant dîner je fus appelé dans le petit salon attenant à son cabinet; je le trouvai travaillant avec le ministre secrétaire d'État. Napoléon se leva à mon arrivée et s'approcha de moi d'un air calme et composé. Il m'adressa, devant ce ministre, un sermon tout à fait paternel : il me parla de la confiance qu'il avait placée en moi, de mes devoirs, de l'honneur attaché à les bien remplir, de mon avenir, du bien qu'il me voulait, etc., avec tant de bienveillance que, quoique résolu à l'écouter froidement, je ne pus m'empêcher d'être vivement touché. Il me dit qu'il était nécessaire que je misse un terme à mes absences, parce qu'il aurait à travailler pendant toute la semaine. Effectivement, il vint dans son cabinet le soir même; il y resta un quart d'heure sans me faire appeler. Lorsque je me rendis à son appel, il m'accueillit de la manière la plus cordiale, m'appelant *son cher Ménevalot*, terme d'amitié dont il me gratifiait souvent, ne me reparla pas des griefs de la journée, et chercha à me les faire oublier. Là se termina cette querelle qui ne s'est jamais renouvelée pendant les longues années que la Providence me destinait à passer encore avec lui. Je n'ai jamais cessé de le trouver, à mon égard, bon,

patient, indulgent. J'eus occasion, depuis, je ne sais plus à quel propos, de lui reparler de cette scène fâcheuse : « Mon cher Méneval, me dit-il, il y a des « circonstances où j'ai besoin de mettre ma confiance « *en quarantaine.* »

Cette sortie de l'Empereur était sans doute de nature à blesser ma susceptibilité, mais elle était justifiable jusqu'à un certain point. La réflexion me fit reconnaître que, s'il s'élève quelquefois des orages dans les âmes les plus paisibles et les moins exposées aux tourmentes de la vie, on ne doit pas s'étonner qu'un esprit vif et prompt, si susceptible d'impressions, agité de tant et de si diverses pensées, ait payé, dans des circonstances peu importantes, son tribut à l'imperfection de la nature humaine. Les affaires, les papiers que Napoléon me confiait, étaient assez importants pour qu'il fut préoccupé de la crainte de voir leur sécurité exposée. D'ailleurs, bien que cet homme supérieur ne demeurât pas insensible aux piqûres irritantes de la vie commune, dans les grands revers il restait toujours maître de lui-même, toujours calme, toujours serein et armé de toute sa présence d'esprit; aussi ne conservai-je point de rancune de ce qui s'était passé, pas plus qu'il n'en conservait lui-même, mais la sujétion à laquelle j'étais astreint me sembla plus dure encore.

Le lendemain les lettres restèrent cachetées sur le bureau de l'Empereur. A son arrivée dans son cabinet il en ouvrit une ou deux et me passa le reste en

me disant d'un ton légèrement impatient : « Méneval ouvrez dont ces paquets ! » Je ne touchai pas davantage aux lettres qui arrivèrent successivement. J'avais souvent réfléchi que ma besogne était déjà considérable, et je ne désirais pas la voir s'augmenter. Je résolus de mettre à profit la scène qui venait d'avoir lieu pour me débarrasser d'une surveillance et d'une assiduité qui, à mesure que les affaires se multipliaient devenaient des plus fatigantes. L'obligation d'ouvrir les dépêches du souverain emportait celle de les classer par ministère et d'en indiquer le sommaire en marge. Or le temps me manquait très souvent pour le faire. J'étais, à chaque instant, interrompu dans cette occupation par la nécessité d'écrire sous la dictée de l'Empereur. Je ne parle pas de la responsabilité qui aurait pesé jusqu'à un certain point sur moi, si une dépêche eût été enlevée ou détournée de sa destination, ou même se fût égarée. Déjà en 1803 et en 1804, lorsque les ministres de l'Angleterre, dans les résidences les moins éloignées des frontières, se faisaient agents de troubles et d'intrigues, et même de corruption, j'avais pressenti Napoléon sur la nécessité de pourvoir à la sécurité de ses dépêches. Il s'était contenté de me faire escorter, dans ses voyages entre la Malmaison et Paris qu'il faisait toujours très tard, par quelques cavaliers de sa garde, mais cela ne servait qu'à prévenir l'enlèvement de son portefeuille.

Pour terminer toutes ces réflexions je dirai que

l'Empereur s'accoutuma insensiblement à ouvrir son courrier lui-même ; je l'aidais dans cette occupation lorsque je n'avais moi-même rien de plus pressé à faire. Sa dévorante activité cérébrale, qui ne trouvait jamais assez d'aliments, et croissait en raison de la multiplicité des affaires, suffisait à tout. A mesure qu'une lettre était ouverte il la lisait et souvent il y répondait sur-le-champ, en mettant les autres à part pour y répondre plus tard, et en jetant à terre toutes celles qui n'exigeaient pas de réponse. Quelquefois les ministres me faisaient demander ce que l'Empereur avait fait de tel ou tel de leurs rapports ; apprenant qu'il l'avait rejeté sans réponse ils savaient à quoi s'en tenir. C'est ce que Napoléon appelait faire le meilleur de sa besogne : en ne répondant pas. Quand il s'absentait, il me chargeait d'ouvrir les lettres qui viendraient pendant son éloignement et, si elles contenaient quelque chose de pressé, de les lui apporter partout où il se trouverait, ou de les lui présenter immédiatement après son retour, même dans son appartement privé. Cet usage s'établit ainsi et fut désormais observé. Au reste divers incidents et l'absence occasionnée par un déplacement de l'Empereur, voyage dans lequel je dus l'accompagner, mirent un terme aux réunions et aux distractions, dont j'ai entretenu le lecteur, et qui avaient porté ombrage à Napoléon.

Cet épisode, que je ne pouvais passer sous silence,

a interrompu le cours de mon récit; j'y reviens. L'expédition de Boulogne était prête; tous les bâtiments étaient en état de mettre à la voile. Des exercices répétés d'embarquement et de débarquement avaient formé les troupes à la précision et à la célérité sans confusion, nécessaires dans ce genre d'expéditions. Chaque régiment, chaque brigade, chaque corps d'armée avait son poste assigné et savait sur quels bâtiments il devait monter. Les instructions les plus minutieuses avaient été données tant aux troupes de terre qu'à la marine. Les vents, qui devaient bloquer les vaisseaux anglais dans leurs ports, en rendant la mer libre, étaient dans des conditions favorables. La terreur régnait dans les conseils du cabinet de Londres. L'Angleterre, tremblante dans son île, prodiguait l'or et toutes les ressources de sa diplomatie pour détourner, sur l'Autriche et sur la Russie, le danger le plus imminent qu'elle ait jamais couru. La combinaison, dont le succès devait amener, à l'entrée du détroit, des forces navales suffisantes pour assurer le libre passage de la Manche à la flottille de Boulogne, avait réussi. Par des manœuvres habilement concertées, Napoléon était parvenu à rassembler, dans des mers lointaines, la plus grande partie des escadres de la France et de ses alliés. Je dois ajouter en passant qu'il ne trouvait pas toujours dans son ministre de la marine le concours que son inexpérience de l'élément sur lequel ses plans s'exécutaient lui rendait fort nécessaire. La responsabilité qui pe-

sait sur ce ministre, à la veille d'entreprendre une expédition maritime aussi colossale, le rendait presque constamment négatif. L'officier, si audacieux à la mer, était timide et hésitant dans le cabinet. Cette circonspection aurait pu réagir sur l'amiral chargé de commander en chef, si l'irrésolution de cet amiral et son manque absolu de caractère, quoiqu'il fût brave d'ailleurs, n'avaient suffi pour paralyser l'efficacité des ressources dont il disposait. Les hésitations du ministre et les tergiversations de l'amiral excitaient, au plus haut degré, l'impatience de l'Empereur. Tantôt découragé, tantôt reprenant confiance, selon les nouvelles de la mer, il finit par douter du succès de l'expédition, à la suite de ces alternatives de crainte et d'espoir, et cependant tous les préparatifs étaient terminés. L'Empereur, livré à tous les tourments de l'incertitude, s'attachait encore à l'espoir de voir à tout moment signaler l'apparition de cette flotte qu'il attendait avec une si vive anxiété, lorsqu'il apprit la ruine de ses espérances et la nouvelle de l'entrée de l'amiral Villeneuve à Cadix où il était bloqué par des forces supérieures. Toute illusion dût alors cesser, et Napoléon ne pensa plus qu'à se préparer à la guerre continentale imminente dont il était menacé du côté de l'Autriche ; il prit, en conséquence, la détermination de lever le camp de Boulogne. Fidèle à son habitude de faire toujours, pour employer son expression, *son thème de deux façons*, il avait donné dans le sens dont j'ai parlé des ordres secrets, sans laisser voir

ostensiblement qu'il désespérât du succès de l'expédition maritime; enfin il avait tracé à M. de Talleyrand des directions pour la rédaction de son manifeste.

Quelques historiens de Napoléon ont dit que, quand les fausses manœuvres de l'amiral Villeneuve eurent démontré à l'Empereur l'impossibilité d'exécuter son projet de descente, il avait fait venir M. Daru intendant général de l'armée et lui avait dicté, tout d'une haleine, son plan de campagne contre l'Autriche, depuis les différents points de départ de ses corps d'armée jusqu'à leur arrivée à Vienne. Cela ne ressemble pas à Napoléon. Je ne doute pas qu'il n'eût été capable de dicter un tel plan d'improvisation, et ce n'était pas la première fois qu'il avait étudié des combinaisons pour un projet de guerre en Allemagne. Il n'aurait pu, d'ailleurs, déposer son plan de campagne dans des mains plus fidèles. Mais il n'était pas dans ses habitudes de faire connaître ses secrets, à moins qu'une confidence n'eût été jugée par lui la condition indispensable du succès de ses plans; or, dans cette circonstance, rien ne l'y obligeait à l'égard de l'intendant de l'armée. Napoléon fit venir en effet M. Daru, qu'il expédia, quatre jours avant de partir lui-même pour Paris, avec une lettre qu'on trouvera plus loin, au général Dejean, ministre de l'administration de la guerre, en lui donnant mission d'aider ce ministre dans la prompte expédition des ordres contenus dans ladite lettre, afin d'éviter de mettre les bureaux dans le secret.

Lettre de l'Empereur au ministre de l'administration de la guerre :

« Monsieur Dejean, le ministre de la guerre a dû « vous faire passer différents ordres pour mettre en « état de faire la guerre une armée d'Italie et du « Rhin ; vous pouvez la regarder comme certaine. « J'ai donné des ordres pour pourvoir aux capotes « et aux souliers nécessaires à l'armée. Faites-moi « connaître si vous avez quelque chose de disponible « à Paris. J'ai besoin que vous donniez des ordres « à tous les régiments de cavalerie de se remonter à « toute force. Je ne vois pas d'inconvénient à leur « distribuer pour cela un million. J'ai mis à votre « disposition une somme extraordinaire de deux mil- « lions deux cent mille francs, dont un million pour « l'achat des chevaux du train d'artillerie, et douze « cent mille francs pour les capotes et les souliers. « Occupez-vous des charrois ; faites construire à Sam- « pigny. Il y a un marché pour des transports ici ; « voyez à lui donner une plus grande extension. J'i- « magine que vous avez pourvu à ce que j'aie du « biscuit à Mayence et à Strasbourg ; j'en ai ici beau- « coup. Il faut faire manger la partie faite depuis « vingt mois ; il restera ici plus de vingt mille bou- « ches ; la partie qui est faite depuis douze mois « pourra être conservée. Il se peut que les affaires « s'arrangent après quelques batailles et que je re- « vienne sur la côte. Faites hâter les fournitures de « drap de l'an XIV : c'est de la plus grande urgence.

« Vous allez avoir dans toute la cinquième division « militaire, neuf mille chevaux de dragons, huit à « neuf mille chevaux de chasseurs et de hussards, « quatre à cinq mille de grosse cavalerie et quinze « cents de la garde, indépendamment de ceux de « l'état-major. Je désire que le service soit fait par la « même administration jusqu'à Boulogne, surtout « pour le pain et la viande. Ne perdez pas un moment « à faire accaparer des vins et des eaux-de-vie à « Landau, à Strasbourg et à Spire. Landau sera un « des principaux points de rassemblement. J'imagine « que Vanderberghe envoie à Strasbourg les mêmes « individus qu'à Boulogne. Les premières divisions « sont parties ; voyez-le pour cela. — Je vous ai de- « mandé cinq cent mille rations de biscuit à Stras- « bourg; je ne verrais pas d'inconvénient à les divi- « ser ainsi : deux cent mille à Landau, deux cent « mille à Strasbourg et cent mille à Spire. J'attends « de vous deux états dont le premier me fasse con- « naître le nombre existant des chevaux propres au « service de chaque régiment de cavalerie, ce qui « existe en caisse de leurs masses et l'état des che- « vaux qu'ils peuvent se procurer ; le second état me « fera connaître la situation de l'habillement de tous « les corps de la grande armée, et le temps où ils « auront l'habillement de l'an XIV. Le ministre de « la guerre vous aura envoyé l'organisation de la « grande armée en sept corps. Pensez aux ambu- « lances, et occupez-vous sans délai du détail de l'or-

« ganisation de cette immense armée. Je vous dirai,
« mais pour vous seul, que je compte passer le Rhin
« le 5 vendémiaire ; organisez tout en conséquence.
« Il me reste à ajouter que cette lettre doit être pour
« vous seul et qu'elle ne doit être lue par personne.
« Dissimulez; dites que je fais seulement marcher
« trente mille hommes, pour garantir nos frontières
« du Rhin. Avec les chefs de service auxquels on ne
« peut rien dissimuler, vous leur ferez sentir l'im-
« portance de dire la même chose. Sur ce, je prie
« Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Napoléon. »

« De mon camp impérial de Boulogne, le 18 fructidor an XIII. »

Je transcris cette dépêche comme spécimen de milliers d'autres lettres que Napoléon adressait à ses ministres, lettres dans lesquelles, entrant dans les plus minutieux détails, il prévoyait tout. Ce soin lui paraissait nécessaire pour assurer la stricte exécution de ses ordres. Souvent il les réitérait pour stimuler leur zèle.

On a dit que le projet d'une descente en Angleterre n'avait été qu'une feinte. On en a donné pour raison l'imminence de la guerre continentale qui devait ôter à celui qu'elle menaçait l'idée de s'éloigner du continent avec sa plus belle armée. Cependant aucun projet n'a été plus sérieux ni plus réel. Napoléon avait songé à s'assurer pour les premiers

moments, par d'importantes concessions, l'alliance de la Prusse pour se couvrir du côté de l'Autriche. La conquête de l'Angleterre, avec des moyens tels que ceux qu'il avait préparés, était une expédition qui avait toutes les chances de succès ; elle ne devait pas durer plus de trois mois. La première bataille gagnée eut conduit l'armée française à Londres. Des intelligences ménagées en Irlande et en Ecosse, et un soulèvement général contre la classe privilégiée des lords anglais, eussent fait le reste. La malencontreuse relâche de l'amiral Villeneuve, au lieu de venir rallier l'escadre de Brest qui l'attendait, et la déclaration de guerre de l'Autriche, sont les seules causes de l'ajournement et ensuite de l'abandon de cette grande expédition.

L'obligation de renoncer à une entreprise qui avait coûté tant d'efforts, qui lui avait donné tant de soucis, qui avait exigé d'énormes dépenses et dont la réussite eut été certaine sans la pusillanimité et l'incroyable irrésolution qui la firent échouer, remplit Napoléon de douleur et d'indignation. S'efforçant toutefois de se remettre d'un coup aussi accablant, il s'arma de résignation contre un mal devenu sans remède. Il songea aux moyens de tirer parti de la flottille, qu'il ne pouvait plus être question de conserver dans son état actuel, mais qui serait toujours, dans sa main, un puissant moyen d'inquiéter l'Angleterre.

La première pensée de l'Empereur fut de former

sur les hauteurs de Boulogne un camp de soixante à quatre vingt mille hommes, et plus tard de cent mille; de réduire l'immense armement de la flottille à 500 bâtiments pouvant porter cinquante mille hommes et plusieurs milliers de chevaux; d'y embarquer de l'artillerie et du matériel; d'en former une ligne d'embossage où se succéderaient les bâtiments pour s'aguerrir, et de menacer sans cesse le territoire britannique d'une descente imminente, toujours prête à se réaliser avec le concours d'une escadre attendue devant Boulogne.

L'avantage de cette combinaison était d'avoir un camp nombreux placé dans une position saine et facile à approvisionner, pouvant aisément se transporter en Allemagne, et obligeant l'Angleterre à entretenir des troupes sur ses côtes pour se garder, ainsi que des vaisseaux en réserve dans les dunes ou dans la Tamise.

Les événements et les coalitions empêchèrent l'exécution de ce projet. En 1811 l'Empereur, avant de partir pour son voyage de Hollande, et à son retour, songea à y donner suite. Il se fit rendre compte, à cette époque, de la situation de la flotille. Il voulut consacrer deux millions aux réparations nécessaires, à remettre en état une partie des chaloupes canonnières, bateaux canonniers et péniches capables de servir, en démolissant les bâtiments hors de service pour employer leurs matériaux à en construire de nouveaux, dans le but de former, avec ces

bâtiments, une flottille de guerre destinée à recevoir une quarantaine de mille hommes et deux mille chevaux. L'Empereur avait même annoncé au ministre de la marine son intention de se rendre en personne à Boulogne pour faire appareiller la flottille en sa présence et stimuler ainsi le zèle de ceux qui la montaient.

Cette expédition de Boulogne était combinée avec d'autres armements qu'il préparait à Cherbourg et à Anvers. C'étaient les trois points qu'il jugeait les plus propres à menacer les côtes d'Angleterre et d'Irlande, et qu'il destinait à jouer leur rôle simultanément. L'ensemble de ces expéditions aurait permis le transport et l'embarquement de cent mille hommes et de six à sept mille chevaux.

Le gouvernement anglais, alarmé des dangers dont le menaçait le génie actif et fertile en ressources de son puissant adversaire, mit tout en œuvre pour le détourner de ces armements, en lui suscitant des embarras et de l'occupation ailleurs. La guerre de Russie et les désastres qui la suivirent firent encore négliger ces entreprises qui, tôt ou tard, auraient autrement fini par atteindre leur but.

Le sentiment de haine qui animait l'Angleterre contre la France, cette persévérance à lui susciter partout des ennemis et des difficultés, cette politique qui, comme le disait le grand Frédéric, consiste à frapper à toutes les portes, une bourse à la main, ne

laissaient pas à l'Empereur un moment de répit. Mais son activité croissait en raison des obstacles et mettait à une rude épreuve mes forces qui ne répondaient pas à mon zèle. Pour donner une idée du développement que la gravité des événements avait imprimé à ses facultés, de l'accroissement de travail qui en était résulté, et pour qu'on puisse juger comment sa prodigieuse activité pouvait suffire à tout, il est nécessaire que je fasse connaître ici le nouvel ordre que Napoléon avait établi dans l'expédition de ses nombreuses affaires. Lorsque l'urgence de mettre à exécution un projet qu'il jugeait arrivé à maturité, ou de fixer ses idées sur les éléments d'un projet nouveau, ou bien d'expédier sans perte de temps un courrier l'obligeaient à se lever la nuit, l'Empereur me faisait éveiller. Il arrivait quelquefois que je lui présentais le soir un travail à signer : « Je ne signe-« rai pas à présent, disait-il, trouvez-vous cette nuit « à une heure ou à quatre heures, nous travaille-« rons. » Je me faisais éveiller, alors, un peu avant l'heure. Comme en descendant je passais devant la porte de son petit appartement, j'y entrais pour demander s'il était éveillé. On me répondait toujours : « Il vient de sonner Constant » : et au même instant je le voyais paraître, vêtu de sa robe de chambre blanche, sa tête coiffée d'un madras. Quand, par hasard, il m'avait précédé dans son cabinet, je l'y trouvais se promenant les mains croisées derrière le dos ou puisant dans sa tabatière, moins par goût que par

préoccupation, car il ne respirait que l'odeur du tabac et ses mouchoirs n'en étaient point salis. Ses idées se développaient, sous sa dictée, avec une abondance et une netteté qui faisaient voir que son attention était fortement attachée à l'objet présent; elles sortaient de sa tête comme Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. Lorsque le travail était terminé, et parfois au milieu du travail, il faisait venir des glaces ou des sorbets. Il me demandait ce que je préférais, et sa sollicitude allait jusqu'à me conseiller ce qu'il jugeait devoir être le plus favorable à ma santé. Après quoi il allait se recoucher, ne fut-ce que pour une heure, et il reprenait son sommeil comme s'il n'eût pas été interrompu. On n'apportait pas le soir dans son appartement des *en cas* d'aliments substantiels, selon l'usage de la cour avant la Révolution. Napoléon n'avait pas hérité de l'énorme appétit des princes de l'ancienne dynastie. Mais un officier de bouche couchait près de l'office pour servir les rafraîchissements qu'il pourrait demander et qui étaient préparés d'avance.

Quand l'Empereur se levait la nuit, sans but déterminé, mais pour occuper ses heures d'insomnie, il défendait qu'on m'éveillât avant sept heures du matin. Je trouvais alors mon bureau couvert de rapports et de papiers annotés de sa main. Lorsqu'il revenait de son lever qui avait lieu à neuf heures, il trouvait en rentrant dans son cabinet ses réponses et ses décisions formulées et prêtes à être expédiées.

Il y avait, sur son bureau, des états de situation des armées de terre et de mer, couverts en maroquin rouge et fournis par les ministres de ces départements. Ces états, dont il avait donné le plan, étaient renouvelés le premier jour de chaque mois. Ils étaient divisés en colonnes indiquant le numéro des régiments d'infanterie et de cavalerie, les noms des colonels, le nombre d'hommes composant chaque bataillon, escadron et compagnie, les départements où ils se recrutaient et les quantités d'hommes qu'ils recevaient par les conscriptions, les lieux où les régiments se trouvaient réunis ou détachés, l'emplacement et la force des dépôts, l'état de leur personnel et de leur matériel. Si des régiments *de marche* étaient formés, leur composition, leur destination, les dates de leur départ et de leur arrivée étaient mentionnées dans ces états. Les régiments de marche étaient composés de conscrits, qui, des dépôts, étaient versés dans des bataillons ou escadrons de guerre quand ils étaient en nombre suffisant pour former l'effectif d'une compagnie, d'un bataillon ou d'un escadron. Arrivés à la frontière, ces divers détachements étaient réunis en brigades ou en divisions commandées par des généraux et pourvues d'artillerie. Le commandement des détachements, organisés comme s'ils devaient être permanents, et envoyés à des distances souvent très éloignées, était donné à des officiers qui allaient remplacer d'autres officiers. Arrivés à leur destination, ces corps temporaires

étaient dissous. Les officiers et les hommes étaient distribués dans les régiments dont ils portaient le numéro. Les corps du génie et de l'artillerie, les batteries de canon avaient aussi leur place dans ces états de situation qui étaient tenus avec d'autant plus de soin que l'Empereur avait de fréquentes occasions d'en vérifier l'exactitude. S'il rencontrait des hommes isolés ou en peloton pendant ses campagnes, il savait, à l'inspection du numéro, sur quel point il fallait les diriger et les lieux où étaient leurs étapes.

Les colonnes des états de situation de la marine contenaient les noms des vaisseaux de guerre de tout rang et des officiers qui les commandaient, le nombre des bâtiments stationnés dans chaque port ou qui se trouvaient en mer, la composition et la force des équipages, les noms des départements soumis à l'inscription maritime, l'indication des bâtiments qui étaient sur les chantiers, et du degré d'avancement auquel était parvenue leur construction, évaluée en vingt-quatrièmes.

C'était toujours avec une singulière satisfaction que l'Empereur recevait ces états de situation. Il les parcourait avec délices, et disait qu'aucun ouvrage de science ou de littérature ne lui faisait autant de plaisir. Son étonnante mémoire s'emparait de tous ces détails ; ils y restaient gravés de telle sorte qu'il savait, aussi bien et même mieux que les bureaux du mouvement des ministères de la guerre et de la marine et que les états-majors eux-mêmes, quels étaient le

personnel et le matériel des corps. L'orthographe et la prononciation des noms lui étaient moins familières; il ne les retenait jamais bien correctement. Mais si les noms propres lui échappaient, leur mention suffisait pour lui représenter vivement l'image de l'individu ou de la localité qui les portait. Quand il avait vu une fois un homme ou visité une localité, il n'oubliait plus ni l'un ni l'autre, et ce qui s'y rapportait ne s'effaçait plus de son esprit. Il savait par cœur l'aide-mémoire de Gassendi, et connaissait parfaitement l'usage et l'application des innombrables pièces de détail de l'arme de l'artillerie.

Quand la lecture d'un rapport ou d'une dépêche provoquait une réponse un peu étendue, quand une idée spontanée lui était suggérée par des observations ou des rapprochements, ou quand cette idée ayant germé dans son esprit, élaborée par des méditations, avait atteint sa maturité, lorsque le moment de la produire était arrivé, alors le mouvement lui devenait nécessaire. Napoléon ne restait pas, comme la pythonisse, attaché à son trépied. Il se recueillait; l'attention, concentrée sur le sujet qui l'occupait, s'emparait fortement de son esprit. Il se levait sans précipitation; il commençait à marcher lentement dans la pièce où il se trouvait, et la parcourait dans sa plus grande longueur. Cette promenade durait pendant tout le temps de sa dictée. Sa parole était grave, accentuée, mais n'était interrompue par aucun repos. A mesure qu'il entrait dans son sujet l'inspi-

ration se faisait sentir. Elle se décelait par un ton plus animé et par une espèce de tic qui consistait dans un mouvement du bras droit qu'il tordait, en tirant avec la main le parement de la manche de son habit. Du reste, son débit n'était pas précipité par ce mouvement; sa marche était également lente et mesurée.

Les expressions se présentaient sans effort pour rendre sa pensée. Quelquefois incorrectes, ces incorrections mêmes ajoutaient à l'énergie de son langage et peignaient toujours merveilleusement à l'esprit ce qu'il voulait dire. Ces imperfections n'étaient cependant pas inhérentes à sa manière d'écrire; elles échappaient plutôt à la chaleur de l'improvisation. Elles n'étaient pas fréquentes et n'étaient maintenues sur le papier que quand la nécessité d'expédier sur-le-champ la dépêche ne permettait pas de les faire disparaître dans la copie. Dans ses discours au Sénat ou au Corps législatif, dans ses proclamations, dans ses lettres aux souverains, dans les notes diplomatiques qu'il chargeait ses ambassadeurs de présenter, le style était soigné et approprié au sujet.

Napoléon écrivait rarement lui-même. Écrire était une fatigue pour lui; sa main ne pouvait suivre la rapidité de ses conceptions. Il ne prenait la plume que quand, par hasard, il se trouvait seul, et qu'il avait besoin de confier au papier le premier jet d'une idée; mais après quelques lignes il s'arrêtait et jetait la plume. Il sortait alors pour faire appeler son secré-

taire ordinaire, ou à son défaut le second secrétaire ou le secrétaire d'État ou le général Duroc, quelquefois l'aide de camp de service, suivant la nature du travail dont il s'occupait. Il accueillait le premier qui se rendait à son appel, sans humeur, mais plutôt avec une satisfaction visible d'être tiré d'embarras.

Son écriture était un assemblage de caractères sans liaison et indéchiffrables. La moitié des lettres manquaient aux mots. Il ne pouvait se relire ou il ne voulait pas en prendre la peine. Si une explication lui était demandée, il reprenait son brouillon qu'il déchirait ou jetait au feu et dictait sur nouveaux frais; c'étaient les mêmes idées, mais avec des expressions et une rédaction différentes.

L'orthographe de son écriture était incorrecte quoiqu'il sût bien en reprendre les fautes dans l'écriture des autres. C'était une négligence passée en habitude; il ne voulait pas que l'attention qu'il aurait donnée à l'orthographe pût brouiller ou rompre le fil de ses idées. Dans les chiffres, dont l'exactitude est absolue et positive, Napoléon commettait aussi des erreurs. Il aurait pu résoudre les problèmes de mathématiques les plus compliqués et il a fait rarement une addition juste. Il est vrai de dire que ces erreurs n'étaient pas toujours commises sans dessein. Par exemple dans le calcul du nombre d'hommes qui devaient composer ses bataillons, ses régiments ou ses divisions, il enflait toujours le résumé total. On ne peut guère croire qu'il ait ainsi voulu se faire illu-

sion à lui-même; mais il jugeait souvent utile de donner le change sur la force de ses corps. Quelque représentation qu'on lui fit à cet égard, il repoussait l'évidence et persistait opiniâtrément dans cette erreur volontaire de calcul. Son écriture était illisible, et il détestait les écritures difficiles à lire. Ses billets ou le le peu de lignes qu'il lui arrivait d'écrire, et qui n'exigeaient pas de contention d'esprit, étaient en général exempts de fautes d'orthographe, excepté dans certains mots où ces fautes se représentaient invariablement. Il écrivait par exemple, cabinet, Caffarelli, *gabinet, Gaffarelli*, afin que, *enfin que*, infanterie, *enfanterie*. Les premiers mots sont évidemment des réminiscences de sa langue maternelle, les seules qui lui soient restées de sa première enfance ; les autres : *enfin que*, *enfanterie*, n'ont pas d'analogie avec la langue italienne. Il connaissait mal cette langue et évitait les occasions de la parler. Il ne s'y résignait qu'avec les Italiens qui ne savaient pas le français, ou qui éprouvaient trop de difficulté à s'exprimer dans notre langue. Je l'ai entendu quelquefois causer avec des Italiens, son langage était un français italianisé avec des terminaisons en *i*, en *o*, et en *a*.

On dit que Voltaire avait dans son cabinet plusieurs pupitres sur l'un desquels était un poème commencé, sur d'autres une tragédie, un morceau d'histoire ou un pamphlet. L'auteur passait ainsi d'une composition à une autre suivant les caprices de sa verve. Napoléon passait successivement en revue, dans la

même séance, les affaires relatives à la guerre, à la diplomatie, aux finances, au commerce, aux travaux publics, etc., et se délassait d'un travail par un autre. Toutes les branches de l'administration étaient, de sa part, l'objet d'une attention toute spéciale, complète et toujours soutenue; aucune confusion d'idées, aucune fatigue, aucun besoin d'abréger le temps ne s'y faisaient sentir.

Napoléon expliquait la netteté de ses idées et sa faculté de pouvoir, sans se fatiguer, prolonger à l'extrême ses occupations, en disant que les divers objets se trouvaient casés, dans sa tête, comme ils auraient pu l'être dans une armoire. « Quand je veux interrompre une affaire, disait-il, je ferme son tiroir « et j'ouvre celui d'une autre. Ces affaires ne se « mêlent point, et jamais ne me gênent ni ne me « fatiguent. Quand je veux dormir, je ferme tous « mes tiroirs; et me voilà livré au sommeil. »

L'initiative des projets de lois ou de règlements venait presque toujours de Napoléon. Ses pensées d'améliorations, de perfectionnements, de créations, donnaient à ses ministres assez d'occupation pour qu'ils dussent employer tout leur temps à en prescrire et à en surveiller les nombreux détails d'exécution. Si un regret peut être exprimé à ce sujet, c'est que cet exercice incessant de la plus haute intelligence — dont un être humain ait été favorisé — ait accoutumé les instruments dont il se servait à attendre ses inspirations et à trop se méfier d'eux-mêmes, et que tant

d'hommes de talent se soient ainsi trouvés paralysés et pris au dépourvu au moment du danger.

Napoléon savait que je ne possédais pas, comme lui, la précieuse faculté d'appeler le sommeil à volonté, et qu'il m'était impossible de dormir pendant le jour. Après un travail qui avait occupé une partie de la nuit, il me recommandait d'aller me mettre au bain ; et souvent il donnait lui-même ordre qu'on le préparât.

Il passait quelquefois des journées entières sans travailler, et cependant sans sortir du palais, ni même de son cabinet. Dans ces jours d'un désœuvrement qui n'était qu'apparent, car il cachait à l'ordinaire un redoublement d'activité cérébrale, Napoléon paraissait embarrassé de l'emploi de son temps. Il allait passer une heure chez l'Impératrice, puis il revenait, s'asseyait sur sa causeuse et s'y endormait ou semblait dormir quelques instants. Il venait ensuite s'asseoir sur un coin de mon bureau, ou sur un des bras de mon fauteuil, quelquefois même sur mes genoux. Il passait alors son bras autour de mon cou, s'amusait à me tirer doucement l'oreille ou à me frapper sur l'épaule ou sur la joue. Il me parlait à bâtons rompus — de lui, de ses manies, de son organisation, de moi ou de quelque projet qu'il avait en tête. Il aimait à railler, jamais d'une manière aigre ou désobligeante, mais au contraire avec un fond de bienveillance et avec un gros rire. Il parcourait les tablettes de sa bibliothèque, disait un mot d'éloge ou

de critique sur les auteurs, et s'arrêtait de préférence aux tragédies de Corneille, à *Zaïre,* à la *Mort de César,* au *Brutus* de Voltaire. Il lisait, à haute voix, des tirades de ces tragédies ; puis il fermait le livre et se promenait en déclamant des vers de la *Mort de César*. Les passages qu'il répétait avec le plus de complaisance étaient ceux-ci :

J'ai servi, commandé, vaincu quarante années ;
Du monde, entre mes mains, j'ai vu les destinées ;
Et j'ai toujours connu qu'en chaque événement,
Le destin des États dépendait d'un moment !

ou encore :

CÉSAR

Qu'oses-tu demander, Cimber?

CIMBER

La liberté !

CASSIUS

Tu nous l'avais promise et tu juras toi-même
D'abolir pour jamais l'autorité suprême...

Quand il était las de lire ou de réciter des vers, il se mettait à chanter, d'une voix forte, mais fausse. Lorsqu'il n'avait aucun sujet de contrariété ou quand il était satisfait de l'objet de ses méditations, le choix de ses chansons s'en ressentait. C'étaient des airs du *Devin de village* ou d'autres opéras anciens. Une de ses romances préférées avait pour sujet une jeune fille guérie par son amant de la piqûre d'un insecte

ailé. C'était une espèce d'ode anacréontique, composée seulement d'une strophe. Elle finissait par ce vers :

Un baiser de sa bouche en fut le médecin.

Quand il était dans une disposition d'esprit plus grave, il chantait des strophes d'hymnes ou de cantates de la Révolution, telles que le *Chant du départ*, — *Veillons au salut de l'Empire ;* ou bien il modulait ces deux vers :

Qui veut asservir l'univers
Doit commencer par sa patrie !

Etait-ce un conseil qu'il s'appliquait? Je crois qu'il entendait autrement le bonheur du pays. Toutes les forces de son ambition étaient tendues vers le but de rendre la nation française grande et prospère. Il ne parlait de la France qu'avec amour. La France n'avait pas de rivale dans son cœur ni dans son esprit ; sa grandeur était l'objet de toutes ses pensées, l'opinion qu'elle avait de lui sa constante préoccupation, bien qu'il ne témoignât guère le souci apparent de la popularité.

Il me faut aussi parler du penchant à la superstition qu'on s'est plu à attribuer à Napoléon, car c'est une idée assez généralement répandue qu'il était sous le charme des croyances superstitieuses. On a même été jusqu'à dire qu'il avait consulté la fameuse M^me^ Lenormand. — Doué d'un vaste génie et d'une vive imagination, Napoléon a pu, quelquefois, se plaire à

errer dans les régions d'un monde idéal, comme pour se distraire de la vie réelle. Mais une si haute raison, un esprit si positif ne pouvait admettre la prescience de l'avenir, l'interversion des lois de la nature, ou se laisser séduire par un stérile amour du merveilleux. Il avait, comme tous les génies supérieurs, confiance dans sa destinée. Ses succès, dès les premiers pas de sa carrière, suivis de succès plus grands encore et même inespérés, lui avaient inspiré l'idée qu'il n'était plus un homme ordinaire, et qu'il était appelé à jouer un rôle sur la scène du monde. « Vendémiaire « et Montenotte, disait-il, ne me portèrent pas en- « core à me croire un homme supérieur. Ce n'est « qu'après Lodi qu'il me vint dans l'esprit que je « pourrais bien devenir un acteur décisif sur notre « scène politique. Alors naquit en moi la première « étincelle de la haute ambition. » Sa marche ascendante l'a, par la suite, confirmé dans cette pensée. Cette conviction était pour lui un oracle plus sûr que la vaine prédiction d'une cartomancienne. Il puisait sa confiance dans des sources plus élevées. Sa maxime était : *L'avenir est dans la main de Dieu.* Il disait qu'après avoir fait les dispositions les mieux ordonnées, un jour de bataille, après avoir tout prévu, il y avait un moment où le succès ne dépendait plus de lui et qu'il devait l'attendre d'en haut.

Dans l'exécution de ses entreprises les plus hardies, il pouvait compter sur son bonheur; cette confiance, inspirée par la constance du succès, qui

l'avait toujours favorisé, lui était permise. Mais il s'était préparé d'avance à tous les revers qui pouvaient lui arriver. Jamais le hasard n'est entré pour quelque chose dans la conception de ses plans. Avant de les arrêter il les soumettait à l'examen le plus minutieux; toutes les chances, même invraisemblables, étaient discutées et prévues. J'ai vu Napoléon jouir, avec une vive satisfaction, de la prospérité; mais je n'ai jamais surpris chez lui une marque d'étonnement. Ses mesures étaient si bien prises, les chances contraires tellement diminuées, par ses calculs et ses combinaisons, que si quelque chose eût été capable de l'émerveiller, c'eût été l'insuccès des plans qu'il avait si savamment et si laborieusement combinés.

Il est difficile de croire que, même à une époque où Bonaparte, encore obscur, n'avait aucune révélation de sa destinée, son esprit ferme et éclairé ait jamais cédé à la tentation d'avoir recours aux puériles pratiques de la nécromancie. Il est possible que, dans la plus grande ferveur de son amour pour Joséphine, il se soit laisser entraîner à assister à une consultation chez une devineresse, et qu'il ait fait ce sacrifice à l'erreur de l'esprit impressionnable d'une femme tendrement aimée. Quoi qu'il en soit, il n'approuvait pas cette faiblesse de Joséphine et il l'a même souvent ridiculisée. J'ai été témoin de la défense qu'il lui intima d'aller consulter M^lle^ Lenormand. Il fit même arrêter cette célèbre jongleuse. Joséphine enveloppait du plus profond mystère ses

rapports avec elle, et jamais l'intendant de ses dépenses n'a connu les sommes dont l'Impératrice payait les prédictions de la cartomancienne.

C'est une croyance assez généralement adoptée que les grands hommes ont dû ou doivent être presque toujours superstitieux. Le vulgaire qui, en cela, est réellement possédé du sentiment superstitieux qu'il leur prête, pense qu'ils ne peuvent accomplir de grandes choses que par des moyens surnaturels, ignorés du reste des hommes. Enfin d'autres esprits ne consentent à leur pardonner cette supériorité qu'à la condition de les rattacher, par quelque côté, aux faiblesses de la nature humaine. Mais, qu'est-ce que la superstition qu'on attribue aux grands hommes? Est-ce la foi dans des puissances occultes et mal définies? Est-ce au contraire la foi qu'ils ont en eux-mêmes ou dans une révélation intuitive de leur propre valeur? Il est évident que c'est dans la première de ces définitions que gît la superstition. Cette aberration de l'esprit humain ne saurait s'appliquer au sentiment intérieur qui, par exemple, portait Napoléon à se considérer comme un instrument de la divinité, comme chargé d'une mission sur la terre, et destiné à marcher sans crainte, avec l'assurance du succès, sous cette puissante égide. Quand Napoléon disait que le boulet qui devait le tuer n'était pas encore fondu, il n'obéissait pas à une pensée de fatalisme; il considérait que sa mission providentielle n'était pas encore terminée. Quand il écrivait au Directoire

qu'au moment d'aborder en Égypte, ayant aperçu une voile qu'il croyait ennemie, il s'était adressé à la Fortune, en lui demandant de ne pas l'abandonner et de lui accorder encore cinq jours seulement, il traduisait mentalement *fortune* par Dieu tout-puissant!

Sa situation exceptionnelle, la conscience de la mission qu'il avait à remplir lui suggéraient l'adoption des moyens les plus propres à la faire réussir. Ainsi quand il recommandait en Égypte à son armée le respect pour la religion de Mahomet, pour les ministres de cette religion et pour ses sectaires, quand lui-même assistait aux cérémonies religieuses des Musulmans, sa croyance n'en était en rien amoindrie. Il agissait dans l'intérêt d'une politique habile et bien entendue. Il n'avait de condescendance pour les signes extérieurs du mahométisme qu'autant qu'il le fallait pour la réussite de ses desseins. Sa rencontre prétendue dans les Pyramides avec des adeptes, le serment qu'ils auraient exigé de lui, les instructions qui lui auraient été données, sont autant d'inventions grossières qui ne méritent pas d'être réfutées.

Dans toutes les circonstances de sa vie, Napoléon a montré que, loin d'être superstitieux, il était pénétré d'un sentiment profond et mystérieux de l'omnipotence divine. Ses signes de croix involontaires, à la révélation de quelque grand danger, à la découverte de quelque fait important où l'intérêt de la France et le succès de ses desseins étaient particulièrement

intéressés, à l'annonce de quelque grand événement heureux et inattendu ou de quelque grand malheur, ne sont pas seulement des réminiscences de sa première éducation religieuse, mais encore la traduction du sentiment qui le poussait à rapporter ces faveurs ou ces avertissements à l'auteur de toutes choses. Son attente d'un secours d'en haut dans le moment décisif d'une bataille, ses fréquentes allusions dans ses entretiens, dans ses proclamations, dans ses bulletins, *au seul arbitre qui tient, dans ses mains, les combinaisons de tous les événements*, les idées religieuses que réveillaient, dans son âme, l'aspect d'une basilique et le son des cloches, le rétablissement du culte catholique en France, son recours à l'assistance de la religion dans ses derniers moments à Sainte-Hélène, ne témoignent-ils pas de sa foi dans la Providence?

L'orage qui s'amoncelait, dans le nord de l'Europe, éclata deux mois après que Napoléon fut revenu d'Italie. L'Empereur observait, depuis six mois, la conduite du cabinet autrichien qui cherchait à l'abuser par des assurances feintes d'amitié, et par l'offre d'une médiation illusoire entre la France et l'Angleterre, et qui répondait aux questions sur ses armements soit par des explications spécieuses, soit par des dénégations formelles. Les démonstrations amicales de cette puissance servaient à masquer ses projets hostiles et lui permettaient de gagner du temps;

elle en profitait pour nouer avec la Russie et avec l'Angleterre des négociations secrètes. L'empereur de Russie avait envoyé à Berlin un de ses chambellans, le comte Nowosiltzow, pour lequel le cabinet prussien avait demandé des passeports à Paris, en annonçant que cet envoyé extraordinaire était chargé d'une mission, dont l'objet ne fut pas officiellement notifié. Malgré cette réticence l'empereur Napoléon, ne voulant négliger aucun terme de conciliation, fit expédier immédiatement les passeports demandés. Le but de cette mission, à laquelle il ne pouvait pas être donné suite, était une nouvelle proposition d'intervention, conjointement avec l'Autriche, entre la France et l'Angleterre, et dont le souverain de la Russie prenait l'initiative et se déclarait responsable. Une médiation ainsi présentée, ce concert entre nos ennemis, dont le résultat inévitable eût été d'imposer la loi à la France, n'auraient pu être acceptés par celle-ci. Cette coalition des trois grandes puissances, dont l'une faisait des efforts extraordinaires pour préparer une nouvelle guerre contre l'Empire français, quand les deux autres n'avaient cessé de prodiguer l'insulte à notre gouvernement, était à juste titre suspecte à ce dernier. Napoléon attendait qu'on lui fît connaître sur quelles bases on entendait négocier, quand on apprit inopinément à Paris la nouvelle du passage de l'Inn par une partie de l'armée autrichienne.

La mission, à Paris, du chambellan russe Nowo-

siltzow prenait fin, presque en même temps, sous le prétexte de la réunion de la république de Gênes à l'Empire français; on sait que cette mission n'avait pas un but sérieux de pacification. L'empereur Alexandre, qui venait de former avec M. Pitt la nouvelle coalition, n'avait en aucune façon le désir de prévenir une guerre dans laquelle il était tout près à s'engager avec une ardeur chevaleresque, et avec la perspective d'y acquérir la gloire de poser des limites à la puissance française. La mission donnée à son envoyé n'avait pas eu d'autre but que de se prêter à la politique dilatoire du cabinet autrichien, et de l'aider à gagner le temps que celui-ci jugeait nécessaire à l'achèvement de ses préparatifs. Lorsque l'Autriche avait cru être prête, et pensé que le moment favorable était arrivé, elle avait jeté le masque. Croyant surprendre l'Empereur au milieu des soins qu'il donnait à son expédition d'Angleterre, elle avait, à l'improviste, fait entrer ses troupes sur le territoire bavarois. Le 23 septembre 1805, le *Moniteur* annonçait que, le 21 du même mois, l'empereur d'Allemagne, *sans négociations ni explications préalables, et sans déclaration de guerre, avait envahi la Bavière.*

A la suite du voyage d'un mois que Napoléon venait de faire sur les côtes, il lui fallut renoncer en présence des événements, et comme nous l'avons dit, à ses projets de descente, et lever le camp de Boulogne, en jetant un regard de regret sur la proie qui lui était arrachée. Il dirigea sur le Rhin l'armée des

côtes de l'Océan ; un ordre du jour annonça la nouvelle destination de l'armée qui, dès ce moment, s'appela la *grande armée*. — Le plan de l'Empereur était de porter rapidement ses différents corps au centre de l'Allemagne, pour prévenir la jonction des Russes avec les Autrichiens, dans l'espoir de battre séparément les alliés. Il ne pouvait plus être question d'expédition en Irlande et le maréchal Augereau, qui commandait le corps destiné à cette expédition, reçut l'ordre de marcher sur le Rhin. Ce corps, qui ne devait arriver que quinze jours après les autres, forma l'arrière-garde. L'Empereur écrivit à M. Otto, son représentant en Bavière, que les troupes bavaroises auraient à se réunir aux troupes commandées par Bernadotte, et à suivre son mouvement. Ces troupes, ainsi que celles du Wurtemberg et de Bade et de plusieurs princes d'Allemagne qui se déclarèrent pour la France, après le passage du Rhin, ajoutèrent à l'effectif de l'armée française une force d'environ quarante mille hommes. L'armée des côtes de l'Océan franchit la distance qui la séparait du théâtre de la guerre avec une célérité et une précision dignes des armées romaines.

Le 23 septembre l'Empereur se rendit à l'Ecole militaire où le préfet de Paris, ainsi que les corps municipaux, lui présentèrent les clés de la capitale qu'il leur remit ensuite comme pour leur en confier la garde. Puis il se rendit au Sénat pour y dénoncer la triple coalition de l'Autriche, de la Russie et de

l'Angleterre, et annonça son départ pour l'armée. Il avait, par prévoyance, réorganisé la garde nationale qu'il chargea du maintien de l'ordre à l'intérieur et de la défense de la frontière et des côtes, sous le commandement de quatre sénateurs, anciens généraux. Il avait enfin rappelé au service une certaine catégorie d'anciens militaires retirés, mais encore en état de porter les armes, en leur concédant divers avantages.

Le prince Joseph devait présider le Sénat et les autres conseils d'administration pendant l'absence de Napoléon.

Le 24 septembre, l'Empereur partit de Paris, accompagné de l'impératrice Joséphine, qu'il laissa à Strasbourg avec sa cour ainsi que M. de Talleyrand. Le 1er octobre il arriva à Ettlingen, château appartenant à l'Électeur de Bade. Le vieil Électeur, accompagné de ses fils et petit-fils, s'y était rendu pour recevoir l'Empereur et sceller avec lui son alliance.

Le lendemain Napoléon était à Louisbourg. L'Électeur de Wurtemberg, qui l'y attendait, lui fit une réception brillante. Ce prince, entouré de toute sa cour, avait à ses côtés son second fils et l'Électrice, fille aînée du roi Georges III. Il offrit à l'Empereur son propre appartement, et, quoiqu'il ne passât pas pour un père bien tendre, tout avait dans cet intérieur une apparence patriarcale ; l'étoffe qui recouvrait les meubles était, en partie, l'ouvrage de ses enfants. L'arrivée de l'Empereur avait mis fin aux hésitations de l'Électeur. Il signa avec le souverain de la France

un traité par lequel le Wurtemberg s'engageait à fournir à l'armée française un corps de troupes avec chevaux, artillerie et charrois. Napoléon demeura pendant huit jours à Louisbourg, comblé de prévenances et d'honneurs. Il accepta même un grand dîner en public, avec toute la famille électorale, pour complaire à l'Électeur. Le second fils de ce prince, le prince Paul, se montra l'un des plus empressés auprès de l'Empereur, sans cesse à ses côtés, et l'accompagnant à cheval dans toutes ses excursions. Le prince Paul avait récemment épousé une princesse de Saxe-Hildburghausen. Ce même prince dont les sentiments se modifièrent beaucoup, je ne sais à quelle occasion, à l'époque de la guerre de Prusse en 1806, partit inopinément de Stuttgard à l'insu de son père, et alla offrir ses services au roi de Prusse qui lui donna un commandement dans son armée. Il se trouva au nombre des officiers prussiens faits prisonniers à la suite de la bataille d'Iéna. L'Empereur ne tira d'autre vengeance de sa défection que celle de refuser de le voir et de le renvoyer, avec égard, au roi son père, qui le fit enfermer dans une forteresse.

L'Électeur de Bavière, qui avait inutilement demandé à l'Autriche la faculté de rester neutre, avait fui de sa capitale à l'approche de l'armée autrichienne, et s'était réfugié à Würtzbourg. Napoléon ne le vit qu'à Lintz, où ce prince vint le trouver. L'Électeur rentra à Munich, après que le corps de Bernadotte en eut chassé les Autrichiens ; ce qui eut lieu environ

quinze jours après l'ouverture de la campagne. L'Empereur reçut, à Lintz, le général autrichien Giulay, l'un des généraux faits prisonniers à Ulm, mais rendu à la liberté par Napoléon. Ce général était porteur d'une demande de suspension des hostilités destinée à permettre d'ouvrir des négociations pour la paix. Napoléon lui demanda s'il avait des pouvoirs suffisants pour traiter, sur-le-champ, des bases de la pacification. Le général autrichien répondit que son maître ne saurait convenir de rien sans s'être concerté avec son allié l'empereur de Russie. Une telle démarche ne pouvait avoir d'autre but que celui d'arrêter la marche de l'armée française. Napoléon, dans sa réponse à une lettre de l'empereur d'Autriche, — dont M. de Giulay était porteur, — disait à ce prince qu'il avait tort de s'en rapporter à l'empereur Alexandre qui n'avait pas le même intérêt qu'eux dans leur querelle ; que cette guerre n'était pour le souverain de la Russie qu'une guerre de fantaisie, tandis qu'elle était pour la France et l'Autriche une lutte qui absorbait tous leurs moyens et toutes leurs facultés ; que lui, Napoléon, était disposé à terminer très promptement tous leurs différends ; mais qu'il ne pouvait cacher à l'empereur François la crainte que lui inspiraient les délais ou les intrigues dont l'amertume, dans les circonstances passées, était encore présente à son souvenir.

Après quelques hésitations, avant le passage de l'Inn par les Autrichiens, l'Électeur de Bavière avait

accepté l'alliance française et joint ses troupes à notre armée. Restait la Prusse que les sentiments personnels du roi retenaient dans la neutralité. Le passage du corps de Bernadotte à travers la principauté d'Anspach fournit au parti de la guerre, à Berlin, le prétexte voulu pour déterminer le roi de Prusse à adopter une attitude menaçante. Le ministre Hardenberg reçut en conséquence fort mal les explications qui lui furent données sur la marche de ce corps de l'armée française. L'apparition subite de l'empereur Alexandre à Berlin triompha finalement des irrésolutions du roi et les deux princes signèrent à Potsdam, le 3 novembre, un traité d'alliance qui fut scellé par un serment prêté sur le tombeau du grand Frédéric, scène que la reine de Prusse avait préparée. Le roi fit insérer toutefois — dans ce traité — certaines réserves qu'imposaient à sa circonspection les succès de l'armée française et surtout la capitulation d'Ulm, triomphe jusque-là sans exemple dans les fastes militaires de nos armées.

Je mentionnerai le combat de Guntzbourg où l'Empereur perdit un officier très distingué, qui avait été son aide de camp. Cet officier, neveu du général Lacuée, avait encouru la disgrâce de Napoléon à cause de son esprit caustique et de ses sarcasmes contre quelques personnages influents qui indisposèrent l'Empereur contre lui. Le colonel Lacuée fut tué à l'attaque du pont de Guntzbourg, en combattant vaillamment à la tête du 59e régiment d'infanterie

qu'il commandait. Napoléon regretta cet officier, aux funérailles duquel il voulut que toutes les troupes réunies à Guntzbourg assistassent. L'Empereur porta son quartier général à Augsbourg, centre de ses opérations, et s'arrêta dans cette ville, pendant trois jours, pour attendre l'effet des mouvements de ses différents corps, et pour s'y occuper des importants détails de l'administration de l'armée. Il fit mettre l'enceinte de la ville à l'abri d'un coup de main, et y installa le dépôt général des armes, des magasins et des hôpitaux. Il ordonna que toute l'artillerie autrichienne, prise à Ulm, y fût transportée.

L'Empereur logea chez l'ancien Électeur de Trèves, qui lui fit les honneurs de son palais épiscopal avec la princesse Cunégonde sa sœur. C'était un prince de la maison de Saxe qui, après la perte de son électorat supprimé par le traité de Lunéville, s'était retiré dans l'évêché d'Augsbourg, siège dont il cumulait le titre avec celui d'électeur de Trèves. Les revenus de cet évêché et des pensions, dont l'une de cent mille florins, lui donnaient les moyens de vivre à Augsbourg honorablement. Il voulut témoigner, par l'hospitalité cordiale avec laquelle il accueillit l'Empereur, sa gratitude pour le bien-être dont il jouissait dans ses vieux jours, bien-être qu'il devait à l'influence que Napoléon avait naguère exercée sur les sécularisations.

Les combats qui précédèrent et suivirent la prise d'Ulm amenèrent des résultats d'une haute impor-

tance. Le 11 octobre, le général Dupont, arrivé au village d'Haslach avec deux régiments d'infanterie et une brigade de cavalerie, tomba dans un des corps sortis d'Ulm, que le général Mack tentait de faire échapper de cette place pour les diriger sur le Tyrol, et sur la Bohême. Le général Dupont soutint, pendant toute la journée du 11, un combat inégal de sept mille hommes contre vingt-cinq mille, les dispersa, fit deux mille prisonniers, et, par ses manœuvres hardies, arrêta le mouvement de l'ennemi vers la Bohême. Qui eût alors pu penser que la carrière de ce général, appelé à une haute destinée militaire, se terminerait trois ans plus tard d'une manière si déplorable! Les autres colonnes, sorties d'Ulm, eurent le même sort à Albeck, à Neusheim, à Nordlingen, enfin devant Ulm. L'investissement de cette dernière place commença par l'enlèvement du pont et de l'abbaye d'Elchingen. Tous ces faits d'armes s'exécutaient par des temps affreux. Les soldats, dans la boue jusqu'aux genoux, en proie à toutes les privations, étaient ranimés par la vue de l'Empereur, trempé lui-même, harassé, couvert de boue, et ils le saluaient de leurs acclamations. Je me rappelle ma stupéfaction en contemplant les rampes sinueuses du village d'Elchingen, s'élevant en amphithéâtre au-dessus du Danube, entouré de jardins clos de murs et de maisons superposées les unes sur les autres. Ces jardins et ces maisons remplies de troupes, et d'où sortait un feu continu, étaient couronnés par les

vastes bâtiments de l'abbaye fortifiée et vigoureusement défendue par une artillerie formidable. Le maréchal Ney y conquit, à bon droit, le titre de duc d'Elchingen !

Nous passâmes cinq jours à l'abbaye d'Elchingen dans un dénuement presque absolu. L'Empereur en partait, chaque matin, pour se rendre au camp devant Ulm où il passait la journée et quelquefois la nuit.

L'armée française étant devenue maîtresse des hauteurs qui dominent Ulm, l'Empereur fit lancer quelques obus dans la ville et envoya une sommation au général Mack, commandant en chef les forces autrichiennes, qui s'y était laissé enfermer avec la plus grande partie de son armée. Ce malheureux général s'y trouvait réduit aux dernières extrémités. Il affecta d'abord une grande résolution, répétant qu'il mangerait le dernier de ses chevaux avant de se rendre. Il avait tellement perdu la tête qu'il ne s'apercevait pas que cette déclaration était un aveu qu'il manquait de vivres. Il parlementa pendant quelques jours sans succès, croyant sauver son honneur et sa réputation militaires par des propositions qui tombaient devant le premier examen. Il se vit enfin forcé de signer une capitulation, en vertu de laquelle il consentait à rendre la place, si dans six jours il n'était pas secouru. L'Empereur, certain que Munich était au pouvoir de ses troupes, que les colonnes sorties d'Ulm étaient poursuivies et atteintes dans toutes les directions, que les Russes n'avaient point passé l'Inn et que Mack n'avait

aucune chance d'être délivré, consentit à lui donner cette satisfaction. Mack devança cependant le terme qu'il avait lui-même demandé. Le 20 octobre, depuis midi jusqu'à six heures du soir, l'armée autrichienne renfermée dans Ulm, forte de trente-trois mille hommes, conduite par le général en chef, huit feld-maréchaux et sept lieutenants généraux, défila devant l'Empereur. Elle déposa ses armes et dut être transportée en France. Les officiers eurent la faculté de rester en Autriche, en s'engageant à ne pas servir contre la France avant d'avoir été échangés. La première colonne de prisonniers partit le lendemain pour la France. L'Empereur traita bien les officiers généraux et observa vis-à-vis du général en chef les égards qu'on doit au malheur. Il réprima sévèrement quelques remarques humiliantes dont les vaincus avaient été l'objet.

Le 21, une proclamation aux soldats de la Grande Armée, qui les félicitait et leur annonçait les immenses succès de cette campagne de quinze jours, fut suivie d'un décret qui ordonnait que le mois écoulé, depuis le 22 septembre jusqu'au 24 octobre, serait compté comme une campagne à toute l'armée.

Le lendemain du jour où cet immortel fait d'armes s'accomplissait à Ulm, notre marine essuyait un éclatant désastre. Tandis que la Grande Armée conduite par l'Empereur, en foudroyant ses ennemis sur le Continent, se frayait une route triomphale sur Vienne, la belle flotte combinée, qui, en protégeant le pas-

sage de la flottille à Boulogne, devait réaliser de si hautes espérances, voyait finir ses destinées à Trafalgar. Il fallut l'éclatante victoire d'Ulm et la perspective du succès des opérations ultérieures que Napoléon avait préparées pour le consoler d'une catastrophe qui ajournait, à un temps indéfini, tout espoir de ruiner la marine anglaise. L'Empereur sentit qu'il ne lui restait d'autre ressource que l'exécution d'un vaste système de blocus continental, et de mesures extraordinaires qui devaient en être le complément.

Le malheureux Villeneuve, — auteur responsable de la ruine de l'expédition et du désastre de Trafalgar et qui, après être tombé au pouvoir des Anglais, avait été renvoyé par eux, — mit fin à ses jours dans un moment de désespoir.

De tous les combats qui précédèrent l'entrée des Français à Vienne, celui de Dirnstein fut le plus remarquable à cause de la situation critique dans laquelle se trouva le maréchal Mortier, situation dont il réussit à se tirer heureusement. Ce maréchal, qui longeait la rive gauche du Danube, s'engagea à la poursuite de l'ennemi dans le défilé resserré qui est formé, en ce lieu, par les montagnes et par le fleuve. Il n'avait avec lui que la moitié de son corps d'armée; le reste le suivait échelonné à une ou deux marches de distance. Mortier poussa d'abord facilement l'ennemi qu'il rencontra devant lui; mais il s'y joignit bientôt des forces supérieures. Pendant ce temps une division russe

était descendue des montagnes derrière lui et s'était placée entre son faible corps et la division Dupont qui le suivait de plus près. Mortier, ainsi enfermé entre deux armées ennemies, n'avait d'autre alternative que de se faire jour ou de périr. Dans cette extrémité il se retourne contre l'ennemi le plus faible, et fond avec impétuosité sur la division russe qui le pressait en queue, suivi par l'ennemi qu'il avait précédemment abordé en tête. Mais à ce moment la scène change. La division Dupont, qui, au bruit du canon, avait accéléré sa marche, arrive derrière la division russe que les troupes françaises prennent à leur tour entre deux feux. Cette division ennemie n'a que le temps de s'écouler par un ravin qu'elle avait suivi en descendant des montagnes, retraite qui lui aurait été fermée si la division Dupont eût atteint ce ravin avant les Russes. Le maréchal Mortier, ayant rallié cette division, se trouva dès lors en mesure de repousser les autres corps russes qu'il avait eu à contenir en tête. Ce corps de l'armée française dut son salut au sang-froid du maréchal, à l'à-propos du général Dupont et à l'intrépidité des officiers et des troupes. L'Empereur avait arrêté sa marche à Saint-Polten, bourg situé presque vis-à-vis de Dirnstein, inquiet de la vive canonnade dont les rochers répercutaient les échos. Il ne quitta Saint-Polten qu'après avoir reçu des nouvelles rassurantes du maréchal Mortier et du corps qu'il commandait.

Le château de Dirnstein, qui dominait cette scène

et qui rappelait le souvenir de la captivité du roi Richard Cœur de Lion, ajoutait à l'effet moral causé par le récent combat qui venait de se terminer de si heureuse façon. L'aspect de ces vieilles tours inspira à Napoléon des réflexions que rapporte ainsi le général Pelet, dans son *Histoire de la campagne de 1809 :*

« L'Empereur étant à cheval entre Berthier et Lannes, un guide lui montra entre Mölk et Saint-Polten, les tours du château de Dirnstein qu'on apercevait de loin; l'Empereur s'arrêta et considéra assez longtemps ces ruines. Continuant sa route, il disait à Berthier et à Lannes : « Celui-là aussi avait été guerroyer « dans la Palestine; il avait été plus heureux que « nous à Saint-Jean-d'Acre, mais non plus vaillant « que toi mon brave Lannes ! Il avait battu le grand « Saladin !... Et cependant, à peine revenu sur les « rivages d'Europe, il tomba entre les mains de gens « qui certes ne le valaient pas. Il fut vendu par un « duc d'Autriche à un empereur d'Allemagne qui l'en- « ferma et qui n'est connu que par ce trait de félo- « nie... le dernier de sa cour, Blondel seul, lui resta « fidèle ; mais sa nation fit beaucoup de sacrifices « pour sa délivrance... » — Les yeux de Napoléon semblaient ne pouvoir se détacher de ces tours. Il ajoutait encore : « Du reste, tels étaient ces temps « barbares qu'on a la sottise de nous peindre si beaux « où le père sacrifiait ses enfants, la femme son mari, « le sujet son souverain, le guerrier son général ! où « tout se faisait sans honte et même sans déguise-

« ment pour la soif de l'or ou du pouvoir!... Com-
« bien ces temps sont changés maintenant! Quels
« progrès a faits notre civilisation! Vous avez vu des
« empereurs, des rois en ma puissance, ainsi que
« leurs capitales et leurs États, je n'ai exigé d'eux ni
« rançon, ni aucun sacrifice d'honneur!... Et ce suc-
« cesseur de Léopold et de Henri que nous tenons
« plus qu'à moitié, il ne lui sera pas fait plus de
« mal que la dernière fois malgré son attaque un peu
« félone!... » Peu à peu s'abandonnant à de profondes réflexions l'Empereur tomba dans une triste mélancolie, à laquelle tout le monde restait étranger; car qui pouvait suivre le dominateur de l'Europe, le distributeur des couronnes dans ses vastes pensées? Que d'objets durent s'y présenter! Seul il connaissait l'acharnement de ses ennemis et tout ce qu'ils oseraient, si jamais ils avaient sur lui la puissance que si souvent il aurait pu exercer contre eux! Qui pouvait prévoir alors que ce nouveau *cœur de lion* aurait à envier le sort de celui du onzième siècle? »

Pendant que l'Empereur était à Saint-Polten, le général Giulay y arriva, envoyé une seconde fois par l'empereur d'Autriche, pour demander de nouveau un armistice. Cette démarche n'obtint pas plus de succès que la première. Elle était plus propre à accélérer la marche de l'armée française qu'à la retarder.

La Grande Armée entra le lendemain dans Vienne que les Autrichiens avaient renoncé à défendre. Ils

avaient songé à disputer à l'ennemi le passage du Danube, bien que les ponts n'eussent pas été rompus ; mais des fascines et des matières incendiaires avaient été préparées pour les faire sauter à l'approche des Français. La surprise de ces ponts et du grand pont du Tabor, exécutée avec une décision hardie et une ruse audacieuse par les maréchaux Murat et Ney, rendit l'armée française maîtresse de ces voies de communication si précieuses.

L'Empereur alla s'établir au château de Schœnbrunn où il s'arrêta pendant deux jours ; ce court séjour fut utilement employé à organiser la police de Vienne. Napoléon nomma le général Clarke gouverneur de la ville, en lui recommandant d'y faire observer une rigoureuse discipline et de protéger les bourgeois. Il prescrivit en même temps les dispositions militaires destinées à assurer ses derrières. Il partit ensuite de Schœnbrunn pour se mettre à la poursuite de l'armée russe qui, après avoir fait sa jonction avec les débris de l'armée autrichienne, se retirait en Moravie.

Avant de quitter Schœnbrunn, l'Empereur reçut la nouvelle de la soumission du Tyrol que le maréchal Ney avait été chargé d'occuper. Une scène touchante eut lieu à Innspruck, après que le maréchal fut entré dans cette ville. Un officier du 76e régiment d'infanterie de ligne découvrit dans l'arsenal deux drapeaux tombés au pouvoir de l'ennemi pendant la dernière guerre, et dont tout le régiment déplorait la perte. La

vue de ces glorieux insignes, criblés de balles et si heureusement reconquis, fit couler de douces larmes des yeux des vieux soldats. Ce fut une fête de famille que le jour où le maréchal Ney remit ces drapeaux au régiment. L'Empereur ordonna que le souvenir de cette scène fût consacré par un tableau et par une médaille.

Traversant seulement Vienne, l'armée française continua donc sa marche à la poursuite de l'armée russe. L'arrière-garde de cette armée fut atteinte à Hollabrunn, village situé à mi-chemin sur la route de Vienne à Brünn. La rencontre donna lieu à un sanglant combat, d'où le corps de Bagration ne parvint à s'échapper qu'à la faveur de l'obscurité de la nuit, en laissant dans nos mains un bon nombre de prisonniers et le champ de bataille couvert de ses morts. Les Russes mettaient le feu partout sur leur passage et détruisaient les plus beaux villages de la Moravie. L'Empereur, en se rendant à Hollabrunn, fut arrêté sur sa route par l'incendie d'un de ces villages. Il resta plus d'une heure au milieu des habitants éplorés, employant les hommes de son escorte pour les aider à sauver leurs maisons et à arrêter les progrès du feu.

L'armée française était tellement fatiguée que, malgré le désir de l'Empereur de ne point laisser de relâche à l'armée russe, il crut devoir donner aux troupes une journée de repos. Ses premières colonnes entrèrent le lendemain dans Brünn, où l'on trouva d'abondantes ressources de toute espèce.

Pendant le séjour que Napoléon fit à Brünn, avant la bataille d'Austerlitz, il avait reçu l'envoyé prussien M. d'Haugwitz, qui s'était rendu à son audience par un escalier dérobé. On fit éloigner les gens de service, et je fus chargé de l'introduire. C'était la veille du départ de l'Empereur, pressé d'aller rejoindre son bivouac entre Brünn et Austerlitz, où il passa la semaine qui précéda la grande bataille. Il ne voulut écouter aucune communication de l'envoyé du roi de Prusse et remit toute explication après la bataille qui allait être livrée selon toute apparence. Quand Napoléon revint victorieux à Vienne, il donna audience à M. d'Haugwitz, le soir même de son arrivée à Schœnbrunn. Ce ministre se garda bien de montrer le traité de Potsdam dont il était porteur. Il félicita sur sa victoire l'Empereur, qui lui répondit : « C'est « là un compliment dont la fortune a changé l'a- « dresse ! » Ces dix jours avaient en effet totalement transformé la situation pour tout le monde, et inspiré au ministre prussien des sentiments bien différents de ceux dans lesquels il était venu. Il jugea avec raison que le temps des menaces était passé, qu'il avait à se tirer d'un mauvais pas, et ne songea plus qu'à faire oublier l'attitude hostile qu'avait prise le gouvernement de son roi.

L'Empereur reçut avec bienveillance M. d'Haugwitz, dont les sentiments politiques n'étaient pas hostiles à la France ; mais il n'épargna pas les reproches au cabinet prussien sur la déloyauté de sa conduite.

Il dicta à son interlocuteur les conditions d'un traité qu'accepta M. d'Haugwitz et par lequel Napoléon offrait à la Prusse, dans une alliance qu'il voulait rendre durable, une chance de salut dont elle ne sut pas profiter.

Le général autrichien Giulay se présenta, pour la troisième fois, à l'Empereur à Brünn ; il était accompagné de M. de Stadion. Ces deux envoyés venaient renouveler la proposition que le premier d'entre eux avait déjà faite, à Lintz et à Saint-Polten, de s'entendre sur les conditions de la paix. Napoléon consentait à traiter sur-le-champ de la paix et à en arrêter les préliminaires. Mais il ne pouvait commettre la faute d'accepter un simple armistice, sans profiter des avantages de sa position. Les envoyés autrichiens ne se crurent pas autorisés à accepter les conditions qui leur furent imposées. Les Russes, avant la bataille d'Austerlitz, ne pensaient à rien moins qu'à exiger la marche rétrograde de l'armée française sur le Rhin, et à proposer plusieurs autres conditions inacceptables qui étaient un essai de celles que, plus tard, ils voulurent imposer à Prague.

L'Empereur avait envoyé de son bivouac le général Savary à l'empereur Alexandre pour le complimenter et pour observer, en même temps, ce qui se passait autour de lui. Savary ramena, à son retour, le prince Dolgorouki, un des jeunes conseillers les plus influents de l'empereur de Russie. Cet officier regardait l'armée française comme compromise et ne

doutait pas que Napoléon ne fut dans une situation à désirer se soustraire à un désastre imminent. La marche rétrograde qu'avait faite l'Empereur pour choisir son champ de bataille et l'aspect de son camp confirmèrent le prince Dolgorouki dans cette opinion. Il aborda l'Empereur avec assurance et raisonna sur les questions politiques avec une présomption qui décelait son inexpérience dans ces questions. Il entreprit de démontrer au redoutable adversaire de son maître la nécessité de renoncer à ses conquêtes, et d'abandonner, dans l'intérêt d'une pacification durable, la possession de l'Italie et même de la Belgique. Napoléon écouta, avec beaucoup de patience et de sang-froid, ce singulier langage et ces insinuations intempestives qui n'étaient alors que des forfanteries. Il n'y répondit qu'en prenant ses dernières dispositions pour la bataille qu'il allait livrer à l'ennemi.

Dans la nuit qui précéda cette mémorable journée, l'Empereur alla visiter à pied les bivouacs de ses troupes. Il fut bientôt reconnu, malgré son incognito, et accueilli avec un enthousiasme difficile à décrire. Par un mouvement spontané le camp fut soudain illuminé par des milliers de torches de pailles enflammées, que chaque bivouac éleva au haut de longues perches pour saluer l'Empereur et célébrer l'anniversaire de son couronnement. Napoléon, vivement touché de cet hommage improvisé, exprima, en rentrant dans son bivouac, son regret d'avoir à livrer, le lendemain, une bataille qui lui ravirait bon nombre de

ces braves gens, disant qu'il regardait cette soirée comme la plus belle de sa vie.

Le soleil du lendemain éclaira la bataille d'Austerlitz. L'Empereur, à cheval dès la pointe du jour, entouré de ses maréchaux, les retint jusqu'à ce que le brouillard, qui annonce les belles matinées dans cette saison, fut tout à fait dissipé. Au signal qu'il donna, chacun rejoignit son corps au galop. Je vis le général Junot, un peu attardé, accourir et s'élancer en selle avec un air de résolution qui annonçait qu'il ne s'épargnerait pas. La canonnade ne tarda pas à se faire entendre. Les Empereurs d'Autriche et de Russie furent témoins, des hauteurs où ils étaient postés, de la déroute de leurs armées qui fut complète. Cette bataille, l'une des plus belles qu'ait gagnées Napoléon et qui, grâce à ses habiles combinaisons et à l'enivrement du fol orgueil de ses adversaires, ne demeura pas un instant douteuse, termina cette campagne de deux mois.

Le lendemain matin le prince Jean de Lichtenstein se présenta à nos avant-postes. Il venait demander à l'empereur Napoléon d'accorder une entrevue à l'Empereur d'Autriche. Napoléon y consentit avec peine et ne put s'empêcher de dire, après avoir congédié le prince : « Cet homme me fait faire une « grande faute. Ce n'est pas après des batailles qu'il « faut avoir des conférences. Je devrais n'être aujour- « d'hui que soldat. Comme tel je devrais poursuivre « ma victoire et non pas écouter des paroles de

« paix. » L'entrevue fut assignée pour le lendemain à un bivouac placé près du moulin de Sar-Uschitz, à environ trois lieues d'Austerlitz.

Le 4 décembre, l'empereur Napoléon partit à neuf heures du matin à cheval, avec le maréchal Berthier, les principaux officiers de sa maison militaire et une partie de sa garde, pour le rendez-vous convenu. Il y précéda l'Empereur d'Autriche qui arriva peu après en calèche, avec le prince Jean de Lichtenstein, plusieurs feld-maréchaux et généraux de son armée, et escorté par un escadron de cavalerie hongroise. — L'empereur Napoléon alla à la rencontre de l'Empereur d'Autriche et l'embrassa. Ils s'approchèrent du feu pendant que leur suite allait s'établir autour d'autres feux allumés à portée de vue, mais assez loin pour qu'on ne put entendre ce que se disaient les deux souverains. La conférence dura environ deux heures, et les deux princes y convinrent d'un armistice et des principales conditions de la paix. L'empereur François demanda une trêve pour l'armée russe. Napoléon y consentit à la condition que cette armée évacuerait l'Allemagne et la Pologne prussienne et autrichienne, et qu'elle retournerait en Russie. Dans le mouvement qu'occasionna la séparation des deux Empereurs, leurs officiers se rapprochèrent d'eux et ils entendirent ces mots adressés par le monarque autrichien à l'empereur Napoléon et qui paraissaient être une réponse : « Je promets de ne plus vous faire la guerre. »

L'armée russe était cernée et ne devait point échapper. Les colonnes russes fuyaient dans une déroute telle que l'empereur Alexandre, séparé des siens, en danger de tomber dans un parti ennemi, dépêchait parlementaire sur parlementaire au maréchal Davout pour obtenir une suspension d'armes ; mais le maréchal poursuivait sa marche.

Le général Meerfeld, dont l'avant-garde avait été culbutée par les troupes du maréchal Davout, fit parvenir à ce maréchal le billet suivant écrit au crayon : « M. le colonel comte Walmoden ira avec « un trompette vers le général français commandant « la troisième division du corps d'armée, et lui dira « qu'il existe un armistice de paix, aujourd'hui six « heures du matin jusqu'à demain six heures du ma- « tin ; S. M. l'empereur d'Allemagne étant en confé- « rence avec l'empereur des Français à Uschitz. »

« Par ordre de S. M. l'empereur de Russie

« *Signé :* Meerfeld, lieutenant général. »

Le maréchal Davout, ayant répondu à M. de Meerfeld que son billet ne lui paraissait pas une garantie suffisante, en garde comme il devait naturellement l'être contre ces petites ruses de guerre, et lui citant entre autres exemples celui de Steyer, déclara vouloir une assurance par écrit de l'empereur Alexandre. M. de Meerfeld garantit au maréchal que, sous peu, il serait satisfait à cet égard, et que tous ses doutes

seraient levés. — Le colonel Walmoden se mit à l'instant à la recherche de l'empereur de Russie qu'il ne savait où trouver dans l'extrême confusion où était l'armée russe. Enfin, après bien des allées et venues, il aperçut de loin quelques chevaliers-gardes que la forme et la hauteur de leurs casques lui fit reconnaître. Il se dirigea de ce côté et trouva l'empereur Alexandre en compagnie du prince Czartoryski, son ministre des affaires étrangères. Le souverain russe, apprenant ce qu'exigeait de lui le maréchal Davout, commença par dire qu'il ne pouvait écrire ce billet et chargea le prince Czartoryski d'écrire en son nom. Le colonel Walmoden lui ayant représenté que le maréchal Davout n'arrêterait son mouvement que sur une assurance donnée par écrit de la propre main de l'Empereur, ce prince, pour éviter d'être pris par les partis français qui approchaient, consentit à écrire, sur un chiffon de papier, un billet qu'il traça au crayon, faute d'encre et de plume, et qui était conçu dans ces termes :

« Le général Meerfeld est autorisé à dire au maré-
« chal Davout de ma part que l'armistice de vingt-
« quatre heures a été conclu pour l'entrevue que les
« deux chefs suprêmes de leurs nations auront au-
« jourd'hui ensemble à Uschitz. »

« *Signé :* Alexandre. »

Un aide de camp de l'empereur de Russie, accompagnant le colonel Walmoden, apporta au maréchal Davout le billet de ce souverain. Le maréchal devait croire à cette assurance formelle de la suspension d'armes, et de la conférence des deux Empereurs. Il s'arrêta donc et prit position à Josephsdorf, où il se trouvait, en prévenant le général en chef russe Kutusoff, qui lui avait écrit de son côté, qu'il ferait suspendre les hostilités jusqu'à six heures du matin, et même que, pour éviter toute erreur et surprise, on se préviendrait une heure à l'avance de la cessation de la trêve. L'empereur Alexandre, délivré de l'extrême perplexité et des vives inquiétudes qui l'avaient assailli, alla se réfugier à Holitch, sur la rive gauche de la March. La confusion des différents corps dispersés de l'armée russe était si complète que l'empereur Alexandre resta, pendant près de huit jours, séparé de sa maison et que le prince Czartoryski, son ministre, dut lui servir pour ainsi dire de valet de chambre.

Il faut bien ajouter, pour rendre hommage à la vérité, que les assurances données par le monarque russe au maréchal Davout n'étaient pas rigoureusement exactes. L'armistice entre les armées autrichienne et française était bien convenu entre l'empereur Napoléon et l'empereur d'Autriche, mais la trêve, en ce qui concerne l'armée russe, bien qu'accordée en principe, n'avait point encore été notifiée; une heure de marche de plus et Davout faisait le czar

prisonnier. Le maréchal, pour se disculper, envoya le billet à l'Empereur qui me chargea de le conserver, dans son portefeuille, comme un des documents les plus importants de l'histoire de cette guerre.

L'Empereur se montra généreux vis-à-vis de l'empereur Alexandre. Il chargea son aide de camp Savary d'aller lui dire que, s'il consentait à retourner dans ses Etats avec ses troupes, il suspendrait la marche en avant de ses colonnes et lui laisserait la retraite libre. Il renvoya aussi, sans rançon, à ce prince le colonel Repnin et tous les prisonniers de la garde impériale russe, avec des paroles flatteuses sur leur bravoure.

L'armée française d'Italie, commandée par le maréchal Masséna, avait rivalisé d'ardeur et de dévouement avec la Grande-Armée. Elle avait eu, en face d'elle, une armée autrichienne à peu près égale en nombre, sous les ordres de l'archiduc Charles. Après de sanglants combats et une grande bataille dans lesquels l'archiduc Charles essuya des pertes notables, et après avoir reçu la nouvelle de la capitulation d'Ulm et de la marche des Français sur Vienne, ce prince ordonna la retraite. Vivement poursuivi par l'armée française, chassé successivement de fortes positions dans lesquelles il s'arrêtait pour protéger sa retraite, il arriva à Laybach pour y apprendre que son frère, l'archiduc Jean, n'avait pas été plus heureux et avait évacué le Tyrol, cher-

chant à gagner la Hongrie avec les débris de ses troupes.

De retour à Schœnbrunn, l'Empereur donna audience à la députation des maires que la ville de Paris lui avait envoyée; il la chargea de porter à Notre-Dame les drapeaux ennemis pris à Austerlitz et qu'il destinait à cette basilique. Il avait rendu des décrets par lesquels il accordait des pensions aux veuves et aux enfants des militaires de tous grades, généraux, officiers ou soldats, qui avaient péri à Austerlitz, en leur permettant d'ajouter à leur nom celui de Napoléon. Il prescrivit en outre l'érection, sur la place Vendôme, d'une colonne triomphale dont le bronze serait fourni par les canons autrichiens et russes pris sur le champ de bataille d'Austerlitz.

Les conférences pour la paix s'ouvrirent à Brünn, mais les négociateurs se transportèrent, peu de temps après, à Presbourg où le traité de paix fut signé le 26 décembre 1805. Ce traité célèbre confirmait toutes nos conquêtes et nous donnait toute l'Italie. La Bavière obtint le Tyrol. Les électorats de Bavière et de Wurtemberg, agrandis de possessions cédées par l'Autriche, furent érigés en royaumes. Celui de Bade, qui n'était pas, malgré son agrandissement, assez considérable pour se constituer en royaume, fut érigé en grand-duché. L'Autriche eut Salzbourg, et l'archiduc Ferdinand, ancien grand-duc de Toscane, auquel Salzbourg avait été attribué par le traité de Lunéville, fut transféré à Wurtzbourg

dont on érigea, pour lui, la principauté en grand-duché. La contribution de guerre que Napoléon avait d'abord taxée à cent millions fut, par lui, réduite à quarante millions.

Le jour où la paix fut signée à Presbourg, l'Empereur se rencontra avec l'archiduc Charles au château de Stammersdorf. Un sentiment d'estime réciproque avait amené cette entrevue. Napoléon fit don d'une épée à l'archiduc, en se séparant de lui.

Après l'éclatant désastre infligé aux armées austro-russes à Austerlitz, l'Empereur regrettait la nécessité où il se trouvait de signer une paix séparée avec l'Autriche sans forcer la Russie à s'y joindre, et de se priver ainsi des fruits de sa victoire ; mais il restait aux ennemis une armée russe encore intacte. L'armée autrichienne d'Italie, occupant la Hongrie, pouvait, réunie aux débris des armées échappés à la débâcle d'Austerlitz, et accrue de nombreux renforts, reconstituer une armée redoutable et prolonger la guerre. L'inimitié de la Prusse, le caractère indécis et timoré de son roi qu'on entraînerait peut-être, un jour ou l'autre, à faire cause commune avec nos ennemis, aggravaient le danger auquel Napoléon serait exposé, et lui faisaient craindre que ses derrières ne fussent sérieusement menacés. Il se contenta donc d'exiger que les troupes russes évacuassent l'Allemagne et la Pologne et se retirassent en Russie. Il conserva, au fond du cœur, un profond ressentiment de la conduite déloyale du cabinet prussien qui, après

s'être dérobé à toute combinaison d'alliance avec l'Empire français, avait déjoué par une attitude équivoque toutes les bonnes intentions de Napoléon pour accroître la force et la puissance de la Prusse. Ce gouvernement, sans encourager l'Autriche à nous attaquer, n'avait-il pas laissé concevoir à cette puissance l'espérance fondée d'entraîner, dans une guerre contre la France, un prince irrésolu subjugué par un cabinet hostile? Exposé par cette dangereuse incertitude à un péril menaçant, forcé d'ajourner à une époque indéterminée l'accomplissement de ses desseins et son rêve de pacification générale, Napoléon avait déjà vu, sous un prétexte spécieux (le passage d'un corps français sur le territoire d'Anspach, violé avant nous par les Autrichiens et les Bavarois), éclater toute l'ingratitude et l'inimitié du cabinet de Berlin. Il ne garda plus que mépris et dédain pour le caractère pusillanime du roi de Prusse. Son irritation se manifesta, dès lors, en toute occasion à l'égard de ce prince, contre lequel ses préventions s'accrurent encore quand il l'eût connu personnellement. Napoléon trouvait ce roi malheureusement né, et organisé pour tout faire gauchement au moral comme au physique. Il abandonna le dessein de s'en faire un allié. A ses prévenances envers la Prusse et à son ardent désir de s'unir étroitement à elle, succéda chez l'Empereur la résolution de considérer désormais comme ennemie la puissance dont il n'avait pu parvenir à se concilier l'alliance.

Pendant que l'armée française poursuivait ses succès contre l'Autriche, la cour de Naples, frappée d'aveuglement, violait ses promesses de neutralité et ouvrait ses ports aux forces navales et militaires de nos ennemis.

Napoléon, apprenant après la victoire d'Austerlitz cette imprudente défection, envoya à son frère Joseph, chargé alors à Paris de la direction des affaires, l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, à la tête de laquelle était le maréchal Masséna, d'en prendre le commandement avec le grade de général de division et le titre de son lieutenant, et de marcher sur Naples où la couronne l'attendait.

Il revint à l'Empereur que des exactions et des abus avaient été commis dans cette armée que conduisait son frère Joseph à Naples. Il donna des ordres pour leur répression. Un fond de huit cent mille francs, provenant de réquisitions imposées illégalement, avait été détourné et placé dans une maison de banque de Milan. Les chefs de cette maison ayant dénié le dépôt et éludé la restitution de cette somme, l'Empereur fit arrêter le papier de cette maison sur toutes les places et la mit en état de blocus commercial. L'interdit ne fut levé qu'après que la somme intégrale eût été restituée.

Immédiatement après la ratification du traité de paix, l'Empereur partit pour Munich. Il adressa de cette ville au major général une longue lettre contenant l'ordre général pour l'exécution des dispositions

du traité. Cet ordre résumait, avec la prévoyance et la précision qui caractérisaient les décisions émanées de Napoléon, tous les arrangements qui concernaient l'armée : l'évacuation successive des différentes parties du territoire ennemi ; l'occupation des provinces cédées, le cantonnement des corps, le transport des blessés ; la mise en possession des souverains de Bavière et de Wurtemberg des pays qui leur revenaient par le traité ; le paiement des contributions de guerre, tout ce qui concernait l'administration militaire ; ce qu'avaient à faire le génie et l'artillerie ; la rentrée en Italie des corps du général Marmont et du maréchal Masséna, etc., etc.

L'impératrice Joséphine avait précédé l'Empereur à Munich. Le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fille aînée du roi de Bavière, y fut célébré et forma, comme l'a dit un des meilleurs historiens de Napoléon (Thibaudeau), le premier anneau de la chaîne qui devait unir, pour jamais, la nouvelle dynastie napoléonienne aux anciennes dynasties de l'Europe. Cette princesse de Bavière avait été destinée précédemment au prince héréditaire de Bade. La politique en décida autrement. La raison d'Etat ne contraria pas, cette fois, la réciprocité de sentiments que cette union fit naître entre les deux époux.

L'Empereur informa le Sénat de ce mariage par un message où il associait ce corps à ses joies de famille avec un sentiment paternel. Il lui apprenait,

en même temps, qu'il avait adopté le prince Eugène pour son fils, et qu'il l'avait appelé après lui, et à défaut de ses descendants directs, au trône héréditaire d'Italie.

Le 10 nivôse an XIV de la république (répondant au 31 décembre de l'année 1805) fût le dernier jour du calendrier républicain. Le calendrier grégorien avait l'avantage d'être employé par presque tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique, tandis que le calendrier républicain, indépendamment du défaut de nous être incommode dans nos relations avec les étrangers et de nous isoler d'eux, avait encore le désavantage de tirer son origine d'une époque dont le souvenir était également antipathique à la France et à l'Europe.

Les grands corps de l'État et le peuple de Paris se préparèrent à recevoir avec solennité le vainqueur d'Austerlitz. Le Sénat, sur l'initiative du Tribunat qui se rendit en corps au palais du Luxembourg pour y porter les drapeaux que l'Empereur lui destinait, décréta, au nom du peuple français, qu'un monument triomphal serait consacré à *Napoléon le Grand :* que le Sénat en corps irait au-devant de lui ; et que la lettre, par laquelle le Souverain rendait la haute assemblée dépositaire des drapeaux conquis sur l'ennemi, serait gravée sur une table de marbre et placée dans la salle des séances.

La municipalité de Paris remit, en grande pompe, au clergé métropolitain les drapeaux que l'Empereur

avait destinés à être appendus aux voûtes de Notre-Dame.

Napoléon et Joséphine, accueillis avec les témoignages d'un enthousiasme général, rentrèrent à Paris le 26 janvier 1806.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.

AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR.

CHAPITRE PREMIER

Ma sortie du collège. — Palissot, détails qui le concernent. — Anecdotes. — Hommes de lettres et artistes qui le fréquentaient. — Mlle Bourgoin et M. Antoine. — Urbain Domergue. — Je fais chez lui la connaissance de Louis Bonaparte. — Retour du général Bonaparte de l'Egypte. — Sur sa relâche en Corse. — Lettres du Directoire qui le rappelaient. — Témoignages de MM. Bourienne, Amédée Jaubert et Eugène Martin à ce sujet. — Lettres reçues à Saint-Jean-d'Acre. — Le général Bonaparte reçoit les lettres du Directoire qui révoquent son rappel sur sa route de Fréjus à Lyon. — Le général Lecourbe. — Texte des lettres du Directoire, de M. de Talleyrand et de l'amiral Bruix. — Louis Bonaparte. — Sur le discours du lieutenant d'artillerie Bonaparte, destiné au concours ouvert par l'académie de Lyon. — Prophétie de Napoléon sur sa destinée. — Son goût pour la musique du *Devin de Village*. — Opinion de Napoléon sur J.-J. Rousseau. — Visite du Premier Consul à Ermenonville. — Anecdote. — Napoléon français, non italien. — Conjectures probables sur la destinée du manuscrit du discours académique de Napoléon. — La conscription m'atteint. — Séjour de six mois au 5e régiment de dragons. — Prise et exécution de Frotté à Verneuil. — Retour à Paris. — Ma présentation à Joseph Bonaparte. — Sédition contre son ambassade à Rome. — Sa nouvelle de *Moïna*. — Mon emploi auprès de ce ministre. — Négociations avec les Etats-

Unis d'Amérique. — Conclusion du traité. — M. Pichon, secrétaire de la commission diplomatique, est nommé consul général aux Etats-Unis. — Causes de sa destitution. — Fête donnée à Mortfontaine à l'occasion de la paix. — Description de cette fête. — J'y vois Napoléon pour la première fois. — Médailles antiques trouvées dans le département de l'Oise données par le Premier Consul aux ministres américains. — M. de Lafayette. — Réflexions à son sujet. — Joseph Bonaparte nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. — M. de Cobenzl plénipotentiaire autrichien. — Arrivée de ce dernier à Paris. — Son refus de traiter sans l'admission au congrès d'un ministre anglais. — Examen de cette prétention. — Négociations avec le cabinet de Londres. — Deux notes dictées par Napoléon à ce sujet. — Renouvellement des hostilités et suspension momentanée des négociations. — Passage du général Moreau à Lunéville. — Réception cordiale qu'il avait reçue du Premier Consul à Paris. — Ses instructions pour la campagne. — Conduite légère du chef d'état-major du général Moreau à Lunéville. — Froideur du général Moreau. — La victoire d'Hohenlinden change la face des négociations. — Armistice de Steyer. — Conclusion de la paix. — Principales conditions. — Quelques détails sur les négociations. — Sur la convention de Lunéville opposée à la suspension d'armes conclue à Trévise. — Nouvelle reçue de l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse. — Horreur de cet attentat témoignée par le plénipotentiaire autrichien. — Personnel de la légation française. — Le général Clarke gouverneur de Lunéville. — Anecdote. — Le général Hugo et ses fils Abel et Victor. — Anatole de Lawœstyne. — Scène du café Tortoni. — Retour des plénipotentiaires français et autrichiens à Paris. — Première conférence sur la répartition des indemnités dues aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin. — Règlement définitif consommé à Ratisbonne. — Part de M. de Talleyrand dans cette négociation. — Exactions commises, et poursuites exercées contre leurs auteurs. — Eté de 1801 passé à Mortfontaine. — Notes diverses sur le château. — Le comte de Cobenzl et M. Hoppé. — Le poète Casti. — Ses continuelles hostilités avec M^mes^ Leclerc et Murat, sœurs du Premier Consul. — Hospitalité de Mortfontaine. — Le Plessis-Chamant. — Lucien Bonaparte. — Représentations dramatiques. — Excursions de Mortfontaine à la Malmaison. — Vie de famille à la Malmaison. — Ligue des puissances maritimes du Nord contre l'Angleterre. — Accord de Paul I^er^ et du Premier Consul. — Mort de Paul I^er^. — Changement dans la politique du successeur de ce prince. — Dissolution de la ligue du Nord. — Mauvaise direction donnée aux opérations de l'armée d'Égypte. — Le général Menou. — Défaites. — Evacuation de l'Egypte. — Le roi d'Etrurie à Paris. — Concordat. — Causes qui le motivent de la part de la France. — Attachement des Français au culte catholique. — Opinions divisées sur la nécessité d'une transaction religieuse. — Ses avantages. — Concile national. — Envoyé du

pape à Paris. — Le cardinal Consalvi. — Plénipotentiaires français. — L'abbé Bernier. — Signature du Concordat. — Sa publication est ajournée. — Epuration du Tribunat. — *Te Deum* à l'occasion du Concordat et de la paix de Lunéville. — Livrée prise à cette occasion. — Le régent. — Opposition de quelques généraux. — Conduite hostile de Bernadotte. — Réflexions sur le Concordat. — Création d'une direction, puis d'un ministère des cultes. — M. Portalis. — Le cardinal Caprara envoyé avec le titre de légat a latere. — Le cardinal Fesch. — M. de Chateaubriand. — Retraite du ministère Pitt. — Addington et Hawkesbury ministres. — Révocation de l'ordre donné par le précédent ministère de traiter en ennemis les pêcheurs français. — Tendance des nouveaux ministres vers un rapprochement. — Ouvertures faites à M. Otto. — Paroles et notes échangées à ce sujet. — Négociation et signature des préliminaires de Londres. — Note dictée par Napoléon sur le refus du gouvernement anglais d'écouter les propositions de paix faites en 1800. — Amiens désigné comme lieu de réunion d'un congrès pour conclure le traité définitif. — Coup d'œil jeté sur les résultats de l'administration du Premier Consul. — Arrivée de lord Cornwallis à Paris. — Conférences préliminaires. — Ouverture du congrès d'Amiens. — Négociations. — Longs débats sur la question de Malte. — Clôture du protocole. — Conditions de la paix. — Signature du traité à l'hôtel de ville d'Amiens. — Loyauté de lord Cornwallis. — M. Merry. — M. Dupuy. — M. Portalis. — Insinuation de reconnaître roi le Premier Consul. — Sentiments exprimés par Napoléon à cette occasion. — Aveu du général Sébastiani à la Chambre des députés. — Etat de maison des ministres plénipotentiaires. — Courtoisie de lord Cornwallis à l'égard des fabricants d'Amiens. — Accueil des principales autorités. — Un chant inédit du poème de *Vert-Vert*. — Réflexions à ce sujet. — M^lles^ Emilie et Hortense de Beauharnais. — Mariage de Louis Bonaparte. — Peu de sympathie des époux. — Sanction religieuse donnée au mariage des époux Murat. — Cette consécration de l'Eglise n'est pas donnée à l'union du général Bonaparte avec M^me^ de Beauharnais. — Raisons qu'on en a données. . 1

CHAPITRE II

Communication qui m'est faite par Joseph Bonaparte de mon admission dans le cabinet du Premier Consul. — Anxiété que me cause cette ouverture. — Admiration exprimée à cette occasion par le général Bernadotte pour Napoléon. — Je suis mandé aux Tuileries. — Accueil bienveillant que je reçois de M^me^ Bonaparte. — Dîner de famille. — Audience reçue le soir dans le cabinet du Premier Consul. — Première journée. — Seconde journée. — Portrait physique

et moral de Napoléon. — Sa maladie, suite de la gale prise au siège de Toulon. — Sur sa première éducation. — Sur les essais de poésie qu'on lui attribue. — Sur une découverte qui aurait été faite récemment à Lyon de ses manuscrits autographes. — Son respect pour ses parents. — Mort de son père. — Vote pour l'élévation d'un monument à sa mémoire par le conseil municipal de Montpellier. — Refus de Napoléon. — Affection de Napoléon pour son grand-oncle. — Description du cabinet du Premier Consul. — Bureau des cartes. — Ses bibliothécaires. — Ses secrétaires interprètes. — Le père Dupuis. — Souvenirs vivaces de sa jeunesse dont s'entoura Napoléon. — Etat de la maison du Premier Consul. — Changements qui y surviennent. — Conspiration contre sa personne. — Souvenirs rétrospectifs de l'attentat du 3 nivôse. — Arrêté du 18 brumaire an VIII. — Félix Lepelletier. — Indifférence de Napoléon pour sa sûreté personnelle. — Vie bourgeoise qu'il mena au commencement du Consulat. — Comédies jouées en famille à la Malmaison. — Avances faites aux gens de lettres repoussées. — Ducis et Lemercier. — Son opinion sur les poètes. — Simplicité et bienveillance de Napoléon. — Souvenirs de l'expédition d'Egypte. — Ordres du jour de l'armée d'Orient. — M. le comte d'Orsay. — M. de Bourienne. — Sa position auprès du Premier Consul. — Causes de sa disgrâce. — Ses suites. — Bulletin des séances de la cour d'assises pendant le procès de Georges. — Ses mémoires, remplis d'assertions fausses ou inexactes, n'ont pas été composés par lui. — Sa mission à Hambourg. — Ma position presque ignorée auprès du Premier Consul. — Les deuxième et troisième consuls. — Les ministres. — Le secrétaire d'Etat. — Le conseil d'Etat. — Premiers travaux du cabinet. — Amnistie des émigrés. — Origine et motifs des sénatus-consultes. — MM. de Breteuil et de Calonne. — M^mes^ de Damas et de Champcenetz. — Laharpe. — Loi sur l'instruction publique. — Etablissement des lycées. — Bourse accordée au jeune Thiers. — Maisons d'éducation fondées pour les filles. — Institution de la Légion d'honneur. — Opposition qu'elle rencontre. — Consulat à vie. — Sur les suffrages populaires. — Edouard en Ecosse. — L'antichambre. — M^lle^ Chevigny. — Duel des généraux Destaing et Reynier. — Bichat et Desault. — Affluence des Anglais en France. — Lord Henri Petty et M. Dumont. — M. Fox. — Moreau. — Entrevue de Memel. — Le Premier Consul y envoie un officier de sa garde. — Répression des pirateries des Algériens. — Hullin à Alger. — Sur les différents anniversaires du 14 juillet. 107

CHAPITRE III

Retraite du général Lannes de Lisbonne. — Détails curieux à ce sujet. — M^me^ de Souza. — Retour du général à Lisbonne. — Projet de

chasser les Barbaresques du littoral de l'Afrique. — Lettre de Napoléon au ministre de la marine à ce sujet. — Prise de possession du château de Saint-Cloud. — Cabinet et appartement particuliers du Premier Consul. — Portraits de Charles XII et de Gustave-Adolphe. — Arrivée à Paris de Paësiello. — Il est fait maître de chapelle. — Lesueur lui succède. — Canova à Paris. — Il fait le buste de Napoléon. — Il exécute sa statue colossale d'après ce buste. — Profanation de cette statue. — Mme Fanny Beauharnais. — Bienveillance de Napoléon pour la famille Beauharnais. — Un nain. — Réunion du Piémont à la France. — Mort du duc de Parme. — Il institue la duchesse douairière régente de ses États au nom de son fils. — Réunion des Duchés à la France. — Réunion de l'île d'Elbe. — Réflexions. — Voyage du Premier Consul et de Mme Bonaparte dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Oise. — Visite à l'école militaire de Saint-Cyr. — Inspection du champ de bataille d'Ivry. — Excursion au canal de l'Ourcq. — Suppression du ministère de la police. — Lettre du comte de Survilliers à ce sujet. — Retraite de Fouché. — Polices de Napoléon. — Sur la violation du secret des lettres. — Retour de Mme Leclerc de Saint-Domingue. — Détails sur le général Leclerc. — Napoléon parrain du fils de Bernadotte. — Toussaint Louverture. — Publication du rapport du général Sebastiani sur sa mission dans le Levant — il devient un des prétextes de la guerre. — Conférences avec les députés suisses. — Négociations avec le margrave de Bade. — Commission chargée de s'entendre avec la députation suisse. Le Premier Consul donne de longues audiences à un député. — Conclusion de l'acte de médiation. — Création des auditeurs. — Démarche du Cabinet prussien auprès du comte de Lille à Varsovie. — Lettre de ce prince au Premier Consul et réponse. — Altération d'une lettre de l'Empereur au roi Joachim. — Renvoi du comte de Lille de Mittau. — Fuite de ce prince de Vérone. — Sentiment instinctif de légitimité. — Rentrée de Louis XVIII aux Tuileries. — Portrait de ce prince.— Cession de la Louisiane aux Etats-Unis. — Détails à ce sujet. — Déplaisir qu'éprouvent les Anglais de cette cession. — Imminence de la guerre. — Violence des feuilles anglaises et de quelques membres du Parlement pendant la paix. — Articles du *Moniteur* en réponse. — Apostrophe du Premier Consul à Lord Withworth. — Plaintes du gouvernement français. — Procès de Peltier. — La Napoléone. — Charles Nodier. — Sa conduite turbulente et hostile. — Non-existence des sociétés secrètes de l'armée. — Napoléon renversé d'une calèche à Saint-Cloud. — Rupture de la paix. — Profond ressentiment de Napoléon. — Une vie nouvelle commence pour lui. — Arrestation des Anglais voyageant en France au moment de la déclaration de guerre. — Invasion et conquête du Hanovre. — Le roi d'Angleterre refuse de ratifier la capitulation. — Activité déployée dans les armements contre l'Angleterre. — Élan de la population française. — Formation de camps sur les côtes de l'Océan. — Pré-

paratifs de la réunion d'une flottille à Boulogne.— Vues du Premier Consul sur l'amiral Latouche-Treville. — Ses lettres à cet amiral. — Premier voyage du Premier Consul sur les côtes. — Accueil passionné qu'il reçoit. — M. de Roquelaure. — Audience donnée à M. Lombard à Bruxelles. — Dispositions amicales de Napoléon pour la Prusse. — Le cardinal Caprara. — L'évêque de Namur. — Retour à Saint-Cloud. — Séjour de deux mois dans cette résidence. — Second voyage de quinze jours à Boulogne. — Troisième voyage de six jours. — Ces deux voyages se font incognito. — Mariage de Mme Leclerc avec le prince Borghèse. — Convocation du Corps législatif. — Premiers indices de la conspiration. — Anxiété et vigilance de Napoléon. — Trames ourdies sur nos frontières par des agents diplomatiques anglais. — Mystification qu'ils essuyent. — Arrestation du résident anglais à Hambourg. — Il est rendu à la liberté par l'intervention de la Prusse. — Protestation du Corps diplomatique à Paris contre les menées des agents anglais. — M. de Montgaillard. — Ses révélations sur les intrigues des princes français. — L'abbé de Montgaillard. — Son abrégé chronologique de l'histoire de France. — Approbation du général Foy. — M. de Vauban. — Ses mémoires sur la Vendée. 187

CHAPITRE IV

Réflexions préliminaires sur l'affaire du duc d'Enghien. — Anxiété générale causée en Angleterre par les préparatifs de descente. — Participation du gouvernement anglais au complot tramé par les princes français. — Bruits sinistres et pamphlets venus d'Angleterre. — Rassemblement d'émigrés sur le Rhin. — Jugement d'espions retenus en prison. — Révélations de Querel. — Mission du général Savary sur la côte de Dieppe. — Personnage inconnu reçu à Paris par Georges. — Mission d'un officier de gendarmerie à Ettenheim. — Son rapport. — Conseil privé tenu aux Tuileries. — Mouvement que se donne Fouché. — Hésitation du Premier Consul. — Instructions données aux généraux Caulaincourt et Ordener. — Lettre du ministre des relations extérieures au ministre de Bade, à Carlsruhe. — Scène de l'expédition des ordres. — Lever du 12 mars aux Tuileries. — Départ du Premier Consul pour la Malmaison. — Sollicitude du peuple de Paris. — Révélations contenues dans les lettres saisies sur les émigrés. — Article publié dans le *Moniteur*. — Arrivée du duc d'Enghien à Pantin, puis à Vincennes. — Formation de la commission militaire. — Mission donnée à M. Réal d'aller interroger le duc d'Enghien à Vincennes. — Premier interrogatoire devant le capitaine-rapporteur. — Demande du prince consignée au bas de son interrogatoire. — La commis-

sion militaire passe outre. — Le colonel Savary vient rendre compte au Premier Consul de l'exécution du jugement. — M. Réal arrive aussi à la Malmaison. — Pénible surprise du Premier Consul. — Irrégularités du procès-verbal du jugement. — Mes propres impressions. — Aspect du salon de la Malmaison le soir de l'exécution du jugement. — Notes écrites par Napoléon à Sainte-Hélène à propos de cet événement. — Lettre de M. de Talleyrand au Premier Consul en date du 8 mars. — Lettre de M. de Caulaincourt à l'empereur Alexandre et réponse, précédées et suivies des observations du premier. — Position désavantageuse que cette démarche crée à M. de Caulaincourt à la cour de l'empereur de Russie. — Equité de l'empereur Napoléon envers son ministre. — Sensation produite en Europe par la connaissance du jugement. — Conduite hostile des gouvernements russe et suédois. — M. de Chateaubriand — Sa démission du poste de chargé d'affaires dans le Valais. — Sa lettre au ministre des relations extérieures. — Premières idées d'hérédité. — Opinion de la famille et de la maison du Premier Consul sur cette question. — Initiative du tribunal. — Le Conseil d'Etat consulté. — Un sénatus-consulte confère au Premier Consul la dignité impériale. — Votes populaires. — Présentation du sénatus-consulte à l'Empereur et à l'impératrice. — Anecdote. — Examen des causes de la fondation de l'Empire. — Prétentions du Sénat. — Lettre de Joseph Bonaparte sur l'hérédité. — Procès de Georges et de ses complices. — Acquisition et don de ses propriétés. — Peine de Moreau commuée en un exil aux Etats-Unis. — Acquisition et don de ses propriétés. — Mission donnée à Bourienne à cette occasion. — Clémence de l'Empereur. — Formation de la cour impériale. — Création de grandes dignités de l'Empire et des charges de cour. — Nomination de dix-huit maréchaux de l'Empire. — Le nouveau cérémonial froisse les anciens serviteurs. — Ces événements ne détournent pas l'Empereur du soin de la guerre. — Camp de Compiègne. — Octave de Ségur, sous-préfet de Soissons. — Sa disparition et sa fin tragique. — Détails sur la famille Ségur. — Inspection de l'Ecole militaire de Fontainebleau. — Visite au maréchal Augereau. — Rétablissement du ministère de la police. — Fouché de nouveau ministre. — Quatrième voyage à Boulogne. — Quartier général du Pont-de-Brique. — Baraque de la Tour-d'Ordre. — Travaux actifs de l'Empereur sur le terrain et dans le cabinet. — Campement des troupes. — Sur la découverte de Fulton. — Flottille hollandaise. — L'amiral Verhuell. — Mort de l'amiral Bruix. — Son remplacement par l'amiral Villeneuve. — Joseph Bonaparte, colonel du 4e régiment de ligne. — Célébration de la fête de l'Empereur à Boulogne. — Distribution de décorations de la Légion d'honneur. — Banquets. — Visites des prince et princesse Murat, de la princesse Louis Bonaparte et de son fils. — M. Chaptal quitte le ministère de l'intérieur. — Il avait succédé à Lucien Bonaparte. — Parallèle de César, de Cromwell et de Bonaparte. — M. de Fontanes.

—Disgrâce de Lucien. — Son ambassade en Espagne. — Son mariage mécontente le Premier Consul. — Il se retire à Rome. — Jérôme Bonaparte. — Son mariage avec Elisa Paterson. — Napoléon interpose son autorité de chef de famille. — Mme Jérôme Bonaparte consent à une séparation. — Bienveillance de l'Empereur pour cette dame. — Le pape refuse de casser le mariage. — Jérôme quitte la marine pour le service de terre. — Napoléon part de Boulogne pour aller visiter les départements du Rhin. — Fête de Charlemagne. — *Te Deum*. — Lauriston. — Mouton. — M. de Talleyrand compromis à l'occasion du prince d'Orange. — Décrets en faveur des départements du Rhin. — Institution des prix décennaux. 273

CHAPITRE V

Le pape est invité à venir sacrer l'Empereur à Paris. — Mission du général Caffarelli à ce sujet. — Arrivée du pape à Fontainebleau, puis à Paris. — Cérémonie du couronnement. — Anecdote. — Protocole impérial. — Dépôt des actes de naissance des deux fils du prince Louis dans les archives du Sénat. — Lettre de l'Empereur au roi d'Angleterre. — Ouverture de la session du Corps législatif. — Inauguration de sa statue dans la salle des séances. — La nourrice de Napoléon. — Proposition du général des jésuites. — Refus et surveillance des membres de cette congrégation. — Projet d'expédition dans l'Inde. — Souvenirs du général Desaix à cette occasion. — Napoléon roi d'Italie. — Séance solennelle du Sénat. — Mort de l'amiral Bruix. — Départ de l'Empereur et de l'Impératrice pour Milan. — Départ du pape pour Rome. — Revue de son séjour à Paris. — Les abbés de Pradt et de Broglie. — Traversée du Mont-Cenis. — Revue passée sur le champ de bataille de Marengo. — Entrevue de l'Empereur avec son frère Jérôme. — Couronnement du roi d'Italie. — Le chanteur Marchesi. — Statut constitutionnel italien. — Réunion de Gênes à l'Empire. — Départ de Milan. — Revue du camp de Montechiaro. — Bologne : Souveraineté de Lucques donnée à la princesse Elisa. — Parme; Moreau de Saint-Méry. — Présence de l'Empereur et de l'Impératrice à Gênes. — Belles fêtes données par la ville. — Mission de Jérôme Bonaparte à Alger. — Retour rapide à Fontainebleau. — Joséphine ne veut pas se séparer de son époux. — Altération passagère de mes rapports avec l'Empereur. — Dernier voyage à Boulogne. — Conduite inexplicable de l'amiral Villeneuve. — M. Daru; lettre de l'Empereur à M. Dejean. — Le projet de descente en Angleterre bien réel. — Projets pour utiliser les bâtiments de la flottille pour menacer sans cesse l'Angleterre. — Activité croissante de Napoléon. — Travail de nuit. — Etats de situation des armées de terre et de mer. —

Mémoire des choses et des lieux. — Oubli des noms. — Manière de travailler de Napoléon. — Son écriture illisible. — Son ortographe incorrecte. — Il se délasse d'un travail par un autre. — Sa puissance d'attention. — Une séance au Conseil d'Etat. — Ne laisse à ses ministres que les détails d'exécution. — Jours de découvrement. — Explication du penchant à la superstition qui est attribué à Napoléon. — Mission du comte Novosiltzoff. — Levée du camp de Boulogne. — Envahissement de la Bavière par les Autrichiens sans déclaration de guerre. — L'Empereur se rend au Sénat. — Il part le lendemain pour l'armée. — Il s'arrête à Ettlingen, à Louisbourg. — Le prince Paul de Wurtemberg. — Proposition d'armistice faite par l'Autriche. — L'empereur Alexandre à Berlin. — Traité de Potsdam. — Combats de Guntzburg, d'Haslach, d'Elchingen. — Mort du colonel Lacuée. — Séjour de Napoléon à Augsbourg chez l'électeur de Trèves. — Investissement d'Ulm. — Reddition de cette place. — Proclamation à l'armée. — Annonce du désastre de Trafalgar. — Suicide de l'amiral Villeneuve. — Combat de Dirnstein. — Réflexions de Napoléon sur la captivité du roi Richard. — Le général Giulay à Saint-Polten. — Occupation de Vienne. — Court séjour de l'Empereur à Schonbrunn. — Drapeaux français retrouvés à Inspruck. — Combat d'Hollabrunn. — Napoléon y éteint un incendie. — Arrivée à Brunn. — Mission de M. d'Haugwitz. — Le général Giulay à Brunn, accompagné de M. de Stadion, proposant de nouveau un armistice. — Mission du général Savary auprès de l'empereur Alexandre. — Le prince Dolgorouki envoyé à Napoléon. — Fête de nuit donnée par l'armée à l'Empereur. — Bataille d'Austerlitz. — Entrevue des deux empereurs de France et d'Autriche au moulin de Sar-Vchitz. — Situation critique de l'empereur Alexandre. — Billets au crayon du général autrichien Meerfeldt, puis de l'empereur Alexandre au maréchal Davout. — Retraite laissée libre à l'armée russe. — Succès de l'armée d'Italie. — Drapeaux donnés à la ville de Paris. — Décrets. — Paix signée à Presbourg. — Entrevue de Napoléon et de l'archiduc Charles. — Motifs de l'Empereur pour signer une paix séparée avec l'Autriche. — Ressentiment de Napoléon contre l'Autriche. — Expulsion des Bourbons de Naples. — Saisie de sommes provenant de contributions illégales. — Séjour de l'Empereur et de l'Impératrice à Munich. — Mariage du prince Eugène. — Rétablissement du calendrier grégorien. — Retour à Paris 367

TABLE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

A

Abercromby (le général), 70, 93.
Abrantès (la duchesse d'), 125.
Abrial, 159.
Addington, 85, 236.
Aguesseau (Mademoiselle d'), 341.
Aguesseau (le chancelier d'), 343.
Alembert (d'), 4.
Alexandre Ier (l'empereur de Russie), 69, 182, 183, 227, 307, 308, 309, 311, 315, 383, 432, 433, 437, 438, 450, 452, 454, 455, 456, 457.
Ali-Bey, 197.
Allemagne (l'empereur d'). Voir Autriche (l'empereur d').
Alméïda (don Jaó d'), 190, 191, 192.
Andréossy, 10, 209, 243, 246.
Andrieux, 62, 66.
Angleterre (le roi d'), 277, 290, 378, 359, 435.
Angoulême (le duc d'), 281.
Annibal, 201.
Antoine (M.), 7.
Arnault, 62.
Artois (le comte d'), 168, 266, 271, 272, 277, 281, 303, 305.
Audenarde (M. d'), 97.
Augereau (le maréchal), 252, 336, 344, 434.
Auguste, 323.
Auguste (la princesse), 162.
Aumale (le duc d'), 128.
Autriche (l'empereur François d'), 227, 433, 437, 446, 452, 453, 454, 456.
Azzara (le chevalier d'), 33, 94.

B

Bacciochi (Mme), Voir Bonaparte (princesse *Elisa*).
Baculard-Arnauld, 26.
Bade (l'électeur de). Voir Bade (le grand-duc de).
Bade (le grand-duc de), 205, 223, 277, 286, 288, 313, 314, 435.

Nota. — Tout ce qui concerne Napoléon Ier est groupé sous ce nom, qu'il s'agisse du général Bonaparte, du Premier Consul ou de l'Empereur. De même tout ce qui concerne la femme du Premier Consul, Mme de Beauharnais, Mme Bonaparte, l'Impératrice, se trouve sous le nom de Joséphine.

Bade (le margrave de). Voir Bade (le grand-duc de).
Bade (le prince de), 462.
Badia, 197.
Bagration (le général), 448.
Baraguay-d'Hilliers, 337.
Barbé-Marbois, 160, 234.
Barberi, 9, 10.
Barbier, 129.
Barras, 17, 19, 21, 24.
Barrois (le général), 294.
Barthélémy, 224.
Bassano (le duc de), 89, 161, 222, 290, 295.
Basseville, 33.
Bavière (l'électeur-roi de), 436, 437, 462.
Bayard, 351.
Beauharnais (Mlle E. de), 104.
Beauharnais (le prince Eugène de), 139, 392, 462, 463.
Beauharnais (Mme Fanny de), 205.
Beauharnais (la reine Hortense de), 67, 104, 105, 110, 139, 172, 242, 303, 352, 360.
Beauharnais (Joséphine de). Voir *Joséphine* (l'impératrice).
Beauharnais (la grande-duchesse Stéphanie de), 205.
Bellegarde (le général de), 52.
Belleville, 21.
Belliard (le général), 70.
Béranger (le chansonnier), 142.
Berlier, 163.
Bernadotte (le général), 80, 104, 109, 218, 263, 334, 336, 434, 436, 438.
Bernadotte (Mme), 33.
Bernardin de Saint-Pierre, 140.
Bernier (l'abbé), 73, 74.
Berri (le duc de), 280, 281, 298, 305.
Berthier (le maréchal), 10, 11, 66, 144, 157, 158, 286, 288, 303, 311, 312, 334, 336, 445, 453.
Bertrand (le général), 16.
Bessières (le général), 133, 262, 336.
Beugnot (le comte), 231.
Bichat, 179.
Biennais, 128.
Binan (de), 194.
Blacas (de), 229-230.
Blondel, 445.
Bonaparte (l'archidiacre *Lucien*), 124, 126.
Bonaparte (*Charles*), 28, 124, 125.
Bonaparte (la princesse *Caroline*), 36, 62, 65, 104, 352.
Bonaparte (la princesse *Elisa*), 62, 66, 67, 84, 315, 354, 383, 394.
Bonaparte (le prince *Joseph*), 15, 24, 32, 35, 40, 41, 42, 49, 52, 53, 54, 59, 62, 64, 67, 73, 80, 94, 98, 109, 114, 125, 190, 196, 213, 218, 263, 329, 335, 350, 356, 376, 383, 384, 435, 461.
Bonaparte (le prince *Jérôme*), 356, 357, 359, 390, 396.
Bonaparte (le prince *Louis*), 8, 9, 25, 30, 31, 32, 33, 34, 104, 125, 335, 377.
Bonaparte (le prince *Lucien*), 62, 66, 67, 84, 353, 354, 355, 356, 359.
Bonaparte (Mme la princesse *Joseph*), 41, 64.
Bonaparte (Mme), mère, 124.
Bonaparte (Mme). Voir *Joséphine* (l'impératrice).
Bonaparte (la princesse *Pauline*), 36, 62, 65, 217, 263.
Borghèse (le prince *Camille*), 263, 264.
Bossuet, 371, 386.
Boufflers (de), 62.
Boufflers (Mme de), 63.
Boulay de la Meurthe, 163.
Bourbon (le duc de), 281.
Bourgoin (Mlle), 7, 8.
Bourienne (M. de), 14, 109, 116, 131, 139, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 227, 334, 335.

Boyer (Christine), 67.
Breteuil (le baron de), 166.
Breteuil (de), 167.
Broglie (l'abbé de), 387, 388.
Brome (lord), 102.
Bruix (l'amiral), 10, 11, 66, 144, 157, 158, 286, 288, 303, 311, 312, 334, 336, 345, 453.
Brulart de Sillery (le comte), 57.
Brune (le général), 52, 336.
Bry (Jean de), 240.
Bulbier (de), 60.

C

Cacault, 84.
Caffarelli (le général), 133, 369, 422.
Calonne (de), 167.
Cambacérès, 153, 158, 162, 173, 257, 258, 290, 303.
Cambry, 38.
Campan (M^me^), 104.
Canino (le prince de). Voir Bonaparte (le prince Lucien).
Canova, 203, 204.
Caprara (le cardinal), 79, 83, 105, 370, 387.
Carboni, 380.
Caselli (le père), 73, 81.
Cassius, 425.
Casti (le poète), 62, 65, 66,
Catherine II (l'impératrice de Russie), 272.
Caulaincourt (duc de Vicence), 133, 211, 286, 287, 288, 289, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 360, 361.
Cayla (le comte Baschi du), 338.
Cayla (la comtesse du), 338, 339.
Cellerier, 177.
César, 201, 223, 327, 346, 425.
Champagny (M. de), 190, 353.
Champcenetz (M^me^ de), 168.
Chaptal (le comte), 159, 352, 353.
Charlemagne, 360, 386, 387.
Charles (l'archiduc), 50, 457, 459.
Charles XII, 201.
Charles (le prince), 205.
Charles IV (roi d'Espagne), 207.
Chatam (lord), 236.
Chateaubriand (de), 62, 84, 315, 316, 317, 318, 319, 320.
Chateaubriand (M^me^ de), 317.
Chauvelin, 63.
Chénier (Marie-Joseph), 5, 6, 170.
Chevigny (M^lle^), 177.
Choiseul (le duc de), 4, 5.
Cicéron, 83.
Cimber, 425.
Clarke (le général), 54, 56, 128, 447.
Cobenzl (le comte *Louis* de), 41, 47, 49, 50, 52, 53. 57, 58, 59, 62, 63, 64, 65.
Condé (le prince de), 281, 290.
Consalvi (le cardinal), 73, 74, 81.
Constant, 415.
Contat (M^lle^ *Louise*), 6, 7, 37, 38.
Corneille, 7, 425.
Cornwallis (lord), 94, 97, 98, 102, 179.
Corvisart (le docteur), 117, 118, 178, 399, 400.
Coston (le baron), 124.
Coulon (les frères), 146, 147.
Cramayel, 133.
Cretet, 73.
Cromwell, 323.
Cunégonde (la princesse), 439.
Cuvillier-Fleury, 128.
Czartoryski (le prince), 455.

D

Dagobert, 351.
Dalberg (le duc), 223.

Damas (Mme de), 168.
Daru, 408.
Daunou, 30.
Dautancourt, 294.
Davie, 34.
Davout (le général), 111, 133, 227, 336, 454, 455, 456.
Dazincourt (le comédien), 37.
Debray, 103.
Decrès (l'amiral), 158, 159, 198, 350.
Defermon, 163.
Dejean, 408, 409.
Denina (l'abbé), 129.
Denon, 139.
Dermide (le fils de Mme Leclerc), (Pauline Bonaparte), 218, 263.
Desaix (le général), 382, 383.
Desault, 179.
Desmazis (les frères), 132.
Desmeuniers, 224.
Destaing (le général), 177, 178.
Devienne, 37, 38.
Didelot, 133.
Diderot, 4, 5.
Dolgorouki (le prince), 450, 451.
Domergue (*Urbain*), 8.
Doria (*André*), 395.
Drake (Sir *Francis*), 266, 267, 268.
Duchand, 58.
Ducis, 140, 141.
Dudley Stuart (lord), 67.
Dufresne, 160.
Duguesclin, 351.
Dumas (*Mathieu*), 45, 47.
Dumont, 180.
Dumouriez (le général), 275, 282, 283, 284, 287, 288, 289.
Dumoustier, 182.
Dundas, 85.
Dupaty, 176.
Dupuot (le général), 33.
Dupont (le général), 440, 444.
Dupuis, 131.
Dupuy, 97, 99.
Duroc (le maréchal), 69, 109, 110, 116, 132, 148, 149, 262, 267, 309, 421.
Dutheil, 168.
Duval (*Alexandre*), 174, 175.

E

Edelsheim (le baron d'), 286.
Edgeworth, 228.
Elchingen (le duc d'). Voir Ney.
Ellsworth, 34.
Enghien (le duc d'), 170, 275, 277, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 331, 360.
Esmenard, 319.
Etienne, 7.
Etrurie (le roi d'), 207.
Eugène (le prince). Voir Beauharnais (le prince *Eugène* de).

F

Fain (le baron), 153.
Ferdinand (l'archiduc), 458.
Fesch (le capitaine), 83.
Fesch (le cardinal), 81, 123, 125, 315, 369.
Fitz-Gérald, 190.
Flahaut (Mme de). Voir Souza (Mme de).
Fleurieu, 34.
Fleuriot (l'abbé), 230.
Fleury (le comédien), 37.
Fleury de Chaboulon, 302.
Folleville (de), 102, 103.
Fontanelli (le général), 133.
Fontanes (M. de), 62, 63, 67, 84, 301, 354, 371.
Fouché (duc d'*Otrante*), 135, 146, 155, 156, 211, 216, 224, 240, 284, 285, 289, 290, 291, 303, 344, 353.

Fox, 179, 180.
Foy (le général), 271.
Frédéric II, dit le Grand, 128, 129, 358, 414, 438.
Frédéric III (de Danemark), 324.
Fréron, 219.
Fresnel (de), 55.
Frotté, 32.
Fulton, 348.

G

Gabrielli (le prince), 67.
Ganteaume (l'amiral), 11, 198.
Garat, 37, 38.
Gassendi, 419.
Gaudin (duc de Gaëte), 115, 116, 156, 157, 168.
Genlis (Mme de), 57.
Georges Cadoudal, 135, 149, 181, 264, 277, 279, 280, 281, 285, 290, 292, 298, 302, 305, 314, 330, 331, 334.
Georges III. Voir Angleterre (le roi d').
Gérard, 211.
Girardin (*Stanislas*), 27, 62.
Giulay (le général), 437, 446, 450.
Gourgaud (le général), 29.
Granville (lord), 85, 90, 92.
Grenville (lord), 45, 46, 47, 100.
Gresset, 103.
Guidal (le général), 32.
Guéméné (le prince de), 292.
Gustave-Adolphe, 201.

H

Haneucourt (d'), 66.
Hardenberg, 438.
Hari (*Camille*), 379.
Harville (le général d'), 211.
Haugwitz (M. d'), 449, 450.
Hauté, 132.
Hawkesbury (lord), 4, 7, 85, 86, 266.
Hédouville (le général), 73, 247.
Heine, 250.
Henri III, 232.
Henri IV, 231, 232.
Héphestion, 383.
Hoppé, 41, 64.
Hugo (*Abel*), 56.
Hugo (le général), 55, 56.
Hugo (*Victor*), 56.
Hullin, 183, 184, 293, 297.
Hulot (Mme), 181.
Hulot (Mlle), 181.
Hyde, 168.

I

Ideville (*Lelorgne* d'), 130, 131.

J

Jacqueminot, 58.
Jacques (le roi), 232.
Jaubert (*Amédée*), 11, 14, 130, 143, 222.
Jaucourt (de), 62.
Jay, 319.
Jean-Bon-Saint-André, 199.
Jean (l'archiduc), 457.
Joséphine (l'impératrice), 38, 67, 104, 105, 110, 111, 114, 132, 133, 137, 138, 139, 140, 142, 152, 174, 181, 185, 195, 203, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 242, 253, 257, 289, 299, 301, 303, 321, 322, 336, 370, 373, 374, 375, 379, 380, 387, 391, 394, 395, 396, 397, 399, 400, 424, 428, 429, 435, 462, 464.
Jourdan (le général), 207, 336.
Junot (duc d'Abrantès), 394, 452.

K

Keith (l'amiral), 262.
Kellermann (le général), 335.
Kléber (le général), 69, 85, 93, 129, 178.
Kutusoff (le général), 456.

L

Lacroix (*Charles*), 89.
Lacrosse (l'amiral comte), 384.
Lacuée (le colonel), 438.
Lacuée (le général), 438.
La Fayette (de), 35, 39, 40.
Lafond (le comédien), 67.
Laforêt (de), 54, 60.
Laforet, 214.
Lagarde, 19, 20.
Laharpe, 168.
Lahorie (le général), 48, 49.
Lalande, 5.
Landsdown (le marquis de), 179.
Lanen (le colonel de), 291.
Lannes (le maréchal), 118, 133, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 336, 389, 445.
Laplace, 353.
Larevellière-Lépeaux, 13, 14, 19.
La Rochefoucauld-Liancourt (de), 35.
Las-Cases (de), 29.
Latouche-Tréville (l'amiral), 255, 349, 350, 384.
Lauriston (le maréchal de), 131, 133, 139, 221, 236, 312, 360, 361.
Lauriston (M^me^ de), 133.
Lavalette, 104, 214.
Lawœstyne (le général *Anatole* de), 57, 58, 59.
Leblanc (l'abbé), 5.
Lebrun (le capitaine), 133.
Lebrun (le consul), 153, 154, 173.
Lebrun (le poète), 6, 8.
Leclerc (le général), 105, 217, 218, 219, 221, 263.
Leclerc (M^me^). Voir Bonaparte (la princesse *Pauline*).
Lecourbe (le général), 16, 17.
Lefèvre (le maréchal), 335.
Legouvé, 6.
Leissègues (l'amiral), 183.
Lekain (le comédien), 7.
Lemarrois, 133.
Lemercier (*Népomucène*), 140, 141.
Lenormand (M^me^), 426, 428.
Léon III (le pape), 386.
Lepelletier (*Félix*), 136.
Lesueur, 202.
Letourneur, 89.
Lichtenstein (le prince *Jean* de), 452, 453.
Liébaut (le général), 55.
Lille (le comte de). Voir Louis XVIII.
Limoëlan, 168.
Livingstone, 234.
Lobau (le maréchal comte), 362.
Lombard (M.), 258, 259, 260
Louis XIV, 151, 203, 216, 371.
Louis XV, 27, 79, 258.
Louis XVI, 112, 288.
Louis XVIII, 141, 150, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 269, 281.
Louis Bonaparte (M^me^). Voir Beauharnais (la princesse *Hortense* de).
Luçay (M. de), 133, 176, 177.
Luçay (M^me^ de), 133.
Luçay (M^lle^ de), 343.

M

Mack (le général), 440, 441, 442.
Mackintosh, 238.
Mahomet, 430.

Maillard, 292.
Mallet, 32.
Malmesbury (lord), 89, 161.
Marat, 156.
Marcel, 385.
Marchesi, 391.
Marcoff (le comte), 246.
Maret. Voir Bassano (le duc de).
Marie-Louise (l'impératrice), 176, 203, 205, 343.
Marmont (le maréchal), 63, 252, 462.
Massa (le duc de), 160, 211, 290.
Massaredo (l'amiral), 20.
Masséna (duc de Rivoli), 379, 457, 461, 462.
Maupeou (le chancelier de), 154.
Mazarin (le cardinal de), 151.
Meerfeld (le général), 454.
Ménée de Latouche, 266, 267, 268, 279, 310.
Melzi, 383.
Méneval (le baron de), 146, 403, 404.
Menou (le général), 69, 70, 178, 207.
Mercy d'Argenteau (le comte), 64.
Merlin de Douai (le directeur), 13, 19, 20.
Merlin (le général *Eugène*), 14.
Merry, 97, 98, 180.
Métastase, 65.
Meyer (M.), 227.
Mezerai, 37.
Michaud, 319.
Michot (le comédien), 139.
Miot, 62.
Mirabeau, 180.
Molé, 306.
Mollien (le comte), 61.
Moncey (le général), 283, 284.
Monck, 306.
Moncrif (le général), 141.
Monroë, 234.
Montcabrié (de), 210.
Montgaillard (l'abbé de), 270.
Montgaillard (le comte de), 232, 269, 270.
Montmorency (Mathieu de), 63.
Moore (M.), 144.
Moreau (le général), 17, 47, 48, 49, 50, 56, 149, 181, 269, 280, 281, 302, 325, 330, 331, 332, 333, 334.
Moreau de Saint-Méry, 208, 382, 294.
Morny (le duc de), 195.
Mortier (le maréchal), 250, 254, 263, 443, 444.
Mounier, 28.
Moustache, 53.
Moustier (de), 54.
Mouton. Voir Lobeau.
Mulgrave, 378.
Murat (le prince *Joachim*), 10, 105, 229, 303, 336, 352, 379, 447.
Murat (Mme). Voir Bonaparte (la princesse *Caroline*).
Murray, 34.
Murray (lady), 359.
Musnier (le général), 103.

N

Naigeon, 5.
Napoléon Ier (l'empereur), 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 45, 46, 48, 50, 51, 56, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 99, 100, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150,

151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 191, 192, 194, 195, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 275, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 389, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 426, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464.

Napoléon (le fils de la reine *Hortense*), 352.

Nassau-Orange (le prince de), 183.

Neufchateau (*François* de), 6,

Ney (le maréchal), 336, 441, 447, 448.

Nightingale (le capitaine), 102.

Nodier (*Charles*), 239, 240, 241.

Nogaret (*Félix*), 6.

Nowosiltzoff (le comte), 432. 433.

O

Orange (le prince d'), 363.

Ordener (le général), 286, 288. 302 304, 308, 309, 313.

Orléans (le duc d'), 79.

Orléans (les princes d'), 281.

Orsay (le comte d'), 143, 144.

Oscar, 218.

Ossian, 218.

Otto. 42, 47, 85, 86, 87, 151, 434.

P

Paësiello, 201, 202.

Palissot, 4, 5, 6, 7, 8, 64, 65, 111.

Pape (le), 369, 370, 371, 372, 373, 377, 379, 384, 385, 388.

Parme (l'infant de), 70, 207.

Paul Ier (le tzar), 68, 69, 182, 230, 314.

Paterson (Mlle *Elisa*), 357, 358, 390.

Paterson (M.), 357.

Pelet (le général), 445.

Peltier, 238.

Pergolèse, 202.

Pérignon (le général), 335.

Permon (Mme de), 125.

Petty (*Henri*), 179.

Pichegru, 266, 269, 277, 280, 292, 302, 305, 331, 332.

Pichon, 34, 35.

Pie VII. Voir Pape (le).

Piombino (le prince de), 383.

Pitt, 46, 85, 88, 89, 92, 179, 236, 265, 433.

Polignac (les frères), 277, 281.
Pompadour (la marquise de), 5.
Pope, 4.
Portalis, 53, 83, 97, 160, 352.
Poter (M.), 168.
Pradt (l'abbé de), 258, 387, 388.
Prusse (le roi de), 182, 183. 226, 227, 228, 230, 258, 259, 260, 268, 362, 436, 438, 449, 459, 460.
Prusse (la reine de), 182, 438.

Q

Quérel, 279, 280.
Quinette, 103.

R

Raguideau (M.), 373, 374, 375.
Rapp (le général), 133.
Raynal (l'abbé), 28.
Rayneval (M. de), 247.
Réal, 213, 280, 284, 290, 295, 296, 299.
Reding (*Aloys*), 224, 225.
Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, 62, 163.
Regnier. Voir Massa.
Reich (la baronne de), 310.
Rémusat (Mme de). 133.
Rémusat (M. de), 133.
Reynier (le général), 177, 178.
Richard Cœur de Lion (le roi), 445.
Richelieu (le duc de), 175.
Ripault, 129.
Rivière (de), 277, 281.
Robert, 398.
Rochambeau (le général de), 221.
Roederer, 34, 53, 168, 224.
Roll (le baron de), 168.
Romulus, 80.
Roquelaure (M. de), 257, 258.
Rosey (le capitaine), 267, 268, 279, 311.
Rosily (l'amiral), 350.
Rousseau (*Jean-Jacques*), 27.
Rovigo (le duc de). Voir Savary.
Rumbold (sir) 268.
Russie (l'empereur de). Voir Alexandre Ier.

S

Saint-Ange, 6.
Sainteté (Sa). Voir Pape (le).
Saint-Leu (le comte de). Voir Bonaparte (*Louis*).
Saint-Père (le). Voir Pape (le).
Saladin, 445.
Sanson, 199.
Santa-Cruz (la marquise de), 67.
Savary (duc de Rovigo), 133, 278, 280, 296, 319, 450, 457.
Saxe-Hildbughausen (la princesse de), 436.
Schimmelpenninck (M.), 94, 101.
Schimmelpenninck (Mme), 101.
Schmidt, 283.
Scipion, 201.
Sébastiani, 101, 221, 222.
Ségur (la comtesse de), 341, 343.
Ségur (le comte de), 338, 339, 341, 342, 343.
Ségur (le maréchal de), 341, 342.
Ségur (*Philippe* de), 339, 340.
Ségur (*Octave* de), 338, 339, 341.
Ségur (*Raymond* de), 340.
Sémonville (M. de), 363.
Sérurier (le maréchal), 335.
Sihée (M.), 283.
Siéyès, 21.
Siméon (le comte), 53, 59, 258.
Singleton (le colonel), 102.
Soult (le maréchal), 133, 336.
Souza, 194.
Souza (Mme de), 195, 196.
Spencer Smith, 266, 268, 283.
Spina (Mgr), 73, 74, 81, 83.
Stadion (M. de), 450.

Staël (Mme de), 62, 63, 64.
Survilliers (le comte de). Voir Bonaparte (*Joseph*).
Sussex (le duc de), 359.
Suwaroff, 55.
Sydney Smith (l'amiral), 349.

T

Talhouet (Mme de), 133.
Talleyrand (*Charles-Maurice* de), 17, 20, 21, 23, 24, 29, 41, 61, 155, 191, 228, 285, 286, 288, 290, 304, 305, 306, 359, 362, 363, 378, 408, 435.
Talma, 6, 7.
Taylor, 266.
Thainville, 199.
Thibaudeau, 462.
Thiers (M.), 169, 170, 306, 313, 314, 316.
Thumery (le général), 283.
Tissot (le docteur), 124, 126.
Tissot, 319.
Toscane (le grand-duc de), 51.
Toussaint-Louverture, 219, 220.
Treilhard, 19.
Trèves (l'électeur de), 439.
Trogne, 279, 280.
Turreau (le général), 358.

V

V... (le professeur), 28.
Valin (le colonel), 338.
Vanderberghe, 410.
Vauban (le comte de), 272.
Vauborel (le général), 291.
Vaudreuil (M. de), 168.
Vauguyon (le duc de la), 231.
Verhuel (l'amiral), 349.
Verhuel (le capitaine), 349.
Vicence (le duc de). Voir Caulaincourt.
Vigogne, 143.
Villeneuve (l'amiral de), 350, 361, 381, 382, 407, 408, 412, 443.

W

Walmoden (le général comte de), 454, 455, 456.
Wellington (le duc de), 144, 204.
Wickham, 266.
Willot, 168.
Withworth (lord), 237, 242, 243, 244, 245, 246.
Woronzoff (le chancelier), 246.
Wright, 332.
Wurtemberg (la princesse *Catherine* de), 358.
Wurtemberg (l'électeur-roi de), 435, 462.
Wurtemberg (l'électrice-reine de), 435.
Wurtemberg (le prince *Paul* de), 436.

TABLE

DES LIVRES, JOURNAUX, PIÈCES DE THÉATRE, HYMNES, CHANSONS, CITÉS DANS CE VOLUME

Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis 1787 jusqu'à 1818, par l'abbé DE MONTGAILLARD, 270.
Ambigu (l'), (journal de PELTIER), 238, 278.
Animaux (les) parlants, poème par CASTI, 62, 65, 66.
Antichambre (l'), pièce de DUPATY, 175.
Archives de l'académie de Lyon (revue), 30.
Atala et **René**, par M. DE CHATEAUBRIAND, 62.
Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte, par le baron COSTON, 124.
Brutus, tragédie de VOLTAIRE, 425.
Bulle d'Alexandre VI (la), nouvelle de CASTI, 66.
Chant du Départ (le), de M.-J. CHÉNIER et MÉHUL, 426.
Constitutionnel (le), journal, 319.
Courrier des États-Unis (le), journal, 28.
Cours de littérature, par LEMERCIER, 141.
Devin de village (le), par JEAN-JACQUES ROUSSEAU, 26, 27, 425.
Dictionnaire des anonymes, par BARBIER, 130.
Dunciade (la), poème satirique de POPE, 4, 6.
Édouard en Écosse, tragédie d'ALEXANDRE DUVAL, 174, 176.
Épreuves du sentiment (les), par ARNAULD BACULARD, 26.
Génie du christianisme (le), par CHATEAUBRIAND, 84, 315, 317, 318.
Heures (les), ballet de DUPATY, 176.
Histoire de France, par le comte DE MONTGAILLARD, 271.
Histoire de la campagne de 1809, par le général PELET, 445.
Histoire de Napoléon en 1815, par FLEURY DE CHABOULON, 302.
Histoire des Croisades, par MICHAUD, 319.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, par M. de Chateaubriand, 318.
Journal des Débats (le), 307.
Manco-Capac, tragédie de l'abbé Leblanc, 5.
Mémoires de Bourienne, 14.
Mémoires de Larevellière-Lépeaux, 13.
Mémoires de Stanislas Girardin, 27.
Mémoires du général Hugo, 56.
Mémoires du règne de Napoléon en 1815, par Fleury de Chaboulon, 153.
Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée, par le Comte de Vauban, 272.
Mémoires secrets, de M. J.-G. de Montgaillard, pendant les années de son émigration, etc., 269.
Mémorial de Sainte-Hélène, par Las-Cases, 29.
Mercure (le), journal, 318.
Métamorphoses d'Ovide (les), traduction de Lebrun et Saint-Ange, 6.
Moïna, nouvelle, par Joseph Bonaparte, 33.
Moniteur (le), journal, 69, 197, 222, 229, 237, 257, 292, 301, 332, 433.
Mort de César (la), tragédie de Voltaire, 425.
Parallèle de César, Cromwell et Bonaparte, par M. de Fontanes, 353, 354.
Philosophes (les), comédie de Palissot, 4, 5.
Précis des événements militaires, par Mathieu Dumas, 45.
Proserpine, opéra de Paesiello, 202.
Révolutions de l'Italie, par l'abbé Denina, 129.
Revue des Deux-Mondes, 123.
Stabat Mater, de Pergolèse, 202.
Spectateur militaire (le), journal, 13.
Tuer n'est pas assassiner, pamphlet, 278.
Veillons au salut de l'Empire, hymne patriotique, 426.
Vert-vert, par Gresset, 103,
Zaïre, tragédie de Voltaire.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Napoleon Ist, Emperor of the French. 171962
Author Méneval, Claude François de, baron, 1778-1850
Title Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon ler Vol. 1.
HF .B N215 .Yme

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
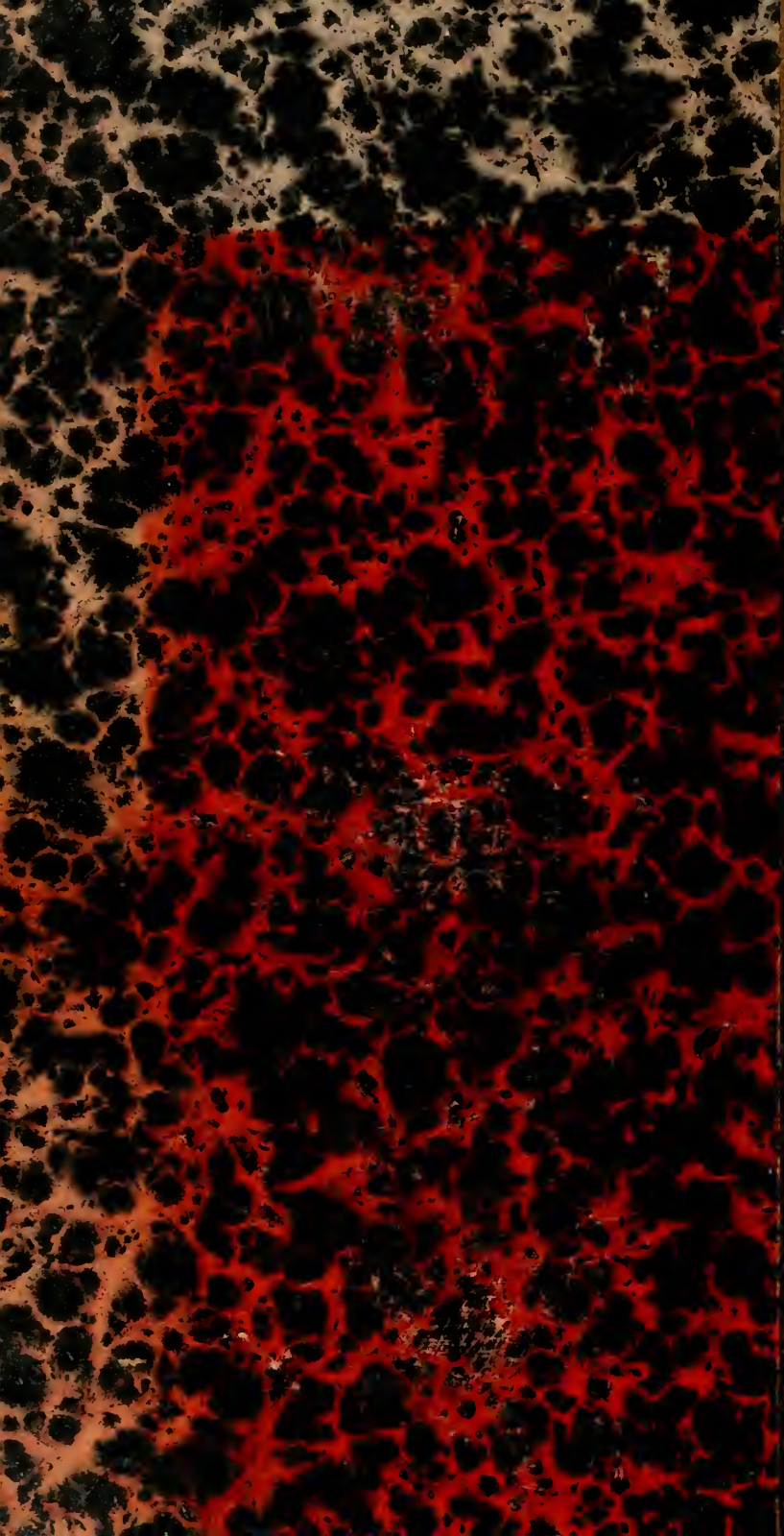
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU